LES

OPÉRATIONS MARITIMES

DANS LA BALTIQUE ET LA MER DU NORD

L'inaction dans laquelle sont restées les flottes de la France et de l'Allemagne est devenue au lendemain de la guerre un sujet d'étude pour les deux pays. Ici l'opinion veut savoir s'il n'appartenait pas à notre marine de prêter un concours utile aux opérations engagées sur terre ; là elle demande dans quelle mesure l'escadre prussienne pouvait accorder à la flotte marchande une protection qui lui a fait absolument défaut. La critique, toujours facile lorsqu'elle peut glaner sur un champ aussi étendu, a pris quelquefois une tournure passionnée; des paroles amères ont été prononcées non-seulement en France, où l'immensité de nos malheurs peut leur servir d'excuse, sinon de justification, mais encore en Allemagne, où l'orgueil de la nation semble ne pas trouver une satisfaction assez complète dans la gloire de ses armées. En France, les sacrifices consentis par le pays depuis de nombreuses années cherchent dans le rôle de nos escadres une compensation suffisante; en Allemagne, l'argent dépensé brusquement par le gouvernement pour se procurer une flotte semble stérile devant les pertes infligées impunément à la richesse commerciale. Il nous a paru que ces récriminations tombaient devant une étude approfondie de la question, et nous avons cherché, pour la marine française au moins, à démontrer que son rôle, depuis le commencement des hostilités, avait été dicté par la marche même des événemens. Des discussions auxquelles a donné lieu l'inaction de la flotte allemande, nous ne voulons relever qu'un point, la nécessité admise par nos adversaires d'accroître la puissance maritime de leur pays. Une nation qui,

pour le commerce, occupe le troisième rang et ne reconnaît d'autre supériorité sur mer que celle de l'Angleterre et des États-Unis, ne saurait s'effacer au point de refuser une protection efficace à sa flotte marchande. Les temps où l'escadre prussienne ne songeait qu'à s'abriter derrière les défenses naturelles de son littoral doivent être oubliés comme des souvenirs fâcheux pour sa marine. C'est vers un rôle offensif que tendent désormais tous les efforts de la flotte allemande, et le gouvernement peut être certain que dans cette voie il sera soutenu par l'élan national. Les dépenses considérables qu'entraînera l'augmentation de la flotte de guerre sont unanimement sanctionnées; déjà des esprits clairvoyans, devançant l'opinion des masses, parlent de la nécessité de posséder au loin des colonies qui puissent, le cas échéant, servir de points de ravitaillement, et réclament dans la Mer du Nord l'achat d'Heligoland, cet îlot anglais dont l'occupation, même en temps de paix, est un observatoire blessant pour le patriotisme des anciennes villes hanséatiques de l'Elbe et du Weser. Nous nous contenterons de signaler l'accord établi sur ces sujets entre les divers organes de l'opinion. Il appartient à ceux qui sont appelés à discuter les destinées de notre marine de tirer de ce fait les conclusions naturelles et de prendre les dispositions les plus propres à sauvegarder non-seulement les intérêts de notre commerce extérieur, mais encore l'existence des richesses répandues sur notre littoral.

I.

Avant d'examiner les incidens qui ont marqué les opérations accomplies sur mer pendant la guerre de 1870-1871, il importe d'établir nettement la force des deux nations engagées et les conditions dans lesquelles chacune s'était préparée à la lutte. En ce qui concerne la France, pareil travail serait superflu, le pays n'ayant jamais dissimulé ses prétentions à une certaine prépondérance navale; mais pour l'Allemagne du nord il est nécessaire qu'un historique succinct, rappelant les efforts tentés pendant les dernières années, permette à l'opinion de se former une idée exacte des aspirations maritimes entrevues par nos adversaires.

Quand éclata la guerre de 1848, la Prusse n'existait pas comme puissance navale. Quelques canonnières manœuvrées à la rame défendaient seules les entrées de ses ports, insuffisans comme profondeur d'eau, à de rares exceptions près, pour donner abri à des navires de haut bord. Sa première corvette de guerre, l'*Amazone*, avait paru en 1844; son commerce de long cours était nul; le blocus forcé

auquel le froid condamne dans la Baltique les puissances riveraines réduisait d'ailleurs à néant les velléités maritimes qu'elle aurait pu concevoir. Lorsqu'en mars 1848 les sujets allemands des duchés se révoltèrent contre le Danemark, et que le roi de Prusse, saisissant avec empressement une occasion de donner à l'exaltation populaire une diversion nouvelle, franchit sans déclaration préalable la frontière danoise, il n'avait pas un navire de guerre véritablement digne de ce nom à opposer aux vaisseaux de l'ennemi. Les événemens se chargeaient, il est vrai, de lui montrer en quelque sorte l'inutilité d'une marine. Cette guerre des duchés présentait en effet le spectacle étrange d'un vaisseau, le *Christian VII*, détruit dans la baie d'Eckernförde par le feu de deux petites batteries de campagne sans pouvoir infliger à son ennemi la moindre perte. Cependant il était facile de prévoir que le cas du vaisseau danois allait devenir une exception, qu'avec des navires pouvant tromper le calme au moyen d'appareils à vapeur des victoires de cette nature étaient désormais impossibles. L'apparition des premiers vaisseaux à hélice, le *Charlemagne* et le *Napoléon*, date de 1852, et c'est à cette époque que l'on voit poindre pour la première fois en Prusse l'ambition de jouer dans l'avenir un rôle prépondérant sur mer. Le 20 juillet 1853, le roi signe avec le grand-duc d'Oldenbourg un traité par lequel celui-ci lui abandonne, moyennant le prix de 1,875,000 francs, la souveraineté dans la Jahde d'un territoire mesurant à peine quelques centaines de mètres, de la commune d'Heppens, qui comptait 109 habitans, à charge pour la Prusse de faire construire un chemin de fer entre Heppens et Minden. Bientôt des difficultés surgissent à l'occasion de ce chemin de fer, dont le tracé vient couper un morceau du territoire hanovrien, et, dans le nouveau traité qui intervient en 1854, la Prusse arrondit déjà sa souveraineté d'Heppens du terrain nécessaire à un polygone et à un champ de manœuvres; elle obtient même le droit de construire trois forts destinés à protéger son acquisition récente contre une attaque de l'intérieur.

Jusqu'aux grands événemens militaires qui marquèrent l'année 1866, l'Europe ne sembla point se préoccuper de l'existence de ce comptoir, dont la raison d'être devait d'ailleurs paraître inexplicable. La marine prussienne n'avait pris aucun développement: en 1853, elle ne possédait que deux corvettes et deux avisos à hélice; en 1864, bien que le nombre de ses navires eût sensiblement augmenté, sa force maritime consistait principalement en canonnières destinées à naviguer dans les eaux fermées de la Baltique. Aussi, lorsque la confédération germanique prit en main la revendication des duchés allemands gouvernés par le Danemark, l'Autriche se trouva-t-elle seule, pour ainsi dire, à supporter les coups de la

flotte danoise. Tous les marins se rappellent encore le combat meurtrier dans lequel le commandant Tegethoff, avec cette audace qui devait rencontrer plus tard une si glorieuse récompense, lança le *Schwartzemberg* et le *Radetzki* à la rencontre du *Niels-Juel*, du *Jutland* et de l'*Heimdal*. La Prusse était représentée dans cet engagement par l'aviso l'*Adler*, spectateur éloigné et presque inoffensif, par les canonnières *Basilisk* et *Blitz*, acteurs impuissans dont le tir à grande distance ne fut d'aucune efficacité contre les frégates danoises. Le *Schwartzemberg* en flammes, difficilement couvert par le *Radetzki*, dut chercher derrière la ligne de neutralité d'Heligoland un refuge contre l'incendie et les boulets. Dans la Baltique, la marine prussienne n'eut rien à opposer aux chaloupes danoises qui parcouraient le Petit-Belt; la *Thetis*, quoique seule, put interrompre la communication maritime avec Kiel; Femern fut surveillé par une frégate et deux canonnières; deux navires suffirent à la protection des côtes du Jutland; enfin le petit navire cuirassé le *Rolf-Krake* inquiéta jour et nuit l'aile droite des Prussiens lorsqu'ils entreprirent le siége de Duppel. Duppel emporté, l'absence de tout matériel maritime empêcha encore les Prussiens de passer dans l'île d'Alsen, et réduisit l'action militaire à une canonnade entre Duppel et Sonderbourg, par-dessus ce bras de mer devenu pour les confédérés allemands un fossé infranchissable.

Le triomphe de la Prusse sur la confédération germanique et les annexions qui en furent la conséquence permirent enfin aux Allemands d'entreprendre la réalisation des grands rêves maritimes entrevus autrefois par les conseillers du roi Frédéric-Guillaume IV. Cette prétention, que la Prusse par l'achat d'Heppens avait laissée poindre dès 1853, de jouer dans la Mer du Nord un rôle prépondérant, prit tout à coup un développement considérable. L'annexion du Hanovre décrétée, l'ancienne commune oldembourgeoise de 109 habitans fut désignée sous le nom de Wilhelmshaven comme le grand arsenal futur de la Mer du Nord, et quand le roi Guillaume, accompagné des ducs d'Oldembourg et de Mecklembourg, en fit l'inauguration au mois de juin 1869, Wilhelmshaven avait déjà coûté 36 millions de francs.

Dès le lendemain des événemens qui la faisaient passer sous la domination de la Prusse, l'Allemagne du nord sentait la nécessité de devenir une grande puissance maritime. Le budget de 1867, dans ses prévisions, attribuait déjà à la flotte un personnel futur de 435 officiers et de 10,000 hommes; le matériel correspondant à ce nombreux effectif comportait 16 cuirassés, 20 corvettes, 8 avisos, 22 canonnières, et comme il était impossible, même à prix d'ar-

gent, de faire sortir une pareille flotte d'arsenaux dont la création venait seulement d'être décidée, ce fut l'étranger que le gouvernement allemand chargea de lui fournir rapidement le matériel inscrit à son budget. A l'*Arminius*, seul navire cuirassé que possédât la Prusse, et dont les services avaient été utilisés en 1866 dans l'Elbe, tant pour protéger la marche du corps de Manteuffel que pour enlever les batteries hanovriennes de Brunshausen, vinrent successivement s'ajouter plusieurs grandes frégates que l'industrie privée avait mises sur les chantiers pour le compte d'autres puissances européennes. Ainsi les navires que nous verrons jouer un rôle dans la guerre de 1870-1871 étaient tous de provenance anglaise ou française : le *Kronprinz* et l'*Arminius* sortaient des docks de Samuda à Poplar, le *Kœnig-Wilhelm* était un produit de la *Thames Iron works company*, le *Prince-Adalbert* avait été construit à Bordeaux, le *Frédéric-Charles* acheté aux forges et chantiers de la Méditerranée; les chantiers Arman avaient fourni l'*Augusta*; c'était du Havre, de chez M. Normand, que provenait le *Grill*. Les cinq cuirassés seuls représentaient une dépense de 33 millions, répartie sur les exercices budgétaires de 1866, 1867 et 1868. A partir de 1871, les arsenaux allemands devaient être en mesure de construire à la fois huit cuirassés, et déjà en 1870 quatre de ces navires se trouvaient sur les chantiers : la *Hansa* à Danzig, la *Prusse* à Stettin, le *Frédéric-le-Grand* à Kiel et le *Grand-Électeur* à Wilhelmshaven. Il manquait, il est vrai, une grande partie de l'outillage nécessaire aux réparations : pour nettoyer leurs carènes, les frégates nouvellement achetées en étaient réduites à faire usage des bassins anglais; mais en songeant au court espace de temps écoulé depuis le traité de Prague, on était obligé de reconnaître qu'aucun effort n'avait été négligé par l'Allemagne pour faire de la confédération une grande puissance maritime, et que, si différens obstacles restaient encore à surmonter, ces obstacles n'avaient, relativement au résultat obtenu, qu'une importance secondaire.

Au mois de juillet 1870, lorsque surgirent les difficultés relatives à la couronne d'Espagne, aucun préparatif militaire n'avait eu lieu dans les ports de France. L'escadre de la Méditerranée, forte de six navires cuirassés, faisait son voyage d'été; les trois frégates qui composaient la division de la Manche étaient au mouillage de Royan. Du côté des Allemands, leur flotte, partie de Kiel pour effectuer une promenade maritime dans l'Océan, se trouvait sur les côtes d'Angleterre; elle comptait au mouillage de Plymouth trois frégates cuirassées, et à Darmouth un monitor que le commandant en chef y avait expédié. La guerre devenant imminente, elle ne perd pas un instant pour aller chercher refuge dans les eaux de la Jahde; son

itinéraire, d'après les documens officiels allemands, est la meilleure preuve de son intention bien arrêtée d'éviter le combat à tout prix. Le 10 juillet, les trois frégates partent de Plymouth, communiquent en mer avec le monitor laissé à Darmouth, afin d'être plus à portée de recevoir rapidement les instructions expédiées de Berlin; l'escadre réunie refait une fausse apparition sur la rade de Plymouth, et, se dirigeant aussitôt vers les côtes du Hanovre, elle mouille devant Wilhelmshaven le 16 juillet au soir.

Cette retraite précipitée rencontre aujourd'hui quelques improbateurs en Allemagne, et nous assistons à ce fait de voir les officiers prussiens se défendant du reproche de ne pas avoir attendu au large la flotte française, de n'être pas venus même la provoquer devant la digue de Cherbourg. Arrêtons-nous un instant devant l'explication que croit devoir donner de sa conduite l'escadre allemande relativement aux critiques dont elle est l'objet. Des trois frégates dont se composait la flotte, dit un de ses officiers, le *Kronprinz* seul avait conservé sa vitesse primitive par le fait de son passage au bassin en 1869. Le *Frédéric-Charles* avait perdu, en s'échouant dans le Grand-Belt, les quatre branches de son hélice; sa marche était sensiblement diminuée avec l'hélice à deux ailes qu'on lui avait appliquée en Angleterre. Le *Kœnig-Wilhelm*, n'étant pas entré au bassin depuis son lancement, avait sa carène fort malpropre et par suite une vitesse très réduite; enfin le *Prince-Adalbert* n'avait jamais été qu'un navire de mauvaise qualité, construit avec des matériaux d'un ordre inférieur. Le *Kœnig-Wilhelm* seul avait des canons de 96 (24 centimètres), les autres cuirassés ne portaient que des pièces de 21 centimètres.

Nous ne voulons parler de ce débat que pour montrer jusqu'où peuvent aller les exigences de l'opinion; nous n'avons jamais espéré pour la marine française la chance d'une rencontre sur mer avec la flotte allemande, et nous ne pouvons condamner, même aujourd'hui, cette dernière pour avoir sacrifié à la prudence en ne courant pas l'aventure d'une grande lutte maritime. La conservation de la flotte comme force défensive et comme force de croisière était pour l'Allemagne une mesure de la dernière importance. En supposant même que l'issue de la lutte eût été favorable à nos ennemis, le retour de leur escadre dans la Jahde ou dans la Baltique était singulièrement compromis; la difficulté de pouvoir se réparer avec les seules ressources de leurs arsenaux les condamnait pour toute la campagne à l'immobilité absolue. Selon nous, la raison commandait donc aux Allemands cette retraite; mais les motifs qu'ils invoquent maintenant pour répondre à leurs détracteurs ne peuvent satisfaire les gens du métier. En dépit d'une certaine infé-

riorité numérique et malgré la perte de vitesse de quelques-uns de leurs navires, la lutte était possible au début des hostilités; le succès dépendait de la valeur professionnelle des officiers et des équipages. Nous n'avions de réellement prêts à Cherbourg que les trois bâtimens cuirassés de la division du nord; à bord de ces frégates seulement, on eût pu trouver des équipages exercés, et là l'infériorité du calibre était notoire pour l'artillerie, la vitesse moyenne n'était pas supérieure à celle des Allemands. D'autres navires s'armaient, il est vrai, en toute hâte; mais, quand le 24 juillet l'amiral Bouët-Willaumez faisait route de Cherbourg, il n'avait sous ses ordres qu'une flotte de sept cuirassés, et les frégates emportaient avec elles les ouvriers chargés de terminer les aménagemens intérieurs. Le *Kœnig-Wilhelm*, en attendant que pussent entrer en ligne le *Rochambeau* et l'*Océan*, n'avait dans notre escadre aucun équivalent ni comme épaisseur de blindage ni comme puissance d'artillerie. La flotte de l'amiral Fourichon était restée au mouillage d'Oran; bien que le département de la marine crût peu à un acte d'audace de la part de nos ennemis, il avait dû céder aux demandes pressantes du ministère de la guerre. L'escadre allemande, quittant brusquement les eaux anglaises, pouvait franchir le détroit de Gibraltar et pendant quelques jours compromettre gravement l'existence des nombreux transports chargés de ramener nos troupes d'Algérie. L'envoi de notre flotte de la Méditerranée dans l'Océan rendait ce coup de main possible, facile même pour un ennemi entreprenant; le ministère de la guerre devait prévoir cette éventualité et réclamer de la marine à cet égard une protection efficace.

Ainsi de tous les événemens de guerre qui peuvent surgir du choc de deux puissances maritimes, le plus naturel, le plus immédiat, celui d'une rencontre en haute mer de deux escadres armées et exercées depuis de longs mois, disparaissait par le fait du retour au port de la flotte allemande trois jours avant la déclaration des hostilités. Nous entrions dès lors dans les combinaisons, et de toutes les combinaisons la première, la seule qui frappât l'esprit non-seulement des gens compétens, mais de tout le pays, c'était le débarquement sur les côtes de la Baltique ou de la Mer du Nord d'un corps d'armée destiné à opérer une diversion sur les flancs de l'ennemi. Cette question de débarquement avait été à d'autres époques l'objet d'études sérieuses de la part du département de la marine. L'importance militaire de chaque port allemand avait été suivie jour par jour, la construction et l'armement des batteries qui s'élevaient dans les localités acquises à la confédération depuis la guerre de 1866 avaient été relevés avec soin; des achats considérables de cartes de la Baltique et de la Mer du Nord avaient eu lieu lors de

la question du Luxembourg; enfin une commission mixte, dans laquelle des officiers-généraux ou supérieurs représentaient les différentes armes, avait examiné les types de nos bâtimens de transport pour arriver à une répartition intelligente des troupes et du matériel. Un travail complet avait été fait, réglant dans les plus petits détails l'embarquement d'un corps d'armée de 40,000 hommes, composé de trois divisions d'infanterie, d'une division de cavalerie avec les services annexes de la réserve et de l'intendance; chaque navire de la flotte était classé à l'avance comme devant transporter tant d'hommes, tant de chevaux ou tant de tonneaux d'encombrement; l'artillerie avait fourni les dimensions de ses caissons, le train celles de ses voitures, l'intendance avait dressé la liste exacte de son immense matériel de campement, d'habillement et d'ambulance; enfin l'escadre pouvait porter quinze jours de vivres et de fourrages pour le corps d'armée entier.

Comme le pays, le gouvernement avait donc vu dans la marine, au cas d'une guerre avec l'Allemagne du nord, un auxiliaire puissant destiné à faciliter une diversion sur le littoral ennemi. Aussi dès le début des hostilités prit-on des mesures en prévision d'un grand embarquement de troupes à Cherbourg. Un marché passé avec les compagnies maritimes mit leur puissant matériel à la disposition de l'état, la flotte de transport reçut l'ordre de se réunir dans la Manche, le gouvernement désigna les officiers-généraux qui devaient en prendre le commandement, ainsi que ceux de l'armée de terre destinés à diriger les troupes dans cette campagne; une division d'infanterie de marine, qui formait le noyau du corps de débarquement, fut concentrée sur le littoral. Ce furent là, hélas! les seuls commencemens d'exécution donnés à ce grand projet. Wissembourg d'abord, puis Wœrth et Forbach vinrent anéantir toutes les espérances que pouvait concevoir le pays de la diversion attendue de la marine. La patrie était envahie, et, pour en défendre le sol, ce n'était même pas assez de toutes les forces militaires que la France pouvait mettre sur pied. La division d'infanterie de marine partit pour Châlons; Toulon, Brest et Cherbourg envoyèrent à Paris leurs réserves de canonniers et de fusiliers, l'équipage entier du *Louis XIV* vint armer les forts de la capitale. Le débarquement était remis à des temps plus favorables, les transports désarmaient dans les arsenaux.

Au nombre des élémens qui composent la force maritime de la France, on a toujours compté, et avec raison, sa flotte de transport. Les services qu'elle a rendus lors de l'expédition du Mexique, lors de la guerre de Chine, ceux qu'elle rend journellement à l'Algérie, à nos colonies des Antilles, de Cochinchine et de la Nouvelle-Calé-

donie, enfin le rôle important qu'elle a joué dans la guerre de Crimée, la font considérer comme un des élémens indispensables de notre puissance maritime. Le pays s'est habitué à cette idée, que le champ d'action de la marine ne doit pas être limité à un combat brillant sur mer, mais que partout et en toute circonstance les moyens de la flotte doivent être assez puissans pour mener à bonne fin cette grande opération d'un débarquement. Bien qu'il puisse sembler oiseux de discuter les chances d'un pareil mouvement au lendemain de la guerre, le jugement public, à notre avis, a tellement besoin d'être rectifié qu'on ne saurait exposer trop souvent les éventualités de cette œuvre maritime. Nous avons vécu depuis 1854 sur les souvenirs du débarquement d'Eupatoria; des dispositions très habiles, jointes à des circonstances favorables de temps, à un choix excellent des localités et à l'absence de toute résistance immédiate, avaient couronné ce mouvement du succès le plus complet. Le tableau n'avait pas une ombre; l'ordre avait été parfait d'un bout à l'autre de l'opération, et dès le lendemain les divisions pouvaient se mettre en marche pourvues de leur artillerie, de leurs réserves, de leurs vivres, de leurs ambulances. C'est là, il faut le dire bien haut, un débarquement admirablement réussi, mais dans des circonstances tout à fait spéciales. La défense n'a rien à sa disposition, ni batteries pour combattre la flotte de guerre, ni engins sous-marins pour la détruire ou la tenir à distance, ni télégraphes électriques pour signaler les mouvemens de l'ennemi, ni chemins de fer pour concentrer rapidement des troupes sur le point menacé. Est-ce en Allemagne que l'on peut espérer trouver réunies sur un seul point toutes ces conditions favorables? Sur quelle côte de la Mer du Nord ou de la Baltique chercher une plage semblable à celle d'Eupatoria? Le littoral de la Mer du Nord est une terre basse devant laquelle il faut, pour trouver une eau profonde, attendre les heures des marées et utiliser de nombreux amers qui, une fois enlevés, comme ils le sont au début des hostilités, ne permettent plus aux marins de naviguer avec sécurité au milieu de passes sinueuses. Dans de semblables localités d'ailleurs, les défenses sous-marines peuvent devenir, à un moment donné, des obstacles terribles. Le littoral de la Baltique ne renferme que peu de baies suffisamment larges pour abriter une flotte de transport, et, si la navigation y est plus facile, la défense a depuis longtemps accumulé à terre une artillerie puissante contre laquelle l'assaillant doit engager une lutte sérieuse. Enfin le réseau télégraphique est complet le long du littoral des deux mers, et les chemins de fer mettent chaque point important de la côte en communication rapide avec les centres de concentration de troupes. Dès lors toute surprise devient impos-

sible, et c'est devant un ennemi prévenu et en nombre qu'il faut opérer le débarquement.

Les difficultés d'une opération aussi considérable que celle de la mise à terre d'une armée offensive et de son immense matériel sont trop nombreuses pour pouvoir être discutées ici; nous dirons seulement que, la nécessité du débarquement de vive force admise et l'époque de l'invasion déterminée, la responsabilité pleine et entière de l'opération quant au choix de la localité, quant au mode d'exécution, doit appartenir d'une façon absolue aux chefs qui la dirigent. Si l'étude du terrain doit être minutieusement faite au préalable, si aucune mesure de prudence ne doit être oubliée, l'opération étant de celles qui, en cas d'insuccès, se changent rapidement en désastre, il faut aussi, dès que l'ordre d'exécution a été donné, que les chefs soient prêts à tous les sacrifices, même à celui d'une partie de la flotte.

Pour les gens du métier, l'idée du débarquement se liait étroitement à celle d'une alliance avec le Danemark. Des mouvemens partiels de troupes pouvaient dans la suite s'opérer sous la protection de la flotte, mais le gros de l'armée et tous ses *impedimenta* prenaient terre en pays ami. L'alliance danoise écartée, rien n'était prévu et rien ne pouvait l'être; quelques points avaient été indiqués comme offrant pour la profondeur d'eau et la sécurité du mouillage de bonnes conditions hydrographiques, mais personne n'avait osé aller au-delà; la solution devait dépendre des moyens de défense de l'ennemi, du port de refuge choisi par les navires de sa flotte, enfin des obstructions mobiles et sous-marines que l'on pouvait reconnaître au dernier moment. Le gouvernement restait évidemment le seul juge de la possibilité du débarquement de vive force et de l'époque exacte où cette opération trouverait son utilité. L'invasion par mer de l'Allemagne du nord, avec les immenses préparatifs qu'elle nécessitait, ne pouvait en effet précéder nos premières luttes à la frontière : en cas de succès, elle devenait une diversion de première importance pour nos armées victorieuses, une menace considérable contre l'ennemi, obligé de détourner de notre effort principal une partie de ses moyens; mais en cas de revers, si la réalisation n'en était pas impossible, l'efficacité en devenait très contestable.

Il est difficile de supposer que la Prusse se soit beaucoup inquiétée de la menace d'un débarquement de vive force sur son littoral. Toutes les dispositions que les chefs militaires avaient concertées de longue main tendaient à une guerre offensive, à l'invasion de la France, et dans cette hypothèse ils se refusaient à croire que nos armées aux abois pussent faire une diversion du côté de la mer. Ce qui ressort des documens officiels allemands que nous avons main-

tenant sous les yeux, c'est la préoccupation qu'ont eue nos ennemis de dissimuler dans des positions presque inexpugnables les navires de leur flotte. Tous les mouvemens maritimes entrepris par eux se bornent à l'exécution de ce projet : abriter les bâtimens d'une force secondaire, corvettes, avisos, canonnières, etc., dans ces canaux étroits et profonds qui forment l'entrée des ports de la Prusse entre Kiel et Dantzig; expédier dans les eaux profondes des fleuves de la Mer du Nord les cuirassés et les frégates, qui, bien qu'appuyés à de nombreuses batteries et à des défenses sous-marines, pouvaient courir des risques dans Kiel, dont les abords, comme navigation, n'offrent aucune des difficultés que l'on rencontre à l'embouchure de l'Elbe et de la Jahde. La seconde partie de cette opération présentait seule des dangers. Elle ne réussit qu'à moitié; des deux navires, le monitor l'*Arminius* et la frégate l'*Élisabeth*, qui tentèrent l'aventure de passer de la Baltique dans la Mer du Nord, un seul y parvint, le monitor; la frégate fut obligée de rentrer à Kiel. Nous savons aujourd'hui par le rapport du commandant de l'*Arminius* que, contrairement aux suppositions faites à cette époque, le navire prussien s'échappa en allant chercher la côte suédoise, qu'il longea à petite distance; la nuit venue, il arrondit très au large la pointe Skagen et entra dans l'Elbe. Les mailles du réseau que forme une escadre de blocus ne peuvent être assez serrées pour empêcher de pareilles surprises. Avec les navires à voiles, elles étaient regardées comme impossibles, et les Anglais s'indignaient en 1815 contre leur gouvernement pour un mauvais caboteur capturé dans un de leurs ports par un corsaire américain. De nos jours, les coureurs qui pénétrèrent dans Wilmington et dans Charlestown pendant la guerre de la sécession nous ont montré comment des capitaines bons manœuvriers, connaissant les localités, peuvent à tout instant tromper un ennemi nombreux et aux aguets.

Il ne resta donc à Kiel, après l'exécution du mouvement maritime dont nous venons de parler, que le *Renown*, navire acheté récemment en Angleterre, et qui, mouillé à l'entrée de la baie, à la hauteur des batteries de Friederichsort, était, d'après les renseignemens fournis par les officiers de notre flotte, destiné, en cas d'attaque de notre part, à être coulé pour nous interdire l'accès d'une partie de la passe. L'*Élisabeth*, ayant échoué dans sa tentative de fuite, vint de nouveau s'abriter dans la rade, dont le système de défense fut complété par des obstructions de toute nature. La flotte des petits navires fut dirigée sur Swinemunde, dont le port n'est accessible qu'aux bâtimens d'un faible tirant d'eau; la *Nymphe* fut expédiée près d'Héla, à l'embouchure de la Vistule; le *Grill* et trois canonnières firent route pour l'entrée du canal qui

sépare Stralsund de l'île de Rugen; enfin tout le matériel naval fut mis en dehors de la portée de nos coups.

Le désastre éprouvé par l'armée de terre autour de Sedan trouva nos flottes en croisière, interceptant le commerce de l'ennemi et bloquant étroitement tous les ports de la Baltique et de la Mer du Nord. De vagues espérances dans un retour offensif de nos soldats régnaient encore parmi nos officiers et nos marins; personne ne voulait abandonner complétement l'idée de ce grand projet d'invasion maritime. La navigation se poursuivait sans autres événemens que la prise de quelques caboteurs; le temps était beau : aussi, malgré l'extinction totale des phares et l'absence de toutes les bouées et balises, aucun mécompte, aucun accident n'était venu troubler la croisière. L'amiral Fourichon était devant la Jahde depuis le 12 août avec sept cuirassés; l'amiral Bouët avait doublé le 28 juillet la pointe Skagen, et, bien que le *Frédéric-Charles,* du même tirant d'eau que nos frégates, eût échoué dans le Grand-Belt, notre escadre était entrée le 3 août dans la Baltique sans éprouver d'avaries d'aucune espèce. De Kiel à Memel, tout avait été exploré avec soin. Le 17 août, l'aviso le *Grill* avait fait quelques milles au large au-devant de la flotte pour rentrer aussitôt dans Hiddensée, où les canonnières mouillées hors de la portée de notre artillerie avaient signalé leur présence par quelques coups de canon sans résultat contre nos bâtimens de chasse la *Thétis* et l'*Hermite.* Le 22 août, pendant la nuit, la *Nymphe* était sortie de la Vistule pour tenter une attaque par surprise contre nos croiseurs mouillés dans la baie de Danzig; la corvette la *Thétis,* placée en grand'-garde et prévenue par les signaux de la chaloupe à vapeur de ronde près de laquelle avait passé la *Nymphe,* avait obligé celle-ci en appareillant à rentrer au plus vite dans son abri. En dehors de ces incidens sans importance, la navigation de nos croiseurs n'avait pas été inquiétée.

Les dernières illusions relatives au débarquement s'évanouirent à la nouvelle des malheurs de notre armée. Paris était menacé, et allait être investi; le gouvernement songeait à utiliser dans la mesure la plus large, pour la défense de la province, les élémens que fournissait le personnel de la marine. L'amiral Fourichon était rentré le 12 septembre à Cherbourg, l'amiral Bouët y parut le 29, après avoir séjourné le 25 quelques heures devant la Jahde. L'amiral de Gueydon prit le commandement de la croisière dans la Mer du Nord, qui, par suite de la saison avancée, devenait l'unique objectif de nos forces maritimes. Du rôle brillant rêvé par nos escadres, il ne restait que le côté pénible dont le manque de gloire faisait oublier l'utilité, la croisière incessante devant une côte sans

abri au moment de l'équinoxe et bientôt à l'approche de l'hiver. L'amiral de Gueydon et l'amiral Penhoët furent jusqu'au 2 décembre chargés de diriger ce service de croiseurs; l'impossibilité d'expédier dans la Mer du Nord les navires destinés à ravitailler la flotte en combustible fit décider que ce ravitaillement aurait lieu à Dunkerque, où chaque division de l'escadre viendrait se reposer et faire son charbon pendant que l'autre continuerait le blocus. Telle fut jusqu'au 2 décembre la vie que menèrent nos marins, et, si aucun désastre n'est venu jeter un voile de deuil sur ces longs jours d'isolement et de fatigues, il faut en savoir gré à la sollicitude prudente des chefs. Les coups de vent du mois de novembre éprouvèrent fortement l'escadre, mais sans affaiblir le moral des équipages et sans faire subir à nos navires des avaries graves. Les cuirassés montrèrent même des qualités nautiques probablement supérieures à celles qu'on aurait osé attendre d'eux. Une seule frégate, la *Surveillante*, fut désemparée par la perte de son gouvernail; elle fut remorquée jusqu'à Cherbourg, malgré des temps affreux, par la *Revanche*.

II.

De toutes les opérations militaires qui peuvent être confiées à la marine, il en est une contre la tentation de laquelle on ne saurait trop mettre en garde l'élan guerrier du pays; nous voulons parler de l'attaque à diriger par une escadre sur des forts ou des batteries. Si ces forts ou ces batteries ne masquent pas un arsenal important, s'ils n'abritent pas la flotte ennemie ou si la destruction de ces forts ne doit pas être suivie d'un débarquement, d'une occupation militaire, l'opération ne peut avoir qu'un résultat funeste. Une apparence de victoire, mais de victoire stérile, ne saurait compenser des pertes matérielles considérables; il faut se rappeler ce qu'un seul de nos navires cuirassés a coûté de temps et d'argent, et ne se décider à en jouer l'existence qu'avec la certitude qu'un pareil sacrifice sera racheté par d'importantes conséquences. Un gouvernement est coupable de chercher à tromper l'opinion publique par quelque succès sanglant de ce genre, lorsque, faute d'un corps d'armée pour en affirmer le résultat, ce succès momentané ne peut aboutir qu'à un échec. De très petits pays seuls s'effraient suffisamment pour venir à composition devant la ruine d'une batterie ou la destruction d'une poudrière. Le 2 mai 1866, l'escadre espagnole avait fait taire les canons du Callao après un lutte vigoureusement engagée de part et d'autre, et le lendemain ses vaisseaux mutilés,

ayant épuisé leurs munitions, prenaient le large pendant que les Péruviens reconstruisaient leurs batteries, et se glorifiaient du triomphe. Telle était aussi la situation de l'amiral Ferragut avant qu'il fût rejoint par le corps d'occupation qui lui était destiné; le 5 août 1864, il avait coulé le *Tennessee* et détruit la flotte confédérée en rade de Mobile, le 23 août le fort Morgan avait capitulé sous le canon de ses navires; mais ces succès, malgré les sacrifices qu'ils avaient coûtés, devenaient stériles sans l'arrivée des troupes qui devaient assurer la prise de la ville. Une attaque maritime sur Kiel, dont les batteries étaient les seules à la portée de nos coups, n'eût amené aucun résultat. Les pertes matérielles eussent certainement été plus considérables pour nous, et la victoire, en n'admettant que cette hypothèse, était une victoire sans lendemain. Après le moment d'enthousiasme produit par l'écho lointain de ces coups de canon dans la Baltique, qu'aurait ordonné le gouvernement en réponse à une opinion surexcitée par nos désastres et incapable de juger l'inutilité de pareils efforts?

En écartant l'idée de l'attaque de Kiel par nos grands navires cuirassés, il restait une entreprise d'un genre différent à inaugurer dans la Baltique : la guerre d'escarmouches, de surprises, la capture des canonnières, la destruction des ouvrages établis à l'embouchure des canaux, l'enlèvement des postes ou des batteries sur le littoral des îles. Ce genre de guerre, il faut le confesser, n'a rien qui réponde aux aspirations d'une puissance maritime dont les efforts ont toujours été dirigés vers les combats d'escadre et les grandes opérations militaires. Il nécessite l'emploi de petits navires, canonnières, monitors, à peu près inutiles en temps de paix, et qu'aucune nation ne possède en nombre assez considérable pour en former une armée d'attaque sérieuse. La Suède elle-même, obligée par la configuration de son littoral à entretenir des navires de cette espèce, ne saurait en mettre en ligne un nombre suffisant pour entreprendre quelque chose d'important dans la Baltique. Il n'eût certainement pas été facile de faire accepter à la France, en vue d'une lutte dont les résultats maritimes ne pouvaient être que secondaires, une augmentation de budget qui permît au département de la marine d'avoir toujours armée une flotte de canonnières et de monitors. Les états fédérés du nord s'étaient préparés pendant plus d'un an avant de réunir les moyens nécessaires à l'attaque des ouvrages qui défendaient la Nouvelle-Orléans; le 7 avril 1863, deux ans et demi après le commencement des hostilités, leur flotte de monitors, malgré des sacrifices considérables, avait échoué dans sa tentative contre le fort Sumter et l'île Moultrie. Pour nous d'ailleurs, la guerre sur terre nous était si défavorable dès le dé-

but, l'invasion du pays suivait de si près la déclaration des hostilités, qu'on doit se demander si l'administration de la marine n'eût pas montré un égoïsme coupable en cherchant, par quelque escarmouche heureuse préparée à grands frais, à détourner pendant quelques jours et uniquement à son profit l'effort qu'entreprenaient nos arsenaux et nos ateliers de remplacer dans nos armées de la Loire et du nord le matériel englouti par nos précédens désastres.

Après avoir renoncé à une attaque sur Kiel, laquelle, vu le manque de troupes de débarquement, n'offrait plus de compensations suffisantes en regard de sacrifices énormes, après avoir abandonné tout projet d'escarmouches dont les préparatifs eussent exigé un temps considérable pour n'aboutir qu'à des satisfactions dérisoires d'amour-propre en face des événemens qui ensanglantaient notre propre sol, la marine devait-elle avec ses moyens, en utilisant simplement la flotte qu'elle possédait dans la Baltique, entreprendre une guerre de ruine, une guerre de destruction aveugle sans autre but que le mal à faire, sans autre mobile que la haine sauvage? Si notre flotte est coupable à cet égard, le pays ose-t-il renier, même aujourd'hui, sa part de culpabilité? Pendant la guerre de Crimée, pas une voix n'a protesté lorsque les escadres de France et d'Angleterre ont épargné la ville d'Odessa; pendant la guerre d'Italie, pas une plume française n'a osé demander le bombardement de Trieste. La rançon de Zara ou de Lessine a-t-elle jamais été discutée soit parmi les conseillers du gouvernement, soit parmi les officiers de l'amiral Romain-Desfossés? La guerre terminée, quelqu'un a-t-il fait un reproche à notre escadre de son excès de générosité? Les procédés dont nous venons d'être victimes et le silence qu'ont gardé à cet égard les nations étrangères semblent établir que nous avons eu tort, que la guerre ne reconnaît plus de populations inoffensives. Le succès paraît avoir donné sa consécration à ce code que nous n'avions jamais connu, et d'après lequel le rachat seul préserve les villes du bombardement, la vie des notables devient la garantie des réquisitions, le courage et le patriotisme imputés à crime chez les vaincus sont condamnés comme actes de trahison. En dépit de cette consécration de la force, quel est celui d'entre nous qui ne se sent pris d'estime pour la mémoire de l'amiral Bouët-Villaumez, ne voulant plus, en face de la population d'une ville fortifiée, mais impuissante, Colberg, donner le signal d'exécution d'un ordre dont il a préparé lui-même les détails, et se retirant sans emporter l'honneur trop brigué chez nos ennemis d'une rançon ou d'un bombardement? On a voulu motiver la mesure de respecter les villes ouvertes par des considérations politiques, établir qu'il eût été imprudent d'user de représailles envers nos ennemis quand les armées

allemandes couvraient notre sol. Il y a des fautes qu'on ne doit pas chercher à expliquer : l'excuse est dans le caractère de ceux qui les commettent, et qu'aucune leçon ne corrige. Aimons à croire que, si demain la fortune de la guerre nous rendait la victoire, l'humanité n'aurait à rougir ni sur terre ni sur mer. Il nous importe peu de rechercher les noms de ceux qui pourraient diriger ce retour glorieux; nous pensons que personne en France n'oserait leur conseiller de repousser la plume qui par deux fois dans cette guerre a consacré de notre part l'inviolabilité des villes ouvertes.

Ce qui ressort des mouvemens qu'opère l'escadre allemande aux premiers bruits de guerre, c'est la pensée d'évacuation de la Baltique; cette pensée est tellement arrêtée que l'*Arminius* et l'*Élisabeth* tentent, même après la déclaration des hostilités, ce passage d'une mer à l'autre que le monitor peut seul effectuer. La concentration de la flotte dans la Mer du Nord doit, nous paraît-il, obtenir l'assentiment de tous les marins. Une fois le principe de la lutte maritime repoussé par les Allemands, le but pour eux devenait la préservation de leur matériel, et les passes étroites qui forment les embouchures des fleuves de la Mer du Nord étaient des élémens sérieux de défense qui manquaient au littoral des anciens duchés dans la Baltique. A Kiel, la flotte était moins abritée que dans la Jahde, parce qu'il nous était possible d'entreprendre contre Kiel, en créant un nouveau Kamiesh dans quelque baie de l'île d'Alsen, une opération de longue haleine, tandis que dans la Mer du Nord nous devions recevoir les coups de vent au large ou sous l'abri précaire d'Heligoland, et que, tous les préparatifs d'attaque se faisant en pleine mer, l'emploi des batteries flottantes et des canonnières était souvent paralysé. L'hypothèse du débarquement acceptée, la Baltique, au dire des Allemands, étant le seul théâtre que nous pussions choisir, la flotte, en s'y maintenant, perdait toute possibilité de se soustraire au combat. En dehors des avantages de la position au point de vue défensif, le choix de la Mer du Nord mettait d'ailleurs l'escadre prussienne en mesure d'agir constamment contre nous. Si de grandes opérations militaires s'accomplissaient sur les rivages de la Baltique, nous avions sur nos flancs un ennemi toujours prêt à attaquer nos transports dans leurs mouvemens d'aller et de retour, ou à s'emparer des bâtimens de commerce nécessaires au ravitaillement de l'armée. Nos forces, en grande partie, se trouvaient donc détournées par la nécessité d'un blocus d'autant plus strict qu'un seul navire échappé des eaux de la Jahde pouvait nous causer des désastres incalculables. Enfin, si toutes nos combinaisons de débarquement échouaient, si la guerre, comme les Allemands le prévoyaient, était portée sur notre territoire, une escadre dans

la Baltique se trouvait réduite à l'immobilité par l'étroitesse même des passages de sortie, et plus tard bloquée naturellement par l'hiver; dans la Jahde, elle avait la mer toujours ouverte devant elle, toutes les facilités lui restaient pour profiter du moment opportun et reprendre l'offensive.

Les événemens qui se sont déroulés pendant les derniers mois de la guerre ne permettent plus de supposer que les Allemands aient entretenu les projets offensifs qui pouvaient avoir pour base leur concentration dans la Jahde. Cette concentration n'a jamais eu qu'un but, celui de soustraire leur escadre aux coups de la flotte française. S'il en était autrement, leur inaction depuis le mois d'octobre serait incompréhensible. Dès lors en effet, il est bien évident pour eux que la France ne peut plus songer à débarquer une armée sur le littoral de la Mer du Nord, en admettant qu'elle ait jamais eu comme objectif une mise à terre de troupes dans l'Elbe ou dans la Jahde. Les soldats allemands sont en France : sur la Loire, à l'armée du nord, à Lyon, à Besançon, nos marins combattent ou travaillent à côté de nos mobiles et de nos conscrits; nos ateliers n'ont d'autre préoccupation que de fabriquer des objets de campement, de confectionner un nouveau matériel d'artillerie; quelle voix s'élèverait dans le pays, demandant que l'on envoyât dans la Mer du Nord les élémens d'une attaque de vive force, que l'on détournât de la défense du territoire le personnel nécessaire à l'armement de cette nouvelle flotte de combat? D'ailleurs les bourrasques de l'équinoxe sont arrivées; que deviendrait dans la Mer du Nord une flottille de petits navires peu marins, construits pour la défense du littoral ou pour la navigation en eaux calmes? Nos bâtimens de croisière eux-mêmes peuvent à peine maintenir le blocus. Encore quelques semaines, et la tempête dispersera les croiseurs; il faudra d'abord songer à renvoyer en France les avisos, puis la *Surveillante* désemparée, enfin à faire rentrer les cuirassés, dont les services ne compensent plus les fatigues, et que de nouveaux accidens de mer peuvent compromettre.

Il nous est impossible, même après la lecture des documens ennemis, de comprendre comment de cette flotte réunie dans la Jahde un seul navire, l'*Augusta,* ait été détaché pour courir sus à notre commerce. Jusqu'au mois de septembre, avant que la fortune se soit déclarée absolument contre nous, la flotte allemande protége les embouchures de deux grandes voies commerciales contre les éventualités d'un débarquement; mais après Sedan, après les premiers coups de vent de l'hiver, aucune attaque de notre part n'est possible. Quant au blocus, en dehors même des cas de mauvais temps qui dispersent la flotte de croisière, le navire mouillé dans

un port de son propre pays et pourvu de pilotes sûrs a mille occasions de forcer la barrière qui l'enferme. Les paquebots anglais, pendant la guerre de la sécession, avaient offert à l'Europe des spectacles journaliers de ce genre; l'*Arcadion*, pendant l'insurrection de Crète, s'était moqué maintes et maintes fois de la croisière turque, l'*Arminius* enfin venait de réussir d'une manière complète à déjouer notre surveillance.

On ne peut reprocher à l'*Augusta* un manque d'audace; sortie de la Mer du Nord dans les derniers jours de décembre, elle capturait à la hauteur de Cordouan le bateau de servitude le *Max*, du port de Rochefort; à l'embouchure de la Gironde, elle enlevait deux petits bâtimens de commerce, le *Saint-Marc* et le *Pierre-Adolphe*. Après cette équipée heureuse sur notre littoral, le navire allemand n'avait qu'à traverser l'Atlantique, à paraître sur les côtes de l'Amérique du Nord ou du Brésil : il eût trouvé facilement à se ravitailler, à prendre du combustible dans quelque port neutre (les Anglais, si sévères à notre égard, l'avaient déjà laissé renouveler son charbon sur la côte d'Irlande); on se demande alors de combien de coups portés à notre marine de commerce il n'aurait pas signalé sa présence avant d'être arrêté par la signature de la paix. Au lieu de poursuivre quelque conception grandiose digne du génie de Porter ou de Semmes, l'*Augusta* vient terminer sa carrière de croiseur à quelques lieues de nos côtes, dans le port de Vigo, où le blocus se referme sur elle, plus étroit et plus facile que dans la Mer du Nord, sans qu'elle ose cette fois tenter l'aventure d'une sortie.

A ceux qui verraient trop de fantaisie dans cette course supposée de l'*Augusta* à travers l'Atlantique, il est facile de montrer combien cette fantaisie est peu de chose auprès de la réalité en rappelant l'*Alabama*, dont les hauts faits sont encore présens à la mémoire de tous les marins. Le corsaire confédéré était un bâtiment de commerce; il ne possédait qu'une vitesse ordinaire, qu'une artillerie médiocre, il avait contre lui toute la flotte fédérale, et pendant deux ans il a battu la mer, capturant jusqu'à des paquebots, arrêtant des navires tantôt sur la côte du Brésil, tantôt dans le détroit de Malacca, brûlant des prises en vue de Gibraltar ou du cap de Bonne-Espérance. Le point d'honneur a seul arrêté son odyssée de corsaire. L'*Alabama*, à n'en pas douter, aurait pu s'échapper de Cherbourg et tromper la vigilance du *Kearseage*, comme il avait déjoué à Fort-Royal celle du *Tuscarora*; il aurait survécu au désastre même de Richmond, si le capitaine Semmes, moins brave et plus politique, avait su résister à la provocation habile de son ancien camarade Winslow. Avec les moyens actuels de locomotion et de vitesse, il faut s'attendre à tout de la part d'un ennemi entre-

prenant. Les Américains du Nord, dont l'exemple est plus utile à citer qu'honorable à suivre, étaient tellement convaincus de leur impuissance à empêcher la sortie d'un corsaire, qu'ils n'hésitaient pas, au mépris de toute loyauté, à violer le droit des gens en faisant, le 5 octobre 1864, attaquer de nuit et enlever par le *Wassuchet* le navire confédéré la *Florida*, à l'ancre sur la rade de Bahia.

L'influence exercée par la croisière de notre flotte sur l'esprit des marins ennemis, peu disposés à une lutte maritime, a seule pu empêcher leurs cuirassés de la Jahde d'entreprendre une campagne contre notre commerce de l'Atlantique. Des publicistes allemands ont depuis la paix attribué cette inaction aux ordres du gouvernement, désireux de consacrer le respect sur mer de la propriété privée. De telles assertions supportent difficilement l'examen. La capture de la marchandise ennemie sous pavillon ennemi a été admise de tout temps et dans tous les pays; elle a été reconnue pour la dernière fois lors de la paix de 1856, et la Prusse au même titre que la France était représentée dans le congrès de Paris. Devons-nous nous arrêter un instant à la pensée que le gouvernement allemand ait voulu pendant cette guerre affirmer sa théorie du respect de la propriété privée? En face des ruines qui couvrent notre sol, au lendemain d'une histoire qui compte des millions d'acteurs et de témoins parmi nos compatriotes, une pareille explication ne peut être qu'une ironie.

La présence de la flotte ennemie dans la Mer du Nord était pour notre commerce, avons-nous dit, un danger que le blocus pouvait difficilement conjurer, si les Allemands montraient quelque esprit d'audace. Depuis la marche des armées ennemies sur la capitale, le seul objectif de notre escadre était devenu la Jahde, et de la combinaison d'un débarquement sur le littoral de la Baltique nous en étions arrivés aux éventualités d'un blocus ou d'une attaque de vive force dans des passes sinueuses privées de tous les amers indispensables à la navigation. Si, au début de la belle saison, avec une escadre de petits navires de combat, une pareille attaque avait quelques chances de succès, à la veille de l'hiver, quand les préparatifs étaient arrêtés par un devoir sacré, celui de concourir à la défense du territoire, le seul rôle de la flotte française devenait le blocus.

En supposant les moyens d'attaque réunis en nombre suffisant et dans une saison propice, quelle suite aurait-on pu donner à un mouvement sur la Jahde? L'escadre allemande eût-elle quitté le mouillage de Wilhelmshaven pour remonter et chercher un abri plus éloigné? Quel eût été le résultat de la lutte entre notre flotte et les défenses de toute nature établies à l'entrée du fleuve? De pa-

reilles questions sont intéressantes à étudier, mais elles ne peuvent recevoir de réponse positive. La guerre de la sécession nous montre l'amiral Ferragut forçant les passes de la Nouvelle-Orléans avec une flotte de vingt-cinq navires de guerre et de vingt canonnières, tandis qu'un an plus tard l'amiral Dupont est repoussé et reprend le large après un engagement malheureux de neuf cuirassés contre les forts Sumter et Moultrie. La solution de pareils problèmes dépend du moindre accident; une avarie parfois insignifiante, un faux coup de barre peut convertir une victoire certaine en un désastre. L'invention des torpilles constitue d'ailleurs dans le combat d'une flotte contre des batteries un élément nouveau de protection en faveur de celles-ci, et la mesure dans laquelle il convient de tenir compte de cet élément est presque toujours inconnue de l'assaillant. Les Américains du Nord, dans leurs engagemens contre les confédérés, ne sacrifiaient en général que de petits navires; s'ils perdaient le *Tecumseh* dans leur attaque contre Mobile, et le *Keokuk* dans la malheureuse tentative du 7 avril 1863 contre les forts de l'entrée de Charlestown, ces pertes n'avaient pour ainsi dire qu'une importance secondaire. Dès cette époque, il était néanmoins évident pour tous les marins qu'avec des graduations de charge et des modifications dans la composition de la poudre on pouvait, au moyen de torpilles, faire disparaître presque instantanément le plus grand navire connu. L'expérience à cet égard est faite maintenant, et nous avons pu nous assurer en rade de Brest, sur le *Fulton* et le *Duquesne*, qu'un vaisseau ne saurait résister à l'action d'une torpille éclatant sous ses flancs, la torpille étant même mouillée par des fonds relativement considérables. Rien ne pouvant faire d'ordinaire soupçonner la présence de cet engin de destruction, on est amené à conclure qu'avant de jouer l'existence de frégates cuirassées il convient de faire étudier le terrain par des éclaireurs dont la perte, le cas échéant, serait de faible importance. La Jahde, par sa situation géographique, se prête, sous certains rapports, moins bien que la Baltique à une défense au moyen de torpilles. La grande distance à laquelle les bancs s'étendent au large de l'embouchure obligent les Allemands, faute de pouvoir maintenir une communication électrique aussi considérable, à employer des torpilles de contact, faisant non plus explosion à la volonté de l'observateur placé à terre, mais uniquement par le choc du navire ennemi, torpilles mouillées conséquemment entre deux eaux et ne reposant jamais sur le fond comme les premières. Lorsque la marée se fait sentir violemment, — et c'est ici que se montre l'inconvénient de la Mer du Nord par rapport à la Baltique, où le mouvement des eaux est à peine sensible, — ces torpilles, dont la distance au fond est fixe,

deviennent visibles en émergeant lors des basses mers et se trouvent souvent, au moment de la pleine mer, trop au-dessous de la surface de l'eau pour être frappées par la quille d'un navire. Ces inconvéniens, aucune puissance maritime ne les possède à un plus haut degré que la France sur son littoral de la Manche.

Il est impossible de décrire le système entier de défense sous-marine employé par nos adversaires pour mettre l'entrée de la Jahde à l'abri d'une attaque. Les Allemands avouent que toutes les bouées et les balises placées à l'embouchure du fleuve jusqu'à 4 milles marins de Wilhelmshaven avaient été remplacées par des torpilles de contact, mais ils ne font aucune allusion aux torpilles électriques coulées auprès de leur flotte et aux environs de leurs batteries. Une brochure prussienne parle des grands dangers que courait l'escadre mouillée devant Wilhelmshaven lorsque les marées et les coups de vent rejetaient dans la Jahde autour des vaisseaux les torpilles de contact placées au large; elle établit que souvent les navires allemands ont été exposés aux risques d'être détruits par l'explosion de leurs propres engins. Un pareil langage, est-il à peine besoin de le dire? est rempli d'exagération; en admettant que le choc d'une torpille poussée par la marée contre un navire fût suffisant pour déterminer une explosion, comment des marins appelés à se garer dans une rivière des tentatives d'un brûlot, qui représente une masse bien autrement importante qu'une torpille, seraient-ils embarrassés pour se préserver du choc de celle-ci?

Nous ne voulons pas prolonger cette dissertation sur l'importance des défenses sous-marines. Les gens compétens n'ont besoin d'aucune explication pour se rendre compte des difficultés qu'aurait présentées l'opération maritime de forcer l'entrée de la Jahde, si les événemens désastreux dont la France était le théâtre n'avaient ramené naturellement la marine à son rôle primordial, celui d'une croisière contre le commerce et d'un blocus des ports allemands. Le résultat de la croisière peut être défini d'un mot : interruption entière du commerce de l'Allemagne avec le reste du monde. Les navires allemands réfugiés sur les rades étrangères y attendirent la fin des hostilités sans vouloir s'exposer aux chances de la mer; ni chargeurs, ni assureurs du reste ne s'offrirent pour tenter les risques de quelque campagne commerciale. Les paquebots d'Amérique interrompirent leur navigation, et vinrent s'abriter dans le port de Southampton. Aux Açores, jusque dans les mers du Japon, les navires de guerre allemands restèrent fidèles au rôle qu'ils semblaient s'être imposé, celui d'éviter une rencontre maritime. L'*Arcona,* chassée par le *Montcalm* dans la rade de Horta, ne voulut

pas accepter le combat que lui offrait la *Bellone*, navire de plus faible échantillon; la *Hertha* et la *Medusa* refusèrent la provocation de l'escadre française du Japon; seul le *Meteor*, aux environs de La Havane, osa se mesurer contre le *Bouvet* dans un combat sans résultat décisif, mais qui fait le plus grand honneur aux deux capitaines.

Le blocus n'offre aucun épisode guerrier; il ne représente qu'une suite non interrompue de fatigues et de privations. Stérile sous le rapport du combat, il portera cependant des fruits; le jour où le pays aura besoin du concours de ses marins, combien ne pourra-t-il pas demander à des hommes dont l'énergie aura été trempée par cette lutte de plusieurs mois contre les plus sérieuses difficultés de la navigation! Nous avons perdu les chefs de notre première escadre de blocus; les amiraux Bouët-Willaumez et Dieudonné sont morts. L'énergie de leur caractère, le sentiment de la responsabilité, une dernière lueur d'espoir peut-être soutenait leur âme quand le corps s'affaissait peu à peu sous la fatigue et le chagrin. Inconsciens du mal, ils ont lutté jusqu'au bout, trouvant dans leurs devoirs de marin la force nécessaire pour résister; mais cette croisière avait tout détruit en eux, et la paix faite, épuisés, ils se sont éteints.

Il nous est indifférent de connaître le nombre d'ailleurs considérable de navires de commerce capturés; mais nous ne pouvons parler des prises faites sur les Allemands sans rappeler que les instructions données au premier croiseur lancé dans la Manche lui enjoignaient de « remplir sa mission avec courtoisie. » User de courtoisie envers le commerce, ménager les villes ouvertes, tel fut pendant cette guerre le programme du gouvernement à l'égard des populations désarmées. Quelle leçon ce programme ne devait-il pas recevoir au nom de la civilisation!

J. Layrle,
capitaine de vaisseau.

LA FAUTE DU MARI

DEUXIÈME PARTIE (1).

IV.

Si grand que fût son découragement, Richard s'efforçait de le cacher. Il n'eût rien tant redouté que la pitié insultante et banale des habitans de Bréville. Ils se fussent livrés à mille commentaires et n'eussent rien compris à sa souffrance. Il passait déjà pour un être assez bizarre et d'une originalité dangereuse qui touchait presque à un dérangement d'idées. On ne se faisait point illusion sur son peu de goût pour les honnêtes et tranquilles plaisirs de la province; c'était miracle que M[lle] de Sandreuil, qui avait eu la folie de l'aimer, n'eût point à se plaindre de lui. Ce mari, dont les gens sensés se défiaient d'instinct, était inattaquable dans sa conduite et plein d'attentions pour sa femme. Il joua si bien le rôle qu'il s'était donné que Berthe elle-même prit le change. En le voyant paisible et prévenant, elle ne s'imagina plus qu'il eût quelque grave arrière-pensée de regret ou d'ambition. Elle se flattait d'avoir soumis cette ardente et rêveuse nature; aussi devenait-elle presque indulgente pour la solitude où il s'enfermait et les travaux qui l'absorbaient. Elle était de cet avis, que les hommes doivent s'occuper, et Richard s'occupait. Elle eût préféré sans doute qu'il eût quelque emploi d'administration ou de bureau; mais, telles qu'elles étaient, les études de Richard n'avaient rien d'alarmant, et elle s'en montrait moins jalouse. Berthe n'était même pas éloignée de se faire un mérite de son abnégation

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] juillet.

à cet égard. En somme, elle était heureuse entre ses parens et son mari. Son cœur vivait de ces affections diverses, elle avait retrouvé le calme de son existence de jeune fille, elle allait et venait dans la grande maison, chantait, se promenait, lutinait Richard avec d'enfantines gaîtés. Il se prêtait à ces jeux, s'efforçait d'aimer la beauté de sa femme, admirait la magnificence des longs jours de l'été, et, si quelque soupir s'échappait malgré lui de sa poitrine, il l'étouffait avec soin. Il y avait même des instans où il se reprochait de ne savoir point jouir de ces biens relatifs qui lui étaient échus. Il y en avait d'autres malheureusement où son cœur se gonflait d'une amère tristesse, où la contrainte qu'il s'imposait lui devenait un chagrin de plus. Quelquefois alors il allait chez le colonel Maurice, dont la fermeté d'âme et les vaillans conseils lui venaient indirectement en aide.

— A quoi sert, lui disait-il un jour, de travailler comme je le fais? Où cela me mènera-t-il?

— A rien et à tout, lui répondait le colonel. Le travail est une force dont on trouve l'emploi tôt ou tard, pourvu que l'on sache attendre. C'est la connaissance de la vie, non par l'action, mais par la pensée. C'est l'élan que l'on prend en se repliant sur soi-même. Quand l'heure d'agir est venue, on n'ignore rien de ce qu'on doit savoir, on n'est point arrêté par les détails, et l'on marche droit au but.

— Et à quel but?

— Que vous importe? Soyez un homme d'une grande valeur et d'un beau talent; le but s'offrira certainement à vous. Et si vous ne travailliez pas, que feriez vous? Ah, mon enfant, vous avez besoin de tout votre courage. Ne vous laissez aller ni au doute, ni à l'oisiveté. Travaillez et attendez.

— Je m'ennuie, colonel.

— Voulez-vous donc, lui répondait finement celui-ci, que je vous plaigne, comme je le ferais d'une jeune femme qui n'est point heureuse avec son mari?

— Vous avez raison, et cependant... Il souriait, allumait un cigare et se mettait à causer de tout autre sujet avec son vieil ami.

Mlle de Redens, de son côté, éclairée par ses sentimens de femme, avait mieux deviné que le colonel le secret malaise de son neveu. Elle se disait qu'il eût fallu à ce garçon-là autre chose que cette tranquille et admirable Berthe. Elle n'eût point su définir les qualités qui manquaient à sa nièce, mais elle se sentait, lorsqu'elle méditait sur ce point délicat, des façons d'entendre la vie de ménage, tumultueuses et mouvementées, qui la faisaient rire et rougir à la fois. Elle s'en était quelque peu ouverte à Mme Destrées, qui ne

la comprenait pas du tout, et auprès de laquelle elle s'excusait bien vite en lui disant : — Notez bien, chère nièce, que je ne sais rien de tout cela; mais on prétend que le diable est au corps des vieilles filles, et il me semble que vous êtes un ange du bon Dieu qui se cache un peu trop sous ses grandes ailes blanches pour ne rien voir des réalités de ce monde.

Elle avait en même temps pour Richard une affection plus vive et plus attentive que jamais. Elle s'était empressée tout d'abord de lui donner la petite dot qu'elle lui avait promise. Il devait avoir, tant qu'elle vivrait, l'équivalent de ses appointemens d'officier. Quand elle mourrait, il serait plus riche; jusque-là il aurait du moins sa situation personnelle d'autrefois. Richard, sans qu'il se l'avouât, en était profondément reconnaissant à sa tante. Il eût souffert, oubliant que ce fût à eux qu'il s'était sacrifié, d'être à la charge des Sandreuil. Cette indépendance d'argent vis-à-vis de Berthe lui causait souvent un égoïste plaisir dont il avait lieu de s'étonner. Il n'avait en effet nul sujet ni nul besoin de s'en féliciter si fort. Il se doutait en outre de la sympathie intelligente de Mlle de Redens à son égard, et, si parfois quelque orage s'élevait en lui qu'il ne pût maîtriser, c'était devant sa tante qu'il se permettait les plaintes légères qui le soulageaient. Le plus souvent celle-ci le laissait dire, malgré son émotion intérieure, en travaillant plus activement à ses ouvrages de femme, ou elle lui parlait de Berthe, ce qui, suivant le cas, l'animait ou le consolait. Elle savait trouver de petits torts à Mme Destrées, et elle en trouvait aussi à Richard. Avec cette justice distributive, elle gagnait du temps et se flattait ingénument d'établir entre ces deux époux, qui ne commettaient peut-être que la faute de trop s'aimer de cœur, un équilibre de sensations et d'impressions qui les amenât tout à fait l'un à l'autre. Aussi fut-elle très désappointée et fort inquiète quand elle vit que Richard s'assombrissait de plus en plus. — Tu es donc vraiment malheureux? lui dit-elle un jour.

— Oh! ma tante, lui répondit-il, je ne suis pas heureux, voilà tout. J'avais fait des rêves qui ne se sont point réalisés, et je suis peut-être le seul coupable. Je n'ai rien à reprocher à Berthe. Elle a été tranquillement élevée en dehors de ces chimères qui me tourmentent et qu'elle ne partage point. Elle est profondément dévouée, affectueuse, elle est belle et charmante. C'est moi qui ne suis point digne d'elle. On a tort d'étreindre de ses désirs, achevait-il avec un sourire mélancolique, ces femmes d'exception qui nous donnent un peu trop l'avant-goût des placides sérénités du ciel. On ne les fait point descendre jusqu'à soi, et l'on ne saurait monter jusqu'à elles.

Néanmoins, quand ces soubresauts de découragement et de tris-

tesse ne l'agitaient pas, Richard continuait paisiblement sa vie. A Bréville, l'opinion revenait légèrement sur son compte. On le voyait plus souvent dans le monde, affable et poli, d'une gaîté douce. On craignait moins, car c'était là le grief secret qu'on avait contre le mari de Berthe, de se voir dédaigné par lui. Il se faisait moins sauvage et causait volontiers. On allait jusqu'à dire qu'on l'avait méconnu; quelques personnes même lui reconnaissaient du bon sens et du jugement. Richard n'était pas sans ressentir quelque plaisir de ces éloges, et, se pliant avec une patience lente à son rôle de Machiavel de province, il ne désespérait point de grouper un jour autour de lui, dans un dessein politique, des sympathies actives. — Courage, lui disait alors le colonel, c'est l'avenir qui commence à poindre. — Cependant cet avenir était bien loin, et ce dont Richard s'effrayait, c'est qu'il se détachait complétement de Berthe. Il n'avait plus pour elle que des sentimens, tendres parfois encore, mais respectueux et tranquilles. Les hostilités secrètes, tout empreintes de l'amour blessé qui s'agite et cherche à se ressaisir, avaient cessé entre eux. Il y avait une sorte de trêve que la jeune femme prenait pour une victoire, mais dont Richard ne se dissimulait point que la lassitude qu'il éprouvait était le seul motif. Il ne s'étonnait pas de l'avoir aimée, il était même fier d'être aimé d'elle, mais il regrettait qu'un malentendu de sentimens élevés et poétiques les eût conduits tous les deux à cette union, où ils n'avaient point trouvé et ne semblaient devoir trouver jamais ce bonheur dans le mariage dont ils se faisaient chacun une si différente image.

Ce fut alors qu'il se fit grand bruit à Bréville d'un petit événement. Le percepteur fut remplacé. Le nouveau fonctionnaire, ancien employé des finances aux colonies, d'une cinquantaine d'années et valétudinaire, avait une jeune femme, et c'est de celle-ci qu'il était question. Mme Darcy, disait-on, avait fait parler d'elle. Elle était d'une rare élégance, quoiqu'elle ne fût pas riche, d'une beauté singulière et dangereuse, fort coquette et de cette amabilité provoquante qui ne se voit guère en France. Cette jolie créole, dès ses visites d'arrivée, déconcerta et alarma quelque peu les femmes de la société. On la mit à l'index en s'autorisant de ce propos, qui avait couru sans qu'on sût trop comment, que sa conduite dans le Nouveau-Monde n'avait pas été ce qu'elle devait être. Cependant on ne pouvait point tout à fait se dispenser de la voir, et elle était invitée aux réceptions officielles. Les faits et gestes de la nouvelle venue, ses petites excentricités, — elle signait Cyprienne Darcy sur ses cartes, — furent assez longtemps le sujet de toutes les conversations. Elle s'était présentée chez Mme de Sandreuil et chez Berthe, et avait été assez froidement reçue. Mme de Sandreuil se défiait

ouvertement de cette étrangère, et Berthe, quoique plus indulgente ou plus équitable, n'éprouvait point pour elle de sympathie. Richard, qui n'avait point assisté à la visite, était surpris qu'on se préoccupât autant de Mme Darcy, et il en plaisantait sa femme et sa belle-mère. Mlle de Redens, à qui la gentillesse et l'empressement de la créole avaient beaucoup plu, disait en riant que les femmes mariées avaient peur d'une rivale, et le colonel Maurice affirmait dans sa bonhomie railleuse que la femme du percepteur était véritablement trop étrange et trop jolie pour n'avoir pas le droit d'être calomniée.

Le hasard fit que plusieurs mois s'écoulèrent sans que Richard aperçût même Mme Darcy. Ce fut à une soirée très nombreuse que donna le sous-préfet qu'il la vit pour la première fois. Ses regards avaient erré sur une triple rangée de femmes lorsqu'il découvrit Cyprienne à une place effacée et modeste. Précisément les yeux de la créole rencontrèrent les siens. Richard en reçut la commotion la plus inattendue et la plus vive. Il devina que c'était Mme Darcy, et ne se renseigna auprès de ses voisins que pour se cacher son trouble à lui-même. A partir de ce moment, avec la crainte instinctive d'être épié, il examina l'étrangère d'une manière ardente, à la dérobée. Mme Darcy avait de vingt-cinq à vingt-six ans. Elle était frêle et mignonne dans les jupes bouffantes de sa toilette blanche. Ses petits pieds se cambraient et craquaient dans ses souliers de satin. Ce furent eux qu'il vit d'abord, comme s'il eût redouté de remonter de plein saut à l'éblouissante et souveraine vision qui lui était apparue. Le visage de Cyprienne, pâle et mat, éclairé par de grands yeux noirs, encadré de tresses brunes, avait un charme inexprimable de morbidesse et de volupté. Le nez frémissait en ses narines roses, les lèvres d'un rouge tendre s'entr'ouvraient dans un sourire. Sur les traits, d'un joli dessin fin et pur, il y avait comme une physionomie flottante de désir vague et de langueur. Son regard avait en quelque sorte frissonné sous celui de Richard. Le jeune homme, sevré depuis si longtemps de ce puissant magnétisme des sens, avait tressailli de la tête aux pieds. En un instant, comme en un vertige, il s'imagina cette tête expressive et folle livrée à ses caresses. Il rougit, s'éloigna, revint encore. Un attrait irrésistible le ramenait vers la jeune femme. On lui parlait, il n'écoutait pas ou répondait à peine. Tout le poème de l'inconnu le saisissait et le ravissait. Il se demandait ce qu'avait pu être la vie de Mme Darcy. Il se la représentait enfant, puis jeune fille sous le ciel des colonies, telle qu'une fleur délicate et radieuse dans une exubérante nature. Il regardait aussi son mari, qui jouait à une table de whist. C'était presque un vieillard. Comment et pourquoi l'avait-elle épousé? Elle paraissait non point triste, mais d'une

indécision étonnée avec le secret sentiment de sa supériorité sur les femmes qui l'entouraient, et qui semblaient s'écarter d'elle. Il jeta les yeux sur Berthe. Elle était très belle ce soir-là. Sa beauté le laissa froid, et lui fit passer dans les veines comme un frisson de crainte. Il ne savait que trop qu'il lui appartenait. Vers la fin de la soirée, qui s'anima, quelques jeunes gens, venus de Paris, invitèrent Mme Darcy à danser. Elle eut un triomphe de chuchotemens et d'envie. Elle valsait avec une grâce singulière, languissante et vive. On l'eût dite indifférente à son danseur, absorbée en elle-même, et plusieurs fois, en passant près de Richard, elle le regarda soit par hasard, soit à dessein. Ce fut une flamme rapide et pénétrante qui s'échappa de ses longs cils. Avait-elle donc deviné ce qui se passait en lui? Que voulait-elle? Il était ému comme aux premiers jours de sa jeunesse, remué de la plus soudaine et de la plus violente passion. En apparence toutefois il était calme, un peu pâle, souriant. Mme Darcy partit peu après, et se retourna au seuil de la porte pour le voir une dernière fois. Quand elle ne fut plus là, Richard respira fortement et crut sortir d'un rêve.

Cette soirée n'eut pas de lendemain. Richard n'avait pas adressé la parole à Cyprienne, il n'avait même pas entendu le son de sa voix. Les jours s'écoulèrent, et il ne la revit pas; mais un grand changement s'était fait en lui. Il n'avait plus ces méditations prolongées qui ne s'illuminaient pour lui que de l'incertain espoir de la célébrité et du succès. S'il s'interrompait dans son travail, c'était pour penser à Mme Darcy, pour la revoir en son charme latent de poésie et d'ardeur contenue. Il n'avait point de projets coupables, mais il s'enivrait de cette femme et du trouble qu'elle avait jeté dans son cœur. Son travail même, un peu lourd parfois comme la tâche à laquelle on s'obstine, s'empreignait de séve, de fraîcheur et d'élans. Toute la jeunesse de Richard, endormie dans le bonheur calme ou dans la volonté du devoir, se réveillait impétueuse et bondissante. Il lui arrivait d'être gai et bruyant au point que Berthe s'en étonnait et en concevait un soupçon vague. Pourquoi donc changeait-il ainsi? Il mettait avec quelque raillerie ce contentement intérieur qui rayonnait en lui sur le compte de ses travaux, qui marchaient bien à son gré. Rien d'ailleurs ne s'était modifié dans ses habitudes. Il allait se promener au bord de l'Eure, et ne voyait point d'autres personnes que Mlle de Redens et le colonel. La vieille fille se réjouissait, et pensait en être venue à ses fins. Elle retrouvait son neveu des anciens jours, et se disait qu'il était maintenant parfaitement heureux avec Berthe. Quant au colonel, il était assez vivement intrigué. — Mais de qui diable êtes-vous donc amoureux? lui dit-il un jour.

— De ma femme, répondit hardiment Richard.

— Oh! oh! dit le colonel, ce serait fait depuis longtemps. Nous n'en sommes plus à l'été de la Saint-Martin, mais aux premiers bourgeons d'avril.

— En effet, — fit Richard avec un sourire, en regardant par la fenêtre les touffes de lilas et les arbres d'un vert tendre que le soleil éclairait et où chantaient les oiseaux.

D'ailleurs il avait presque vis-à-vis de lui-même cette discrétion dont il usait envers son vieil ami. Mme Darcy habitait en dehors de la ville une petite maison isolée sur la grande route. Jamais il n'était allé de ce côté. Il avait en quelque sorte évité toute occasion de la revoir. Il eût rougi de s'aventurer en des compromis vulgaires de séduction et de coquetterie. Il vivait d'une sensation étrange qui lui appartenait réellement, qui se prêtait à ses hésitations d'âme et qu'il n'eût voulu échanger contre aucune autre. Il est vrai que Richard ne s'imaginait point que cette rencontre pût demeurer sans suites. Un pressentiment, qu'il ne sollicitait pas, qu'il redoutait plutôt, l'avertissait que tôt ou tard il reverrait Mme Darcy en des circonstances qui l'emporteraient peut-être au-delà de sa prudence et de sa volonté.

Quelque temps après sa visite au colonel, il apprit tout à coup que M. Darcy était dangereusement malade. Cette nouvelle parvint aux Sandreuil au moment du dîner, et, si elle ne produisit pas une impression vive, défraya la conversation. Il était probable que M. Darcy mourrait; il avait la santé la plus précaire et la plus chancelante. On se demanda ce que Mme Darcy deviendrait, et l'on ne s'en inquiéta pas outre mesure. Elle quitterait la ville, où elle n'avait jamais été en odeur de sainteté; il n'y avait point là sujet de s'affliger. Cette femme était jolie peut-être, mais, quoiqu'elle n'eût jamais rien fait de véritablement répréhensible, elle était par ses façons, par sa mise, par l'isolement même de sa vie, une pierre d'achoppement et de scandale. Il n'était point bon que de telles femmes fussent admises de plain-pied dans la société. On ajoutait qu'elle serait sans ressources, car M. Darcy passait pour être gêné au point d'avoir des dettes en ville. Ce n'était pas que le pauvre homme menât grand train, ni qu'il fît grande chère chez lui, mais les toilettes de sa femme absorbaient presque tout l'argent qu'il pouvait gagner. Mme Darcy, après tout, se tirerait de là comme elle pourrait. On ne lui devait rien, et il était d'autres infortunes plus intéressantes que la sienne. Ces propos égoïstes et cruels mordaient Richard au cœur. Il ne disait rien pourtant, car il n'eût parlé qu'avec un flot de colère et d'indignation, et on se fût à bon droit étonné de sa violence. Puis cette injustice unanime, cette coalition de passions mesquines contre une inconnue qui n'avait d'autre

crime que sa beauté, le confondaient. Les hôtes des Sandreuil étaient de si bonne foi dans leur hostilité qu'il était inutile de leur rien répondre.

On apprit bientôt que M. Darcy était mort, et l'on s'émut pour lui d'une pitié banale. Quelques fonctionnaires allèrent à son enterrement, et se dirent en revenant que les dissipations de sa femme n'étaient pas étrangères à sa fin. Ce fut le bruit de la ville que les fournisseurs se pressaient à la porte de Mme Darcy. On leur répondait qu'elle s'était enfermée, mais ils ne croyaient pas à sa douleur; elle était plutôt dans l'impossibilité de les payer et cherchait seulement à les éconduire. On savait que le cautionnement de M. Darcy ne lui appartenait pas, qu'il n'y avait par suite rien à espérer de ce côté. De là quelques menaces et quelques injures que proféraient les créanciers, et qui revinrent à Richard par les gens de sa maison.

Il prit rapidement son parti, et attendit le soir avec une extrême impatience. A la nuit tombante, il sortit de chez lui et s'achemina par un long détour vers la demeure de Mme Darcy. Il tenait surtout à ne pas être vu. Il aperçut au milieu des arbres en fleurs la petite maison isolée. Une lumière, à travers les rideaux tirés, éclairait une fenêtre du premier étage. A ce moment-là même, la seule servante qu'eût Mme Darcy sortait de la maison. Richard en fut très heureux; puis, quand elle se fut éloignée, il poussa la porte, qu'elle n'avait point fermée. Ces hasards différens lui étaient propices, et il en conçut un bon augure. Arrivé au premier étage, il frappa timidement.

— Entrez, répondit une voix de femme.

Il se trouva en face de Cyprienne. Elle était venue à sa rencontre, le visage un peu inquiet, mais non sillonné de larmes. Elle était vêtue de noir, d'une robe faite à la hâte, mais avec une élégance simple qui faisait ressortir la légère pâleur de ses traits. Elle eut, en apercevant Richard, un mouvement de joie empreint d'une grâce touchante. — Vous ici, lui dit-elle, vous ici, près de moi!

Elle ne lui eût point dit autrement qu'elle l'attendait.

— Oui, dit-il, j'ai su que vous étiez affligée, tourmentée. C'est en ami que je viens. Il ne faut point que vous soyez à la merci de personne.

— Je n'y suis pas, répondit-elle simplement, et j'en rends grâce à Dieu.

Richard fut soulagé d'un grand poids. Bien qu'il n'eût cédé qu'à une impulsion généreuse et spontanée de son cœur et que cette impulsion fût la seule qui, vis-à-vis de lui-même et de sa conscience, eût pu l'autoriser à venir chez Cyprienne, il n'aurait su comment lui

dire jusqu'au bout le motif qui l'amenait. Peut-être aussi, par une bizarrerie de sentiment qui ne se raisonne pas, Mme Darcy fût-elle déchue à ses yeux si elle avait accepté le service qu'il lui eût offert.

— Et qu'allez-vous devenir? lui demanda-t-il.

— Je vais à Paris. Quelques créoles de mes amies s'y occuperont peut-être de moi.

— Peut-être! répéta-t-il.

— Que voulez-vous? je suis seule.

Elle le regarda lentement, puis baissa les yeux.

— Et ne vous reverrai-je plus? dit-il très ému.

— Quand vous viendrez à Paris, vous y trouverez une lettre de moi.

Il échangea un dernier regard avec elle, et, en proie à un grand trouble et à une joie profonde, il se promena longtemps dans la campagne avant de rentrer chez lui. Jamais son cœur n'avait battu aussi fort, jamais le sang n'avait circulé plus violemment dans ses veines. Loin encore du péril qu'il courrait un jour et de la faute qu'il pourrait commettre, il n'avait ni regrets, ni remords. Cette fois, c'était bien l'amour avec son ivresse soudaine, sa sereine plénitude, en dehors de ces combats, de ces hésitations, de ces lenteurs qui le découragent et l'énervent. Il ne s'attristait point d'une séparation plus ou moins longue : il était certain de l'avenir. De quel avenir? Il ne voulait pas le savoir. Ce qui lui importait, c'était d'échapper sinon par le corps, du moins par la pensée, à ce joug domestique qu'il avait cru éternel, et de retrouver l'entière possession de ses désirs, de sa force et de sa jeunesse.

Il avait désormais un secret à garder, et il le gardait avec une joie tranquille qui le désintéressait des petites misères qu'il avait subies. Il ne s'impatientait ni ne s'irritait plus de la monotonie ou des exigences de la vie de province. Il se ployait aux idées de Berthe ou se prêtait aux causeries de M. et de Mme de Sandreuil. Son esprit était souvent ailleurs, mais on ne s'en apercevait point, tant il écoutait avec une patience attentive et répondait avec douceur. Cette transformation s'était opérée avec si peu d'éclat, d'une manière si naturelle, qu'elle n'étonnait plus personne. Berthe elle-même n'avait plus ces incertains soupçons que lui avaient fait d'abord concevoir les allures nouvelles de son mari. Elle avait, il est vrai, d'autres sujets d'inquiétude. M. de Sandreuil s'affaiblissait chaque jour. Elle le soignait avec ce dévoûment tendre qui était chez elle une seconde nature, mais ne pouvait se dissimuler qu'elle le perdrait bientôt. Ces tristesses de l'âme, ces soins d'intérieur l'occupaient tout entière. Elle était pourtant reconnaissante à Richard de la façon dont il la secondait. M. de Sandreuil, qui ne se faisait point d'illusion sur son état, se montrait touché

des attentions du jeune homme, et presque étonné de trouver un ami dans ce gendre qu'il n'avait jamais cessé de redouter. Quant à Richard, il avait un peu de honte vis-à-vis de lui-même. Il se comportait dans cette maison comme s'il eût été sincèrement attaché à chacun de ses hôtes, et ils lui devenaient de plus en plus indifférens et étrangers. S'il s'interrogeait à cet égard, il n'avait pourtant dans sa conscience aucun trouble, aucun remords. Ce présent où il vivait encore, où il continuerait sans doute de vivre, ne lui était plus qu'un passé absolument disparu. Dans son for intérieur, il se voyait en face d'un bonheur tout autre, qui ne dépendait que de lui, indéterminé, mais sûr, et qu'il toucherait de la main quand il le voudrait.

Cependant au commencement de l'automne, M. de Sandreuil mourut. C'était un chagrin prévu, et qui unit dans une étroite et profonde douleur Berthe et sa mère. Mme de Sandreuil avait entièrement partagé l'existence de son mari; il lui manquait en ce moment comme un compagnon de route qu'elle aimait de tout son cœur et sur qui elle s'appuyait. Berthe souffrait de la douleur de sa mère autant que de la sienne, et s'efforçait de la consoler. La présence de Richard, qui ne pouvait avoir d'aussi vifs regrets, la gênait peut-être un peu, et ce fut elle qui lui conseilla la première de faire à Paris un voyage de quelques jours, comme il en avait à plusieurs reprises manifesté l'intention.

A peine Richard eut-il quitté Bréville, qu'il oublia comme un rêve le passé qu'il laissait derrière lui, et qu'il ne songea plus qu'à Cyprienne. Il avait les remuantes sensations de l'inconnu et du désir et en même temps une sécurité complète. Dès son arrivée, il s'en fut chercher la lettre que Mme Darcy lui avait promise. Il y trouva l'adresse seule de la jeune femme. Elle habitait, au faubourg Saint-Germain, un pavillon isolé dans la cour d'un grand hôtel. Ce pavillon avait une de ses façades avec une porte d'entrée sur la rue, tandis que l'autre façade s'ouvrait sur la cour par un perron garni de fleurs. Il l'apercevait de la sorte par la grille de l'hôtel, qui semblait abandonné et que de grands arbres cachaient à demi. Il alla frapper à la porte du pavillon, et fut assez surpris d'être reçu par une négresse qui le dévisagea en riant, avec des yeux gais, et l'introduisit dans un joli salon du rez-de-chaussée. Cyprienne parut presque aussitôt. Elle n'était point en deuil sévère. Une robe de barége noir laissait entrevoir ses épaules et ses bras. Elle courut à Richard, et d'un mouvement gracieux, plein d'abandon, se pendit à son cou. Elle demeura ainsi quelque temps, le regardant de ses yeux humides, le visage agité; puis naïvement elle lui dit : — Que je suis heureuse ! Je croyais que vous ne viendriez pas !

— Oh ! fit Richard.

— J'ai bien pensé à vous depuis le bal. Ce jour-là, il m'a semblé que je n'étais plus seule au monde. Je me suis sentie à vous tout d'un coup, par un tressaillement soudain. C'est donc vrai qu'on puisse aimer ainsi. Vous ne m'avez point parlé, mais j'ai deviné que vous auriez de l'affection pour moi. Comme vous avez été bon! C'est une de mes amies qui m'a donné ce pavillon. Cette négresse que vous avez vue, on me l'a donnée aussi. Je l'avais connue à la Martinique, elle m'est toute dévouée. Je suis redevenue jeune fille. Mon histoire est bien simple. Il faut que je vous la dise, car vous savez à peine qui je suis. Je n'étais pas riche, j'ai épousé M. Darcy, je voulais voir la France. On n'y a pas été bienveillant pour moi, je ne sais pas pourquoi. J'allais peut-être trop franchement à mes impressions... Puis je vous ai rencontré... Voilà tout. Vous, vous avez souffert par d'autres causes, mais je vous aimerai. Je n'appartiens qu'à moi et à vous, bien à vous.

Elle se cacha le visage dans la poitrine de Richard, qui la serra doucement contre son cœur. — Et comment savez-vous que j'ai souffert?

— Parce que j'ai souvent parlé de vous et que je connais toute votre vie. Vous avez beaucoup aimé votre femme avant de l'épouser, et c'est elle plus tard qui n'a pas su vous aimer. Ce n'est pourtant pas difficile. Il n'y a qu'à épouser tout entier l'homme que l'on a choisi, dans ses idées, dans ses goûts, dans ses plaisirs. Pourquoi donc lui résister quand on l'aime?

Richard passa plusieurs jours à Paris dans un enivrement complet. Cette charmante créature était presque une enfant. Elle avait les étonnemens les plus sincères, une grâce constante, une délicatesse vraie de sentimens jeunes. Elle ne connaissait rien des réticences ou des sous-entendus de la passion, elle n'avait ni déguisemens ni restrictions dans son amour. Elle était coquette avec délices, mais ne semblait aimer la parure que pour Richard. Elle se livrait à lui de cœur, l'interrogeait sur beaucoup de choses, montrait une intelligence prompte sans parti-pris de préjugés ou de principes, et n'était jamais plus heureuse que lorsqu'il lui apprenait ce qu'elle ignorait encore. Elle ne sortait presque jamais de ce pavillon où son existence était murée, où elle vivait de son amour, de ses fleurs, d'un peu de musique et de cette nonchalance rêveuse chère aux créoles. Elle y attendait son ami, et, lorsqu'il arrivait, elle bondissait vers lui. Par les belles journées d'automne, ils se promenaient sous les arbres de l'hôtel, rentraient au premier froid, se faisaient de longues confidences, et passaient la soirée à se souvenir de ce temps déjà si loin d'eux, si proche toutefois, où ils habitaient la même ville, en pensant l'un à l'autre, sans se voir jamais. — Cela

ne pouvait pas durer, disait Cyprienne, nous aurions fini, j'aurais fini, moi, par faire quelque imprudence; mais ici nous sommes à l'abri de tout danger, absolument cachés à ce monde qui nous épiait, qui est méchant, car quel mal faisons-nous que de nous aimer, de nous le dire, sans que personne nous entende?

Ils ébauchaient des projets. De temps en temps, Richard viendrait à Paris. C'était nécessaire pour ses études et pour ses travaux. Il ne fallait pas qu'il s'enterrât indéfiniment à Bréville. Cyprienne, avec son instinct de femme, se faisait ainsi la complice de ses espérances. Elle ne s'en tenait pas là. Elle lui donnait ces spirituels conseils dont les femmes ont le secret, et qui allient si bien la poursuite de l'idéal aux réalités positives. Il la regardait, et le regard de Cyprienne reflétait le sien. Ah! certes il n'était pas en lutte cette fois avec la femme qu'il aimait, et n'avait point avec elle de ces durs combats dont on sort moins vainqueur encore que meurtri et désolé.

Pendant plusieurs mois, Richard et Mme Darcy menèrent la vie qu'ils s'étaient promise. Richard revenait calme et sérieux à Bréville. Il donnait à ses absences le prétexte de quelques recherches à faire dans les bibliothèques ou aux archives, et, comme dès son retour il se remettait à l'œuvre, Berthe n'avait point de raison de ne pas le croire. D'ailleurs, depuis la mort de son père, ses idées avaient paru se modifier. Elle ne contrariait plus son mari au sujet de ses études, ou se tenait du moins à cet égard sur une très grande réserve. Dans son existence un peu assombrie par certaines désillusions de son amour autant que par les événemens, lasse aussi de lutter sans résultat, elle pensait que Richard ne se laisserait jamais gagner à la vie qu'elle eût préférée, et que les occupations d'esprit auxquelles il se livrait valaient mieux pour lui dès lors que le désœuvrement. Elle ne s'imaginait point que son mari pût devenir un de ces hommes dont le talent s'impose à l'opinion, mais elle s'apercevait que différentes personnes l'avaient déjà en assez haute estime, et cela ne lui déplaisait pas. Ce qui l'inclinait à cette indulgence et à ce parti-pris de sagesse et de modération, c'est également qu'elle eût voulu croire Richard aussi absolument absorbé qu'il le disait dans ses études de prédilection. Elle commençait à s'inquiéter de ces absences périodiques, d'où il revenait silencieux et quelque peu impénétrable. Soit qu'on eût vu Richard et Mme Darcy ensemble, soit que l'instinct provincial, si friand de médisance ou de scandale, se fût éveillé, on avait par-ci par-là tenu à Berthe divers propos. La passion de M. Destrées pour le travail était donc bien grande qu'il s'éloignât ainsi de sa maison. On ne le voyait, il est vrai, à Paris dans aucun lieu de plaisir, c'était même inutilement que l'on frappait à

son hôtel; on ne l'y rencontrait pas. Mme de Sandreuil était d'avis que Berthe eût dû accompagner son mari. Elle ne le gênerait guère, et saurait du moins ce qu'il faisait. Berthe hésitait. Elle doutait que sa présence plût beaucoup à Richard, dont les idées étaient si différentes des siennes; elle estimait qu'il regardait ces quelques jours dont il disposait de loin en loin comme les meilleurs instans de cette solitude qui lui était chère et de cette liberté dont il avait la passion.

Toutefois elle s'attristait. Elle sentait confusément que ses rapports avec son mari avaient changé. Elle ne le ressaisissait même plus dans ces discussions parfois douloureuses qui les excitaient jadis l'un contre l'autre, mais après lesquelles ils se souvenaient du moins qu'ils s'étaient aimés et qu'ils s'aimaient encore. Ces discussions n'avaient plus lieu. A son tour, Richard devenait irréprochable pour Berthe. Il n'eût plus bondi sous ses récriminations ou sous ses plaintes. Il était de son avis aimablement et toujours; il comprenait même, au point d'en user, ces distractions de province ou ces réunions de famille qui l'irritaient naguère ou qu'il poursuivait de ses railleries. En revanche, il paraissait s'étonner avec une politesse froide, si Berthe se risquait à l'interroger sur ses lectures ou sur ses travaux. Il était très clair que, loin de l'encourager à de telles questions, comme il l'eût fait à une autre époque, il la jugeait entièrement incapable de s'y intéresser ou d'y rien comprendre.

Il y mit malgré lui une certaine affectation qui fit pressentir un danger à Berthe. Il y a mille indices, si faibles qu'ils soient, qui révèlent à celui qui ne se sent plus aimé l'existence d'un autre amour. On ne s'enveloppe point si bien de sa propre personnalité qu'on n'en laisse apparaître une seconde dont on s'est imprégné, que l'on chérit, qui s'accuse par d'involontaires réminiscences, dans nos gestes, dans nos paroles, dans les manifestations de notre être. Berthe, sans être sûre de rien, sans être jalouse encore, car elle ne s'était jamais jusque-là sentie aux prises avec une rivale, se disait qu'il y avait désormais autre chose dans le cœur de son mari que son image à elle, que sa pensée, même hostile ou combattue, et que cette autre chose, au contraire d'une passion abstraite comme l'ambition ou la science, était vivante, réelle, physique en un mot. Qu'était-ce donc, ou plutôt qui donc était-ce?

Elle en était là, lorsqu'une nouvelle absolument inattendue la remplit d'espérance. Elle apprit qu'une sœur de sa mère, qui était fort riche et habitait le Dauphiné, venait de mourir et l'avait faite son héritière. Elle n'avait guère à pleurer cette parente presque inconnue, elle n'avait qu'à disposer de sa fortune. Elle y pensa tout de suite pour Richard. Elle allait lui faire enfin la grande existence

qu'il avait toujours désirée. Si Berthe s'était résignée comme avec acharnement aux vertus modestes, à la retraite, à la famille, ce n'était pas seulement par un éloignement naturel du bruit et de l'éclat, c'était surtout par la terreur de ces tentatives aventureuses où les goûts de son mari l'eussent entraîné, et qui l'eussent peut-être conduit à un naufrage; mais elle avait trop de bon sens pour ne pas savoir que la richesse écartait la plupart des dangers qu'elle avait redoutés. La richesse en effet n'est-elle pas la sécurité, la dignité de la vie, le soutien des faibles et l'appui des forts? C'est par elle que ces derniers, dégagés de toute préoccupation subalterne, ne se distraient point de l'ambition qu'ils poursuivent, du but auquel ils aspirent. Aussi Berthe attendait-elle avec une impatience agitée le retour de son mari, qui était alors à Paris. Quand il revint, elle l'enlaça de ses bras, et lui apprit la grande nouvelle. Hélas! il était trop tard. Il ne montra point de joie, il cacha mal au contraire une impression singulière d'appréhension et de méfiance. Il lui en coûtait de devoir la fortune à cette femme qu'il trahissait, qu'il était décidé à trahir encore, avec laquelle il ne concevait plus le partage quotidien de ses sentimens et de ses plaisirs. Elle était devenue pour lui une compagne forcée qu'il traitait cependant en égale, il allait la subir comme un maître qui lui imposerait ses bienfaits. Il se contraignit néanmoins, et trouva pour Berthe, qui s'étonnait de sa froideur, ces mots qui purent la tromper : — C'est moi qui avais rêvé de devenir un jour riche et puissant.

Berthe était une femme résolue. Elle voulait donner à Richard une grande existence, et se décida immédiatement à partir pour Paris. Elle avait déterminé sa mère à les accompagner. Mme de Sandreuil n'avait fait aucune résistance. Depuis la perte de son mari, elle s'attristait dans cette maison, où les moindres objets lui retraçaient son bonheur passé. Berthe et Richard descendirent d'abord à l'hôtel, mais Mme Destrées chercha rapidement, trouva et organisa une charmante habitation entourée d'arbres et qui se dérobait dans un frais silence à l'agitation et au tumulte de la ville. Bien que ses habitudes eussent toujours été des plus modestes, elle avait le goût des choses belles et simples. Elle eût été, dans une situation médiocre, la femme la plus économe et la plus sage; elle eut, dans cette fortune subite, la notion précise et presque l'intelligent dédain de cet argent qu'elle pouvait dépenser selon son caprice. Richard, qui ne l'aidait même point de ses conseils, s'émerveillait parfois de ces aptitudes de Berthe, si nouvelles pour lui. Il avait comme un remords en se voyant deviné dans ces réalisations d'un luxe d'artiste qu'il eût souhaité autrefois, qui lui pesait aujourd'hui. C'est qu'il avait devant les yeux la petite maison de

Cyprienne. La serre de son hôtel, où s'épanouissaient des fleurs rares, le faisait songer à cet unique bouquet de violettes ou de camélias que renfermait un vase bleu dans le salon de sa maîtresse. Les lourds rideaux tombans de damas de soie lui rappelaient par un contraste ces légers rideaux de perse qui se soulevaient à la moindre brise. Ses équipages, ses chevaux, la somptuosité de sa table, la livrée de ses gens, lui causaient du dépit et de la honte. Tout cela était non point à lui, mais à sa femme; il ne se croyait pas le droit d'en user. Berthe elle-même, en son élégance de vêtemens correcte et fière, le reportait à ces vaporeuses toilettes où Cyprienne s'enfouissait en des flots de mousseline avec une seule rose dans ses cheveux noirs. Celle-là était bien la fée d'un paradis défendu, d'un royaume ignoré que les tendresses du cœur et les fantaisies de l'imagination peuplaient d'éblouissantes chimères. Aussi le plus souvent fuyait-il sa demeure, ou s'y comportait-il comme un étranger qui n'en goûte un jour les splendeurs que pour les oublier le lendemain.

Cyprienne s'était montrée surprise plutôt qu'émue du changement de fortune de son ami. Elle s'était doutée que cela ne dérangerait en rien leur manière d'être. Ni Richard ni elle n'avaient rien à voir à ces magnificences que la femme qu'ils estimaient en la redoutant mettait à leur portée. Tout d'abord cependant ils s'étaient réjouis de se voir chaque jour. Tandis que Berthe était tout entière aux soins de son installation, Richard, qui était libre, passait de longues heures auprès de Cyprienne. Ils avaient enfin cette réunion presque continuelle que les départs n'attristaient plus; mais bientôt ils en vinrent à regretter le passé. Autrefois en effet, si d'inévitables séparations les arrachaient l'un à l'autre, ils s'appartenaient sans contrainte au moment du retour. Si rapide que fût leur bonheur, il était sans mélange, l'implacable destinée ne le leur mesurait point d'une main avare. Maintenant au contraire, à heure fixe, au moment où le trouble de leurs cœurs les emportait le plus loin, ils devaient se quitter, et, pendant que Cyprienne retombait en son équivoque solitude, Richard rentrait au foyer conjugal. Le mensonge les enlaçait de ses replis. Ils n'étaient même pas les hardis déserteurs du devoir, ils n'étaient que des hypocrites qui savourent leur faute en secret, en retardant le plus et du mieux qu'ils peuvent le châtiment et l'expiation. Ils le sentaient, et s'efforçaient de n'en point rougir, car ils n'avaient pas le droit, en agissant autrement, d'infliger à la femme innocente qu'ils trompaient le chagrin d'une humiliation et d'un scandale qui l'eussent atteinte au grand jour. En revenant chez lui, Richard, mal à son aise, composait son visage et avait, lorsqu'il revoyait sa femme, un pâle sourire

sur les lèvres. Elle ne l'interrogeait pourtant pas, mais le recevait avec une méfiance muette. Tout conspirait en effet pour lui donner l'éveil. Elle avait cru que Richard, dans cette ambition qu'il avait souvent laissé entrevoir de devenir un homme politique, profiterait de sa situation nouvelle pour ouvrir son salon et grouper autour de lui un certain nombre de ses amis. Il y eût réussi lentement, mais à coup sûr. Il n'en était rien. Il fuyait maintenant le monde et s'importunait d'une façon visible du faste de sa maison. Aux yeux exercés de Berthe, il n'y était point chez lui. Elle avait également pensé qu'il publierait quelques-uns de ces manuscrits qu'il avait achevés à Bréville, et qu'il regardait alors avec regret comme des œuvres qui ne verraient pas le jour. Ce n'était pas désormais une question d'argent qui pût l'arrêter. Cependant Richard ne le faisait point. Elle en vint à le presser à ce sujet; il répondit évasivement. C'est en vain qu'elle l'avait prié de prendre la direction de ses affaires; il lui avait dit qu'elle s'acquittait trop bien de ces fonctions de maîtresse de maison pour qu'il lui en ôtât le soin. Il avait même restreint ses dépenses personnelles, qui n'étaient plus ainsi en harmonie avec le train qu'on menait autour de lui. Mme de Sandreuil s'étonnait de cette parcimonie calculée, de cette réserve absolue. — On croirait, à voir ton mari, dit-elle un jour à sa fille, que ton argent lui brûle les doigts.

Berthe ne répondait pas. Agitée d'impatiences intimes, devinant un péril, elle cherchait le moindre indice qui l'éclairât, et avait hâte d'en arriver à un dénoûment.

V.

Un jour, Richard rentrait chez lui. Il avait, le matin même, prétexté une affaire et déjeuné chez Cyprienne. C'était un plaisir qu'ils goûtaient rarement et qui était pour eux d'autant plus vif. Par la fenêtre ouverte, ils avaient eu l'ombrage et la senteur des arbres, puis la molle clarté du jour. Ce beau soleil d'été, la joie de se sentir libres l'un et l'autre, les avaient bercés d'espérances soudaines. Pourquoi leur bonheur finirait-il? Richard revenait heureux et confiant. Il se disait que sa situation n'était après tout ni si nouvelle ni si étrange qu'elle ne pût se prolonger. Sa femme resterait ou redeviendrait son amie, car il ne savait trop où il en était avec elle. Une affection tranquille lui suffirait. Il n'en fallait pas davantage à Berthe, qui était froide et même austère. Il se reprochait presque de lui avoir montré un peu d'éloignement; c'était l'affliger inutilement. Il avait eu aussi trop de scrupules; il pouvait certes

sans inconvénient prendre tout au moins sa part plus large du luxe de sa maison, recevoir quelques amis. Il dissiperait ainsi les soupçons de Berthe, à supposer qu'elle en eût.

Sa femme l'attendait au salon, debout devant la cheminée, très pâle, l'œil chargé d'éclairs. Quand il eut instinctivement fermé la porte et qu'il eut fait quelques pas, Berthe lui dit : — Pourquoi me trompez-vous?

— Moi ! fit-il.

— Avec Mme Darcy. Ne niez pas. Je le sais.

— Comment le savez-vous?

— Je vous ai suivi. C'était le moyen le plus simple. De cette façon, il n'y a que moi qui sache la vérité; mais répondez maintenant, continua-t-elle en se dominant. Pourquoi m'avez-vous trompée?

Richard, lui aussi, était très pâle. Il répondit : — J'aime Mme Darcy.

— Elle, fit Berthe avec un haussement d'épaules, elle ! Vous ne l'aimez pas, vous ne pouvez pas l'aimer; seulement vous avez cessé de m'aimer. Pourquoi?

— Pourquoi ? répéta-t-il.

— Oui. Que vous ai-je fait? J'étais une jeune fille paisible et fière. Vous êtes le premier homme qui m'ait fait battre le cœur. Vous êtes venu à moi, et vous m'avez dit que vous m'aimiez. Je vous ai cru. J'ai accepté, j'ai encouragé cette affection telle qu'elle s'offrait à moi. Je m'y suis livrée parce que je vous estimais homme d'honneur, et que vous l'étiez. Je suis allée plus loin; je ne vous ai refusé ni les aveux ni les preuves d'amour que vous m'avez demandés. Cela m'était égal d'ailleurs. Dans ma pensée déjà je n'eusse jamais appartenu à un autre homme que vous. Vous êtes parti, et vous m'avez laissée dans la douleur, dans les regrets, dirai-je plus? dans le doute. Quand vous êtes revenu, quand vous m'avez dit que vous m'épousiez, j'ai tressailli de joie. Je devinais bien que vous me faisiez là un sacrifice; mais, encore une fois, il eût mieux valu, plutôt que d'en venir où nous en sommes, avoir le courage de me quitter de nouveau et de rester libre. Moi, je n'ai jamais changé, je n'ai eu de désir, de pensée, de tourment, de chagrin, de bonheur que pour vous et par vous. Quand, après notre mariage, il a fallu nous séparer, je me suis vue prise entre l'amour que j'avais pour vous et l'affection que je gardais à mes parens, et dont ils avaient besoin au déclin des ans plus que vous n'aviez, vous, dans la force de l'âge, besoin de mon amour. C'est vous qui aviez vaincu. J'allais vous rejoindre quand j'ai manqué mourir. Là encore, vous avez pour moi renoncé à votre carrière. Il ne le fallait pas, si vous

ne mesuriez en même temps l'existence que vous vous réserviez et l'effort dont vous étiez capable. Vous l'avez fait néanmoins, et je vous en ai su gré du plus profond de mon cœur, et ce que j'avais été pour vous, j'ai continué de l'être. En quelle circonstance une plainte est-elle sortie de ma bouche, un reproche s'est-il lu dans mes yeux? Et cependant je vous ai vu par degrés vous détacher de moi. J'ai pressenti, je ne dirai pas qu'une autre femme, car je ne supposais pas cela possible, mais que quelque autre chose d'inconnu, de tout-puissant, d'effrayant pour moi, s'emparait de vous. Je vous épiais, c'est vrai; pourtant je m'humiliais, je courbais la tête, je me disais que vous aviez peut-être raison, et que je pouvais ne plus vous plaire. Lorsque tout d'un coup j'ai été riche, j'ai cru que j'allais vous reconquérir. J'ai béni cet argent, — qu'en avais-je besoin pour moi? — qui me permettrait de satisfaire vos goûts, votre ambition et vos rêves. Ah! vous avez mal fait de n'en point user. C'eût été me tromper encore, c'eût été m'épargner aussi; je n'en serais pas à me dire que tout est fini entre nous, et que c'est par la trahison et l'abandon que vous avez reconnu ma loyauté, mon amour, mon dévoûment.

Elle s'était moins attendrie qu'animée en parlant ainsi, et Richard, qui ne l'avait point interrompue, avait senti une sourde colère gronder dans son cœur. Ce n'était plus sa femme malheureuse et trahie qu'il avait devant lui, c'était une accusatrice qu'il voulait accuser à son tour.

— Ce que vous avez dit est vrai, lui répondit-il; mais vous n'avez point tout dit. Voilà bien l'orgueilleux égoïsme des femmes qui ne voient de la vie que le côté qui les exalte. Vous avez parlé de vos désillusions et de vos souffrances, vous n'avez point parlé des miennes. C'est moi qui vais le faire. Je ne vous dirai pas que je vous ai sacrifié ma carrière, mon indépendance, mon avenir. Ce sont là de ces sacrifices qu'un honnête homme fait quand il le faut à la femme qu'il aime. Toutefois il a le droit d'en être récompensé. Comment l'ai-je été? Vous avez tranquillement abusé de mon amour, vous n'avez rien compris à ma vie. J'étais jeune, plein d'ardeur et de feu; vous m'avez isolé dans une existence froide, monotone, stérile. Vous avez lentement engagé de vous à moi une lutte sans relâche. C'étaient vos goûts, vos principes, vos idées qu'il s'agissait de m'imposer; vous m'aimiez, c'était assez, à votre avis pour que je m'inclinasse à vos volontés. Lorsque je me suis réfugié dans le travail, vous avez songé que par là peut-être je vous échapperais, et vous m'avez poursuivi, persiflé de votre dédain. Vous ne croyiez point en moi; c'était votre droit. Alors, à mon tour, je me suis caché de vous, sachant mieux chaque jour que jamais l'un de

nous ne se convertirait à l'autre. En dépit de tout cependant, il nous restait à tous les deux notre amour. Il était né, il s'était fait de ce que nous avions de plus noble au cœur; par une fatalité étrange, dont nous n'avons point à nous accuser, il ne s'était jamais pétri de notre sang et de notre chair; nos âmes seules avaient tressailli ensemble. C'était assez pour vous peut-être, cela cessa d'être assez pour moi, qui suis un homme, qui en ai les passions et les ardeurs. Oui, vous avez été irréprochable, oui, vous m'avez aimé comme vous pouviez le faire, pour vous surtout; vous n'avez pas su être ma femme. Là est non pas votre crime, mais votre malheur, et ce n'est point tant ma faute s'il s'est rencontré sur mon chemin, sans que je la cherchasse, une autre femme qui m'a promis, qui m'a donné d'une façon irrésistible et soudaine tout ce que vous me refusiez, parce que vous ne l'aviez point en vous.

Berthe recula de deux pas. — Oh! fit-elle.

Richard continua. — Cette autre femme, elle, a cru ou du moins a feint de croire à mes études, à mes chimères. Elle a partagé mes espérances. Elle s'est unie à moi de corps et d'âme, elle s'est faite la compagne palpable, animée, toute frémissante de ma vie.

— Ainsi vous l'aimez..., ajouta lentement Berthe.

— Oui, je l'aime.

A ce moment-là, le domestique vint les prévenir que le dîner était servi. Il est de ces incidens vulgaires qui intimident les passions les plus violentes; elles ont subitement la pudeur d'elles-mêmes. Berthe et Richard se turent, saluèrent Mme de Sandreuil, qui arrivait, et prirent silencieusement leur repas. Mme de Sandreuil, un peu étonnée, les examina, mais ne les interrogea point. Aussitôt après le dîner, Richard se retira chez lui. Berthe, assise devant le feu qu'elle regardait fixement, ne dit rien à sa mère. Celle-ci, qui devinait quelque dissentiment de ménage, rentra bientôt dans son appartement. Berthe, demeurée seule, ne changea point d'attitude, elle s'absorbait sans prendre de parti dans la douleur qui l'avait frappée, ou plutôt elle attendait Richard pour lutter avec lui de nouveau, pour souffrir à plein cœur des coups qu'elle lui porterait et qu'il lui rendrait. Elle avait le morbide et suprême désir de ce combat mortel.

Vers neuf heures, et comme elle s'étonnait qu'il ne vînt pas, le valet de chambre de Richard lui apporta une lettre. Elle reconnut l'écriture de son mari, et, dès que le serviteur fut sorti, elle ouvrit fiévreusement le billet. « Madame, lui écrivait Richard, après ce que nous nous sommes dit, nous n'avons plus qu'à nous séparer. Vous êtes chez vous dans cette maison, je la quitte. Ne cherchez pas à me revoir. Cela serait inutile. »

Berthe sonna violemment. — Ma voiture! cria-t-elle. — Quelques instans après, elle courait au logis de Cyprienne. Elle n'avait qu'une pensée, reprendre Richard à cette femme, de force s'il le fallait, car c'est là qu'il était. Elle avait des momens de folie; était-ce bien elle qui, toute bouillonnante de colère, se précipitait ainsi à sa vengeance? Oui, c'était elle, et elle eût voulu que les chevaux allassent plus vite. Quand la voiture s'arrêta, elle s'en fut elle-même à cette petite porte de la rue qu'elle ne connaissait que depuis le matin, et qu'il lui semblait connaître depuis des années. Elle agita le marteau de bronze, qui rendit des sons retentissans dans ce quartier désert. On ne répondit pas. Elle s'éloigna quelque peu pour voir s'il n'y avait point au travers des volets quelque filet de lumière. L'obscurité était complète, peut-être à dessein. — Voyez donc, dit-elle au valet de pied, s'il n'y a personne du côté de la grille. — Il revint bientôt : — Personne, madame; la loge du concierge n'est point éclairée. — Berthe, à force d'émotion, était devenue presque calme. Elle frappa encore. Alors, de l'autre côté de la rue, un voisin, attiré par le bruit, parut à une fenêtre. — Est-ce que Mme Darcy, lui cria Berthe, n'habite plus ici? — Je ne sais pas, répondit le voisin, comment cette dame s'appelle; je l'ai vue partir comme en voyage, il y a une heure, dans une voiture sur laquelle il y avait des malles. — Ah! dit seulement Berthe. — Elle eût voulu demander si Mme Darcy était partie seule; elle ne l'osait pas devant ses gens. — Et même, continua le voisin, j'ai dit à ma femme : Il y a un monsieur qui l'accompagne. — Je vous remercie, fit Berthe d'un ton doux et faible. — Elle remonta dans sa voiture, et se fit reconduire chez elle.

Sa colère était tombée. Elle se sentait isolée à en mourir. Ainsi ils avaient fui tous les deux, tout de suite. Elle les méprisait profondément; elle ne comprenait même pas qu'ils s'aimassent. Les raisons de Richard ne l'avaient pas convaincue. Cet amour des sens, — car, à bien prendre, il n'y avait point autre chose entre ces deux êtres, — lui inspirait plus de dégoût que d'indignation. Comme elle s'était trompée pourtant sur le compte de Richard! Et avec quelle adresse perfide il l'avait abusée, lui! Elle se rappelait la soirée où Mme Darcy avait eu ce triomphe de coquetterie et de scandale. Cette femme, — elle la voyait encore, — avait quelque chose d'onduleux, de félin, d'enveloppant. Elle eût rougi, pour sa part, d'être ainsi. Depuis ce jour, Richard n'avait plus été le même. Elle s'en était mal aperçue à Bréville, mais ce passé maintenant s'éclairait pour elle. C'est parce qu'il aimait Mme Darcy qu'il s'était montré insensible à cette grande fortune qui leur était échue, et qu'il eût désirée autrefois. Il avait au moins ce scrupule d'honnête homme. Oui, l'honneur des

hommes se réfugie en une misérable question d'argent, et alors ils se croient quittes de tout envers la femme qu'ils trahissent, dont ils tuent à la fois le présent et l'avenir. Que deviendrait-elle en effet? Elle se le demandait entre les larmes et la révolte. Si soudaine avait été la catastrophe, que Berthe ne savait plus où elle en était. Elle appelait Richard et ne le voulait plus voir. Elle le maudissait et le regrettait. Elle le chasserait loin d'elle, s'il revenait, et elle craignait qu'il ne revînt pas. Les heures de la nuit tombaient une à une dans le silence, le feu s'était éteint, les bougies se consumaient. Berthe avait froid, elle avait peur. Elle vit les premières clartés du matin entrer dans le salon; elle avait veillé toute la nuit. Et pendant ce temps-là Richard... Elle n'achevait point sa pensée, se cachait le visage dans ses mains et sanglotait. Quand les bruits du jour s'éveillèrent dans la maison, elle eut honte de son désordre, s'enfuit dans sa chambre et se coucha. Elle était tellement brisée de fatigue et de douleur qu'elle s'endormit d'un lourd sommeil agité de songes mauvais qui étaient encore la réalité.

En se réveillant, elle eut une idée fixe : savoir ce que Richard était devenu et le revoir à tout prix; mais elle ne se sentait pas capable d'agir seule. Elle songea d'abord à sa mère, et la fit demander. Quand elle fut là, elle se jeta dans ses bras, et lui conta tout. Mme de Sandreuil se prit à pleurer, se répandit en exclamations, leva les mains au ciel. Berthe comprit que sa mère ne lui serait d'aucun secours, et ce fut elle qui dut la calmer et lui recommander la prudence. Alors elle pensa au colonel Maurice. Celui-là était un homme, et serait de bon conseil. Le colonel ne pouvait vouloir que Richard se perdît. Il le chercherait, le trouverait, le lui ramènerait peut-être. Elle lui envoya aussitôt une dépêche et l'attendit. Quelques heures plus tard, il arrivait. Elle lui raconta ce qui s'était passé avec une simplicité courageuse qui émut le vieillard et qu'il admira. — Je tâcherai de faire ce que vous voulez, madame, lui dit-il.

— Vous tâcherez, reprit Berthe; seulement cela!

Le colonel secoua la tête : — J'aurais mauvaise grâce à vous dire que je vous avais prévenue. Vous n'avez pas su garder votre bonheur. Il s'agit de le reconquérir aujourd'hui, et vous n'avez pas les armes qu'il vous faudrait pour cela.

Berthe se dressa devant lui, frémissante et dédaigneuse : — Est-ce donc, selon vous, qu'entre cette femme et moi il n'y a pas de lutte possible?

— Je le crains, dit-il froidement.

Elle se tut, rougit, baissa les yeux. Elle venait de se heurter une fois de plus à ces secrets de la vie et de l'amour qu'elle n'avait ja-

mais voulu soupçonner, tant elle les jugeait indignes de sa fierté de femme, que depuis la veille elle entrevoyait confusément, mais dont elle ne concevait encore, dans son ignorance, ni l'entraînement ni la toute-puissance.

— C'est une crise que traverse Richard, reprit doucement le colonel : il peut en sortir guéri; mais avant tout ne précipitons rien. Ce n'est point de nous qu'il est question, c'est sur lui qu'il faut veiller.

— Oui, dit-elle, devenue faible et laissant couler ses larmes.

Ils convinrent qu'il fallait tenir secrète la fuite de Richard. Cela n'était point difficile à Paris, où M. et Mme Destrées n'avaient que des relations peu nombreuses. Le colonel se fit fort d'annoncer à Bréville que le jeune homme, en sa qualité d'ancien officier, avait accepté une mission pour l'Algérie et était parti très promptement. L'on gagnait ainsi le temps nécessaire pour se reconnaître et pour agir. Mme de Sandreuil n'était point femme à parler de cet accident domestique, et, s'il fallait en instruire Mlle de Redens, dont la tendresse était inquiète et perspicace, on pouvait être sûr qu'elle garderait le silence. Quant au colonel, il dut faire sur-le-champ aux alentours de la maison de Mme Darcy des recherches qui le missent sur la piste de Richard. Malheureusement ces recherches furent vaines. On connaissait, il est vrai, Mme Darcy, on n'ignorait pas qu'un étranger venait souvent la voir; mais le colonel ne put recueillir d'autres renseignemens que ceux que Berthe avait déjà obtenus. Il apprit cependant d'autre part que Richard n'avait point pris de passeport pour l'étranger; on pouvait dès lors présumer qu'il était à Paris plutôt même qu'en province.

Le parti qu'avaient adopté Berthe et le colonel de donner un motif officiel au départ de Richard leur réussit parfaitement. Personne ne s'étonna que M. Destrées eût accepté une mission qui l'éloignait momentanément de France. Plusieurs en firent leur compliment à Mme de Sandreuil et à sa fille. D'ailleurs, par le conseil du colonel et aussi par fierté, Berthe se montrait à tout le monde accessible et souriante. Elle ne changea rien non plus à son genre de vie. Le colonel l'en avait priée, afin qu'elle pût se distraire et rendre plus fréquentes les occasions où le hasard lui ferait rencontrer Richard. Toutefois, au fur et à mesure que les jours et les semaines s'écoulaient, les sentimens de Berthe à l'égard de son mari se modifiaient. La colère et la douleur des premiers momens faisaient place au ressentiment, à un mépris froid. N'eût été une question d'orgueil et d'amour-propre vis-à-vis des personnes qu'elle connaissait et de ce petit monde de Bréville, où elle avait passé sa vie entière et à l'opinion duquel elle tenait par-dessus tout, Berthe eût lentement, ainsi qu'elle l'avait aimé, oublié son mari. Elle n'en eût pas moins été à

tout jamais frappée. Sa beauté correcte et pure, épanouie dans un bonheur calme, se décolorait et s'immobilisait déjà en des contours rigidement accusés, pâles et sévères. Elle n'avait plus ni joie ni mouvement, et ses goûts, déjà si simples, s'exagéraient par une extrême sobriété de toilette. Elle parlait rarement, évitait, même avec le colonel, de s'entretenir de Richard. Elle s'acheminait volontairement vers une existence de retraite et de silence qui lui eût presque été chère autrefois, d'où son amour pour Richard l'avait violemment tirée, et que sa rapide et douloureuse expérience des joies mondaines lui faisait entrevoir comme la seule qui convînt désormais au deuil de son cœur et à son austérité d'âme.

Un soir d'été, Berthe, accompagnée du colonel, revenait du bois. La nuit était splendide, les étoiles scintillaient dans le bleu foncé du ciel, une brise légère courait à travers les arbres, dont le feuillage s'éclairait aux rayons de la lune. La voiture cheminait au pas dans une allée déserte, quand tout à coup le colonel mit un doigt sur ses lèvres. Dans une victoria élégamment attelée, qui marchait parallèlement à la calèche de Mme Destrées et un peu en avant, il venait d'apercevoir Richard et Mme Darcy. Berthe pouvait les voir sans être vue d'eux. Il les lui montra. Les deux jeunes gens, penchés l'un vers l'autre, se tenaient les mains, se regardaient. L'éclat attendri de leurs yeux, leur pose abandonnée, ces mains étroitement unies, l'expression rêveuse et passionnée de leurs visages, attestaient une entente si complète, si physique, de leurs deux êtres, que Berthe en tressaillit. Jamais l'amour en ses sympathies palpables, en ses affinités magnétiques, ne lui était apparu sous un tel aspect. En dévorant Cyprienne du regard, il ne lui sembla point qu'elle se fût jamais vue elle-même avec cette transfiguration des traits où se lisaient le désir latent et la volupté heureuse. Elle n'avait jamais été femme à la façon de cette créature. Berthe fut éblouie, fascinée à la révélation de ces prestigieux et lumineux abîmes. Hélas! toute mariée qu'elle fût, elle n'avait été que la prêtresse de Vesta. Instantanément, par un frisson qui la parcourut de la tête aux pieds, elle eut le regret de feu de ce bonheur qui lui était échappé, qu'il n'eût tenu qu'à elle de saisir, qu'elle avait méconnu, et dont une autre jouissait à sa place. Elle fut vraiment jalouse en voyant par ce douloureux contraste les raisons qu'elle avait de l'être. Perfidement, à la dérobée, comme si elle eût pris de la sorte quelque chose de son amant à Mme Darcy, elle examina Richard. Il était sous le charme de sa maîtresse, comme celle-ci était sous le sien. Il parut à Berthe plus résolu, d'une beauté plus virile et plus tendre qu'elle ne l'avait jamais connu. Elle fut sur le point de lui crier son nom, de l'appeler à elle. Elle ne le fit pas

par une honte toute-puissante. Elle s'avouait que Cyprienne l'eût emporté sur elle, et qu'elle était vaincue d'avance. Cette apparition de Richard et de Cyprienne dura quelques secondes à peine. Avant que Berthe eût pu prendre un parti, songer à les suivre, à découvrir ainsi leur retraite, les chevaux de Richard partirent à une allure rapide, et, débouchant dans la grande allée, remplie d'équipages et de piétons, se perdirent dans la foule.

Il resta de cette aventure à Mme Destrées une agitation fébrile. Ainsi il était à Paris, heureux! Elle comprenait, maintenant qu'elle avait vu les deux amans ensemble, la signification de ce mot. Ce luxe qu'ils étalaient la troublait aussi. Où Richard trouvait-il de l'argent? Quelle femme était-ce donc que cette Cyprienne? Berthe avait été jusque-là si pure et si chaste que le resplendissement de la passion coupable la pénétrait de frissons. Elle avait envie de cet homme qu'elle avait trop noblement et mal aimé peut-être, qu'elle aimait fiévreusement aujourd'hui, si indigne d'elle, si déchu qu'il lui parût. Elle se raidissait contre ces atteintes, offrait au colonel, qui ne s'y trompait pas, un visage tranquille et ferme, et cependant se faisait conduire par lui dans tous les lieux de plaisir et de bruit où il lui semblait qu'elle dût fatalement retrouver Richard et Cyprienne.

Un soir, à un théâtre, elle les aperçut. Ils étaient dans une loge obscure juste en face de la sienne. Cyprienne, sur le devant, à demi en lumière sous la clarté qui venait de la rampe, tenait un gros bouquet qu'elle respirait fortement. Elle était d'une blancheur plus mate, avec des yeux d'un plus noir éclat que Berthe ne l'avait encore vue. Elle se présentait de trois quarts, regardant la scène, et devait avoir sa main droite aux mains de Richard, qui se dissimulait dans l'ombre. Sa toilette était éclatante, d'un rose vif, avec des manches de dentelle d'où sortaient ses bras fluets. Ces moindres détails n'échappèrent point à Berthe, qui se recula doucement, et, qui, désignant la loge au colonel, lui dit seulement : — Ils sont là.

— Ils ne nous ont point remarqués, fit au bout d'un instant le colonel. Il faut que vous partiez, madame, vous n'avez rien à faire ici. Moi, j'irai les voir.

Il conduisit Mme Destrées à sa voiture, et au premier entr'acte il alla frapper à la loge de Richard. Il n'eut point à s'excuser de sa visite. Après une courte surprise, Cyprienne, qui rougit légèrement, l'accueillit en souriant, et Richard lui serra la main avec émotion. Ils ne causèrent pas durant le spectacle, s'observèrent plutôt. Richard et Cyprienne ne doutaient pas que le colonel ne vînt pour le compte de Mme Destrées et tout au moins amené par la curiosité. Le colonel mit sa vieille expérience et tout son aimable

esprit à les rassurer. Il était heureux de les revoir, et ne songeait vraiment qu'au bonheur de cette rencontre. Ils furent bientôt en confiance, et, certains de ne s'aventurer que sur un terrain de courtoisie et de sympathie, ils éprouvèrent le désir de prolonger cette entrevue pour se reconnaître mutuellement et se mieux pénétrer.

A l'issue du spectacle, afin de ne se point séparer aussitôt après s'être revus comme à l'improviste, le colonel offrit à Cyprienne et à Richard de souper au cabaret. Ils acceptèrent. Là, les portes closes, dans l'intimité du repas, ils abordèrent sous le voile de l'allusion les sentimens secrets qui les agitaient. Ils semblaient ne pas vouloir qu'il existât entre eux le moindre malentendu. Ce qu'ils débattirent, ce fut l'éternelle question du cœur aux prises avec les lois sociales, la passion qui s'éteint et se ravive, les sacrifices que l'on doit s'imposer, la fugitive durée des affections humaines. Cyprienne et Richard se regardaient alors avec un beau sourire. Très hardiment ils ne regrettaient rien du passé, ne redoutaient rien de l'avenir. Tout au plus Mme Darcy était-elle un peu exaltée. Il y avait en elle une sorte d'entrain fébrile, de soif de la vie, d'ardeur au plaisir et au bonheur, que le colonel remarquait avec étonnement. Elle devenait très pâle, tandis que ses yeux s'animaient d'une flamme brillante. Elle invoquait, riant à demi, à demi sérieuse, la fatalité des amours heureuses ou malheureuses, à laquelle nul ne se soustrait, et cet autre arrêt du destin qui mesure ses jours à chacun de nous et sa part de joie en ce monde. Elle se hâtait aux jouissances, pouvant se trouver demain en face d'un grand malheur. — Et lequel, madame? lui demanda le colonel.

— Est-ce que je le sais? répondit-elle gaîment.

Puis elle se tut, se sentant un peu fatiguée, ferma les yeux et laissa sa tête s'incliner vers les coussins. Elle était ainsi, vue de profil, le corps légèrement arqué, ses petites mains blanches étendues près d'elle, ses pieds cambrés sur le tapis, dans une pose délicieuse et coquette. — Elle est bien charmante, fit à voix basse le colonel.

— Oui, — dit Richard avec une certaine hésitation. Il parut ému et ajouta : — La pauvre enfant! Puissé-je la garder longtemps, toujours!

— Est-ce que vous avez des inquiétudes?

Richard alla vers Cyprienne et l'examina quelques instans. Un faible souffle s'échappait de ses lèvres, elle avait au front un peu de moiteur et dormait. — Voilà comme cela lui arrive, reprit-il en revenant au colonel, subitement; la vie s'exagère en elle, puis cesse tout à coup. Elle est étrange, mon ami; il lui faut ce mouvement où

vous l'avez vue et ces plaisirs où elle se distrait de je ne sais quelle pensée, de je ne sais quel mal. C'est une jolie fleur de son pays. Elle est toute frileuse ici ; je la réchauffe de mon amour dans ce luxe qu'elle aime, où elle s'épanouit.

— Richard, dit avec une amicale franchise le colonel, de quoi vivez-vous?

— De ma tante, répondit l'insoucieux jeune homme; nous dépensons la petite fortune qu'elle m'a donnée.

— Et après?

— Oh! après, dit-il... Il s'assombrit. — Nous sommes encore assez riches pour ne pas nous inquiéter de cet avenir-là, qui ne viendra peut-être point.

Cyprienne s'éveillait. Elle s'enveloppa de son châle, prit le bras de Richard, et fit ses adieux au colonel. — Au revoir, lui dit-elle, et souvent; en ami, n'est-ce pas?

Il lui baisa la main, et s'en fut lentement, surpris et charmé de cette grâce et de cette beauté qui s'affirmaient en leur plein essor, et dont les jours semblaient comptés. Sa rêverie fut si intense qu'il tressaillit en se retrouvant vis-à-vis de Mme Destrées. Il venait de quitter la maîtresse, une frêle créature, amoureuse et malade. L'épouse offensée, fière encore, mais frappée au cœur, le recevait avec ces seuls mots : — eh bien?

— Madame, lui dit le colonel, leurs amours ne dureront pas longtemps.

— Ah! fit Berthe indécise, et pourquoi?

— Mme Darcy se meurt, répondit gravement le colonel Maurice.

Cyprienne se mourait en effet. Le colonel, tout en l'affirmant à Mme Destrées, le pressentait plutôt qu'il ne s'en était aperçu. Richard s'en doutait par instans, et chassait cette pensée loin de lui. Cyprienne seule, malgré de tristes pressentimens, ne s'imaginait point qu'elle pût mourir. C'était un mal singulier que celui qui la minait. La vie, en apparence exubérante en elle, était accompagnée de prostrations soudaines; puis elle se reprenait à des impatiences de bien-être, à des plaisirs sans relâche, à un étourdissement de toutes les heures, où dominait cependant sa passion pour Richard. C'est à lui que se reportaient ses sentimens, ses sensations. Elle ne perdait rien de sa beauté, qui lui était chère; elle avait la séduction de ses traits, la volupté de sa démarche. La seule chose qui l'effrayât, c'était sa pâleur, toujours plus grande. Elle la cachait à Richard, elle se la cachait à elle-même en mettant du rouge. Elle se trouvait ainsi plus ardemment jolie. Parfois elle n'avait pas besoin de cela; sous le coup d'émotions promptes, de tendresses rapides, le sang en teintes rosées affluait à ses joues. Elle s'en réjouissait comme

d'un symptôme de force et de jeunesse; mais ce n'était qu'un éclair. La vie, qui s'épuisait en Cyprienne, avait ces mourantes lueurs. Richard avait consulté les médecins; ils parlaient seulement d'anémie, de malaise nerveux, ne s'alarmaient point. Pour un jour, il reprenait confiance, et subissait pour sa part le contre-coup de ces crises bizarres. Il avait, comme Cyprienne, le vertige de la vie et de l'amour. Il chérissait la jeune femme avec une affection folle et attristée tour à tour. Il tentait, comme elle, en se répandant au dehors, d'échapper à sa pensée, ou s'efforçait par ses caresses, par ses paroles, par l'élan de son âme, de disputer son amie au sort implacable qui la lui dérobait lentement. Le moment venait pourtant où les illusions n'étaient plus possibles. Cyprienne, alanguie, plus blanche encore en de frais atours, ne se levait plus de son fauteuil, ou faisait quelques pas à peine dans son salon tout rempli des belles fleurs qui lui plaisaient à voir. Toute proche de sa fin, elle voulait mourir coquettement, et le disait en souriant à Richard. D'une sérénité douce, elle avait pour lui, puisant aux sources mêmes de son être ces forces dernières, de tendres regards qui le ramenaient aux temps heureux. Elle avait voulu que le colonel Maurice vînt la visiter, — elle avait souvent avec lui de longs entretiens qu'elle interrompait lorsque paraissait Richard. Elle tâchait alors d'être gaie, et priait le colonel de lui raconter les jolies histoires de ce monde parisien qu'elle n'avait qu'entrevu, et qui la berçaient comme des contes de fées. Elle se laissait aller en les écoutant à une rêverie paresseuse qui ressemblait au sommeil. Le colonel se taisait, regardait Richard, et les deux hommes avaient les yeux humides. En revenant à l'hôtel Destrées, le colonel entretenait Berthe de cette lente agonie. Il trouvait d'ailleurs Mme Destrées énigmatique et renfermée en elle-même. Elle l'écoutait, ne répondait rien. On eût dit qu'il lui en coûtât d'avoir le colonel pour allié en ces circonstances suprêmes, qu'elle se défiât de lui ou qu'elle eût de nouveaux projets dont il lui répugnait de le faire confident. Quand il lui annonça que Cyprienne s'était éteinte, Mme Destrées lui demanda seulement : — Voyez ce que mon mari a l'intention de faire?

— Ne le recevrez-vous donc pas, s'il revient à vous? dit le colonel.

— Oh! fit Berthe, qui ne put demeurer impassible, et se hâta de sortir.

Le colonel alla chez Richard, qu'il trouva plongé dans une douleur muette et désolée. Après un silence qui se prolongea, il prit la main de son vieil ami. — Pardonnez-moi, lui dit-il, je n'ai plus de courage. Je m'étais donné à elle tout entier, et il ne reste plus rien d'elle ni de moi.

— Il y a une autre femme, dit avec fermeté le colonel, qui est la vôtre et envers qui vous avez des devoirs à remplir.

— J'avais cessé d'aimer Mme Destrées, fit Richard; ne me parlez jamais d'elle.

— C'est elle cependant qui m'envoie, reprit le colonel.

Il fit entendre à Richard le langage de l'honneur. Il lui peignit Berthe à son foyer désert, non-seulement veuve de son amour, mais abandonnée par lui aux mauvais propos, au dénigrement du monde. Elle n'avait pas su être la compagne de son cœur, soit, elle avait été celle de son existence. Il devait rendre à la femme infortunée qui l'aimait encore, qui lui pardonnait, la situation à laquelle elle avait droit, la sécurité et la famille.

— Je ne le pourrais pas, s'écria Richard avec véhémence. Eh quoi! j'irais à ma femme, ayant en moi le souvenir de la morte que je pleure! Ma femme m'aime, dites-vous! Quel mot avez-vous prononcé là? Que ferais-je près d'elle? Avec ce pardon qu'elle m'accorde, je verrais venir à moi ses regards et sa tendresse! Et j'y répondrais, et j'oublierais le passé, et vous croyez qu'elle ressaisirait l'homme que j'étais autrefois pour elle! Ah! c'est cruel autant qu'insensé. Je n'en suis pas descendu à ce degré de banalité ou d'hypocrisie. Je le voudrais, vous dis-je, que je ne le pourrais pas. Mme Darcy est à jamais entre ma femme et moi.

— Mme Darcy elle-même aurait voulu qu'il en fût ainsi; elle me l'a dit.

— C'est possible. Les morts peuvent se désintéresser des choses de ce monde; il ne leur appartient pas d'infliger un tel supplice à ceux qui leur survivent et qui les ont aimés. Assez, mon ami, je vous en prie, car vous me voyez, à cette idée, tout bouleversé, tout tremblant. Tenez, moi aussi, je pardonne à Mme Destrées l'immense chagrin que j'ai, dont elle n'est pas après tout innocente. Qu'elle vive sans moi! On me croit en Afrique, qu'on m'y croie encore ou dans quelque mission, dans quelque voyage d'où je ne reviendrai pas! Je ne connais point tant de gens qu'on se préoccupe indéfiniment de moi. Sa dignité de femme sera sauve. On m'oubliera, on me condamnera, que sais-je? Que lui importe, pourvu que je ne fasse pas parler de moi? Et je lui promets de ne plus même porter à l'avenir le nom que je lui ai donné; qu'elle me laisse en échange dans l'indépendance et dans la sauvagerie de ma douleur!

— Mon pauvre ami, reprit le colonel, je ne veux pas vous blâmer en ce moment; mais, ajouta-t-il en hésitant, vous êtes sans ressources, n'est-ce pas?

— Oui, fit Richard.

— Je voudrais que vous comptiez ou plutôt que vous ne comptiez pas avec moi, comme avec un camarade.

— Oh! colonel, répondit Richard, ne vous inquiétez pas de cela; je vivrai. J'aurais toujours au besoin, en m'engageant, le pain du soldat; malheureusement on ne se bat plus.

Lorsque le colonel retourna chez Mme Destrées, il trouva la jeune femme intérieurement agitée, mais s'attendant presque à la réponse qu'il lui portait. Avec une grâce tranquille et triste, elle remercia le colonel de ses bons offices, se plaignit doucement de son sort et dit qu'elle comptait vivre désormais absolument retirée, probablement dans une province éloignée d'où elle ne sortirait pas. C'était en quelque sorte un congé qu'elle lui donnait. Il le comprit ainsi, et partit bientôt pour Bréville, où il devait rendre un dernier service à Mme Destrées en répandant le bruit que la mission de son mari, se changeant en voyage d'exploration, pouvait se prolonger au-delà de ce qu'on avait prévu.

Les hésitations de Berthe, son attitude indécise et presque froide, le calme relatif avec lequel elle avait suivi les phases de la maladie de Mme Darcy et appris la nouvelle de sa mort, la demi-tentative qu'elle avait laissé le colonel faire auprès de son mari plus qu'elle ne l'y avait encouragé, se rattachaient à un grave événement survenu dans sa vie de femme, et dont elle avait longtemps douté : Berthe était enceinte. Elle avait d'abord été saisie d'un grand trouble, mais n'avait livré son secret à personne. La maternité l'avait surprise au milieu de sa jalousie, de sa colère, de ces désirs, étranges pour elle, qu'elle éprouvait de recouvrer son mari en l'enlevant à Cyprienne. Bientôt cependant l'apaisement s'était fait en elle; des sensations amères et douces l'avaient maîtrisée et conquise. Elle songeait toujours à Richard, mais à travers une autre pensée, qui était celle de son enfant. Cet enfant, c'était elle et lui, le passé et l'avenir. Il lui était une première vengeance. Si elle le voulait, elle l'aurait à elle seule; Richard ne saurait rien de son existence. Aussi s'était-elle gardée d'en parler au colonel, qui eût sans doute employé ce moyen de lui ramener son mari. Celui-ci ne fût revenu que pour l'enfant. Cela ne devait pas être; elle voulait qu'il revînt uniquement pour elle. Berthe se sentait toute changée; elle n'avait plus ni fiel, ni courroux, et avec l'orgueil d'être mère, toute vibrante d'émotions généreuses, elle avait le cœur plein de mansuétude et de pardon. Elle se recueillait, prévoyant bien que la lutte serait longue, et qu'elle aurait besoin, pour reconquérir son mari, de toute sa patience, de toute sa tendresse, de tout son génie de femme.

Au bout de quelques jours, elle s'en fut à la maison que Richard avait habitée avec Mme Darcy. Ses façons simples et réservées ne donnèrent aucun éveil, et on lui dit que M. Destrées s'était fait con-

duire à un hôtel meublé du faubourg Saint-Germain. Heureuse de ce premier succès, elle ne hâta point ses démarches; elle ne voulait s'avancer que sûrement. Ce qui la préoccupait surtout, c'était de savoir de quelle manière Richard pouvait subsister. Elle n'ignorait pas que le colonel lui avait fait des offres de service, et qu'il les avait refusées. Quand elle s'informa de M. Destrées à l'hôtel qu'on lui avait désigné, on lui apprit qu'il en était parti et qu'il demeurait dans une rue assez éloignée, l'une des plus étroites et des plus sombres du quartier. Berthe s'y aventura lorsque la nuit tombait, aussi émue que s'il se fût agi pour elle d'un rendez-vous coupable, et découvrit une haute maison d'aspect misérable, qui en ce moment n'avait de lumière qu'à son dernier étage. — Est-ce donc là? se dit Berthe. — Elle pensa que Richard, selon ce qu'il avait dit au colonel, avait peut-être changé de nom en se présentant dans ce logis; en tout cas, elle craignait d'être remarquée. Elle restait donc enfoncée dans l'ombre d'une porte, lorsque la fenêtre, que ses yeux ne quittaient pas, vint à s'ouvrir. Richard, car c'était lui, s'y accouda quelques minutes, regarda le ciel, qui était pur, parut frissonner au contact de l'air assez froid déjà de la nuit, et referma la croisée. Berthe, qui avait tremblé d'être aperçue, s'enfuit encore effrayée et toute joyeuse. Elle savait du moins où elle trouverait Richard pour l'entrevoir quelquefois et veiller sur lui.

A partir de ce jour-là, soit que ce fût une conséquence de son état ou que ces émotions diverses l'eussent trop profondément agitée, elle se vit obligée de garder la chambre. Elle n'était plus de force à sortir longtemps à pied, ne voulait point se servir d'une voiture dans ce quartier désert, et était ainsi sans nouvelles de Richard, ce qui la troublait fort. Mme de Sandreuil n'était au courant ni de ses espérances ni de ses craintes. Elle ne parlait point de son gendre, et se contentait de soigner sa fille. Elle attendait impatiemment la venue de cet enfant, qui serait la consolation de Berthe.

Le moment arriva. Ce fut un fils que Berthe mit au monde. Plus que jamais, après les premières joies et les dernières souffrances, elle se crut sûre de l'avenir. Elle eut, dès qu'elle fut bien portante, un regain de bonheur, de confiance, d'audace juvénile. Elle confondit dans une affection commune, absolue, presque gaie, son enfant et son mari. Celui-ci demeurait toujours dans cette obscure maison, qui ne déplut point à Berthe quand elle la revit. N'apercevant jamais Richard à la fenêtre pendant la journée, elle pensa qu'il devait s'en aller de bonne heure et rentrer tard pour quelque besogne qui le retenait au dehors. Elle se mit en embuscade de grand matin dans une rue voisine, et put suivre Richard. Il marchait vite, son collet relevé à cause du froid, ayant dans ses vête-

mens des vestiges de pauvreté qui émurent tristement Mme Destrées. Elle ne distingua pas son visage, car, bien qu'elle eût un voile épais, elle n'osait devancer Richard, craignant d'être reconnue. Il entra enfin au rez-de-chaussée d'une maison, dans une sorte de bureau où plusieurs employés, courbés sur des pupitres, écrivaient sans relâche. C'était un atelier de copistes. Berthe vit de loin, confusément, à travers les petits rideaux de mousseline blanche, Richard se mettre à l'œuvre... Elle se souvint alors qu'il avait une belle écriture, qu'il était fier de ses manuscrits, et se prit à pleurer. C'était donc à cet ingrat labeur qu'aboutissaient les beaux rêves du jeune homme. Il vivait de sa main, non de sa plume, et cependant le colonel Maurice lui reconnaissait un grand talent. En revenant chez elle, Berthe avait sans cesse devant les yeux cet infortuné, qui eût pu être si heureux, s'il l'avait voulu, si elle l'avait voulu elle-même. Elle revoyait aussi ce brillant officier de haute mine qui l'avait séduite du premier regard, qu'elle avait tant aimé. Hélas! qu'ils étaient maintenant loin l'un de l'autre, et combien leur amour les avait trompés tous deux!

Berthe ne songea plus dès lors qu'à venir en aide à son mari; mais cela n'était point aisé. Il ne fallait pas qu'il se doutât de rien; la moindre imprudence était irréparable. Elle avait besoin entre elle et Richard d'un intermédiaire absolument discret et dévoué. Elle le trouva dans un modeste maître d'étude dont la famille était nombreuse, et à qui, au commencement de son séjour à Paris et dans ses fonctions de dame de charité, elle avait eu l'occasion d'être utile. Cet honnête garçon, qui s'appelait Aubry, se chargea de procurer au protégé de Mme Destrées un nombre suffisant de manuscrits à copier. Berthe comptait les payer assez cher à Richard pour que celui-ci fût débarrassé de cette pauvreté qu'il supportait vaillamment, mais qui l'empêchait de se livrer à des travaux plus élevés, plus dignes de lui. Ce stratagème simple et touchant était le seul qu'elle pût employer; il lui réussit. Elle eut ce plaisir vif de voir ses bienfaits porter leurs fruits. Richard quitta sa mansarde et loua en ces quartiers éloignés, presque aux confins de Paris, une maisonnette entourée d'un terrain vague qui ressemblait à un jardin, car il était fermé d'une haie où grimpaient des rosiers sauvages. Elle était aussi au courant de ses moindres actes par Aubry, dont il ne se méfiait point, et qui venait fréquemment chez lui. Elle apprit bientôt que Richard ne s'occupait plus seulement de son métier de copiste, mais de « quelque belle œuvre, » disait Aubry.

Ce dernier arriva un jour rayonnant chez elle. Il tenait à la main des épreuves. — Voici ce qu'il écrit, madame. Quoique je ne sois qu'un pauvre homme, je suis sûr que c'est bien fait, j'ai tout lu en

chemin. — Berthe, toute tremblante, ne prenait pas les papiers. — Oh! fit Aubry, il me les a donnés pour que je lui dise mon avis. Il n'est pas fier, et puis il était si content : c'est un recueil qui va publier cela. — Berthe emporta, comme elle l'eût fait de lettres d'amour, les feuillets noircis dans sa chambre. Ils avaient une odeur particulière; elle les flaira en riant. C'était un résumé de ces travaux dont Richard s'occupait à Bréville. Ces pages avaient une concision de style, une élévation de vues, une allure originale, qui forcèrent l'admiration de Berthe. Elle vécut dans une attente fiévreuse. Ce n'était pas assez qu'elle pressentît que Richard fût un écrivain, il fallait savoir ce que dirait le public. L'écrit parut enfin, et tout à coup il se fit un grand bruit autour du nom de *Jacques Durand*, qui l'avait signé, de ce publiciste qu'on avait complétement ignoré jusqu'alors et qui se révélait avec éclat. Berthe écoutait toute confuse, et comme s'ils se fussent adressés à elle, les éloges qu'elle entendait. Elle était émue aussi de la critique. Il fallait, disait-on, attendre ce singulier lutteur à ses prochains travaux; alors seulement on saurait si ce nom nouveau serait définitivement acclamé ou s'il n'aurait été qu'un accident littéraire. On ne tarda pas à le savoir. Les publications suivantes confirmèrent et grandirent la renommée de l'auteur inconnu.

Berthe cependant était indécise autant que troublée. Tout cet effort de Richard vers la célébrité s'était fait en dehors d'elle. Son mari du moins ne savait pas qu'en lui épargnant les souffrances et les ennuis de la vie matérielle, quelqu'un lui avait aplani les voies du travail fécond et glorieux, et elle n'eût point voulu qu'il le sût jamais. En se le rappelant tel qu'elle l'avait connu, poursuivant d'une volonté âpre son ambition et ses rêves, elle espérait qu'en cette heure d'enivrement et de succès il ne pensait plus à Cyprienne; mais songeait-il à sa femme, qu'il avait délaissée par chagrin et par orgueil? Hélas! elle ne le croyait pas. Elle s'était acharnée à son œuvre obscure et dévouée. Elle avait eu les amers plaisirs de l'amour qui se sacrifie et qui se cache. Où donc était la récompense qu'elle avait entrevue pour elle-même? Plus loin que jamais, car Richard avait le droit de se croire vaillant et fort et ne lui reviendrait plus, comme il l'eût fait peut-être par lassitude et par désenchantement. Mme Destrées, il est vrai, jugeait une pareille pensée indigne de lui et la rejetait; toutefois Richard, grandi comme il l'était, la laissait humble et défiante. Elle eût voulu le voir, faire amende honorable des doutes qu'elle avait eus jadis, lui faire comprendre qu'elle saurait l'aimer comme il avait souhaité qu'on l'aimât, et cependant elle n'osait se hasarder à la moindre démarche.

Elle se décida pourtant après de longs combats. Elle ne pouvait plus se résigner au chagrin qui l'oppressait. Elle avait d'ailleurs le décevant espoir de réussir. Voici la lettre qu'elle écrivit :

« Richard, j'ai oublié le passé, ou je ne me rappelle plus que celui où nous nous aimions. Je voudrais vous parler, vous expliquer, — cela s'est fait par vous, — que je ne suis plus la même, que je suis maintenant la femme qu'il vous fallait, que vous vouliez. Demain, à quatre heures, je viendrai. N'est-ce pas que vous consentirez à me recevoir?

« BERTHE. »

Mme Destrées ne dormit pas, et les heures du lendemain lui produisirent en s'écoulant un effet étrange : elles allaient à la fois vite et lentement. Elle s'étonnait qu'elles fussent si longues, et s'effrayait de les voir s'enfuir. Elle s'inquiéta de sa toilette, voulant être belle et ne sachant plus trop comment s'y prendre. Pour la première fois depuis que Richard l'avait quittée, elle se regardait attentivement. Elle avait toujours ses abondans cheveux, ses yeux limpides, et cependant ne se reconnaissait point tout à fait. La jalousie, la passion qui l'avait enfin étreinte, avaient modifié sa physionomie; elle était maintenant attendrie et mobile avec de subites rougeurs, et de rapides flammes passaient dans le regard. Berthe se trouva mieux de la sorte, et en tira un bon augure. Ce n'était plus la femme languissante et froide des anciens jours qu'elle montrerait à Richard.

Elle se mit en route, dépensa beaucoup plus de temps qu'il ne lui en fallait pour arriver. Quand elle fut près du but, le cœur lui manqua. Elle s'arrêta un instant, puis s'avança plus vite. Au détour de la rue, elle ne devait plus être qu'à quelques pas de la maison de Richard. Elle l'aperçut tout à coup et tressaillit. Les volets en étaient fermés; la vieille servante donnait un double tour de clé à la porte. Berthe s'élança vers cette femme. — M. Jacques Durand? lui demanda-t-elle.

— Il n'y est pas, madame.

— Il est sorti, vous voulez dire; il va rentrer?

— Non, il est parti pour un long voyage, et n'a pas dit quand il reviendrait. — Comme Mme Destrées ne l'interrogeait plus, la servante s'éloigna.

Berthe était si faible qu'elle se retint, pour ne point tomber, à la haie du petit jardin. En ce moment, Aubry s'approcha d'elle. Il était là par hasard, ou il avait suivi Berthe. — Oui, madame, lui dit-il, il est parti; mais ne perdez point courage, nous le retrouverons.

VI.

Richard avait fui. — Tout d'abord, en recevant la lettre de Berthe, sa stupeur avait été profonde. Qui donc avait mis Mme Destrées sur ses traces, comment l'avait-elle découvert? C'est à peine s'il sortait de sa retraite; il avait changé de nom, il ne voyait personne. Un instant, il soupçonna Aubry; mais il n'y avait point d'apparence que ce brave homme, naïf et simple, fût de complicité avec Mme Destrées. Non, c'était le hasard, un hasard funeste qui aurait tout fait. Berthe l'aurait aperçu et suivi; puis elle aurait lu un de ses articles, se serait rappelé ce qu'elle avait pu lire autrefois de semblable, et la fantaisie l'aurait prise de retourner à ce mari qu'elle avait cru sans talent et à qui la célébrité venait tout d'un coup. Quoi qu'il en fût, du moment qu'il était découvert, il n'avait qu'à fuir. Il se mit en route le soir même. Ce ne fut pourtant point sans tristesse qu'il s'éloigna de cette petite maison où il avait abrité sa douleur toujours vive, ses premières espérances, ses premiers succès. Sa destinée était donc de s'en aller sans cesse devant lui, et de mener, sans s'attacher à rien, une existence errante et incertaine! Lentement toutefois il s'apaisa et réfléchit avec moins d'agitation; il se demanda quel était le vrai sens de la lettre de sa femme. Elle se prétendait changée et telle désormais qu'il l'eût voulue autrefois; qu'entendait-elle par là? La jalousie et la vue de sa rivale lui avaient-elles donc révélé les ardentes tendresses d'un cœur qui se livre? Il était trop tard. C'est lui maintenant qui ne saurait plus, qui ne pourrait plus l'aimer. C'est par lui, disait-elle, que ce changement s'était fait. Oui, peut-être il avait grandi aux yeux de Berthe; mais il n'en était plus à ce temps où les suffrages de sa femme l'eussent enorgueilli ou encouragé. Il était aujourd'hui le travailleur qui s'acharne et se dévoue à son œuvre, que cette œuvre même possède et récompense, qui ne se soucie plus des autres joies qu'il a épuisées ou qu'il n'a pu goûter. Berthe avait laissé passer l'heure. Quant à lui, il n'aurait jamais dû se marier. Il était de ces hommes d'imagination qui, répugnant d'instinct aux sentiers battus, cherchent leur voie sans la trouver, que l'idéal tourmente, que le bonheur assuré, défini, ne retient pas dans ses liens, et auxquels leurs fautes et de longs chagrins apprennent seuls l'énergie tenace et la résignation vaillante. Richard, à son tour, se reconnaissait coupable; c'était sa faute autant que celle de Berthe s'ils s'étaient acheminés par loyauté timide et par faiblesse d'âme à d'irréparables malheurs et à une situation sans issue.

Richard, en quittant Paris, avait l'intention de s'arrêter à l'ex-

trémité de la France, aux bords de la Méditerranée, en quelque village isolé. Il avait été séduit autrefois, dans un rapide voyage, par l'éternel printemps, par les horizons lumineux du midi. Il choisit un petit port de pêcheurs, au fond d'une anse entourée de rochers. Il y avait là précisément, toute seule au bout de la plage, une maison inhabitée, que le caprice d'un touriste avait bâtie. A quelques pas devant elle, la mer venait, sur un sable fin, mourir en lisérés d'argent. Derrière, émergeant d'une terre rougeâtre, les oliviers et les pins se groupaient en un bois d'un vert sombre. Çà et là, les lauriers-roses et les cactus sortaient en leur chaud épanouissement des crevasses du roc. Tandis que d'un côté le ciel bleu s'abaissait sur les flots et se confondait avec eux, — de l'autre, dans une perspective lointaine, de grands monts sourcilleux, plaqués par endroits de végétation, couronnés de neige, dessinaient les lignes pures des Alpes sur la nue d'un azur pâle et sans tache. D'une élégante terrasse à balustres de marbre, à peine exhaussée de quelques pieds au-dessus de l'eau, qui devait la couvrir dans les rares tempêtes de l'hiver, Richard suivait des yeux les barques qui allaient en mer ou les navires qui croisaient au large.

Nul asile ne pouvait mieux convenir à ce lutteur fatigué, dont de tristes regrets, un désir de repos et d'oubli, et pourtant de vagues espérances se partageaient le cœur. Quand il avait fini de travailler, il faisait à pied de longues courses ou demeurait à contempler la mer, qui dormait immobile sous le soleil ou que la brise soulevait en lames légères. Il en écoutait le bruit faible et sourd, la plainte qu'elle murmure en roulant sur elle-même, et qui finit par un gai clapotement aux anfractuosités des roches. Alors involontairement, mais sans qu'il essayât de résister à ce souvenir, il revoyait au bord de la mer d'Afrique ce fort aux blanches murailles qu'il avait commandé, son habitation mauresque et ces lentes journées d'espoir et d'attente où il ne songeait qu'à son amour pour Berthe. L'image de la jeune fille lui était chère encore. Chose étrange, sa pensée, déviant ensuite vers Cyprienne, glissait sur elle, ne s'y arrêtait pas. Elle était comme un rêve disparu dont les impressions ne subsistent qu'indécises, à demi effacées. Ne serait-ce point que le bonheur et la volupté nous enveloppent seulement de leurs effluves, tandis que le malheur laisse en nous son ineffaçable empreinte? Mme Darcy n'était plus pour Richard que le fantôme de son passé; Berthe en restait la réalité douloureuse et redoutable.

Quelquefois, le soir, il allait au port, causait avec les pêcheurs, s'enquérait de leurs affaires. Ce qui les préoccupait, comme tous les habitans de ce littoral, c'était l'arrivée des voyageurs. Quelques-uns d'entre eux avaient des logemens qu'ils louaient aux tou-

ristes ou aux malades. C'était un gros revenu plus sûr que la pêche et qui échéait à tous, car chacun, en ce qui le concernait, pourvoyait aux besoins des étrangers; puis c'était le plaisir, l'activité, la conversation du village. Jusque-là, les chaleurs avaient duré, et les hôtes, si impatiemment souhaités, ne s'étaient pas montrés; mais l'automne commençait, et il était probable qu'on les verrait bientôt. Richard apprit effectivement peu après qu'une jeune femme avec un enfant s'était installée dans la dernière maison du côté de la plage et au bord même du chemin qui conduisait à sa villa. Son premier sentiment, à cette nouvelle, fut une curiosité vive mêlée d'effroi. N'eût été l'enfant, Richard s'imaginait déjà que Berthe avait découvert sa retraite et l'y venait chercher. Il s'informa de l'inconnue. Elle pouvait avoir une trentaine d'années, était grande et d'une figure agréable. Il voulut la voir sans en être vu, n'eut point beaucoup de mal à y réussir, et fut immédiatement rassuré. Ce n'était point Berthe.

Mme de Fussey, — tel était son nom, — avait des cheveux blonds et des yeux bleus, des traits délicats et une remarquable expression de bonté séduisante et de gaîté. Elle paraissait élégante et simple; comme en ce moment elle se promenait sur la plage, on la voyait jouer et rire avec le très jeune enfant qu'elle conduisait par la main, et dont les petits pieds trébuchaient dans le sable. La vue de cette jolie femme fit plaisir à Richard. Elle animait de sa présence, de son rire sonore, ce paysage qui d'ordinaire était désert et silencieux. Après être descendu des rochers dont il avait fait son observatoire improvisé, il prit le chemin de sa maison, croisa Mme de Fussey et la salua. Elle lui rendit son salut en l'examinant presque coquettement à la dérobée. Les jours suivans, il la rencontra de nouveau. La nuit venant vite, il avait changé le moment de sa promenade. Il profitait avant son dîner, comme le faisait elle-même Mme de Fussey, de ces heures, tièdes encore, où le soleil, enflammé de rayons roses, inclinait vers les flots. Ils échangèrent d'abord quelques mots, puis en peu de temps prirent l'habitude de causer et de marcher ensemble. Richard ne se dissimulait point qu'il était heureux de se départir de sa sauvagerie et de son mutisme; mais il ne voyait en Mme de Fussey qu'un aimable compagnon. Il se plaisait surtout avec l'enfant, dont le regard était intelligent, la physionomie gracieuse, et dont les jolis gestes et les premiers bégaiemens l'amusaient. Mme de Fussey lui dit promptement qu'elle était veuve, et qu'elle était venue en Provence pour la santé de son fils, qui lui avait causé quelques craintes. Lorsqu'ils se connurent plus intimement, Richard alla passer ses soirées chez la jeune femme. Elle était au courant de sa réputation d'écrivain, de ses ouvrages,

et le raillait de sa misanthropie. Il ne se défendait pas, se contentait de sourire. Elle l'eût volontiers sollicité à quelques confidences; mais il était à ce sujet de la plus grande réserve. Il s'occupait du petit Roger, le prenait sur ses genoux, jouait avec lui, et le gardait quelquefois tout endormi dans ses bras. Il admirait ce sommeil absolument confiant de l'enfance, la bouche entr'ouverte comme une fleur, les boucles soyeuses de la chevelure, qu'il roulait entre ses doigts; souvent alors il devenait rêveur et ne parlait plus à M[me] de Fussey. Un attendrissement vague, des regrets indécis s'emparaient de lui. Peut-être songeait-il que, s'il avait eu un fils, cet enfant aurait été sa sauvegarde, que rien ne serait survenu des malheurs qui l'avaient frappé, des fautes qu'il avait commises. Combien il l'eût aimé, à en juger par l'affection qu'il portait à cette frêle créature dont les naïves caresses l'émouvaient malgré lui! Il l'embrassait une dernière fois et le rendait à M[me] de Fussey, qui le déposait dans son berceau. Il la suivait presque d'un regard jaloux, il ne lui semblait pas qu'elle eût avec ses allures folâtres la tendresse inquiète, un peu farouche, qu'il aurait voulu lui voir pour Roger. Il eût été si heureux de l'avoir à lui. Ah! pourquoi Berthe n'avait-elle pas été mère?

Un soir que Richard venait de lui dire adieu, M[me] de Fussey disposa sur une table, près de la cheminée, tout ce qu'il lui fallait pour écrire; mais, quand ce fut fait, elle resta plongée dans son fauteuil, regardant distraitement la flamme du foyer. Il y avait sur son front une teinte de mélancolie, tandis qu'un fin sourire voltigeait sur ses lèvres. Elle réfléchissait peut-être à la vie qu'elle menait, peut-être à ce qu'elle allait dire. Enfin elle fit acte de courage, et écrivit :

« Ma chère Berthe, M. Jacques Durand sort de chez moi; comme d'habitude, nous avons passé la soirée en bons camarades. C'est un homme étrange que ton mari. Il ne fait point attention à moi, mais point du tout. Je me crois pourtant pas mal aujourd'hui, j'ai des rubans bleus dans mes cheveux blonds, une robe qui me va fort bien, et je suis chaussée à ravir. Je vois ma bottine qui bat la mesure sur les chenets,... de colère ou de honte, je n'en sais rien. M. Jacques est joli garçon, et, s'il n'était point fermé comme un cadenas, je ne jurerais point qu'il ne s'en doute pas. Il a quelques cheveux blancs et le hâle de la mer, ce qui ne lui messied point. Il parle complaisamment de tout ce que l'on veut, s'anime quelquefois, il est spirituel et fort intéressant; mais c'est tout. J'ai beau le regarder de certaine manière, avoir à son adresse les plus charmans sourires; ce sont peines perdues, il ne s'émeut pas plus qu'un roc. Je m'imagine que tu n'en es guère fâchée; — moi, cela me dépite. Ta très

fidèle ambassadrice était venue avec une foule de bons sentimens, mais avec l'intention de te trahir un brin. Eh bien! non, j'en suis pour mes frais; tu n'as pas lieu, Berthe, d'être jalouse de moi.

« Quant à l'être de l'autre, je ne le crois pas non plus. Mon avis est qu'elle s'en est allée à temps de ce monde-ci, ce qui prouve que c'était une femme d'esprit: à différens mots qu'il m'a dits, car je n'échoue pas toujours à l'amener sur le terrain de la passion, je présume qu'il n'a jamais aimé qu'une seule femme, et que cette femme, c'est toi. La belle Cyprienne n'a été qu'un accident irrésistible; il en a le regret fugitif, ce qui ressemble beaucoup à de l'oubli. A coup sûr, en tout cas, il est consolé. Ce qu'il se prend à aimer follement sans bien s'en douter encore, c'est l'enfant. Je l'observais tout à l'heure. Il s'absorbait à le contempler et à le chérir au point qu'il a de moi quelque dédain, et qu'il ne me trouve pas assez mère. Il est vrai que Roger est tout à fait gentil et a la malice de lui ressembler chaque jour de plus en plus. Il ne s'en aperçoit pas, mais je t'assure que ce sont bien ses yeux et son front.

« Ma pauvre chérie, je pense bien à toi. Comme tu dois être seule sans ton fils! Ne te désole pas trop, espère plutôt: songe aux beaux jours qui ne peuvent tarder à revenir, et pour tout de bon, car on ne passe pas deux fois par les épreuves que tu as subies.

« Que n'es-tu ici! il fait un temps d'amoureux. L'hiver n'est pour nous qu'une légende du nord. Nous faisons du feu pour nous figurer que nous avons froid. Les journées sont radieuses. Le soleil vient à heure fixe, et se couche par coquetterie dans des nuages d'opale, de rubis et d'émeraude. La mer a seulement dans son grand bleu quelques raies blanches pour faire croire qu'elle frissonne. Quant aux tempêtes, on dit qu'elles viendront, et on se les promet comme une fête. Il fera moins chaud, le vent grondera, et j'irai sur la terrasse de mon ami voir déferler les lames qui nous enverront des gouttes d'eau.

« Je vais te dire bonsoir. Je crois, Berthe, que le temps n'est pas loin où nous pourrons, où il nous faudra frapper le grand coup. Tu me préviendras, et je serai l'exécutrice de tes hautes œuvres. La main me tremblera certes un peu, mais ce sera ma vengeance de ce bel indifférent, et ce sera pour ton bonheur et pour le sien.

« Ton amie, « CLAIRE. »

Mme de Fussey, quoique toujours enjouée, se montra dès lors plus affectueuse pour Richard et d'un caractère plus sérieux qu'elle ne l'avait été jusque-là. Richard, de son côté, fut plus expansif. Il laissa comprendre à Claire que le chagrin l'avait jeté dans le travail et la retraite, que l'avenir, fermé pour lui, serait ce qu'il serait,

qu'il n'avait plus le droit de s'en inquiéter ou de s'en occuper. Il eut pour elle des paroles de reconnaissante affection, la remercia du bonheur qu'il avait à la voir, et lui fit pressentir le regret qu'il aurait de son départ, si elle partait. Elle le rassura sur ce dernier point; elle devait rester jusqu'au printemps, et, puisqu'il reviendrait lui-même tôt ou tard à Paris, ils pourraient tous deux renouer les liens d'une amitié vraie que leur solitude et les circonstances avaient formés. Quoi qu'elle pût dire, elle était intérieurement agitée, et attendait avec impatience une lettre de Mme Destrées qui lui dictât les résolutions qu'elle avait à prendre et la conduite qu'elle devait tenir. Cette lettre arriva; elle était ainsi conçue :

« Ma bonne Claire, ta dernière lettre m'a donné une émotion vive. Il aime l'enfant, me dis-tu. Tout est là. Réussirai-je, ma chérie? Et que ne te devrai-je pas, si je réussis! Comme j'étais désespérée lorsque je t'ai rencontrée! Ah! ma bonne Claire, tu as pris tout doucement le chemin de mon cœur et de ma confiance. Je n'eusse guère songé qu'en te retrouvant à l'improviste, toi que j'avais perdue de vue et que je ne tutoyais que par une habitude d'enfance, j'allais avoir ma meilleure, ma plus secourable amie. Lorsque cet excellent Aubry a su que Richard était là-bas, c'est toi qui t'es proposée pour cette entreprise que je ne pouvais tenter moi-même, dont je ne pouvais me remettre qu'à toi, dont l'idée ne me serait point venue de te charger. Ne me crois pas une ingrate, je t'ai confié mon fils sans hésiter.

« Claire, je ne serais pas jalouse de toi. Tu es de ces femmes à qui l'on peut se livrer sans crainte; pourtant, lorsque tu me dis en riant que je n'ai pas lieu d'être jalouse, je frissonne malgré moi à cause de lui. N'a-t-il pas aimé une autre femme? S'il allait t'aimer! Ah! ma bien chère, ne sois pas coquette, ne joue pas ce jeu cruel. Je me souviens trop de ce que j'ai souffert, je souffre trop encore. Non, — je le lui ai dit, mais il ne m'a pas comprise, — je ne suis plus la Berthe d'autrefois. Je m'en aperçois surtout depuis que tu m'as quittée, depuis que je n'ai plus mon fils auprès de moi. Il me semble que je suis une statue qui se serait animée et qui aurait toutes les ardeurs à satisfaire, toutes les revanches à prendre, de sa vie si longtemps immobilisée dans le marbre et s'épanouissant, débordant tout à coup en pleine séve, en plein soleil. J'aime mon mari de toutes mes forces, et, si je ne le reconquiers point cette fois-ci, je ne sais pas ce que je deviendrai.

« Pardonne-moi mes divagations, ma bonne Claire, et, puisque tu crois que le moment est arrivé, ne retarde plus, et fais ce dont nous sommes convenues. « Ta Berthe. »

L'intimité s'était enfin établie entre Richard et Mme de Fussey. Il ne se dérobait plus à ses questions, et, s'il ne lui faisait pas d'entières confidences, il la laissait pénétrer par instans dans son passé, lui en racontait les difficultés et les angoisses. Il ne lui avait caché que son vrai nom, mais elle savait qu'il était marié. Peut-être Richard avait-il jugé à propos de le lui dire. Il ne voulait point que Mme de Fussey pût se méprendre à la sympathie et à l'affection qu'il lui témoignait. Il avait pour elle une amitié qui lui était précieuse. Il se sentait libre avec elle, redevenait jeune, avait des élans de franchise et de sincérité. Il s'étonnait d'envisager parfois autrement qu'il ne l'avait fait jusque-là les diverses circonstances de sa vie. Un mot de Mme de Fussey, un sourire, lui montraient le néant de quelqu'une de ces souffrances qu'il avait crues si vives, ou l'exagération de ces désirs ambitieux qu'il avait portés si loin. Claire se glissait entre lui et sa femme comme un juge équitable et indulgent dont il acceptait les arrêts. La perspicacité de Mme de Fussey était si grande que Richard avait quelquefois envie de faire sa confession entière; il en était vite empêché par la réflexion. Il se contentait d'écouter en souriant la morale que lui faisait la jeune femme, et de discuter avec elle ces éternelles questions du cœur où les femmes affirment si hautement leur suprématie de tendresse et de générosité.

— Alors, lui dit-il un soir, cela se résume toujours ainsi : les hommes ne savent point aimer; ce sont de complets égoïstes; ils n'ont ni le pardon, ni le dévoûment.

— Ils ne les ont pas, répondit Claire. Je n'en sache pas un qui eût fait pour sa femme ce qu'une femme dont j'ai entendu parler a fait pour son mari.

— Et quoi donc?

— Son mari ne s'était pas seulement séparé d'elle comme vous vous êtes séparé de votre femme, pour des dissentimens plus ou moins sérieux de caractère ou d'humeur. Il l'avait trompée et quittée pour une rivale; puis, cette rivale étant morte ou l'ayant quitté à son tour, je ne sais plus trop, il s'était trouvé fort pauvre, et, par fierté d'âme, n'avait point voulu revenir à sa femme, qui cependant l'en avait fait prier. Alors sa femme se dévoua, sans qu'il en sût rien, sans qu'il en ait jamais rien su, à cet infortuné qui luttait, qui aurait lutté longtemps peut-être et vainement pour arriver à l'indépendance. Elle sut le débarrasser de la misère qui lui était un obstacle, et, comme il avait de l'énergie et de la valeur, il put, dans des travaux dignes de lui, se montrer ce qu'il était. Elle est seule aujourd'hui à le regretter encore, et il est, lui, presque célèbre. Connaissez-vous, fit-elle après une pause, beaucoup d'hommes qui pratiqueraient à ce point l'abnégation et le pardon?

Richard était devenu fort pâle. Il eut le soupçon rapide de la vérité, et, tremblant d'émotion moins encore que de honte et de colère, il dit à Mme de Fussey : — Pourriez-vous m'apprendre le nom de cette femme?

— Elle s'appelle Mme Destrées, répondit Claire tranquillement en attachant sur Richard ses yeux purs et limpides.

— Et elle est de vos amies?

— Non, je ne la connais pas.

— Elle a de grands mérites en effet, reprit Richard, qui rentrait en possession de lui-même, mais elle n'a pas celui de la discrétion.

Il ne prolongea pas sa visite, et néanmoins ne partit point tout de suite. Il adressa quelques propos indifférens à Mme de Fussey, puis alla s'asseoir auprès du berceau de Roger. L'enfant dormait. Il le regarda longuement et sans plus parler, tandis que Claire brodait au coin de la cheminée. Richard ne voulait sur le moment rien approfondir de ce qu'il venait d'entendre. C'est un coup qu'il avait reçu, et le choc avait été si violent que la douleur qui en devait résulter ne se faisait point sentir encore. Il devinait confusément que le bonheur dont il jouissait depuis quelques mois allait s'évanouir. Cette histoire était trop précise pour que Mme de Fussey ne fût pas, à quelque degré, de complicité avec Berthe. Cependant aussi elle pouvait ne l'avoir apprise que par hasard, comme un de ces secrets qui n'ont pas besoin qu'on les trahisse pour se répandre. Il eût voulu que cela fût, car autrement oserait-il revenir dans cette maison, où il passerait à bon droit pour un fourbe? Il se pencha sur le berceau, embrassa doucement l'enfant, et, s'imaginant qu'on ne le voyait pas, il ne retint point deux grosses larmes qui s'échappaient de ses yeux. Il se releva ensuite avec un calme affecté, et souhaita le bonsoir à Mme de Fussey, qui le laissa partir en lui souriant et sans l'interroger.

Quand il fut seul, ce qui le préoccupa tout d'abord, ce fut la générosité de Berthe. Il ne pouvait point douter que cette générosité n'eût été réelle. Différens indices, qui ne l'avaient autrefois que faiblement frappé, lui revinrent à l'esprit. Aubry, dans les premiers temps qu'il le connaissait, avait des allures étranges et circonspectes. Plus tard, lorsque d'aventure Richard avait désiré, pour s'installer dans sa petite maison, quelque objet d'art ou quelque meuble, c'était Aubry qui négociait l'achat à des prix fabuleux de bon marché. Et lui, Richard, n'avait rien soupçonné, ne s'était douté de rien. Il avait cru à son travail, à son mérite, au dévoûment de ce serviteur improvisé, qui n'avait d'autre raison de l'aimer que de l'avoir rencontré par hasard. Il se sentait plein de honte, moins encore de l'erreur où il était tombé, des illusions qu'il s'était

faites, que d'avoir dû à sa femme l'adoucissement et la fin si prompte de ses jours de misère et de lutte. A chaque instant, avec une sollicitude qui la vengeait, Mme Destrées s'était donc mêlée à sa vie. Il n'éprouvait pas contre elle de la révolte ou de la colère : il s'humiliait devant cette grandeur d'âme. Berthe était une noble femme, il lui rendait justice; seulement il ne l'aimait plus, et ne croyait pas qu'il pût jamais se reprendre à l'aimer.

Il avait d'autres ennuis, moins définis, plus cuisans. Si Berthe s'était confiée à Mme de Fussey, il allait être de la part de celle-ci, comme il l'avait été de la part du colonel, l'objet d'une démarche en faveur de Mme Destrées; mais cette fois cela s'était tenté plus habilement. On résiste moins à une femme aimable et jeune qui vous offre l'image d'un bonheur qu'on a perdu, qu'on pourrait retrouver; il n'est pas jusqu'à la présence d'un enfant qui n'évoque pour l'époux solitaire l'idée sainte de la famille et du foyer domestique. L'on ne s'était trompé qu'à demi; c'est par l'enfant surtout que Richard avait eu le regret de son passé lointain. Quant à Mme de Fussey, cette entreprise avait séduit son humeur aventureuse; elle s'y était complaisamment prêtée. Il lui en voulait de ce subterfuge, de ces manœuvres, et se tourmentait moins de l'opinion qu'elle pourrait avoir de lui.

Le lendemain cependant il ne savait encore ce qu'il ferait. En supposant, ce qui n'était guère admissible, que Mme de Fussey ignorât qui il était, il répugnait à Richard de profiter plus longtemps des bénéfices d'un incognito qu'une circonstance fortuite pouvait trahir. Et si elle était au courant de la vérité, qu'irait-il faire chez elle? Mais il avait envie de la revoir, de revoir Roger; il ne concevait plus les journées s'écoulant pour lui vides et lentes à quelques pas de cette porte qu'il avait si souvent franchie, de ces deux êtres dont la vie se confondait avec la sienne. Quand l'heure fut venue de sa promenade sur la plage, il aperçut de loin Mme de Fussey et Roger. Claire avait un burnous rouge qui la préservait de l'air de la mer, un peu vif ce jour-là. L'enfant marchait à côté d'elle ou la quittait pour ramasser des coquillages. Il lui sembla que Roger et sa mère tournaient les yeux vers sa maison, que même un instant Roger l'avait désignée du doigt. La promenade fut courte : Claire et l'enfant regagnèrent le port, à petits pas, comme à regret. On eût dit qu'ils avaient inutilement attendu leur ami. Richard les suivait de l'œil. Il avait eu vingt fois la tentation de s'élancer vers eux. Pourquoi donc après tout s'imposait-il cette souffrance? Ou Mme de Fussey ne savait rien, ou quelques jours encore elle feindrait de ne rien savoir. Il avait ces quelques jours à lui, il les vivrait à plein cœur et ne se frapperait point lui-même.

Après son dîner, il se mit en marche vers le village. Le vent s'était apaisé, la lune brillait dans un ciel pur. Richard s'attardait dans les sinuosités de la plage, et regardait avec une joie secrète ce joli paysage, comme s'il lui était rendu. Il ne discutait plus sa faiblesse, il l'avait admise, elle lui était chère; ne le ramenait-elle pas vers ceux qu'il aimait? La pensée de l'enfant l'attirait surtout; il allait l'embrasser. S'il se demandait pourquoi il s'était pris d'une si grande tendresse pour ce petit être qui bégayait à peine quelques mots, qui ne faisait que sourire à la vie, il se répondait qu'on ne peut se passer d'aimer quelqu'un, et que, n'ayant point d'enfans, il aimait celui-là; puis il secouait tristement la tête, car il songeait combien son bonheur était fragile et avec quelle rapidité il pouvait lui être ravi.

Il avait perdu quelque temps à réfléchir ainsi; il hâta le pas et frappa sans inquiétude à la porte de Mme de Fussey. En entrant au salon, il resta stupéfait. Il y avait çà et là des caisses et des cartons, tout le désordre, tous les préparatifs d'un départ précipité. Comme il demeurait indécis, subitement désolé, sans trouver une parole, Claire s'en fut à lui. — Mon ami, lui dit-elle, je pensais bien que vous viendriez ce soir, et je n'ai pas songé à vous envoyer chercher.

—Qu'est-ce que cela signifie? balbutia-t-il. Vous partez; pourquoi?

— J'ai reçu une dépêche de ma mère. Elle est très souffrante, et me mande auprès d'elle le plus tôt possible.

— Mon Dieu! dit seulement Richard. — Il fit bientôt d'autres questions à Mme de Fussey. Elle répondait sans suite, allant d'une pièce à l'autre et se faisant aider par sa femme de chambre à porter divers objets. Richard la regardait tout bouleversé, voyant combien peu sa récente affection comptait pour Mme de Fussey dans ces inquiétudes suprêmes. Roger était très joyeux, ce mouvement l'amusait. Il courait entre les meubles et plongeait ses petites mains dans les cartons. — L'enfance est ainsi, se disait Richard, dont les yeux devenaient humides.

Cependant tout ce bruit se calma. Les malles étaient prêtes, et Mme de Fussey ne pouvait partir que le lendemain matin. Roger, fatigué, s'était endormi sur les genoux de Richard. — Mon ami, lui dit Claire, ce serait mal à moi de trop vous effrayer, et je ne veux pas moi-même me tourmenter outre mesure. Ma mère est âgée, il est vrai, mais elle s'alarme aisément. Elle n'est peut-être point en aussi grand danger qu'elle le dit. Peu importe, elle m'appelle, et j'obéis. D'ailleurs il vaut mieux que je parte.

Elle prononça faiblement ces derniers mots. Richard ne parut pas le remarquer.

— Et, dit-il lentement, vous emmenez Roger?

— Oh! s'écria-t-elle, comme vous l'aimez!

— Je vous aime beaucoup aussi, fit-il avec noblesse.

Elle détourna les yeux, resta quelques instans silencieuse, puis reporta sur Richard un visage tranquille, presque souriant.

— Et vous l'emmenez, reprit-il, par cette saison, en plein hiver, quand il est habitué à ce soleil, à ce climat qui lui fait du bien. Après quelques heures de route, vous rencontrerez la neige et le mauvais temps. Il aura froid, il va souffrir, il peut tomber malade.

— Il faut bien que je l'emmène. Je ne puis l'abandonner seul ici aux soins d'une femme de chambre.

— Laissez-le-moi, dit-il.

— A vous?

— A moi. Quand votre mère sera mieux portante, vous reviendrez, car vous reviendrez, n'est-ce pas? et vous le retrouverez. Je vous jure que vous n'avez rien à craindre pour lui.

Elle ne répondait pas.

— Si vous ne reveniez point, dit Richard, je vous le conduirais moi-même à Paris. — Il insista en tremblant un peu. — C'est convenu, vous ne refusez pas.

— Soit, répondit enfin Claire, je vous le laisse. — Richard eut un mouvement de joie, comme un élan de reconnaissance. — Mais, reprit-elle avec une sorte de gaîté en le menaçant du doigt, ce ne sera pas pour longtemps. D'abord je reviendrai bientôt, je l'espère, et, si j'étais forcée de prolonger mon séjour à Paris, je ne veux pas que ce soit vous qui m'ameniez Roger. De quoi cela aurait-il l'air? qu'en dirait-on? Je trouverai bien une de mes amies qui voudra consentir à le venir chercher et en qui j'aurai toute confiance, car elle sera mère comme moi.

Elle avait lu un soupçon dans les yeux de Richard, mais il s'était rassuré presque aussitôt. Berthe n'avait pas d'enfant. — Comme vous voudrez, lui dit-il; mais, moi aussi, j'ai bon espoir. Vous ne tarderez pas à revenir.

Claire et Richard se donnèrent rendez-vous pour le lendemain matin. Mme de Fussey devait partir de très bonne heure, et, s'il était possible, avant que Roger ne fût éveillé. Il valait mieux qu'elle s'épargnât le chagrin de cette séparation. Elle ne voulait pas que son fils comprît, si vaguement que ce fût, qu'elle s'en allait. Cependant lorsque, dès le point du jour, la voiture fut prête et que Richard l'aidait à y monter, elle ne put résister au désir de voir Roger une dernière fois. Il s'éveilla sous ses caresses, se douta bien qu'elle le quittait, mais il ne se mit pas à pleurer. Il regardait tour à tour

Claire et Richard. Ce dernier, nu-tête et dans son costume de tous les jours, ne partait pas, c'était bien sûr. Il était très ému et tenait les deux petites mains de l'enfant dans les siennes. Roger donna un gros baiser calme à Mme de Fussey et sourit à Richard. Ce fut si naïf que Richard ne put retenir une exclamation.

— Eh! oui, fit-elle d'un ton qui n'accusait point une vraie douleur maternelle, il a déjà pris l'habitude de vous aimer mieux que moi. — Elle serra la main de cet ami, qui lui était peut-être plus cher en ce moment qu'il ne l'avait jamais été, puis sortit rapidement de la maison, tandis que Richard restait auprès de l'enfant.

Une vie nouvelle, d'un intérêt continuel et puissant, de tendresses fécondes, commença dès lors pour Richard. L'enfant était à lui. Pour combien de temps, il l'ignorait; mais il était bien à lui, à lui seul. Les premières heures avaient été pleines d'angoisses. Roger allait-il chercher Mme de Fussey, et, ne la voyant pas, s'attrister et dépérir? Il n'en fut rien ou presque rien; Richard avait toutes les caresses de l'enfant, ses rires et ses gaîtés, le précoce éveil de son intelligence. Il ne l'avait point emmené chez lui et s'était installé dans la maison de Mme de Fussey. Sa joie était d'épier en Roger la gracieuse croissance, lente et rapide à la fois, de la pensée et du corps. Il lui apprenait à parler, l'interrogeait, s'efforçait de le comprendre, de se faire comprendre de lui. Quelquefois, après l'avoir pris dans ses bras et avoir couru le long de la plage, ce dont Roger s'égayait fort, il le déposait à terre et l'asseyait contre un rocher, en face de la mer bleue, scintillante au soleil. L'enfant, rose de plaisir, restait là des temps très longs, avec un sourire sur sa petite bouche et les yeux fixés devant lui. Il y a dans le regard de ces frêles créatures, heureuses et surprises de vivre, une profondeur limpide et scrutatrice, une sérénité absolue. Elles n'ont peur de rien, car on ne leur a jamais fait de mal, et déjà dans leur existence si courte, où les sensations multiples s'accumulent et se pressent, elles comparent, se souviennent et espèrent. Les idées incertaines qui se déplacent sans pouvoir se fixer encore se reflètent sur la physionomie mobile, sous la peau transparente que le sang abandonne ou colore. C'est pour cela que le sourire est si près des larmes et que les larmes sont si près du sourire. Les enfans sont chers et sacrés en leur faiblesse sans limites, en leur méditation vague; ils ne l'ignorent pas, et, s'ils se livrent et se confient à nous, qui devons leur paraître si grands et si redoutables, c'est qu'ils sont assurés sans réserve de notre amour pour eux et de leur despotisme sur nous.

Le plus souvent, en ces momens de repos, Richard demandait à

Roger où était Claire, s'il pensait à elle, s'il l'aimait bien et serait content de la revoir. Roger répondait à ces questions-là. Claire était à Paris, il l'aimait beaucoup, mais il répondait d'un air ambigu, non sans restriction mentale. On eût dit qu'il cherchait dans sa mémoire diffuse, au-delà de ces souvenirs qui étaient proches, quelque autre chose que Claire. Il ne trouvait pas, se fatiguait évidemment, et parfois il pleurait au grand émoi de Richard, qui se désolait et s'ingéniait à mille enfantillages jusqu'à ce que le sourire eût reparu sur le visage de Roger. Alors Roger le regardait d'un œil intelligent et joyeux, et semblait lui dire: — Oh! quant à toi, je sais bien que c'est toi, que tu n'es pas un rêve, que tu es là, et que je t'aime.

Richard recevait des lettres de Mme de Fussey. Elle ne pouvait quitter sa mère, dont la santé ne se rétablissait pas, et qui n'eût point supporté l'idée de la voir partir. Elle s'enquérait de Roger, faisait à son sujet de nombreuses recommandations à Richard; elle n'avait d'ailleurs pour lui aucune inquiétude, car elle le savait en de bonnes mains. Elle écrivait à Richard : — Vous avez manqué votre vocation, vous deviez être père; —et, sous une forme voilée, mais sérieuse, elle se hasardait à lui donner quelques conseils. Ne lui avait-il pas assez raconté sa vie pour qu'elle eût le droit de s'intéresser à son avenir? Tôt ou tard l'on se fatigue et l'on s'attriste d'être seul. Richard ne le savait que trop, puisqu'il avait suffi d'un enfant pour développer en lui une sorte de passion dont elle s'effrayait. Au fond, d'après ce qu'il lui avait dit, il n'avait aimé et il n'aimait encore qu'une seule femme, la sienne. N'en avait-il plus eu de nouvelles? Puisqu'elle se disait changée, pourquoi ne pas la croire? Claire se mettait à sa disposition, s'il avait de ce côté quelque démarche à faire; puis elle lui demandait pardon de s'avancer autant, elle redevenait gaie, se flattait de retourner bientôt en Provence, d'y conduire sa mère et de recommencer la bonne existence qu'ils avaient menée.

Ces lettres laissaient Richard rêveur et préoccupé. Il sentait bien que Claire avait en partie raison, et que ce grand bonheur dont il jouissait en ce moment ne pouvait pas durer. On lui reprendrait Roger, et c'était chimère que de songer à le suivre, à ne le point quitter en vivant auprès de Mme de Fussey. De quel droit et à quel titre? De plus il ne le pouvait pas; il eût rencontré Berthe au premier jour. C'était bien assez de l'avoir abandonnée sans l'offenser encore de sa présence et de la vue de ces relations, équivoques pour elle à coup sûr, qu'il se serait créées. Quant à revenir à elle, il ne le pouvait pas davantage, et, chose étrange, précisément à cause de ce qu'elle lui avait écrit. Il eût consenti à des rapports d'affection et d'oubli, il ne concevait plus l'amour tardivement expansif

qu'elle lui promettait. Il avait cependant la curiosité de savoir ce que Berthe était devenue. S'autorisant du récit que lui avait fait autrefois Mme de Fussey, et ne la croyant plus guère de complicité avec sa femme, il lui demanda si elle n'avait plus entendu parler de Mme Destrées. Claire ne répondit pas tout de suite. Elle avait eu de la peine à se renseigner. Mme Destrées était toujours à Paris, où elle vivait fort retirée dans son hôtel. On la disait occupée d'œuvres de charité; elle ne voyait personne. Ce fut tout.

Il était depuis deux mois environ seul avec l'enfant, lorsqu'il reçut de Mme de Fussey la lettre suivante :

« Mon ami, je ne sais plus quand je quitterai Paris, et je ne puis plus vivre sans Roger. J'avais d'abord songé à vous prier de me l'amener; mais je ne veux pas vous causer le chagrin de refaire seul cette longue route après vous être séparé de lui. C'est une de mes amies qui a l'obligeance de l'aller chercher. Elle sera là-bas presque en même temps que ma lettre. Pardonnez-moi, et souvenez-vous que je suis et serai toujours votre bien attachée et reconnaissante,

« Claire. »

C'était le matin que Richard recevait cette lettre, et l'étrangère pouvait arriver le soir. Il n'avait ainsi que quelques heures devant lui pour se résigner à sa douleur. Un instant il eut la pensée de refuser Roger à cette inconnue; il laissa vite de côté cet inutile projet. L'heure qu'il avait tant redoutée venait, il fallait le subir. Pour la dernière fois, il voulut conduire Roger à la plage et jouer avec lui. Il le serrait de temps en temps avec plus de tendresse contre son cœur, point assez cependant pour l'émouvoir et l'attrister de sa peine, car l'enfant était assez intelligent déjà pour deviner les souffrances de son ami. La journée se passa, l'obscurité se fit.

Richard commençait à croire que la séparation ne serait pas du moins pour ce soir-là, quand il perçut le roulement lointain d'une voiture qui s'approchait. Le bruit dans la nuit silencieuse, sur la route sonore, fut bientôt plus distinct. La voiture s'arrêta devant la maison. Il entendit la femme de chambre qui questionnait la voyageuse, et celle-ci qui répondait à voix basse. La porte s'ouvrit ensuite, et une femme voilée parut sur le seuil. Elle sembla hésiter une seconde, ferma la porte, et s'avança très émue vers Richard. Lorsqu'elle fut dans le cercle de lumière que projetait la lampe, elle leva son voile. C'était Berthe.

Richard tressaillit, devint très pâle. — Vous ici, dit-il, vous!

— Oui, moi, répondit-elle faiblement.

— Alors Mme de Fussey était donc bien votre complice; seulement

je n'aurais pas cru que ce fût pour cela... Ainsi, continua-t-il après une pause et cherchant à dominer la passion qui grondait en lui, c'est vous qu'elle envoie pour prendre l'enfant.

— C'est moi.

— Si vous vouliez vous venger, c'était là en effet la vraie vengeance; mais je ne croyais pas, — je vous rendais cet hommage, — que vous l'eussiez imaginée.

— Vous l'aimez donc bien, cet enfant? dit-elle encore.

— Si je l'aime! s'écria-t-il en ne se contenant plus. Vraiment je suis fou de vous dire cela : vous n'avez rien à y voir; mais je veux vous répondre. Par votre faute, par la mienne, j'y consens, peu importe, j'étais seul en ce monde, découragé, n'ayant plus même la fierté d'être sorti de la misère par mon travail depuis que je savais que vous m'y aviez aidé; j'étais sans illusions, sauvage et méchant. J'ai rencontré cet enfant, et sans raison, tout d'un coup, parce que j'étais faible, parce que je suis homme, je me suis pris à l'aimer. Lui aussi m'a aimé, il m'a souri quand il m'a vu, il avait de grands yeux pleins de lumière qui se sont attachés sur moi. On m'a laissé vivre alors à côté de lui, le soigner, l'amuser. On me l'a enfin laissé à moi tout seul; cela rentrait dans le plan qu'on avait ourdi. Aujourd'hui on me le prend, et c'est vous que l'on charge, ou qui plutôt de longue main avez médité de vous charger de cette besogne. Ah! tenez, fit-il en s'interrompant, la vengeance est mauvaise conseillère. Vous aviez quelque désir que je revinsse à vous, — par amour pour moi? je n'y crois guère, dans quel autre dessein? je l'ignore : — eh bien! si vous n'aviez point fait ce que vous faites en ce moment, je crois que j'aurais agi selon ce désir, que je serais rentré dans ma maison, car j'étais calmé par cet enfant, meilleur par lui, et je ne concevais plus que, dût-on souffrir sans remède en accomplissant un sacrifice, on fît jamais de mal à personne.

— Richard!

— Or c'en est fait, je ne vous connais plus, je ne vous verrai jamais. Emportez cet enfant, puisque vous êtes venue pour cela. Faites vite et laissez-moi. — Il tomba sur une chaise. — Un enfant, dit-il, ah! si j'en avais eu un; elle ne m'en a même pas donné!

— Et qu'en sais-tu, insensé? cria Berthe. Viens à ce berceau, Richard, et ne blasphème pas.

Il se leva, et la suivit palpitant d'émotion. Toutefois il doutait, se défiait d'elle; il allait parler.

— Oh! fit-elle en lui serrant le bras, attends donc avant de me rien dire, et ne t'oppose pas à ce que le Dieu des mères me protége.

Ils s'étaient approchés de l'enfant, qui dormait, et le regardaient

avidement. Berthe, à plusieurs reprises, l'appela doucement par son nom. Il s'éveilla. Il ouvrit d'abord les yeux tout grands et les tint fixés sur Berthe, qui retenait son souffle, qui avait l'angoisse peinte sur le visage. Richard, frémissant, avec une ironie qui grandissait, les observait tous les deux. Berthe ne disait mot, mais elle avait joint les mains. Cependant l'œil de Roger s'éclairait par degrés comme à la découverte d'un souvenir lointain qu'il ressaisissait, qui n'éclatait pas encore. Soudain la clarté s'y fit, sereine et profonde. Le rire vint avec les larmes, et, jetant devant lui ses bras vers Berthe, Roger cria : — Maman, maman!

Berthe, à son tour, poussa un cri de joie, d'agitation suprême, et, prenant l'enfant contre sa poitrine, elle l'y étreignit follement. Elle le montrait triomphante à Richard et ne pouvait prononcer une parole. Quant à Richard, le cri de l'enfant avait retenti au plus intime de son être. Jamais Roger n'avait eu ces sons-là en parlant à Claire. Mme de Fussey n'était point la mère.

— Richard, put dire enfin Berthe en replaçant Roger dans son lit, j'ai voulu que ce fût notre fils qui me rendît à toi.

Il la contempla. Elle était transfigurée par la maternité et par l'amour. Il ouvrit ses bras, et Berthe tomba sur son cœur. Richard sentit que c'était une vraie femme qu'il y tenait.

M. et Mme Destrées restèrent quelques jours à la villa. Ils éprouvaient le besoin, sous ce beau ciel, sur les bords de cette mer pareille à un lac, de jouir de leur bonheur si jeune encore, si puissant et si frêle. Ils y prenaient des forces, dans l'expansion de leurs âmes, par la présence et la possession de Roger, pour l'existence qu'ils allaient bientôt retrouver à Paris et à Bréville, en face du monde, et que nul incident fâcheux ne devait d'ailleurs troubler. Richard, aux yeux de tous, revenait de ce long voyage qu'il avait entrepris, et auquel personne ne s'avisa de ne point croire en revoyant les deux époux étroitement unis, fiers l'un de l'autre, mutuellement épris comme au temps de leurs fiançailles et aux premiers jours de leur hymen. Le colonel Maurice et Mlle de Redens avaient si habilement manœuvré, ils montrèrent, en recevant Berthe et Richard à Bréville, une joie si sincère et si dénuée d'artifice, que les habitans de la petite ville ne surent plus que penser et jugèrent prudent de trouver tout naturel ce retour du mari, auquel, en leurs médisances secrètes, ils avaient d'abord été si loin de s'attendre. M. Destrées, dont le pseudonyme fut dévoilé bientôt, était en outre par la notoriété de son talent, par sa grande fortune, un homme considérable, dont ils avaient tout intérêt à s'honorer, car il pouvait un jour ou l'autre arriver à la députation. Quelques curieux obsti-

nés se hasardaient seuls à dire qu'il était bien difficile de faire un voyage d'exploration à cinq cents lieues de distance et d'écrire en même temps sur les événemens et le mouvement d'idées de son pays des lettres si remarquables d'à-propos. — Ce n'en est qu'un plus grand mérite pour mon neveu, répondait Mlle de Redens avec une conviction tellement naïve qu'elle s'imposait d'elle-même et coupait court aux commentaires.

Aubry était devenu le secrétaire de Richard; mais ces fonctions, qui le flattaient dans son orgueil, ne suffisaient point à son activité; il y joignit celles d'intendant. Ce digne maître d'étude avait conservé de son ancien métier, en se souvenant de lui-même, une vive commisération pour les pauvres gens et toutefois un certain penchant à l'autorité. Aussi, après s'être aidé des conseils de Mme de Sandreuil, était-il admirablement apte à gouverner un nombreux personnel et une grande maison, et il voulait que celle de M. et Mme Destrées fût la plus belle et la plus hospitalière qui se pût voir. Il la préparait pour les hautes destinées qui, selon lui, ne pouvaient manquer à Richard. Nul ne le tourmentait en ses desseins, ni Mme de Sandreuil, qui se reposait, ni Richard, qui s'était remis au travail, ni Berthe, qui n'avait point trop de tout son temps pour aimer son mari et son fils.

Au moment où Berthe et Richard allaient quitter Bréville pour s'installer à Paris, ils reçurent des nouvelles de Mme de Fussey. Lorsque Mme Destrées était partie pour retrouver son mari, Claire s'était retirée en province auprès de sa mère, et n'avait plus donné signe de vie. Cette fois, après ce long silence, elle écrivait avec son habituelle gaîté. Sa mère, qui n'avait jamais été bien malade, se portait à merveille. Quant à elle, elle venait de se marier. « J'ai épousé, disait-elle, un brave homme qui n'est plus jeune, mais qui m'aime beaucoup et fera toutes mes volontés. C'est ce qu'il me fallait. Je crois que j'ai eu raison. Je n'en aurai que plus de plaisir à te revoir. C'est un joli état, mais dangereux, que celui de veuve. Malgré toute ma sagesse, je ne sais pas trop si je n'en ai pas fait l'expérience. » A ce passage de la lettre, que Berthe lisait à haute voix, le colonel Maurice, qui était là, se mit à sourire. — C'était assez imprudent à vous, dit-il à Berthe, de l'envoyer si loin.

— Oh! répondit Mme Destrées, j'ai réussi.

Richard jouait avec Roger; il n'avait rien entendu.

— Voilà bien un mot de femme, riposta le colonel; mais je m'incline. Tout est bien qui finit bien.

HENRI RIVIÈRE.

LES

HUMORISTES AMÉRICAINS

I.

MARK TWAIN.

Le pays qui a produit Rabelais et Voltaire, les *Pamphlets* de Courier et les *Lettres persanes* n'a certainement rien à envier sous le rapport de la raillerie légère et piquante ni de la gaîté spirituelle : nous avons, de l'aveu général, poussé au suprême degré l'art délicat du badinage; il n'en est pas moins vrai que l'*humour*, bien qu'il relève de l'esprit, dont la vraie patrie est en France, nous demeure étranger à ce point que nous n'avons su jusqu'ici ni traduire le mot, ni définir la chose. C'est l'oscillation entre le sourire et les pleurs, — c'est la plaisanterie d'un homme qui en plaisantant garde une mine grave, voilà ce qu'on a dit de mieux sur ce mélange de verve et de mélancolie, de grâce et de brutalité, de malice et de rêverie, de scepticisme et d'attendrissement, qui donne une saveur particulière au génie de Shakspeare et de Byron, au talent de Sterne, de Heine et de Richter. L'*humour* est comme un reflet de la vie humaine, féconde en contrastes heurtés et imprévus; aussi s'empare-t-il vigoureusement de notre imagination et de nos nerfs, quitte à les fatiguer assez vite quand il s'agit d'imagination et de nerfs français, raffinés, exigeans, doublés de bon goût, hostiles aux dissonances. Au fond nous considérons comme barbare, tout en y prenant plaisir, ce carnaval de sentimens et d'idées qui nous montre la gaîté douloureuse, la tristesse bouffonne, le caprice philosophe, — qui

embrouille, jusqu'à nous jeter dans une perplexité presque cruelle, les larmes rieuses et le rire navré, le raisonnement et la caricature; nous éprouvons plus de curiosité que d'admiration pour la tendance des nations septentrionales à faire jaillir l'étincelle du choc des élémens les plus opposés, les plus contradictoires. L'humour, quelque ingénieux qu'il soit, nous semble être une sorte de maladie propre aux parages brumeux, autant pour le moins qu'une qualité littéraire. Si, comme l'a fait Alfred de Musset par exemple, nous lui empruntons son amertume exotique pour l'ajouter au sel plus franc de notre gaîté gauloise, éclose, épanouie en plein soleil, ce n'est jamais sans précautions ni méfiance : nous craindrions de jongler trop hardiment avec le crâne de Yorick et encore plus avec les facétieuses planètes de Jean-Paul. L'humour anglais, lugubre en somme, nous serre le cœur; la profondeur de l'humour allemand nous semble souvent lourde et obscure. Il est curieux d'étudier à ce point de vue les humoristes américains et de constater les transformations qu'a subies cette forme littéraire, résultat chez eux d'une habitude d'esprit importée, acclimatée, *ensauvagée* dans le Nouveau-Monde.

The Jumping Frog de Mark Twain doit être cité d'abord comme un des morceaux les plus populaires, presque un type du genre. Il nous est assez difficile néanmoins de comprendre, en lisant ce récit, les éclats de rire (*roars of laughter*) qu'il souleva « en Australie et aux Indes, à New-York et à Londres, » les nombreuses éditions qu'il obtint, l'épithète « d'inimitable » que lui ont décernée à l'envi les critiques de la presse anglaise. On va en juger par la traduction que nous en avons faite en nous attachant à conserver le mieux possible le ton goguenard de l'original.

LA GRENOUILLE SAUTEUSE DU COMTÉ DE CALAVERAS.

« A la requête d'un mien ami qui m'écrivait de l'est, je rendis visite à Simon Wheeler, vieillard loquace et d'un bon naturel, pour demander des nouvelles d'un ami de mon ami, Léonidas W. Smiley, et j'enregistre ici le résultat de cette démarche. Je soupçonne vaguement Léonidas W. Smiley d'être un mythe; j'imagine que mon ami ne connut jamais le personnage en question, mais qu'il s'était dit que, si j'en parlais au vieux Wheeler, ce serait rappeler à ce dernier son infâme Jim Smiley, et que l'ennui presque mortel s'ensuivrait pour moi d'entendre quelque infernale histoire, aussi longue, aussi assommante qu'inutile. Si tel fut le projet, il a certainement réussi.

« Je trouvai Simon Wheeler confortablement assoupi dans la vieille

taverne ruinée de l'ancien camp de l'Ange, et je remarquai qu'il était gras, chauve, avec une expression toute sympathique de douceur et de simplicité. Il se réveilla et me donna le bonjour. Je lui dis qu'un mien ami m'avait chargé de m'informer auprès de lui d'un compagnon chéri de son enfance, nommé Léonidas W. Smiley, le révérend Léonidas W. Smiley, jeune ministre de l'Évangile, qui avait résidé pour un temps, croyait-il, au camp de l'Ange. J'ajoutai que, si M. Wheeler pouvait me donner quelque renseignement à son sujet, je lui serais infiniment obligé.

« Simon Wheeler me poussa dans un coin, m'y bloqua aussitôt à l'aide de sa chaise, me fit asseoir, et dévida le récit monotone qui va suivre. Il ne sourit pas une fois, il ne fronça point le sourcil, jamais il ne changea de ton : sa voix resta la même depuis la première phrase sans trahir soupçon d'enthousiasme; mais à travers son interminable récit courait une veine de sérieux et de sincérité, preuve évidente que, loin de se figurer qu'il y eût rien de ridicule ou de plaisant dans l'histoire, il la considérait comme matière grave, et admirait en ses deux héros des hommes d'une transcendante supériorité de finesse. Ainsi que je l'ai dit déjà, je lui demandai ce qu'il savait du révérend Léonidas W. Smiley, et il me répondit comme il suit. Je le laissai filer son nœud à sa guise, sans l'interrompre.

« — Il y avait une fois ici un individu connu sous le nom de Jim Smiley : c'était dans l'hiver de 49, peut-être bien au printemps de 50, je ne me rappelle pas exactement. Ce qui me fait croire que c'était l'un ou l'autre, c'est que je me souviens que le grand bief n'était pas achevé lorsqu'il arriva au camp pour la première fois, mais de toutes façons il était l'homme le plus friand de paris qui se pût voir, pariant sur tout ce qui se présentait, quand il pouvait trouver un adversaire, et, quand il n'en trouvait pas, il passait du côté opposé. Tout ce qui convenait à l'autre lui convenait; pourvu qu'il eût un pari, Smiley était satisfait. Et il avait une chance! une chance inouie : presque toujours il gagnait. Il faut dire qu'il était toujours prêt à s'exposer, qu'on ne pouvait mentionner la moindre chose sans que ce gaillard offrît de parier là-dessus n'importe quoi et de prendre le côté que l'on voudrait, comme je vous le disais tout à l'heure. S'il y avait des courses, vous le trouviez riche ou ruiné à la fin; s'il y avait un combat de chiens, il apportait son enjeu; il l'apportait pour un combat de chats, pour un combat de coqs; — parbleu! si vous aviez vu deux oiseaux sur une haie, il vous aurait offert de parier lequel s'envolerait le premier, et, s'il y avait *meeting* au camp, il venait parier régulièrement pour le curé Walker, qu'il jugeait être le meilleur prédicateur des environs, et

qui l'était en effet, et un brave homme. Il aurait rencontré une punaise de bois en chemin, qu'il aurait parié sur le temps qu'il lui faudrait pour aller où elle voudrait aller, et, si vous l'aviez pris au mot, il aurait suivi la punaise jusqu'au Mexique, sans se soucier d'aller si loin, ni du temps qu'il y perdrait. Une fois la femme du curé Walker fut très malade pendant longtemps, il semblait qu'on ne la sauverait pas; mais un matin le curé arrive, et Smiley lui demande comment elle va, et il dit qu'elle est bien mieux, grâce à l'infinie miséricorde, tellement mieux qu'avec la bénédiction de la Providence elle s'en tirerait, et voilà que, sans y penser, Smiley répond : — Eh bien! je gage deux et demi qu'elle mourra tout de même.

« Ce Smiley avait une jument que les gars appelaient le bidet du quart d'heure, mais seulement pour plaisanter, vous comprenez, parce que, bien entendu, elle était plus *vite* que ça! Et il avait coutume de gagner de l'argent avec cette bête, quoiqu'elle fût poussive, cornarde, toujours prise d'asthme, de coliques ou de consomption, ou de quelque chose d'approchant. On lui donnait 2 ou 300 *yards* au départ, puis on la dépassait sans peine; mais jamais à la fin elle ne manquait de s'échauffer, de s'exaspérer, et elle arrivait, s'écartant, se défendant, ses jambes grêles en l'air devant les obstacles, quelquefois les évitant et faisant avec cela plus de poussière qu'aucun cheval, plus de bruit surtout avec ses éternumens et reniflemens, — crac! elle arrivait donc toujours première d'une tête, aussi juste qu'on peut le mesurer. Et il avait un petit bouledogue qui, à le voir, ne valait pas un sou; on aurait cru que parier contre lui c'était voler, tant il était ordinaire; mais aussitôt les enjeux faits, il devenait un autre chien. Sa mâchoire inférieure commençait à ressortir comme un gaillard d'avant, ses dents se découvraient brillantes comme des fournaises, et un chien pouvait le taquiner, l'exciter, le mordre, le jeter deux ou trois fois par-dessus son épaule, André Jackson, c'était le nom du chien, André Jackson prenait cela tranquillement, comme s'il ne se fût jamais attendu à autre chose, et quand les paris étaient doublés et redoublés contre lui, il vous saisissait l'autre chien juste à l'articulation de la jambe de derrière, et il ne la lâchait plus, non pas qu'il la mâchât, vous concevez, mais il s'y serait tenu pendu jusqu'à ce qu'on jetât l'éponge en l'air, fallût-il attendre un an. Smiley gagnait toujours avec cette bête-là; malheureusement ils ont fini par dresser un chien qui n'avait pas de pattes de derrière, parce qu'on les avait sciées, et quand les choses furent au point qu'il voulait, et qu'il en vint à se jeter sur son morceau favori, le pauvre chien comprit en un instant qu'on s'était moqué de lui, et que l'autre le tenait. Vous n'avez ja-

mais vu personne avoir l'air plus penaud et plus découragé; il ne fit aucun effort pour gagner le combat et fut rudement secoué, de sorte que, regardant Smiley comme pour lui dire : — Mon cœur est brisé, c'est ta faute; pourquoi m'avoir livré à un chien qui n'a pas de pattes de derrière, puisque c'est par là que je les bats? — il s'en alla en clopinant, et se coucha pour mourir. Ah! c'était un bon chien, cet André Jackson, et il se serait fait un nom, s'il avait vécu, car il y avait de l'étoffe en lui, il avait du génie, je le sais, bien que de grandes occasions lui aient manqué; mais il est impossible de supposer qu'un chien capable de se battre comme lui, certaines circonstances étant données, ait manqué de talent. Je me sens triste toutes les fois que je pense à son dernier combat et au dénoûment qu'il a eu. Eh bien! ce Smiley nourrissait des terriers à rats, et des coqs de combat, et des chats, et toute sorte de choses, au point qu'il était toujours en mesure de vous tenir tête, et qu'avec sa rage de paris on n'avait plus de repos. Il attrapa un jour une grenouille et l'emporta chez lui, disant qu'il prétendait faire son éducation; vous me croirez si vous voulez, mais pendant trois mois il n'a rien fait que lui apprendre à sauter dans une cour retirée de sa maison. Et je vous réponds qu'il avait réussi. Il lui donnait un petit coup par derrière, et l'instant d'après vous voyiez la grenouille tourner en l'air comme un beignet au-dessus de la poêle, faire une culbute, quelquefois deux, lorsqu'elle était bien partie, et retomber sur ses pattes comme un chat. Il l'avait dressée dans l'art de gober des mouches, et l'y exerçait continuellement, si bien qu'une mouche, du plus loin qu'elle apparaissait, était une mouche perdue. Smiley avait coutume de dire que tout ce qui manquait à une grenouille, c'était l'éducation, qu'avec l'éducation elle pouvait faire presque tout, et je le crois. Tenez, je l'ai vu poser Daniel Webster là sur ce plancher, — Daniel Webster était le nom de la grenouille, — et lui chanter : — Des mouches, Daniel, des mouches! — En un clin d'œil, Daniel avait bondi et saisi une mouche ici sur le comptoir, puis sauté de nouveau par terre, où il restait vraiment à se gratter la tête avec sa patte de derrière, comme s'il n'avait pas eu la moindre idée de sa supériorité. Jamais vous n'avez vu de grenouille aussi modeste, aussi naturelle, douée comme elle l'était! Et quand il s'agissait de sauter purement et simplement sur terrain plat, elle faisait plus de chemin en un saut qu'aucune bête de son espèce que vous puissiez connaître. Sauter à plat, c'était son fort! Quand il s'agissait de cela, Smiley entassait les enjeux sur elle tant qu'il lui restait un rouge liard. Il faut le reconnaître, Smiley était monstrueusement fier de sa grenouille, et il en avait le droit, car des gens qui avaient voyagé, qui avaient tout vu, disaient qu'on

lui ferait injure de la comparer à une autre; de façon que Smiley gardait Daniel dans une petite boîte à claire-voie qu'il emportait parfois à la ville pour quelque pari.

« Un jour, un individu étranger au camp l'arrête avec sa boîte et lui dit : — Qu'est-ce que vous avez donc serré là dedans ?

« Smiley dit d'un air indifférent : — Cela pourrait être un perroquet ou un serin, mais ce n'est rien de pareil, ce n'est qu'une grenouille.

« L'individu la prend, la regarde avec soin, la tourne d'un côté et de l'autre, puis il dit : — Tiens! en effet! A quoi est-elle bonne?

« — Mon Dieu! répond Smiley, toujours d'un air dégagé, elle est bonne pour une chose à mon avis, elle peut battre en sautant toute grenouille du comté de Calaveras.

« L'individu reprend la boîte, l'examine de nouveau longuement, et la rend à Smiley en disant d'un air délibéré : — Eh bien! je ne vois pas que cette grenouille ait rien de mieux qu'aucune grenouille.

« — Possible que vous ne le voyiez pas, dit Smiley, possible que vous vous entendiez en grenouilles, possible que vous ne vous y entendiez point, possible que vous ayez de l'expérience, et possible que vous ne soyez qu'un amateur. De toute manière, je parie quarante dollars qu'elle battra en sautant n'importe quelle grenouille du comté de Calaveras.

« L'individu réfléchit une seconde, et dit comme attristé : — Je ne suis qu'un étranger ici, je n'ai pas de grenouille; mais, si j'en avais une, je tiendrais le pari.

« — Fort bien! répond Smiley. Rien de plus facile. Si vous voulez tenir ma boîte une minute, j'irai vous chercher une grenouille. — Voilà donc l'individu qui garde la boîte, qui met ses quarante dollars sur ceux de Smiley et qui attend. Il attend assez longtemps, réfléchissant tout seul, et figurez-vous qu'il prend Daniel, lui ouvre la bouche de force et avec une cuiller à thé l'emplit de menu plomb de chasse, mais l'emplit jusqu'au menton, puis il le pose par terre. Smiley pendant ce temps était à barboter dans une mare. Finalement il attrape une grenouille, l'apporte à cet individu et dit : — Maintenant, si vous êtes prêt, mettez-la tout contre Daniel, avec leurs pattes de devant sur la même ligne, et je donnerai le signal; — puis il ajoute : — Un, deux, trois, sautez!

« Lui et l'individu touchent leurs grenouilles par derrière, et la grenouille neuve se met à sautiller, mais Daniel se soulève lourdement, hausse les épaules ainsi, comme un Français; à quoi bon? il ne pouvait bouger, il était planté solide comme une enclume, il n'avançait pas plus que si on l'eût mis à l'ancre. Smiley fut sur-

pris et dégoûté, mais il ne se doutait pas du tour, bien entendu. L'individu empoche l'argent, s'en va, et en s'en allant est-ce qu'il ne donne pas un coup de pouce par-dessus l'épaule, comme ça, au pauvre Daniel, en disant de son air délibéré : — Eh bien ! je ne vois pas que cette grenouille ait rien de mieux qu'une autre.

« Smiley se gratta longtemps la tête, les yeux fixés sur Daniel, jusqu'à ce qu'enfin il dit : — Je me demande comment diable il se fait que cette bête ait refusé... Est-ce qu'elle aurait quelque chose ?.. On croirait qu'elle est enflée.

« Il empoigne Daniel par la peau du cou, le soulève et dit : — Le loup me croque, s'il ne pèse pas cinq livres.

« Il le retourne, et le malheureux crache deux poignées de plomb. Quand Smiley reconnut ce qui en était, il fut comme fou. Vous le voyez d'ici poser sa grenouille par terre et courir après cet individu, mais il ne le rattrapa jamais, et...

« A ce point de son récit, Simon Wheeler entendit son nom crié dans la cour, et alla voir ce qu'on lui voulait. Se tournant vers moi : — Restez où vous êtes, étranger, mettez-vous à votre aise, je reviens tout de suite.

« Mais, avec votre permission, je ne jugeai pas que la suite de l'histoire de ce vagabond entreprenant, Jim Smiley, pût me mettre beaucoup sur la trace du révérend Léonidas W. Smiley, de sorte que je m'en allai de mon côté.

« A la porte, je rencontrai l'affable Wheeler, qui m'arrêta par la boutonnière et reprit : — Eh bien ! ce Smiley avait une vache jaune qui était borgne et qui n'avait point de queue, rien qu'un petit tronçon comme une banane pour ainsi dire...

« — Que le diable emporte Smiley et sa vache affligée ! murmurai-je poliment.

« Et, donnant le bonjour au vieux *gentleman*, je le plantai là. »

The Jumping Frog n'est que la première des brèves esquisses qui composent un volume, mais toutes sont empreintes de la même gaîté inoffensive : les chagrins d'Aurélie, dont le fiancé, défiguré par la petite vérole, privé par accidens successifs de ses bras et de ses jambes, est enfin scalpé par les sauvages, de telle sorte qu'elle ne sait plus trop ce qu'il lui reste à aimer en lui, — les moyens burlesques de guérir un rhume, — l'histoire d'un cheval qui ne veut pas marcher, — le récit de la mort de César *localisée,* tel que le donna le jour même du meurtre une gazette romaine, *le Faisceau du soir,* tout cela est puisé à la même source de joviale ironie, de pétulance et d'*animal spirits,* tout cela suffit à divertir prodigieusement un peuple jeune qui ne se pique point d'être blasé. Il est

évident que la première réputation de Mark Twain se fit dans les villes neuves, dans les centres miniers de la Californie. Les livres n'y étaient pas nombreux; il a plaisamment raconté lui-même comment on se passait d'un camp à l'autre, faute de mieux, certain dictionnaire qui revint à son propriétaire, lacéré par les mains avides qui se l'étaient disputé, sans qu'aucun eût eu le temps de le lire. Et d'où partaient ces récits sans prétention destinés à des lecteurs à demi sauvages? M. Hingston, qui rendit visite en 1863 au jeune humoriste américain, l'a raconté avec esprit. Il partit de San-Francisco pour la Sierra-Nevada dans une saison où les chemins de la montagne, obstrués par les neiges, étaient impraticables; force lui fut, après des difficultés inouies, de s'arrêter à Placerville pour y attendre deux mois entiers qu'il devînt possible de continuer le voyage en diligence. Lorsqu'il atteignit enfin Virginia-City, âgée de quelques mois seulement, sur la pente du Mont-Davidson, et qu'il demanda Samuel L. Clemens, plus connu sous le pseudonyme de Mark Twain, on lui indiqua le bureau de la *Territorial enterprise*. « L'entreprise territoriale » est un journal quotidien de grandes dimensions et fort bien informé, qui fut créé lorsqu'avaient à peine disparu, chassées par la ville naissante, les tentes indiennes qui peuplaient ce désert. Le bureau du journal, à fondations de granit, à façade de fer, forme le plus bel ornement de la rue C. Au rez-de-chaussée, M. Hingston vit un salon meublé d'un piano et où l'on buvait; derrière le salon à boire, deux presses d'imprimerie perfectionnées à vapeur; au premier étage, les bureaux des courtiers d'actions de mines et un entrepôt d'eau-de-vie; au second étage, d'autres courtiers et quelques hommes de loi (*attorneys*); au troisième, les bureaux d'administration et de rédaction du journal. Mark Twain, entendant prononcer son nom, cria gaîment : — Apportez le *gentleman* dans mon antre. Le noble animal y est! — M. Hingston, admis en sa présence, nous donne de lui le portrait que voici : « Un homme jeune, vigoureusement bâti, le teint vermeil, les cheveux dorés, les yeux clairs et pétillans, franc et cordial de manières, ressemblant plutôt à un mineur qu'à un homme d'étude, capable, on le voyait tout de suite, de jouer son rôle dans une rixe et d'asséner un rude coup aussi lestement qu'il pouvait lancer une bonne plaisanterie, brusque, réjoui, de bonne humeur, bienveillant, sans façon... Songez que des fenêtres du bureau on découvrait le désert, qu'à dix milles de là les Indiens campaient dans les sauges, que la ville était peuplée de mineurs, d'aventuriers, de brocanteurs juifs, de joueurs, de toute la population roulante des placers et des territoires neufs; vous comprendrez qu'un rédacteur de journal quotidien dans un lieu pareil ne s'acquitte

point de sa besogne les mains gantées, ni ne prenne ses notes dans des cahiers dorés sur tranches. Mark Twain était bien le produit agreste de ce pays sauvage, homme d'esprit et homme d'action, humoriste et ouvrier tout ensemble, Momus en chapeau de feutre et en bottes à genouillères. » Il y a des rapports frappans entre ses œuvres et sa personne physique : rien de délicat ni de fin, ignorance complète du tact, du goût, de toutes les qualités qui ne germent que dans le sol d'une civilisation avancée, — en revanche une vivacité d'imagination, une surabondance d'énergie, une gaîté naïve, honnête, insouciante et sanguine, une bonhomie railleuse, une séve primitive, une excentricité dans l'invention, une originalité dans le style tout à fait incomparables. Mark Twain possède au suprême degré l'esprit que ses compatriotes qualifient de *jolly, bluffy, funny, telling, queer,* épithètes intraduisibles; drôle, comique, bouffon, n'en donnent qu'une idée affaiblie. Cette verve intarissable manque souvent de légèreté, — il ne faut pas demander à l'*ale* la mousse du champagne, — mais du moins n'est-elle jamais licencieuse. C'est le trait distinctif et honorable de tous les humoristes américains; ils ont le respect profond de la pudeur; une jeune fille pourrait lire sans inconvénient ces joyeuses bluettes, en tête desquelles l'auteur écrit avec une présomption qui chez nous arrêterait d'avance le rire : « collection d'excellentes choses prodigieusement amusantes qui amèneront un sourire même sur les physionomies refrognées. » Ce qu'il y a de plus immoral est l'histoire du méchant petit garçon qui jamais ne fut puni, critique assez piquante de ces livres de récréation protestans, de ces froids et tristes *sunday books* qui enseignent la vertu aux enfans de façon à les en dégoûter, — ce qu'il y a de plus audacieux, c'est la plaisanterie appliquée à quelques traits de la vie de Washington, le grand saint de la république. Il faut dire que certaines pages des *Eye-openers,* des *Screamers,* etc., dont la grande réputation nous étonne, n'ont tout leur piquant que pour ceux qui connaissent à fond les abus qu'elles attaquent; on peut s'en rendre compte en lisant l'anecdote intitulée *une Femme de cœur,* spirituelle critique de la justice telle qu'on la rendait en Californie aux premiers temps de l'immigration.

« J'étais assis où me voici, dit le juge, à ce même banc. Nous jugions un grand diable de bandit espagnol accusé d'avoir tué le mari d'une jolie Mexicaine. C'était un jour d'été bon pour la paresse et d'une longueur interminable; les témoins étaient ennuyeux, personne ne s'intéressait aux débats, sauf cette enragée de Mexicaine. Vous savez comme ces femmes aiment et comme elles haïssent; celle-ci avait aimé son mari de toutes ses forces, et maintenant cet

amour bouillonnait en haine, dont ses yeux éclaboussaient l'Espagnol sous forme d'étincelles. C'étaient comme des éclairs de chaleur qui par momens me réveillaient moi-même. J'avais donc ôté mon habit et j'étais les talons en l'air, étendu tout en sueur, — entre les dents un de ces cigares de feuilles de choux que les gens de San-Francisco trouvaient assez bons pour nous dans ce temps-là; les avocats aussi avaient ôté leurs habits, fumant et pâlissant de fatigue, les témoins aussi et le prisonnier de même. Le fait est qu'une affaire de meurtre n'inspirait aucun intérêt, le verdict de non-culpabilité étant toujours rendu, car chaque juré s'attendait à ce qu'on lui rendît la pareille un jour ou l'autre. Bien que toutes les preuves fussent contre l'Espagnol, nous savions que nous ne pouvions le condamner sans paraître arrogans et sans faire injure à la plupart des membres de notre société, car dans ce temps-là il n'existait chez nous ni équipages, ni livrées, et le seul luxe qu'on se permît était d'avoir chacun son petit cimetière particulier. Cependant cette femme s'était mis en tête de faire pendre l'Espagnol, et il fallait voir comme elle dardait sur lui un regard enflammé, pour le tourner ensuite suppliant vers moi et interroger de même le visage de chacun des jurés, et enfin laisser tomber sa tête entre ses mains, comme si elle y eût renoncé, puis se ranimer encore et se reprendre à la même inquiétude ardente; mais quand le jury prononça le verdict de non-culpabilité, et que je déclarai au prisonnier qu'il était acquitté, libre de s'en aller par conséquent, la diablesse se leva si droite qu'elle paraissait grande comme un vaisseau de soixante-quatorze canons, et dit : — Juge, dois-je comprendre que cet homme qui a tué mon mari sans cause, sous mes yeux, sous les yeux de mes petits enfans, n'est pas coupable, et que tout a été fait contre lui de ce que la justice et la loi peuvent faire?

« Je répondis : — C'est cela même. — Que croyez-vous qu'elle fit alors? Elle se retourna comme un chat sauvage vers cet imbécile d'Espagnol, qui ricanait, et, tirant un pistolet de sa gorge, le tua raide en plein tribunal.

« — C'était une femme de cœur, dis-je.

« — N'est-ce pas? fit le juge avec admiration. Je n'aurais voulu pour rien au monde manquer de voir cela. J'ai ajourné la séance immédiatement, nous avons remis nos habits, et nous sommes tous sortis faire une souscription pour elle et ses petits avant de les renvoyer à leurs amis de l'autre côté de la montagne. Ah! c'était une femme de cœur! »

Ailleurs nous recueillons un trait de mœurs et de caractère, l'âpre amour du gain *croqué* au vol. Le petit Johnny Greer vient

d'arracher au courant de la rivière le cadavre d'un négrillon, et le pasteur célèbre emphatiquement cet acte d'héroïsme à l'église, devant le cercueil entouré par la foule. — C'est vrai que tu as fait cela? demande tout bas un polisson de ses camarades à Johnny Greer.

— Oui.

— Tu as ramené cette carcasse, tu l'as sauvée toi-même?

— Oui.

— Farceur! Et combien t'a-t-on donné?

— Rien.

— Quoi! (Avec un mépris profond.) Sais-tu ce que j'aurais fait à ta place? Je l'aurais ancré dans le courant, et j'aurais dit : Cinq dollars, *gentlemen*, ou vous n'aurez pas votre nègre.

Le journalisme du Tennessee, où le revolver joue un plus grand rôle que la plume, les esprits frappeurs, les assurances dont on fait un si grand abus en Amérique, sont pour nous dépourvus d'intérêt ou tout au moins d'à-propos; nous ne pouvons en réalité juger avec compétence que les voyages de Mark Twain.

Au printemps de 1867, un merveilleux perfectionnement du vulgaire train de plaisir fut imaginé à New-York. Un bâtiment à vapeur devait partir du port de cette ville en été, gagner par l'Atlantique la Méditerranée, s'arrêter successivement sur les côtes d'Espagne, de France, d'Italie, de Turquie, de Grèce, d'Égypte et de Syrie, puis ramener les voyageurs au commencement de l'hiver dans leur patrie, le tout à prix réduits : 1,250 dollars (environ 6,300 francs). A cette époque, la fortune de Mark Twain avait grandi; le rédacteur de l'*Entreprise territoriale* de la Nevada habitait San-Francisco, et passait dans toute l'Amérique pour un des maîtres de la nouvelle littérature californienne. Il écrivit son nom déjà célèbre à côté de ceux de trois ministres de l'Évangile, de huit docteurs, de seize dames, de plusieurs officiers de terre et de mer, qui composaient la troupe des passagers, et au commencement de juin la *Quaker-City* leva l'ancre. De ce voyage sont sortis deux volumes, *The Innocents abroad* (de New-York à Naples), et *The New Pilgrim's progress*, qui comprend l'excursion en Grèce, en Syrie et dans la terre-sainte. Le premier surtout est intéressant pour nous. Quelle opinion rapportera de notre vieille Europe cet ingénu, cet innocent, comme il s'appelle lui-même, s'embarquant sans instruction préalable, sans admirations préconçues, sans parti-pris, de quelque nature qu'il soit, sans aucun de ces préjugés que nous suçons pour ainsi dire avec le lait, simplement résolu à voir les choses comme elles sont, et prêt à mettre tout son esprit au service de sa curiosité? Du monde, il ne connaît que les montagnes de son pays natal, aux

pentes brutalement éventrées par la pioche des mineurs, et de grands villages dont tous les citoyens sont égaux le pistolet au poing; il va comparer à ces sociétés naissantes nos aristocraties caduques, à cette nature exceptionnelle, revêtue d'un manteau d'or, nos campagnes riches de leur seule fertilité, à ces édifices de la veille nos grandes ruines historiques, à l'industrie dont il a vu le plus splendide développement les arts qu'il ignore.

Eh bien! il est à remarquer qu'un Persan de Montesquieu, un Huron de Voltaire, voire une simple Péruvienne de Mme de Graffigny raisonne beaucoup plus judicieusement de la civilisation européenne qu'un véritable Américain de San-Francisco. C'est qu'il ne suffit pas d'avoir de l'esprit ni même du goût naturel pour apprécier des œuvres d'art, pour se former une opinion esthétique : rien ne remplace l'habitude. Hawthorne l'a bien prouvé, Hawthorne, l'un des talens les plus complexes, les plus délicats, les plus cultivés, qu'ait produits l'Amérique,— Hawthorne, qui se rattache au vieux monde pourtant par la science profonde des secrètes maladies de l'âme, une sensibilité exquise, un tempérament aristocratique. Hawthorne n'est plus lui-même quand il nous parle de l'Italie : il hésite, il tâtonne dans ses jugemens si fermes et si fins d'ordinaire; il se trompe à chaque instant. De quelles hérésies doit donc se rendre coupable un jeune pionnier littéraire de la nouvelle Amérique, tout de fougue et d'instinct, démocrate, et *pratique*, prompt à tourner en ridicule ce qui ne lui est pas familier et susceptible d'être blessé dans un très vif amour-propre patriotique par tout ce qui diffère trop absolument des mœurs de son pays natal! Lui-même en convient : les embarcadères de chemins de fer, les grandes routes, les boulevards, les entrepôts, les halles, l'intéressent plus que cent galeries d'œuvres d'art sans prix, parce qu'il peut comprendre les uns, et que pour juger les autres il n'a ni éducation, ni expérience, ni aucun point de comparaison; mais les beautés naturelles trouvent en lui un observateur sensitif et intelligent. Ainsi à ses piquantes boutades sur le mal de mer, la vie à bord, les interminables parties de dominos, les bals sur le pont, le journal que chacun a la prétention d'écrire, et les divers moyens que l'on peut employer pour tuer le temps durant une traversée, il mêle certaines *vues* des Açores, du Maroc et des côtes d'Espagne qui prouvent que le talent descriptif, assez rare parmi ses compatriotes, lui est surabondamment accordé.

L'histoire de la paire de gants bleus trop petits, que lui fait acheter à force de flatteries une jolie gantière de Gibraltar, est un échantillon de cette verve moqueuse que l'auteur de *the Jumping Frog* tourne volontiers contre lui-même. « Je ne les demandais pas bleus, mais elle me dit qu'ils feraient si bon effet sur une main

comme la mienne! Cette remarque me toucha. Je jetai un regard furtif sur ma main, et je ne sais comment il se fit qu'elle ne me parut pas avoir mauvaise grâce. Essayant donc le gant gauche, je rougis un peu, car il était évidemment trop juste, mais elle me consola en disant : — Oh! il va parfaitement! — quoique je sentisse qu'elle mentait. Je tirais avec vivacité; c'était un travail décourageant. Elle me dit : — Ah! je vois que vous avez l'habitude de porter des gants de chevreau; ici bien des gens sont maladroits pour se ganter, faute de savoir. — C'était le dernier compliment auquel je me fusse attendu, ayant tout au plus l'expérience de la peau de daim. Un nouvel effort, et je déchirai le gant au-dessous du pouce, jusque dans l'intérieur de la main, mais je m'efforçai de dissimuler ce malheur; elle persistait dans ses complimens, et moi je persistais dans la résolution de les mériter ou de mourir. — Ah! vous vous y connaissez! (Le dessus du gant craquait.) Ils sont exactement à votre mesure, la main est très petite; s'ils se déchirent, que monsieur ne les paie pas! (Une ouverture béante au milieu.) Je sais à première vue si l'on a ou non l'habitude des gants de chevreau; il y a une grâce que l'habitude seule... (Mon poing fit définitivement éclater le gant, dont il ne resta rien qu'une ruine mélancolique.) J'étais trop flatté pour jeter la marchandise sur le comptoir de cet ange; j'étais en sueur, vexé, confus, mais heureux. Seulement je haïssais mes compagnons pour l'intérêt qu'ils semblaient prendre à l'aventure; j'aurais voulu qu'ils fussent loin, je me sentais infiniment méprisable en disant : — Celui-ci va bien, et il est très élégant; j'aime les gants un peu justes. Non, non, peu importe, madame, ne faites pas attention. Je mettrai l'autre dans la rue. Il fait chaud ici. — Il faisait chaud, je ne me rappelle pas de lieu plus chaud que celui-là. Je payai, et en sortant avec un salut fascinateur je crus distinguer dans l'œil de la jeune femme une lueur de moquerie contenue; quand, un peu plus tard, je me retournai, elle riait toute seule de je ne sais quoi. — Oh! certainement, pensai-je en m'interpellant avec dégoût, vous vous entendez en gants de chevreau, n'est-ce pas, triple brute? — Le silence de mes amis m'ennuyait. Enfin Dan dit d'un air rêveur : — Il y a des *gentlemen* qui ne savent pas mettre leurs gants, mais d'autres savent à merveille. — Le docteur reprit, s'adressant à la lune, je crois : — Mais un *gentleman* qui a l'habitude des gants est toujours facile à reconnaître. — Le soliloque de Dan reprit après un silence : — Il y a une grâce... — Assez là-dessus, mes garçons! Vous vous croyez très spirituels, je suppose; je ne suis pas de votre avis, et, si vous soufflez un mot de tout ceci à bord, je ne vous pardonnerai jamais; j'ai dit. — Ils me laissèrent tranquille; nous

nous laissions toujours tranquilles à temps pour empêcher la mauvaise humeur de gâter nos plaisanteries.

En présence de beaucoup d'autres merveilles européennes, le pauvre Mark Twain est aussi dépaysé que devant les gants de chevreau, et, comme il n'a pas de gantière pour lui en faire les honneurs avec esprit, il dissimule son embarras sous une ironie qui frappe souvent à tort et à travers. La France n'a pas précisément à se plaindre de lui; il la proclame dès les premiers jours ensorcelante, il se croit emporté à toute vapeur au milieu d'un jardin. A coup sûr, on arrose chaque jour ces brillantes prairies, chaque jour on leur fait la barbe; un jardinier-architecte veille à la symétrie des haies; les peupliers, qui divisent en carrés aussi réguliers que ceux d'un échiquier le délicieux paysage, sont tous de hauteur uniforme et déterminée mètre en main; les routes, blanches, droites et unies, sont sablées, ratissées comme des allées de parc; autrement comment s'expliquer tant d'ordre, de propreté, de symétrie? « Oui, c'est le plaisant pays de France, impossible de le désigner mieux. Il paraît que *home* n'a pas d'équivalent en français; eh bien! ayant la chose dans un lieu si charmant, on peut se passer du mot... J'ai remarqué qu'un Français à l'étranger ne renonçait jamais à revoir son pays un jour ou l'autre, et je ne m'en étonne plus. »

En ce pays, tout est réglé comme une horloge. Sur trois hommes, il y en a un qui porte un uniforme quelconque, et, qu'il soit maréchal de France ou simple employé de chemins de fer, il est toujours disposé à répondre aux questions avec une infatigable politesse, prêt à vous indiquer le compartiment que vous devez prendre, prêt à vous y conduire, afin d'être bien sûr que vous ne vous égarerez pas. Vous ne pouvez passer dans une salle d'attente sans montrer le billet qui vous en donne le droit, vous ne pouvez sortir sans que le train soit au seuil même. Vous êtes entre les mains de fonctionnaires spéciaux qui étudient avec zèle votre bien-être et vos intérêts, au lieu d'employer leurs talens à vous tracasser et à vous gourmander, ce qui est souvent la principale occupation de ce despote content de lui, un chef de train en Amérique. Mark Twain exagère même nos mérites; jamais d'accidens en chemin de fer, partout la politesse la plus exquise, — et quelles belles villes que Tonnerre, Sens, Melun et les autres!.. Quel calme et quel ordre au débarcadère! Quelle différence avec les voyages dans les montagnes de l'ouest et sur la ligne du Missouri! — Mark Twain rappelle un de ces voyages. Deux mille milles de tapage et de cahots jour et nuit, d'abord sur un incommensurable tapis de verdure, plus uni et plus doux qu'aucune mer et où l'ombre des nuages trace des dessins en rapport avec cette immensité. Six *mustangs*

emportent à toute vitesse, sans que le fouet qui claque à leurs oreilles les touche jamais, la diligence, au sommet de laquelle les voyageurs, allongés sur des sacs, fument leur pipe en rêvant, — et quels beaux rêves inspirés par les horizons bleus d'un monde qui ne connaît d'autre maître que le passant qui en jouit! Après la prairie, des déserts plus arides. Certes il n'y a pas là de villes, ni de cathédrales, ni de forteresses, mais les rocs éternels représentent à s'y tromper et sur une échelle colossale les monumens de la main des hommes; cette architecture surhumaine flamboie, enveloppée de la pourpre du soleil, au milieu des pics couronnés de brouillards et de neiges qui jamais ne fondent. Les villes n'ont pas de bruits comparables à ceux du tonnerre grondant sous les pieds du voyageur, tandis que les nuées orageuses de ces régions indomptées effleurent son visage comme autant d'étendards en lambeaux.

Voyez la perfidie! Ce plaisant pays de France, placé ainsi à côté de la moins plaisante, mais plus grandiose Californie, se trouve tout à coup réduit, sous la grêle de complimens dont on l'écrase, aux proportions d'un jouet de Nuremberg. Cependant, à peine arrivé à Paris, Mark Twain est obligé de convenir qu'il n'a rien vu de comparable aux maisons de pierre blanche régulièrement alignées et précédées d'un alignement non moins régulier de réverbères, aux magasins de bijouterie, où l'or est séparé de l'imitation, bien qu'on puisse s'y tromper, — quelles honnêtes gens que ces Français! — au bois de Boulogne et à ses équipages! Voilà tout. De Notre-Dame, il ne remarque guère que les reliques, qui lui paraissent ridicules; il en parle un peu moins longuement que de la Morgue; les chefs-d'œuvre du Louvre lui sont un prétexte pour déclamer contre la basse adulation des artistes, qui ont prostitué leur génie au point d'asseoir des tyrans et des princesses infâmes sur les nuages d'une apothéose! Il accorde plus d'attention qu'elle n'en mérite à la colonne de Juillet, afin de pouvoir maudire la place qu'occupa la Bastille. Les revues militaires l'intéressent; c'est dans une revue qu'il rencontre pour la première fois Napoléon III et son hôte le sultan. Ce dernier représente, bien entendu, aux yeux d'un démocrate, l'ignorance, la superstition, le despotisme sanguinaire; quant à l'autre, il en fait l'expression vivante du XIX[e] siècle, un parvenu *sublime;* il faut citer les paroles mêmes de l'humoriste américain, que les événemens se sont chargés d'interpréter à leur façon. « On l'a bafoué, on l'a nommé bâtard, tandis qu'impassible il poursuivait une chimère apparemment irréalisable. On l'a exilé : dans l'exil, ses rêves l'ont suivi; en Amérique, il a couru des courses à pied, et le voici sur un trône! Ce trône, il savait qu'il l'occuperait; ni le fiasco de Strasbourg, ni sa captivité dans les cachots

de Ham ne l'ont découragé; c'est le génie de l'énergie, de la persévérance, de l'entreprise. C'est lui qui crie à l'Europe : *en avant!* Il a reconstruit Paris en grande partie, il a reconstruit presque toutes les villes de ses états... » Dans son admiration pour les maisons de pierres, ce citoyen californien est bien près, quoi qu'il en dise, de pardonner à son héros la guerre du Mexique. Que la France puisse avoir besoin de liberté, il ne paraît pas l'admettre : ce bien-là est réservé à l'Amérique; Napoléon III nous a donné tout ce qu'il faut à un peuple aussi peu soucieux que le nôtre de ses affaires politiques, — la sécurité. Nulle part la vie et la propriété ne sont mieux protégées qu'en France. D'ailleurs « ce petit homme aux moustaches aiguës, au visage flétri et impénétrable, aux yeux à demi clos sur la ruse dont ils sont pleins, » a des qualités de *nerve*, de *self reliance*, de *craft*, d'*endurance*, qui font de lui un grand spéculateur, un intrépide aventurier, un *american fellow*.

Ce qui console un peu Mark Twain de la supériorité architecturale de Paris sur les villes de la Sierra-Nevada, c'est l'absence d'éclairage au gaz et de savon dans les chambres d'hôtel. Il se hâte de conclure que nous ignorons absolument le *comfort* et la propreté. Parce qu'un barbier l'a rasé, dit-il, comme on scalpe en son pays, la Californie est avertie qu'il n'existe pas en France, en Italie non plus, de main assez habile pour abattre sans effusion de sang cette forêt vierge, la barbe d'un citoyen de Nevada; les embarras que lui cause une toison dont il est fier évidemment font naître des scènes comiques tout le long du récit. Il confesse ses déceptions au sujet de la gaîté française : il avait cru les Français toujours prêts à rire de tout (à rire très haut probablement); il juge notre moralité d'après les mœurs de Mabille. Comme Henri Heine, il s'est hâté de chercher la grisette, qu'il adore sur la foi des romans; seulement Heine rencontre ce qu'il cherche et persiste à l'adorer : la grisette n'existât-elle nulle part, son enthousiasme et sa bonne volonté l'inventeraient, tandis que Mimi Pinson dégénérée est l'objet des plus sévères anathèmes et des railleries les plus cruelles de la part de Mark Twain. Du reste toutes les Françaises lui paraissent assez communes, avec de grands pieds, de grandes mains, le nez retroussé; les plus jolies parmi elles sont des Américaines.

Disons, pour excuser tant et de si lourdes bévues, que Mark Twain n'a pas vu Paris, qui, à l'époque de l'exposition universelle, n'était qu'un immense caravansérail. En revanche, les grandes eaux et les charmilles taillées de Versailles, des monumens à leur manière, l'ont ébloui. Certes nous n'y trouverions rien à redire, si, dans un brillant tableau de la cour « licencieuse » de Louis XIV, il

ne prêtait à Mme de Maintenon le caractère d'une Dubarry. Peut-être après tout les confond-il, comme il fait de Raphaël et de Rubens, de Catherine et de Marie de Médicis. Les impressions de voyage de Mark Twain, lorsqu'elles s'émaillent de souvenirs historiques, sont bien plus amusantes que l'auteur ne le soupçonne. Il visite au château d'If la cellule de Monte-Christo avec autant d'intérêt que celle du masque de fer, déclame au cimetière du père Lachaise contre l'immoralité d'Abeilard, s'attendrissant sur cette dupe intéressante, le chanoine Fulbert, et réservant sa couronne d'immortelles pour les sicaires qui ont accompli une œuvre de justice, de même qu'un peu plus tard, à la bibliothèque ambrosienne, les sonnets de Pétrarque lui inspireront une sympathie subite pour le mari de Laure!

C'est le droit des humoristes d'être extravagans; encore faut-il que le bon sens, bien que soigneusement dissimulé, perce un peu sous le paradoxe. Au moment même où Henri Heine (on ne peut trop citer ce maître lorsqu'il s'agit d'*humour*) se joue le plus lestement des dieux de l'Olympe, nous sentons qu'il a beau travestir Vénus en dame aux camélias, son âme, en dépit des blasphèmes de sa bouche, se prosterne avec de pieux transports aux pieds de la statue de Milo. Chez Mark Twain au contraire, le protestant se cabre contre le culte païen des marbres brisés, le démocrate refuse toute poésie au moyen âge. En Italie et en Grèce, il devient simplement absurde. Sans doute, ses yeux ne sont pas insensibles au genre de grandeur baroque et anti-classique des palais de Gênes; le grand canal de Venise, parsemé de gondoles, les découpures audacieuses de la cathédrale de Milan, le golfe de Naples vu de l'Ermitage, le Parthénon au clair de la lune, lui plaisent comme autant de décors à effets; mais jamais il ne pardonnera aux grands maîtres ni de s'être laissé protéger par les rois, ni d'avoir peint des Vierges insignifiantes ou de hideux martyrs, au lieu d'immortaliser des scènes telles que celle-ci par exemple : Christophe Colomb revenant enchaîné de la découverte d'un monde. — Et quel scandale que la magnificence du tombeau des Médicis au cœur même d'un pays de mendians!

Rien n'est plus méprisable que la pauvreté aux yeux d'un Américain, et elle devient haïssable tout à fait quand elle conserve des allures princières : aussi Mark Twain méprise et déteste l'Italie; il la voit sur la pente d'une banqueroute, et se demande comment on n'a pas, pour y remédier, l'heureuse inspiration de jeter ses œuvres d'art dans le trésor public. Ce qui le frappe le plus à Rome, c'est qu'on vit en pleine idolâtrie, adorant premièrement la mère de Dieu, secondement le Père éternel, troisièmement saint Pierre, puis douze ou quinze papes et martyrs couronnés, enfin Jésus-

Christ, mais toujours sous forme de *baby*. Les galeries du Vatican lui procurent ce vertige pénible qu'ont éprouvé du reste avant lui tous les voyageurs pressés de satisfaire une curiosité banale et stérile, de voir beaucoup de tableaux en peu de temps. S'il a une préférence pour la *Transfiguration*, c'est principalement parce qu'elle est seule dans une salle. Les ruines sublimes du Colisée le pénètrent de la supériorité de l'Amérique, qui punit ses criminels en les forçant à travailler au profit de l'état, sur l'antique Rome, qui ne savait tirer des châtimens qu'elle infligeait que le plaisir fugitif d'un spectacle.

Depuis longtemps, il est avéré que le meilleur moyen de bien connaître une personne est de voyager avec elle; eh bien! dans le cours de ce voyage en compagnie de Mark Twain, nous découvrons à la longue, sous sa bonhomie et son ingénuité apparente, des défauts dont on ne se serait jamais douté. — Que disions-nous qu'il n'avait pas de parti pris d'avance? Il a au plus haut degré celui de ne paraître étonné de rien, particulier du reste à tous les sauvages; il avoue lui-même qu'un de ses grands plaisirs est de désespérer les guides par son indifférence et sa stupidité. En outre il est décidément envieux; à chaque pas, il est forcé de le reconnaître. — J'envie aux Européens, nous dit-il, de se reposer si souvent. Le charme principal de la vie européenne est le loisir; en Amérique, nous nous hâtons toujours, et, le travail de la journée fini, nous ne parvenons pas à nous en distraire, comme font les Européens, qui prennent des glaces ou d'autres breuvages doux en écoutant de la musique, vont se coucher d'assez bonne heure et dorment bien. La nuit, nous pensons à nos pertes, à nos gains, nous emportons nos affaires au lit; nous nous dévorons de soucis et d'excitations; nous sommes vieux quand un Européen est encore à la fleur de l'âge. Nous ne nous donnons jamais de trêve, nous nous traitons plus mal que nous ne traiterions une pièce de terre qui se repose après avoir produit, ou les objets inanimés à notre usage, qui sont mis de côté à l'occasion en vue de durer plus longtemps. Nous n'avons jamais pitié de nous-mêmes. Quel peuple robuste, quelle nation de penseurs nous serions, si nous nous accordions parfois quelques minutes d'arrêt! — Il envie aux connaisseurs leur admiration, si elle est franche, leur ravissement, si c'est du ravissement, devant des tableaux qui à son avis ne sont même plus intelligibles, entre autres *la Cène* de Léonard de Vinci. Pour lui, il est comme un homme qui, devant de vieux troncs vermoulus, entendrait crier : quelle forêt magnifique! — ou devant une vieille femme ridée : quelle beauté sans égale! — Il est indigné de la célébrité du lac de Côme, si loin de la transparence du lac Tahoe, où

l'on peut compter les écailles d'une truite à cent quatre-vingts pieds de profondeur. Il constate avec colère que toutes les églises d'une ville d'Amérique réunies ne pourraient acheter la *friperie* d'une des cent cathédrales de l'Italie. Il est vrai, ajoute-t-il, et cette aigreur est une preuve de plus de son dépit, qu'à chaque mendiant d'Amérique l'Italie peut en opposer cent avec des haillons et de la vermine à proportion. Pompéi l'irrite parce qu'il en reste assez pour fixer notre opinion sur l'histoire de la ville et ses mœurs dans leurs moindres détails. Si la lave d'un volcan ensevelissait une ville américaine, que trouverait-on sous les cendres refroidies? A peine un débris significatif.

Nous lui pardonnerions volontiers son amour-propre patriotique, souvent blessé par l'ignorance des Européens, surtout en ce qui concerne le Nouveau-Monde, pourvu que cet orgueil fût sans mélange de vanité personnelle; mais comment se fait-il que Mark Twain, si sévère pour ces pauvres Turcs, ne trouve presque rien à critiquer en Russie, où l'absolutisme n'a cependant pas cessé de fleurir? Ne cherchez pas bien loin la cause de cette indulgence : le tsar a reçu nos farouches républicains, l'impératrice, la grande-duchesse Marie leur ont parlé anglais; ils ont été promenés dans le palais de Yalta par l'empereur lui-même, invités à visiter aux environs les palais du prince héréditaire et du grand-duc Michel, ils ont déjeuné avec des ducs, des princes, des amiraux, des dames d'honneur, et il se trouve que Yalta évoque chez les voyageurs un tendre souvenir de leurs sierras natales, que le thé du grand-duc est le meilleur de tous les thés, et les toilettes des princesses les plus simples et les plus élégantes à la fois de toutes les toilettes. Mark Twain ne trouve plus les empereurs aussi haïssables, on sent qu'il se préoccupe de n'avoir pas eu peut-être à un degré suffisant des façons de cour. « Une responsabilité grave pesait sur nous, car nous représentions non pas le gouvernement, mais le peuple d'Amérique, et nous devions faire de notre mieux pour être à la hauteur de la mission. D'autre part, la famille impériale considérait sans doute qu'en nous accueillant ainsi elle témoignait des égards plus directs au peuple américain qu'en faisant pleuvoir les honneurs sur un peloton de ministres plénipotentiaires, et elle voulut donner à l'événement toute la signification possible de bienveillance et de cordialité. Nous avons pris ainsi les attentions dont on nous combla, cela va sans dire, mais nous ne nions pas l'orgueil personnel que nous ressentîmes en nous voyant traités comme les représentans d'une grande nation. » Il déclare en riant avoir reçu le lendemain à bord le prince Dolgorouki, le baron Wrangel et autres visiteurs distingués avec une certaine froideur digne, ayant pris

l'habitude d'intimités plus hautes, et il se moque de sa propre vanité; c'est du reste ce qu'il a de mieux à faire, car pour la cacher, il ne réussirait pas.

La poésie rêveuse de l'Orient n'est point du goût d'un esprit positif tel que le sien. Mark Twain souhaite à la Turquie d'être annihilée par son ami le tsar; mais en Palestine, le saint livre à la main, il recommence, comme il dit, à se sentir *at home*. Avec cette érudition, nous pourrions presque dire ce pédantisme biblique propre à ceux de sa religion, il compose consciencieusement un itinéraire des plus agréables et des plus sérieux à la fois, où l'esprit de vénération dont il nous avait paru tout à fait dépourvu jusque-là s'affirme d'une manière très remarquable. Il y a des sujets sur lesquels l'humoriste américain le plus audacieux ne plaisante jamais : c'est une supériorité de cette littérature légère sur la nôtre.

L'ensemble du *Pleasure Trip on the continent* mérite-t-il cependant le succès dont il jouit? Malgré l'indulgence que nous devons avoir pour les jugemens d'un étranger en songeant que ceux d'entre nous qui ont visité l'Amérique sont tombés sans doute sous l'influence de préjugés presque aussi dangereux que l'ignorance dans des erreurs égales, malgré l'esprit dont pétillent certaines pages, il faut dire que ce voyage est fort au-dessous des excursions moins célèbres du même auteur dans son propre pays. Il n'a ses coudées franches, il n'est absolument lui-même avec les instincts énergiques qui le portent aux difficultés et à l'aventure, avec ses explosions de gaîté vaillante, au milieu des circonstances les plus terribles, que dans ce *far-west*, où, le rire aux lèvres, il se fraie un rude chemin parmi les bandits et les Indiens, les déserts et les neiges, maniant tantôt le revolver, tantôt les outils du mineur, pour saisir enfin, après avoir brandi la pioche et secoué la *battée*, la plume du journaliste d'une main non moins vigoureuse. Les villes telles que Virginia-City conviennent à son tempérament de pionnier mille fois mieux que nos capitales européennes féodales et gothiques, reines déchues parfois et qui s'enveloppent dans leur deuil d'une silencieuse majesté que les initiés seuls savent comprendre. Ce qu'il lui faut, c'est le bruit, le mouvement, la vie industrielle et animale de ces rues encombrées d'une si longue procession de wagons de quartz, de charrettes chargées, qu'on est forcé parfois d'attendre une demi-heure pour traverser la voie principale, — et les constructions rapides, légères, de bois ou de brique, qui se dressent en un clin d'œil sous les noms de banques, d'hôtels, de théâtres, de prisons, de clubs, de cafés, de maisons de jeu, — et les rixes continuelles que ne parvient pas à empêcher la police, quel-

que forte qu'elle soit. Tout cela tient en éveil les énergies de chacun, car il faut se défendre, et le danger contribue à l'excitation de ces *flush-times*, où l'or est commun presque autant que la poussière. De là vient qu'on ne rencontre jamais de visage attristé; la joie au contraire est partout, une joie âpre, intense, fiévreuse, qui trahit l'ambition en train de s'assouvir. La ville se tient suspendue à une pente si rapide (7,200 pieds au-dessus du niveau de la mer), que chaque rue est une terrasse séparée de la rue inférieure par une descente de 40 à 50 pieds. Un filon traverse la ville du nord au sud, de sorte que le fracas d'un travail incessant domine tous les autres. L'une des mines emploie à elle seule 675 ouvriers payés chacun 4 et 6 dollars par jour. Sur les 15 ou 18,000 habitans, la moitié s'agite industrieuse ou turbulente dans les rues, l'autre s'enfouit comme un peuple de fourmis dans les tunnels et les gangues qui passent sous ces mêmes rues. Mark Twain aime l'explosion qui, retentissant au plus profond des entrailles de la terre, fait trembler sa chaise tandis qu'il écrit.

Telle est Virginia-City à son aurore. Que deviendra-t-elle avec le temps? Peut-être prendra-t-elle rang un jour parmi les villes principales, San-Francisco, Sacramento, Stockton, Marysville, qui rappellent de leur mieux le luxe de New-York, ce qui fait que Mark Twain les trouve volontiers *old fashioned;* peut-être disparaîtra-t-elle du sol déchiré, interrogé de toutes parts et enfin appauvri, comme disparut cette ville de la vallée du Sacramento dont il nous conte la curieuse histoire, qui florissait il y a quinze ans, et dont il ne subsiste pas de trace aujourd'hui. « Pas une âme, pas une maison, pas une pierre! Vous ne croiriez jamais qu'elle eut ses journaux, ses compagnies d'assurances, sa milice de volontaires, sa banque, ses hôtels, ses tripots remplis de fumée de tabac et d'hommes barbus de toute nation et de toute couleur assemblés autour de tables où s'entassait plus de poussière d'or qu'il n'en faudrait pour les revenus d'une principauté d'Allemagne. Vous ne croiriez jamais qu'elle eût contenu tant de travail, de gaîté, de musique, assisté à tant de fêtes, de combats, de meurtres. Il y avait une enquête pour coups de couteau ou de pistolet presque chaque matin avant déjeuner; enfin on ne manquait de rien de ce qui embellit l'existence, de ce qui contribue à la prospérité d'une jeune ville pleine de promesses, et maintenant il ne reste qu'une morne solitude. Les hommes sont partis, les maisons se sont évanouies, on a oublié jusqu'au nom de ce lieu. Dans aucun autre pays, aux temps modernes, les villes ne sont mortes aussi vite ni aussi complétement que dans ces anciennes régions des mines. »

La population des premiers établissemens californiens devait être

curieuse à observer; le monde n'en avait jamais vu et n'en reverra probablement jamais de pareilles. Imaginez une agglomération de deux cents jeunes gens par exemple, de deux cents athlètes intrépides, débordant de vigueur et d'audace, royalement doués de tout ce qui fait des hommes; point de vieillards, point d'enfans, rien que des géans, qui, ayant pris possession au gré de leur fantaisie des solitudes étonnées d'un pays désert, y firent des orgies d'or, de whisky, de sang et de fandangos, heureux autant qu'un être libre et fort peut l'être en lâchant la bride à ses instincts les plus effrénés. Le mineur tirait quotidiennement de 100 à 1,000 dollars de son placer, et, les *enfers* de jeu aidant, il ne possédait plus un sou le lendemain. Les compagnons faisaient leur propre cuisine, recousaient leurs habits, lavaient leurs chemises bleues, et, quand un homme voulait se battre, il n'avait qu'à paraître en chemise blanche, on l'accommodait à son goût, car ces titans abhorraient toute aristocratie. C'était une société unique; des hommes, rien que des hommes... Ils auraient couru en foule pour voir seulement passer de loin une femme. Les vétérans de certain camp racontent qu'un matin le bruit se répandit qu'une femme était venue. On avait vu sa robe blanche suspendue à un chariot couvert qui arrivait des grandes plaines. Chacun se précipita vers le lieu indiqué, un long hourrah retentit quand la robe se fut montrée flottante au vent; mais un émigrant du sexe masculin était seul visible. Les mineurs lui dirent : — Fais-la sortir! — Il répondit : — C'est ma femme, messieurs, elle est malade, nous avons été volés de notre argent, de nos provisions, de tout, par les Indiens; nous demandons à nous reposer. — Qu'elle sorte! nous sommes venus pour la voir. — De grâce, messieurs, épargnez-la. — Fais-la sortir! — Il obéit, et tous les chapeaux volèrent en l'air, et trois vivats éclatèrent, suivis d'un rugissement de tigre, et ils se pressèrent autour de la pauvre créature, la regardant, touchant sa robe, écoutant sa voix, comme des hommes qui sont tout à un souvenir plutôt qu'à la réalité présente, puis ils réunirent cent vingt-cinq dollars d'or, les donnèrent à l'homme, et, secouant leurs chapeaux une seconde fois, poussant trois nouveaux vivats, ils s'en allèrent satisfaits.

Un jour, raconte encore Twain, je dînai à San-Francisco avec la famille d'un pionnier et causai avec sa fille, jeune personne dont l'arrivée dans la ville, alors qu'elle n'avait encore que trois ans, fut marquée par une aventure étrange. En descendant du vaisseau sur les bras de sa bonne, elle fut accostée par un grand mineur barbu, éperonné, avec toute sorte d'armes mortelles passées à sa ceinture; il arrivait évidemment de la montagne, où il avait fait long séjour. Barrant le chemin à la servante, il joignit les mains d'un

air de joie et de surprise : — Ma foi! dit-il, si ce n'est pas là un enfant!.. — Puis, tirant de sa poche un petit sac de cuir : — Tenez, voici cent cinquante dollars en poudre; je vous les donne, si vous me laissez embrasser l'enfant.

The Innocents at home et *Roughing it* fourmillent d'anecdotes du même genre, qui prouvent l'heureuse impossibilité où l'on est d'éteindre même sous la fièvre de l'or les sentimens tendres et les besoins naturels du cœur. Mark Twain les conte avec un charme sauvage et une simplicité émue dont on ne peut donner qu'une idée imparfaite. Ce qui est intraduisible surtout, c'est ce qui fait le principal mérite de ces bigarrures, le style original et mordant, le tour *idiomatique,* le mélange bizarre et souvent pittoresque de néologie, de patois et d'argot qu'on appelle le *slang.* L'anglais reste la langue mère, fondamentale, mais c'est une nourrice vieillie dont les mamelles se tarissent souvent; elle ne peut exprimer que la civilisation européenne, et se trouve à court devant la surabondance d'idées, d'inventions, de découvertes, dont s'enorgueillit la jeune Amérique. Pour désigner des choses nouvelles, il faut des mots nouveaux; à la souche antique on a donc greffé peu à peu de nombreux emprunts plus ou moins défigurés, plus ou moins corrompus, faits aux dialectes variés dont les émigrans venus de tous les points du globe avaient doté leur patrie adoptive; les Indiens à demi exterminés ont eux-mêmes laissé quelques traces de leur génie local, absorbé par le génie supérieur et envahissant de l'Anglo-Saxon, qui est devenu comme l'architecte d'une nouvelle Babel. De cette confusion des langues ont jailli, pareilles à autant de pousses vivaces, les expressions neuves, énergiques, ingénieuses et hardies. C'est en Californie, — et il est facile de comprendre pourquoi, — que la révolution se produit avec le plus de vigueur. Les audaces d'un Bret Harte, les témérités plus grossières d'un Mark Twain nous étonnent encore; mais bientôt nous serons accoutumés à une langue américaine dont la verdeur savoureuse n'est pas à dédaigner, en attendant les qualités plus délicates et plus relevées que le temps lui apportera sans doute.

TH. BENTZON.

LA

RÉFORME MUNICIPALE

I. Rapport de M. Desmarets sur les travaux de la commission de décentralisation présidée par M. Odilon Barrot (1870). — II. Projet de loi de MM. de Barante et Waddington. — III. Proposition de loi de M. Ulric Perrot. — IV. Questionnaire adressé aux conseils-généraux par M. Raudot, président de la commission de décentralisation (1871).

Pendant les funestes catastrophes de la guerre qui vient de mutiler la France, alors que les défenseurs de nos provinces envahies, de nos villes bombardées, voyaient avec douleur s'allumer dans nos faubourgs la guerre civile à côté de la guerre étrangère, deux sentimens opposés ont divisé les esprits qui jugeaient une régénération nécessaire. Les uns, en présence de l'insubordination d'une multitude ennemie de toute autorité, ont désiré l'établissement d'une ferme discipline et d'un pouvoir puissamment armé. Les autres, attribuant le débordement des passions révolutionnaires à la longue compression d'un gouvernement absolu, se sont pris à tout espérer d'un régime qui, développant l'autonomie communale et départementale, accoutumerait le peuple à l'usage de la liberté. Les premiers voudraient fortifier le pouvoir de l'état, les seconds l'affaiblir au profit des assemblées locales. Les premiers, fidèles aux traditions non interrompues de notre histoire, continuateurs de l'œuvre de Louis XI, de Richelieu, de Louis XIV, de la convention et de Napoléon Ier, sont partisans de la centralisation. Les seconds, nouveaux promoteurs de systèmes empruntés à l'époque féodale, se groupent dans les diverses écoles de décentralisateurs.

Il ne s'agit pas ici d'embrasser dans toute son étendue la question si controversée de la décentralisation; nous avons restreint notre étude pour la rendre plus précise. Prenant modestement une

des faces du grave problème qui s'impose à nos législateurs, nous nous proposons d'examiner le programme de la décentralisation appliqué à la commune, cette pierre d'assise de tout pays organisé. L'importance d'un tel sujet ne peut échapper à personne. En matière politique comme en matière sociale, les derniers échelons sont ceux dont la solidité importe le plus. Tant qu'on n'a pas atteint la famille, l'ordre social n'est pas dangereusement menacé. Tant que la commune reste ce qu'elle doit être, l'échafaudage qu'elle soutient peut, sans courir grand risque, recevoir des modifications. La forme du gouvernement peut être changée, l'administration départementale peut être remaniée sans que l'équilibre du pays soit sérieusement déplacé; le centre de gravité réside plus bas. La révolution la plus importante serait celle qui viendrait donner un nouveau caractère à la commune. « La commune, dit Royer-Collard, est, comme la famille, avant l'état; la loi politique la trouve et ne la crée pas. » L'état, le département, sont tous deux, quoiqu'à un degré différent, des personnes morales vagues et abstraites. La commune, qui leur sert de base, a une personnalité bien autrement réelle, qui ne procède que d'elle-même. Dégagée de tout lien, elle finirait par dissoudre et le département et l'état, qui ne sont que le produit des concessions imposées à la commune dans l'intérêt général. Quand on va au fond des choses, on trouve nécessairement ce principe : l'état n'existe que par la collection des souverainetés particulières que les communes aliènent en sa faveur. C'est là une vérité de fait et de droit qui a la valeur d'un axiome. Si donc on augmente imprudemment l'autonomie des communes, on diminue d'autant la souveraineté de l'état.

En faut-il davantage pour indiquer combien ces relations sont délicates et importantes? Au reste, l'horrible expérience de la commune de Paris montre assez que toute question touchant aux rapports du pouvoir central avec le pouvoir municipal peut être une question de vie ou de mort. Lors donc que nos législateurs, après avoir donné de nouvelles règles à notre administration départementale, vont s'occuper d'une réorganisation communale, ils abordent un problème plein de dangers, un problème auquel on ne saurait appliquer son esprit avec trop d'attention et de prudence; c'est ici que la route est semée de piéges. Montrer ce que la concentration continue du pouvoir pendant six siècles a fait de notre organisation politique, définir le caractère actuel de la commune, faire voir les conséquences qu'entraînerait une décentralisation locale, mettre en regard les avantages d'une décentralisation individuelle conforme à notre génie national, tel est le tableau que nous allons esquisser à grands traits.

I.

Dans le terrible mouvement insurrectionnel qui, du nord au midi de la France, souleva contre les seigneurs les habitans des villes au cri de ralliement passionné : *commune! commune!* les libertés communales proprement dites avaient fort peu à faire, et la liberté individuelle tenait toute la place. Nous n'en voulons pour preuves que les différentes chartes qui furent octroyées de gré ou de force aux villes de Noyon, de Beauvais, de Reims, de Saint-Quentin, de Soissons et de Laon. Les principaux articles garantissaient aux membres de la commune l'entière propriété de leurs biens et le droit de n'être jugés que par les magistrats municipaux. Citons la charte de Saint-Quentin :

« Les hommes de cette commune demeureront entièrement libres de leurs personnes et de leurs biens; ni nous ni aucun autre ne pourront réclamer d'eux quoi que ce soit si ce n'est par jugement des échevins; ni nous ni aucun autre ne réclameront le droit de mainmorte sur aucun d'entre eux.

« Quiconque sera entré dans cette commune demeurera sauf de son corps, de son argent et de ses autres biens.

« Nous ne pourrons mettre ni ban ni assises de deniers sur les propriétés des bourgeois.

« Les hommes de la ville pourront moudre leur blé et cuire leur pain partout où ils voudront.

« Si le majeur, les jurés et la commune ont besoin d'argent pour les affaires de la ville et qu'ils lèvent un impôt, ils pourront établir cet impôt sur les héritages et l'avoir des bourgeois et sur toutes les ventes et profits qui se font dans la ville (1). »

De l'examen attentif de cette charte et de toutes celles qui la précédèrent ou la suivirent ressort la conviction que, si les communes du moyen âge, dans la sauvage énergie de leur soulèvement, se constituaient en véritables républiques indépendantes, le sentiment qui poussait les *communiers* prenait uniquement naissance dans le désir d'acquérir leur liberté personnelle. Cette vérité, un peu trop méconnue, a été établie d'une manière irréfutable par notre meilleur critique en matière d'histoire, M. Augustin Thierry. « Le principe des communes du moyen âge, dit-il dans une de ses *lettres sur l'histoire de France* (2), l'enthousiasme qui fit braver à leurs fondateurs tous les dangers et toutes les misères, c'était bien

(1) Tome IX du *Recueil des Ordonnances des rois de France*, p. 270.
(2) Lettre XIV sur l'*Histoire de France*.

celui de la liberté, mais d'une liberté toute matérielle, si l'on peut s'exprimer ainsi, la liberté d'aller et de venir, de vendre et d'acheter, d'être maître chez soi, de laisser son bien à ses enfans. Dans ce premier besoin d'indépendance qui agitait les hommes au sortir du chaos où le monde romain avait été comme englouti depuis l'invasion des barbares, c'était la sûreté personnelle, la sécurité de tous les jours, la faculté d'acquérir et de conserver qui étaient le dernier but des efforts et des vœux. » Il faut ajouter que ce désir d'indépendance personnelle ne pouvait attendre sa réalisation que de la complète indépendance de la commune, car ce n'étaient pas de pauvres serfs ou même de riches bourgeois qui pouvaient entrer individuellement en lutte avec les puissans seigneurs féodaux. De là vient pendant le XIIe et le XIIIe siècle la constitution des innombrables petites républiques qui, sous le nom de communes, se partagèrent la souveraineté du territoire. La nécessité de se défendre contre les seigneurs voisins créa pour les villes le droit de lever des troupes, de bâtir des murailles, de faire des traités d'alliance. La nécessité de se soustraire aux exactions féodales fit donner aux magistrats électifs le droit de lever des impôts et de battre monnaie. Les jurats, consuls ou échevins marchèrent entourés de tous les attributs de la souveraineté.

Ainsi la liberté personnelle entraînait la création de nouveaux pouvoirs indépendans. Si les rois de France ne prirent pas, ainsi qu'on l'a répété à tort, l'initiative de ce grand mouvement, ils eurent de bonne heure le mérite de le seconder et de s'en faire une arme pour constituer l'unité nationale, en exigeant peu à peu des communes des concessions qui formèrent la plus grande part de la puissance royale. C'est ainsi que le droit de lever des troupes, de faire la paix et la guerre, de conclure des traités d'alliance, celui de battre monnaie, de lever des impôts, de rendre la justice, furent successivement enlevés aux communes, pour venir former l'apanage de la couronne. Telle fut la grande révolution qui fit passer le pouvoir des seigneurs aux villes pour le restituer définitivement à la royauté, c'est-à-dire à l'état. Cette révolution mit six siècles à s'accomplir. L'assemblée nationale de 1789, en abolissant tous les priviléges, détruisit les derniers vestiges des chartes octroyées aux communes. La revendication de l'autonomie communale s'était transformée dans le principe plus large et plus national du vote de la loi et de celui de l'impôt par les citoyens.

Cette transformation, créant chez nous l'unité de la vie politique, a transporté sur un théâtre plus important les commotions sociales et politiques qui bouleversaient autrefois les communes. Les aspirations populaires, s'agitant dans une sphère plus vaste, ont pris un

caractère vague qui les fait plus difficiles à combattre, mais qui en rend l'explosion moins sauvage. Désormais les rivalités de clocher, les haines locales, n'engendreront plus de soulèvemens; le *communier* est devenu citoyen, et sur le beffroi de la maison de ville flotte le drapeau de la grande patrie. En reconnaissant les droits de l'homme et du citoyen, l'assemblée nationale a couronné le travail séculaire qui, élevant sans cesse la commune, finit par l'associer aux destinées de l'état. En installant leurs institutions au faîte du pouvoir central, les communes ont abdiqué au profit de la nation.

L'organisation communale est aujourd'hui ce que l'ont faite les longs efforts de la royauté et les conceptions énergiques de la révolution. Les législateurs de 1789 et de l'an VIII se sont montrés, en ce qui concernait la puissance de l'état, les vigoureux continuateurs de l'œuvre de la monarchie. Ils ont donné la solution du problème qui était posé depuis des siècles entre le principe de l'indépendance communale et celui de la souveraineté de l'état, avec cette fermeté de logique et cette lucidité qui semble devoir rester le privilége exclusif des hommes de cette époque.

A l'état devait appartenir dans la vie publique le soin des intérêts généraux de la vaste association nationale. Aux communes, déchues de leur premier rôle, mais associées plus intimement au sort de la patrie, devait rester la direction des intérêts confinés dans les limites étroites de l'association communale. Laissés complétement indépendans pour accomplir les actes qui constituent la gestion des biens communaux, les conseils municipaux virent leurs décisions soumises au contrôle de l'état chaque fois qu'elles intéressaient la fortune publique ou engageaient l'avenir. Le décret du 14 décembre 1789, qui établit cette distinction fondamentale, a été presque entièrement reproduit dans la loi du 18 juillet 1837; il n'en différait guère que par un point en faisant exercer le contrôle de l'état par le conseil du département au lieu de le remettre aux mains des représentans de l'état. Cette anomalie disparut dans la constitution de l'an VIII; mais elle est fort intéressante à signaler parce que nous retrouverons la même prétention dans les nouveaux projets de lois. C'est au même titre que nous rappellerons la constitution de l'an III, dans laquelle ces mêmes projets de lois ont cherché la plupart de leurs inspirations. Ce rapprochement est d'autant plus curieux que les époques offrent plus d'analogie, et que le système aujourd'hui préconisé a déjà subi une première expérience. Nous disons qu'il y a de l'analogie entre les époques; qui ne serait frappé en effet des traits communs que peut offrir l'état présent de la France et celui où la trouva le directoire?

De grandes catastrophes venaient d'épouvanter la nation, le souvenir de la *commune* de Paris obsédait les esprits, avides de calme et de paix intérieure. Le directoire, qu'on accuse de faiblesse, et qui montra certainement de l'impéritie, eut du moins le mérite de ne pas céder devant l'émeute. Loin de faire des concessions à la terrible commune, il la frappa d'impuissance; il morcela la ville de Paris en douze arrondissemens, et divisa l'administration municipale dans les autres grandes villes. Telle n'a point été l'œuvre de nos nouveaux législateurs à l'égard des grandes villes; mais quelques-uns des projets de lois qui leur sont présentés leur proposent d'imiter, en adoptant les municipalités de canton, une création malheureuse du directoire. Ces municipalités de canton, pure invention législative, disparurent après une courte existence, sans imprimer aucune trace dans les habitudes locales et sans laisser aucun regret aux populations rendues à leurs clochers. Il faut dire qu'en face des corps municipaux, rendus plus puissans, le directoire avait constitué fortement l'administration départementale en réunissant dans les mêmes mains les attributions actives, délibérantes et contentieuses. Là cesse tout rapprochement possible entre l'œuvre éphémère du directoire et les tendances de nos législateurs.

C'est depuis la constitution de l'an VIII que le contrôle établi par le décret de 1789 pour les actes des communes a été restitué à l'état, qui en est le véritable et légitime propriétaire. Après en avoir admis le principe dans des discussions d'une logique serrée, l'assemblée constituante avait dévié de sa première conception en laissant l'exercice de ce contrôle au conseil du département. En effet, le département n'a pour surveiller la commune ni qualité ni aucun intérêt distinct de l'intérêt général. En décider autrement, ce serait ajouter à notre machine administrative, sous prétexte de la simplifier, un rouage inutile et embarrassant. A cette différence près, la constitution de l'an VIII revint aux principes de la constituante en faisant de la commune le pivot de l'édifice politique, et en donnant à l'état le droit d'en contrôler les actes par cette surveillance paternelle qu'on a nommée la tutelle administrative. Dans ce système, qui nous régit actuellement, les communes, soumises à des autorisations émanées de l'état, ne peuvent régler souverainement les actes qui, intéressant leur fortune, atteignent par cela même la fortune publique. Qu'elles veuillent aliéner ou acquérir, emprunter, s'imposer des centimes extraordinaires, passer des baux de plus de dix-huit ans, établir des octrois, etc., les communes doivent recourir à une autorité supérieure qui, placée au-dessus des influences locales, des coteries tyranniques et surtout des intérêts du moment, sauvegarde par une décision impartiale les droits de tous et empêche le présent de faire des libéralités

aux dépens de l'avenir. Inspirée par l'intérêt général, obéissant à un même programme, cette autorité supérieure, représentée dans le département par le préfet, a su introduire dans notre administration un accord de vues et de mesures qui n'a pas peu contribué à consolider l'unité nationale, notre gloire autrefois, aujourd'hui notre plus énergique protestation contre le démembrement de la patrie.

Qu'on ne vienne pas s'étonner de voir refuser à une municipalité élue le droit d'administrer souverainement les biens de la commune. Ces biens ne sont pas la propriété de tel ou tel conseil municipal. Les conseils municipaux passent, la commune reste. L'intérêt du présent fait souvent oublier à ceux qu'il touche l'intérêt de l'avenir; il y aurait un grand danger à permettre à des hommes qui ne font que passer de disposer en maîtres du patrimoine d'une personne morale qui se renouvelle chaque jour et n'a pas de fin. Les conseils municipaux jouissent au moins, quant à leur formation, de la plus complète indépendance vis-à-vis du pouvoir. Non-seulement ils procèdent de l'élection, non-seulement le maire doit faire partie de ces assemblées élues, mais encore, — chose qui paraît dangereuse à beaucoup de bons esprits, — le maire, représentant du pouvoir à plus d'un titre, ne tient pas de lui son mandat et ne doit son double caractère d'officier de l'état et d'officier municipal qu'à l'élection de ses concitoyens. Sans nous élever contre cette modification ardemment demandée par l'opinion, et qui paraît fort raisonnable en tant qu'elle s'applique au maire comme administrateur communal, nous ferons remarquer combien elle est illogique et dangereuse en tant qu'elle s'applique au maire comme délégué de l'état. La vérité serait dans un système qui, tout en laissant nommer les maires par l'élection, leur retirerait les attributions réglementaires, les fonctions d'officier d'état civil et surtout le soin de la police, pour les donner à un homme choisi et nommé par l'état. C'est ainsi qu'en Angleterre, à côté du magistrat municipal élu et au-dessus de lui, un fonctionnaire public nommé par la couronne représente dans la plus petite bourgade la majesté de la loi et l'unité de la patrie.

Cet exposé rapide de notre législation actuelle et des luttes successives par lesquelles elle a été amenée a eu pour but d'établir d'abord la personnalité nécessaire et indestructible de la commune, et en regard la personnalité non moins puissante de l'état, qui a le droit et le devoir de contrôler les actes de la première. L'individualité de la commune est en danger de recevoir une grave atteinte par la création d'une nouvelle personne morale dont le siége serait au canton. La puissance de l'état, déjà diminuée par l'ingérence des conseils-généraux dans des questions d'intérêt général, est

menacée de voir restreindre le contrôle qu'elle exerce sur les communes. Ces deux termes de nos relations intérieures seraient donc diminués, et cela au profit de deux divisions de création récente et d'existence purement légale : le canton et le département. La lutte va s'engager à l'assemblée nationale entre les défenseurs de cette féconde dualité : l'état et la commune, et les défenseurs des nouvelles divisions territoriales qui aspirent à prendre leur place.

II.

Centraliser au chef-lieu de canton quelques-uns des services actuellement placés dans les attributions des conseils municipaux, énerver l'individualité communale et celle de l'état au profit d'une agglomération fictive dénuée de vitalité, tel est le premier effort de l'œuvre dite de décentralisation. Créer une foule de petits centres factices avec les dépouilles arrachées à l'état et à la commune, tel est le projet, et, s'il peut paraître modeste dans ses dispositions présentes, on doit le considérer comme redoutable, car il accuse des tendances autrement exigeantes et dont les suites seraient désastreuses. Amoindrir l'état, amoindrir la commune, ces deux personnalités énergiques dont la force se traduit quelquefois par de violentes explosions, y substituer des pouvoirs intermédiaires, simples divisions administratives et impersonnelles, ce serait sans doute rendre les révolutions plus difficiles, mais on n'atteindrait ce but qu'aux dépens de la vitalité du pays. Le docteur Sangrado saignait ses malades jusqu'à la dernière goutte de sang pour leur ôter la fièvre, et il les guérissait en effet radicalement. Qui donc voudrait pour la France d'une pareille guérison?

Morceler n'est pas décentraliser; si l'on veut activer la vie publique, encore faut-il s'adresser à des êtres viables. Le canton n'est pas une personne viable. Qu'est-ce en effet que le canton? Quels intérêts représente-t-il? Simple circonscription administrative et judiciaire, il est soumis à la juridiction d'un juge de paix, possède un receveur de l'enregistrement, et sert quelquefois de poste à un agent-voyer, employé de l'administration supérieure. Le canton élit un conseiller-général, il élit aussi un ou plusieurs conseillers d'arrondissement; enfin le chef-lieu de canton a quelquefois servi de point de réunion pour les élections politiques, mais cette dernière attribution était trop antipathique aux électeurs, il a fallu y renoncer. De propriétés, le canton n'en a jamais eu; d'existence propre, il n'en a eu que sous le directoire; il n'a pas d'histoire, il n'a pas de traditions, il ne dit rien au cœur des populations, il ne dit rien à leurs intérêts. Entre l'amour de la patrie et l'amour du clocher natal, il n'y a point place pour un patriotisme cantonal. En

1829, M. de Martignac, parlant de l'administration municipale, disait : « Les agglomérations d'individus, de familles, liées par les traditions de plusieurs siècles, par des habitudes non interrompues, par des propriétés communes, par des charges solidaires, par tout ce qui forme les associations naturelles, ne peuvent être détruites ni ébranlées. La commune, dans son existence matérielle, n'est point une création de la puissance, elle n'est pas une fiction de la loi : elle a dû précéder la loi ; elle est née comme conséquence du voisinage, du rapprochement, de la jouissance indivise et de tous les rapports qui en dérivent. La commune est le premier élément de la société. »

On ne saurait mieux dire, on ne saurait montrer avec plus de force qu'aucune comparaison n'est possible entre la commune et le canton. L'une a une existence de fait, l'autre ne pourra jamais avoir qu'une existence légale. La constitution de l'an III lui avait déjà donné cette existence, qui a été éphémère parce qu'elle ne s'appuyait sur aucune réalité. L'administration municipale de canton était composée d'un délégué de chaque commune; un commissaire nommé par le gouvernement était chargé de requérir l'application des lois. Ces administrations cantonales réglaient les affaires de chaque commune. Il n'est pas question aujourd'hui d'un changement si radical. On ne parle plus d'annihiler la vie communale et de la transfuser dans le cadavre du canton; on consent à laisser le cœur à gauche. L'administration municipale de canton se présente beaucoup plus modestement; elle essaie pourtant de reparaître. Le rapport de la loi proposée en 1870 reconnaît que la constitution de l'an III avait dépassé le but; mais les nouveaux projets de lois méritent le même reproche, et les premières propositions ont amené à leur suite des prétentions plus audacieuses. Nous avons en vue deux documens auxquels les noms dont ils sont signés donnent une certaine importance. C'est d'abord le projet de loi présenté par MM. de Barante et Waddington, puis le questionnaire adressé par M. Raudot, président de la commission de décentralisation, aux conseils-généraux. Le premier projet de loi avait été déjà élaboré dans la commission extra-parlementaire instituée par M. Émile Ollivier, sous la présidence de M. Odilon Barrot; il n'a pas subi de grandes modifications et paraît se renfermer dans un cercle d'attributions secondaires. Le questionnaire de M. Raudot accuse des tendances plus radicales, qui se feront certainement jour dans la discussion de la loi.

Il faut, dit-on, un rouage intermédiaire entre le département et les communes; l'arrondissement, auquel était dévolu ce rôle, n'ayant jamais acquis de personnalité bien caractérisée, il y a lieu de le faire disparaître par la création de divisions plus restreintes, moins

éloignées des communes et moins étrangères à leurs intérêts. Ces nouvelles divisions administratives emprunteraient la circonscription du canton, et les nouveaux conseils cantonaux, bien différens des conseils d'arrondissement, auxquels la loi n'a jamais donné qu'un rôle très effacé, auraient le droit de s'ingérer dans l'administration des communes, de se substituer dans beaucoup de cas aux conseils municipaux, de répartir les impositions votées par ces conseils sur les chemins vicinaux du canton. Il est même question de leur donner le droit d'avoir un budget, de frapper les communes d'impositions extraordinaires, d'emprunter et d'avoir des propriétés tout comme une personne civile.

Or le grand vice de ces attributions est d'investir le conseil cantonal d'une surveillance non justifiée des affaires exclusivement locales. Les municipalités y verraient une invasion tracassière de leur domaine et la négation ouverte de leurs droits les plus incontestables. On le comprendra clairement en entrant dans le détail des affaires dont le projet de loi soumet l'examen aux délibérations des nouvelles assemblées. Ce sont, entre autres, la création des écoles de hameau, la mise en valeur des marais ou terres incultes appartenant aux communes, les associations syndicales entre particuliers pour travaux relatifs aux cours d'eau, la surveillance de l'exécution de la loi du 13 avril 1850 sur les logemens insalubres, l'examen annuel du service des gardes champêtres et des pompiers, l'instruction des demandes des conseils municipaux concernant tout ce qui se rattache aux intérêts des communes. Enfin le conseil pourra être consulté sur les questions relatives à la tutelle administrative des communes. — Que restera-t-il donc à celles-ci, et de quel droit le conseil cantonal viendra-t-il imposer son contrôle dans de pareilles matières? Les municipalités supporteront-elles volontiers cette autorité dont l'influence prépondérante viendra régler chez elles les moindres détails de la vie publique et prendre les plus simples mesures de police? La décentralisation que nous devons désirer, celle qui sera vivante et féconde, aura-t-elle fait un grand pas parce que la vie aura été enlevée aux petites localités et transportée à de plus grandes, — parce que les affaires seront gérées non plus par les intéressés, mais par des étrangers et des indifférens?

Reste la grande question de savoir si les conseils cantonaux pourraient posséder et par conséquent avoir un budget et des ressources propres, qui ne pourraient provenir que de centimes additionnels spéciaux. Dans cette voie, les auteurs du projet de loi ont été plus timides; ils ont craint pour les nouveaux conseils l'impopularité résultant d'un surcroît de charges publiques. Aussi ne permettent-ils aux assemblées cantonales de voter des impositions que lorsqu'elles se trouvent en accord sur ce point avec toutes les administrations

municipales. Dès lors que devient la raison d'être du canton? pourquoi ne pas laisser les communes s'associer à leur guise et former des groupes en rapport avec l'analogie de leurs intérêts?

La commission de décentralisation, présidée par M. Raudot, semble vouloir exagérer encore le rôle excessif donné aux conseils cantonaux par le projet de loi de MM. de Barante et Waddington. En effet, d'après le questionnaire adressé par elle aux conseils-généraux, il ne s'agirait de rien moins que d'attribuer aux nouvelles assemblées le répartissement des deniers communaux, la direction, le classement et l'entretien des chemins de grande, moyenne et petite vicinalité, la surveillance et la création des écoles primaires. Il est bon d'entrer dans quelques développemens sur ces points spéciaux, où l'on peut juger l'efficacité de la nouvelle organisation. Quant au répartissement des deniers communaux, il ne peut s'agir que de déterminer la part contributive des communes dans les frais de construction et d'entretien des chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun. Ce soin appartenait autrefois aux préfets, et la loi du 10 août 1871 l'a confié aux conseils-généraux. Les chemins de grande communication et d'intérêt commun traversant généralement plusieurs cantons, il est facile de comprendre que les conseils cantonaux n'auraient aucun des élémens nécessaires pour répartir proportionnellement entre les communes la charge qui en résulte. Par la même raison, ils seraient absolument inhabiles à donner un avis sur cette répartition. Quelle unité, quelle justice distributive pourrait-on attendre de plusieurs conseils dont chacun ne verrait qu'un lambeau de l'œuvre commune et un coin de la question? La direction, le classement et l'entretien des chemins de grande, moyenne et petite vicinalité ne sauraient davantage figurer avec quelque raison dans les attributions des conseils cantonaux. De pareilles œuvres dépassent presque toujours la limite de leur juridiction, et sont du ressort des conseils-généraux. Que dire de la disposition qui attribuerait aux conseils cantonaux la surveillance et la création des écoles primaires? La surveillance de ces écoles est actuellement confiée à des pères de famille, choisis par le conseil départemental de l'instruction publique parmi les plus considérables et les plus aptes à remplir cette tâche importante. On pourrait comprendre à la rigueur que cette délégation spéciale procédât de l'élection de tous les pères de famille, au lieu de tenir son mandat de l'autorité supérieure. Unir ce droit de surveillance aux fonctions déjà multiples exercées par un corps administratif, ce serait faire de la mauvaise centralisation. Pourquoi vouloir tout ramener entre les mêmes mains, pourquoi ne pas diviser les responsabilités et distribuer largement à chacun sa part d'activité?

Reste la création des écoles primaires. Le projet de loi de MM. de Barante et Waddington avait déjà parlé de la création des écoles de hameau. Aujourd'hui toutes les communes doivent avoir au moins une école, et celles qui comptent plus de 500 âmes sont tenues d'avoir deux établissemens scolaires, l'un pour les filles, l'autre pour les garçons. Lorsque les ressources ordinaires et extraordinaires des communes ne suffisent pas aux frais de ces installations, l'état et le département viennent à leur aide par des subventions presque toujours considérables. On se demande quel serait le rôle des conseils cantonaux dans la création des établissemens d'instruction primaire. A moins qu'ils ne soient destinés à donner de platoniques encouragemens dont on n'a que faire, ils sembleraient réduits à l'impuissance. Pour agir efficacement, il faudrait qu'ils eussent un budget à l'aide duquel ils subventionneraient les nouveaux établissemens; mais des contributions levées sur toutes les communes du canton pourraient-elles être assignées à deux ou trois de ces communes pour alléger le fardeau de leurs charges particulières? Ce que l'état peut faire comme représentant la collectivité nationale, les conseils cantonaux ne sauraient l'imiter sans porter préjudice aux intérêts qui leur sont confiés. Faut-il entendre le projet de la commission dans ce sens que les conseils cantonaux seraient appelés à faire des propositions de secours en dehors desquelles le ministre compétent ne pourrait allouer de subventions? Cette mesure de défiance à l'égard du pouvoir central a été prise par la loi du 10 août 1871, qui a donné aux conseils-généraux le droit de l'exercer. On ne peut faire descendre plus bas l'appréciation des besoins des communes. Ici encore, le conseil cantonal, réduit à un territoire exigu, serait mauvais juge de la proportionnalité des secours. Cet inconvénient serait grave, mais il y aurait encore à redouter que, pour faire revenir à eux la popularité, les nouveaux conseils ne fissent des promesses exagérées dont l'inexécution serait reprochée à l'état. Intermédiaires créés entre l'état et la commune, pareils aux intendans de grande maison, ils desserviraient le maître et mécontenteraient les subordonnés.

Voilà en tout cas une magnifique part d'attributions revendiquée pour le conseil cantonal. Il y a lieu de se demander comment il pourrait la justifier, c'est-à-dire quel groupe d'intérêts réels il représenterait, et quels avantages il offrirait sur les conseils d'arrondissement pour être investi d'attributions dont ces derniers ne sont pas jugés dignes. Il est bon de remarquer que nulle part en France les conseils municipaux d'un même canton n'ont jamais réclamé la réunion de leurs intérêts, et cela par la bonne raison que leur individualité trop voisine crée plutôt entre eux un antagonisme qu'un véritable rapprochement. Le projet d'unification du canton a pris naissance dans

l'esprit de quelques théoriciens, sans être nullement réclamé par les populations; cela seul doit déjà nous mettre en garde. On ne saurait trop répéter qu'il n'y a pas d'esprit cantonal, d'intérêt cantonal, de vie cantonale. Le canton est trop petit ou trop grand. Les communes qu'il contient dans sa démarcation géographique ne restreignent pas leur existence en ces limites étroites. Trop resserré pour donner satisfaction à leurs besoins généraux, il est trop vaste pour prendre soin de leur administration intérieure. Sans doute il peut arriver que plusieurs communes aient besoin de se concerter soit pour réaliser des améliorations, soit pour soutenir des créations dont elles profiteront également. Croit-on que ces communautés d'intérêt se modèleraient suivant la configuration du canton? Est-ce qu'elles ne peuvent pas souvent se produire entre communes de cantons différens? Dans ce cas, quel serait le rôle du conseil cantonal? Il deviendrait une entrave et une gêne là où l'on veut créer une simplification et une plus grande facilité d'entente. S'il s'agit donc uniquement de permettre aux communes de grouper leurs intérêts et d'associer leurs efforts, ne suffira-t-il pas de dire qu'en certains cas déterminés les conseils municipaux de la région intéressée auront le droit de se réunir, sans tenir compte des circonscriptions géographiques, pour former une assemblée générale chargée de délibérer sur les intérêts communs? La question a été résolue d'une manière analogue pour les départemens dans la loi organique sur les conseils-généraux. Il s'agissait aussi de créer des rapports entre ces conseils suivant certaines délimitations qui rappelaient les anciennes provinces. On s'est enfin contenté de permettre aux conseils-généraux de départemens limitrophes de se concerter pour régler les questions qui pourraient les intéresser sans les astreindre à aucune division régionale. Les mêmes motifs doivent faire admettre la même solution pour les conseils municipaux. Si les législateurs entraient dans cette voie et, sans imposer l'unification cantonale, admettaient la formation de certains groupes de communes suivant les intérêts qui les réuniraient, cette création ne saurait vivre à côté des conseils cantonaux qui seraient désormais sans objet. Ainsi une institution répondant à une nécessité réelle détruirait par son existence même l'institution factice du canton, et on serait amené à chercher plus haut, dans une sphère plus large, une assemblée placée assez loin pour être impartiale, assez près pour être vigilante. Cette assemblée ne saurait être que le conseil d'arrondissement.

Ainsi, comme représentant des intérêts généraux d'une association de communes, le conseil cantonal, loin d'offrir des avantages, n'entraînerait que des inconvéniens. Quelle est donc la supériorité qui peut faire préférer les conseils cantonaux aux conseils d'arron-

dissement? Est-ce la conviction de les voir composés d'hommes plus éclairés, mieux instruits des affaires locales? Est-ce la confiance de rencontrer chez eux plus d'impartialité en même temps qu'une activité plus rapprochée des communes? De pareilles espérances peuvent être traitées d'illusions et de chimères. Il est malheureusement trop certain que, dans la plupart des cantons, les conseillers élus seraient au-dessous de leur tâche, et on peut prédire que, les intérêts des communes étant presque toujours divisés, le conseil cantonal deviendrait le théâtre de conflits où son impartialité donnerait peu de garanties. Quelle serait en effet la composition de ce conseil? Il se formerait, d'après les divers projets de lois, soit de tous les maires du canton, soit de délégués spéciaux nommés par les communes, et il est à croire qu'on les mettrait difficilement d'accord sur les questions qui diviseraient leurs communes respectives.

Une difficulté particulière se présente pour les cantons urbains et les cantons semi-urbains. Dans les premiers, le projet de loi compose l'assemblée cantonale du conseil municipal sous la présidence du conseiller-général, assisté d'un conseiller spécialement élu pour la vice-présidence et dont la position paraît bien singulière. Dans les seconds, c'est-à-dire dans les cantons formés d'une portion de ville réunie à plusieurs communes rurales, l'assemblée se composerait des délégués de ces communes et d'une partie du conseil municipal de la ville, toujours sous la présidence des deux mêmes conseillers. On comprend aisément les vices d'un amalgame d'élémens aussi disparates, et il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point. Il faut signaler au contraire les multiples inconvéniens qu'il y aurait à investir le conseiller-général de la présidence du conseil cantonal. Le moindre danger de cette innovation serait d'accroître outre mesure les influences locales et les faveurs particulières, de renouveler les candidatures officielles et de reconstituer une sorte de petite féodalité.

Un rôle également extraordinaire serait donné au juge de paix, qui serait chargé de représenter le pouvoir central auprès de nouvelles assemblées. Un magistrat de l'ordre judiciaire interviendrait donc dans le domaine administratif au mépris du principe de la séparation des pouvoirs. Il est intéressant de voir comment, dans la patrie de Montesquieu, on a pu arriver à une pareille confusion. Ici, comme en bien d'autres points, on a voulu imiter les institutions anglo-saxonnes, sans tenir compte des différences profondes qui chez nous rendent l'imitation infidèle. Aux États-Unis et en Angleterre, le juge de paix remplit les fonctions que les maires exercent en France comme délégués du pouvoir central. Il veille donc à l'exécution des lois, prend les arrêtés de police et représente l'état auprès des municipalités élues. Tout différent est le rôle qui lui

serait assigné chez nous, car les maires élus resteraient délégués de l'état, et le juge de paix se mêlerait fatalement de l'administration des affaires. Nous voilà, par suite d'une erreur, bien loin du système anglais, bien loin des sages propositions de M. de Tocqueville et du duc de Broglie, qui ont préconisé ce système. « En Amérique, dit M. de Tocqueville, le commandement administratif se voile presque toujours sous le mandat judiciaire. Ce qui caractérise l'administration américaine, c'est l'introduction des moyens judiciaires dans le gouvernement secondaire de la société. Les peuples qui introduisent l'élection dans les rouages inférieurs de leur gouvernement sont donc forcément amenés à faire un grand usage de peines judiciaires comme moyen d'administration. Qu'on y prenne bien garde : un pouvoir électif qui n'est pas soumis à un pouvoir judiciaire échappe tôt ou tard à tout contrôle ou est détruit. » Le juge de paix représentant de l'état est donc en chaque paroisse américaine le contre-poids nécessaire à l'omnipotence des magistrats électifs. Le duc de Broglie, dans son livre sur le gouvernement de la France, propose d'adopter cette division de pouvoirs. « Séparez les deux ordres de fonctions; retirez aux magistrats communaux la qualité d'agens du gouvernement central; placez au chef-lieu de canton le siége du fonctionnaire public chargé de tenir la main dans l'intérieur des communes à l'exécution des lois générales, des règlemens généraux, des décisions de l'autorité supérieure, vous pourrez alors abandonner, non sans inconvénient, mais du moins sans danger public, le maniement des intérêts communaux aux élus de la commune. En transférant ainsi du maire au juge de paix les fonctions de délégué de l'administration centrale dans les communes du ressort, on ne ferait du moins rien d'anormal. »

On voit que M. le duc de Broglie cherchait un palliatif à l'élection des maires, et que c'est surtout pour enlever à ceux-ci la délégation de l'état qu'il remettait au juge de paix le soin de représenter le gouvernement. Par quelles vicissitudes cette idée s'est-elle transformée au point de conserver les maires élus comme officiers de l'état et de faire du juge de paix un administrateur des affaires cantonales? Qu'on ne s'y trompe pas en effet : ce magistrat ne pouvant exercer d'autorité directe dans les communes, ses nouvelles fonctions n'auraient aucun sens ou lui feraient reconnaître le droit de s'ingérer dans les affaires du canton. Or ces affaires étant exclusivement communales, comme nous l'avons déjà montré, on verrait une confusion de pouvoirs inouie : le maire, magistrat élu, représenterait le gouvernement; le juge de paix, magistrat de l'ordre judiciaire nommé par le gouvernement, gérerait les biens des communes.

La délégation de l'état semble donc devoir être aussi mal placée

entre les mains du juge de paix que la présidence du conseil cantonal entre celles du conseiller-général. Aussi malheureuse dans sa direction que dans sa composition, cette assemblée se verrait accorder des pouvoirs qui ont été constamment refusés aux conseils d'arrondissement, dont la valeur élective est bien supérieure cependant puisqu'elle est semblable à celle des conseils-généraux. C'est à la division purement géographique du canton qu'on viendrait attribuer le pouvoir de posséder, d'imposer les communes, de contrôler leur administration intérieure, de s'ingérer dans la tutelle administrative et de se substituer à l'initiative communale! Autant vaudrait confier à un infirme la défense d'un homme sain et vigoureux. Ce n'est donc pas sous l'empire d'une terreur imaginaire que l'on aperçoit dans la création des conseils cantonaux le danger le plus grave que puisse courir la personnalité communale, c'est-à-dire le fondement même et le principe nécessaire de toute vie publique. Si l'on admet cet axiome indiscutable que la commune et l'état sont les deux termes essentiels de toute société organisée, il faut se préoccuper de leur conserver leur rôle respectif. Si ces deux personnes puissantes représentent une vie réelle affirmée par une volonté indépendante et des intérêts distincts, il faut se garder de les dépouiller au profit de créations abstraites. Énerver la vie communale serait déjà un immense péril; désarmer l'état et l'amoindrir aurait un résultat aussi funeste. Cependant les mêmes projets de loi conduisent simultanément à ces deux erreurs fatales. Si en effet il est question de diminuer l'importance des communes en les subordonnant à une assemblée cantonale, il est aussi question d'amoindrir l'état en le privant de la surveillance qu'il exerce sur le patrimoine des communes. Ainsi le colosse de notre administration intérieure, privé de ses appuis naturels, reposerait sur deux bases également fragiles.

On a vu que la constitution de 1791, après avoir merveilleusement élucidé la question des rapports entre la commune et l'état, avait dévié de sa conception première en confiant aux conseils de département la surveillance des affaires communales. La même prétention s'est déjà fait jour à la tribune de l'assemblée nationale lors de la discussion de la loi sur les conseils-généraux, et, bien qu'écartée alors, elle cherche à se produire de nouveau à l'occasion de la loi municipale. L'erreur serait plus grave aujourd'hui qu'en 1791. A cette époque en effet, le département n'était autre chose qu'une fraction de l'état. Des lois successives lui ayant reconnu le droit de posséder et le caractère de personne civile, le département administré par son conseil-général n'a plus aucune qualité pour représenter l'état et agir en son nom. Le préfet seul est

l'héritier direct et logique des attributions que le pouvoir central avait confiées en 1791 aux conseils départementaux. — On ne saurait prendre texte de la création des départemens comme personnes morales pour plaider l'établissement de la personnalité du canton. La vaste étendue du département, les services publics nombreux dont il était le siége, l'ensemble des intérêts qu'il représentait, ont légitimé la personnalité qu'il avait acquise subrepticement pour ainsi dire. Rouage utile, indispensable même, il sert souvent d'intermédiaire entre l'état et la commune, dont il peut amortir les chocs fréquens. Les mêmes raisons ne peuvent pas militer pour l'établissement d'autres unités légales. Il y aurait danger à augmenter dans notre organisation la part des créations purement théoriques. Que si on tenait absolument à multiplier les rouages administratifs et à créer au nom de la décentralisation une infinité de nouveaux centres, encore vaudrait-il mieux s'adresser aux conseils d'arrondissement, ainsi que le propose M. Ulric Perrot. Dans cet ordre d'idées, s'adressant à un conseil depuis longtemps établi et dont la valeur élective est toute semblable à celle des conseils-généraux, on aurait l'immense avantage de profiter de la tradition et d'améliorer ce qui existe déjà, au lieu de le changer de fond en comble. La composition des conseils d'arrondissement garantirait leur impartialité entre les différentes communes. Le caractère de leur réunion les placerait assez haut pour administrer sans parti-pris, assez près des intéressés pour connaître leurs besoins. Les limites de l'arrondissement seraient assez larges pour embrasser des intérêts réels, assez étroites pour ne pas dépasser l'activité et les connaissances des conseillers. On pourrait alors leur confier, dans les questions qui ne concernent que les communes de l'arrondissement et qui n'intéressent que lui seul, des attributions semblables à celles du conseil-général.

Les avantages de cette amélioration sur la révolution qu'on projette seraient, en dehors de toutes les supériorités déjà énoncées, ceux que possède tout progrès normal et successif sur les changemens violens et radicaux; mais nous sommes ainsi faits qu'une œuvre de perfectionnement nous paraît toujours indigne de nous. Tandis que lentement, industrieusement, sans secousses, nos voisins d'outre-Manche et d'outre-Rhin transforment leurs vieilles institutions, nous ne trouvons rien de mieux à faire que de tout mettre à bas pour tout reconstruire. Encore si cette tendance révolutionnaire n'appartenait chez nous qu'au parti radical et trouvait ailleurs un contre-poids, ce serait un des élémens du progrès et des évolutions de notre génie national; mais sur ce point tout Français est radical, et chacun met la sape dans le vieil édifice, aimant

mieux le recommencer que le restaurer. Hélas! faut-il dire d'un peuple si intelligent qu'il est voué à la routine, et, quand nous parlons de nous réformer, ne faisons-nous que changer de préjugés et d'erreurs?

Une de ces erreurs, une erreur fondamentale, s'attache encore chez nous au véritable sens de la décentralisation, au but enviable qu'elle doit assigner à ses efforts. On croit avoir décentralisé quand on a transporté d'une autorité plus large à une autorité plus restreinte la décision des affaires. On ne fait ainsi que raccourcir les rênes au lieu de les relâcher, suivant l'expression employée par un des orateurs de l'assemblée à propos de la loi départementale. La centralisation du pouvoir reste toujours entre quelques mains. On l'enlève à l'état, on l'enlève au département pour la confier aussi puissante et plus condensée à des conseils locaux. Ainsi les municipalités des villes se trouvent réunir des attributions exorbitantes et tyranniques. La tutelle de l'état, sauvegarde des minorités, disparaît pour laisser la place à la toute-puissance de quelques despotes inférieurs. Dans cette voie, la décentralisation est stérile et dangereuse pour le libre exercice de l'iniative individuelle et des droits personnels du citoyen. La décentralisation féconde, celle pour laquelle les esprits vraiment libéraux ne montrent aucune défiance, aucun mauvais vouloir, celle qu'ils appellent de tous leurs vœux, c'est la décentralisation individuelle. Peu importe que nous augmentions l'autonomie déjà considérable des pouvoirs locaux; développons l'autonomie de l'individu et son action directe sur les affaires publiques. Un parallèle entre la commune française et la paroisse américaine fait éclater la nécessité de cette réforme. Dans la grande patrie de la liberté individuelle, on se garderait de remettre tous les pouvoirs à un corps municipal, on qualifierait un pareil système de centralisateur et de tyrannique. Là toutes les fonctions sont soigneusement divisées et confiées à dix-neuf ou vingt administrateurs indépendans les uns des autres et directement responsables, au lieu d'être réunies comme en France entre les mains du maire seul. C'est ainsi qu'on initie un peuple aux affaires. C'est ainsi que la décentralisation, devenue le patrimoine de chacun, peut intéresser la masse de la nation, que nos projets de lois laissent froide et indifférente. En un mot, ce n'est pas de l'état au canton ou à la commune qu'il faut décentraliser, c'est de la commune à l'individu.

HENRI SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE SOCIALISME

AU XVI[e] SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE.

LA GUERRE DES PAYSANS

La réforme n'a pas été à l'origine une pure agitation religieuse; elle présenta le caractère d'un mouvement social. Tandis que les grands vassaux travaillaient à s'affranchir de la suzeraineté de l'empereur et résistaient à l'autorité du saint-siége, qui menaçait de faire alliance avec lui, tandis que les seigneurs s'efforçaient de défendre l'indépendance qu'ils s'étaient arrogée à la faveur de l'anarchie, que les hommes d'étude aspiraient à la liberté d'examen dans les questions théologiques, qui constituaient alors presque toute la science, que les bourgeois des villes réclamaient une représentation plus effective à la diète et des droits moins limités en retour des charges que l'on faisait peser sur eux, — les artisans, les gens des campagnes, commençaient à regimber sous la main du maître et à se plaindre tout haut de la sujétion de plus en plus dure qui leur était imposée. Nulle classe n'était satisfaite de sa condition, hormis le clergé. Celui-ci en effet régnait sur les consciences; il dominait par la puissance temporelle, qu'il unissait dans la majeure partie de l'Allemagne à la puissance spirituelle. Il prenait le premier rang dans l'état : les princes électeurs ecclésiastiques passaient avant les princes électeurs laïques; bien des évêques comptaient parmi leurs vassaux des comtes et d'impor-

tans seigneurs. Le clergé possédait de vastes domaines et d'immenses revenus, en sorte que ses membres joignaient au prestige et à la sainteté du sacerdoce le crédit et l'influence de la richesse : il se recrutait dans les familles les plus illustres et les plus opulentes, dans la bourgeoisie la plus aisée; il s'associait les plus intelligens et les plus ambitieux des enfans du peuple. Le clergé en un mot jouissait de tous les avantages sociaux; mais dans la pratique, par suite de sa composition et du relâchement des mœurs, il était arrivé à oublier sa véritable mission, à se soustraire aux devoirs qui lui avaient fait accorder de si exorbitans priviléges. De là jalousie et mauvais vouloir à son endroit chez les grands comme chez les petits. Ces sentimens, dont les symptômes se manifestaient sous mille formes, n'attendaient qu'une occasion pour se traduire en un état de guerre où l'on devait prévoir que chacun des adversaires du clergé poursuivrait ses intérêts particuliers.

Les réformateurs, quand ils rompirent avec le catholicisme, furent donc secondés par les tendances de la masse des mécontens, qui vit en eux à la fois les restaurateurs de l'enseignement évangélique et les redresseurs des torts qu'on reprochait au clergé; mais le danger auquel la guerre déclarée à l'église exposait la société n'était pas moins redoutable que les maux qu'on voulait guérir. En Allemagne, ainsi que dans la plupart des pays chrétiens, l'église faisait corps avec l'état. Les priviléges du clergé étaient liés à ceux de la noblesse et à toute l'organisation politique. Combattre l'église, c'était donc ébranler le gouvernement et affaiblir l'esprit d'obéissance et de discipline qui est indispensable au maintien de l'ordre public. L'entreprise où l'on s'engageait devait forcément amener une œuvre de destruction, car les diverses parties de l'édifice catholique, tel que l'avaient fait les siècles, étaient cimentées les unes aux autres. Quand on voulut entamer les assises supérieures et ce qui semblait n'être qu'une construction parasite, on eut à vaincre la résistance de celles qui leur servaient de support; la démolition des assises sous-jacentes nécessita l'enlèvement d'autres qui les soutenaient à leur tour, et de couche en couche on arriva rapidement jusqu'à la base. L'édifice se trouva de la sorte rasé presque au niveau du sol. Les réformateurs n'avaient d'abord condamné que le trafic des indulgences, la collation simoniaque des bénéfices, la confusion des choses saintes et des intérêts mondains; ils rejetèrent graduellement les canons des conciles et les dogmes que ces canons avaient consacrés. Quelques-uns finirent par n'accepter d'autre autorité que la Bible, livrée elle-même à la libre interprétation de chacun.

La résistance obstinée qu'opposaient à la réforme des abus ceux

qui en profitaient excita la colère et le fanatisme des novateurs, et ne contribua pas peu à les pousser dans la voie révolutionnaire où ils étaient entrés sans s'être assigné un but précis. Les excès, les extravagances de plusieurs des apôtres de la réforme ne firent que fortifier davantage les défenseurs de Rome et de l'orthodoxie dans leur attachement au passé. Les mauvaises passions intervenaient, et les haines allumées par les violences auxquelles on se laissait aller de part et d'autre rendaient la conciliation de moins en moins possible. Le mal n'était pas circonscrit à la seule Allemagne, où avait éclaté l'incendie; il s'étendait partout où l'église était l'objet des mêmes plaintes, où le régime féodal dégénéré croulait au milieu de la confusion qu'il avait introduite. Le clergé ayant dans les diverses contrées de l'Europe une organisation à peu près identique, la guerre qui lui était déclarée au-delà du Rhin ne pouvait demeurer une question exclusivement allemande; elle prenait un caractère quasi européen. La propagande des doctrines nouvelles se faisait d'un pays à l'autre, et, atteinte de la contagion à des degrés divers, partout la société se trouvait en péril. L'esprit réformateur, qui était pour le XVI[e] siècle ce que nous appelons aujourd'hui l'esprit révolutionnaire, se manifesta donc à cette époque avec une intensité presque égale à celle qu'on lui a vu prendre de nos jours. En quelques années, les novateurs furent entraînés jusqu'aux dernières limites du radicalisme politique et religieux, et ce que les utopistes contemporains proclament au nom de la science, les apôtres les plus avancés de la réforme le proclamaient au nom de Dieu. Il s'éleva de véritables écoles socialistes, aussi confiantes dans leurs systèmes, aussi impérieuses dans leurs prétentions, aussi dépourvues de sens pratique dans leur façon de procéder. Elles n'aboutirent qu'à investir pour un moment d'une autorité tyrannique des hommes qui n'avaient aucun titre pour commander, qu'à répandre la désolation et la terreur; elles compromirent le travail d'épuration et de moralisation qu'essayaient des cœurs honnêtes, et firent redouter, détester même la liberté, parce que c'était à son ombre qu'avaient grandi les fauteurs de tant de désordres.

L'histoire de ces folles tentatives pour réaliser dans la société une égalité chimérique et refaire la religion et les lois sans tenir compte de l'action des passions humaines est trop oubliée parmi nous; il est bon d'en remettre sous les yeux les faits les plus saillans. La guerre des paysans, la révolte des anabaptistes de Münster, acquièrent, par les événemens auxquels nous avons assisté, un intérêt nouveau; elles nous fournissent de salutaires leçons dont peuvent profiter tous les partis.

I.

Quand, le 15 décembre 1520, Luther brûlait solennellement devant une des portes de Wittenberg la bulle de condamnation que le pape avait lancée contre lui et les livres du droit canonique, il ne faisait que donner le signal de la révolte qui se préparait depuis longtemps en Allemagne. La lutte n'éclata pas tout à coup; elle existait bien avant que l'audacieux moine d'Eisleben eût élevé la voix; mais, de sourde qu'elle avait été, elle devint une guerre ouverte. Luther, pour triompher d'un adversaire aussi redoutable que l'église, ne pouvait négliger aucun des moyens d'attaque que lui fournissaient les ennemis de celle-ci. Dans la rude entreprise où il se jetait, nul auxiliaire n'était à dédaigner; il rencontrait des forces nombreuses; le difficile était de les discipliner. Sa résolution, sa ténacité, son éloquence et son savoir appelaient sans doute le jeune docteur à devenir le chef du mouvement religieux, mais il ne possédait pas dans le principe toutes les qualités nécessaires au rôle militant qu'il allait jouer. C'était plutôt un controversiste et un pamphlétaire qu'un homme d'action et un organisateur, plutôt une parole qu'un bras. Il pouvait remuer les masses populaires, exciter les princes, passionner la jeunesse des écoles, non diriger des négociations ou se mettre à la tête d'une résistance armée. S'il prenait parfois les allures du tribun, il n'y avait en lui rien du fanatique ou du démagogue. Son intention n'était que de combattre ce qu'il regardait comme les mensonges et les erreurs de l'église romaine; il ne songeait point à changer les institutions de l'empire, à refaire la société. Aussi, pour réaliser son plan, s'appuyait-il sur les princes fatigués du joug de la papauté et sur les griefs que la diète opposait au saint-siége. Il ménageait la puissance laïque, afin de tenir par elle en échec l'autorité spirituelle. Si les acclamations populaires l'avaient salué à son entrée à la diète de Worms, il ne pouvait d'autre part oublier que c'étaient des princes, les ducs Eric et Guillaume de Brunswick, le jeune landgrave de Hesse, le comte Guillaume de Henneberg, qui l'avaient soutenu et encouragé, quand il était sorti de cette assemblée tout ému et quelque peu effrayé. Il s'agissait d'abord pour Luther, non de fonder un nouvel ordre de choses, mais de prouver sa doctrine. Par son éducation, il était avant tout théologien, et la réforme religieuse avait une telle importance à ses yeux qu'il y sacrifiait sans hésitation une réforme politique sur laquelle ses idées n'avaient guère été tournées. Cette dernière réforme au contraire, le peuple ne la séparait pas de la première, et les princes la poursuivaient également, mais ils l'en-

tendaient d'une tout autre manière; elle consistait pour eux à s'émanciper à la fois de l'autorité impériale et du pape. Luther cherchait à son œuvre des protecteurs et des appuis. Il écrivait à François Ier et à Charles-Quint avec un mélange de souplesse et d'audace où perce la pensée de gagner à sa cause ces souverains, en leur laissant voir tout ce que le pouvoir royal devait redouter de l'église romaine. S'il attaqua parfois les monarques et les princes, c'était pour leur reprocher de se montrer trop condescendans à l'égard du saint-siége, non pour saper leur autorité, car, suivant ses propres paroles, « l'empereur, libre et légitime, ne doit pas laisser émousser son glaive par les usurpations aveugles des bigots de Rome, qui prétendent gouverner en tout au-dessus du pouvoir temporel. » Plein de foi dans l'Écriture et d'admiration pour la science des pères, Luther ne visait pas à supprimer l'enseignement de l'église; il voulait la ramener aux vrais principes, dont elle s'était selon lui écartée, et, de même qu'il entendait s'appuyer sur les princes contre la puissance spirituelle du souverain pontife, il faisait appel aux livres révélés pour les opposer aux doctrines et aux pratiques du saint-siége.

Le grand réformateur, en jetant le gant à l'église, entrait sans doute par ses intentions dans le courant auquel cédaient alors les esprits en Allemagne : par la puissance de son génie, il lui appartenait d'imprimer au mouvement qui l'avait porté une direction plus ferme et une marche plus continue : mais il n'en représentait pas tout le jeu. Il y avait dans la fermentation dont la société était travaillée autre chose qu'un besoin de donner au clergé une organisation plus évangélique, de corriger la théologie et de relever le culte. A côté d'une aspiration à un retour vrai et sincère aux purs préceptes de Jésus-Christ, deux tendances d'un caractère fort différent se manifestaient dans l'opposition dirigée contre l'église; elles pouvaient aboutir à un résultat contraire à celui que Luther voulait atteindre. L'une était démocratique, l'autre non-seulement anti-catholique, mais anti-ecclésiastique et anti-traditionnelle. D'une part, les paysans, surtout ceux de la Souabe, de la Franconie et des contrées rhénanes, les artisans et les bourgeois d'un grand nombre de villes avaient pris en aversion le clergé, non pas tant par répugnance pour les dogmes qu'il enseignait que parce qu'ils voyaient dans le corps sacerdotal le plus solide appui d'un ordre de choses dont ils souhaitaient la destruction. D'autre part, l'émancipation du joug de l'orthodoxie avait eu pour effet de susciter les doctrines les plus téméraires et les théories les plus aventureuses; des novateurs inconsidérés et enthousiastes s'étaient élevés contre toute autorité spirituelle qui eût fait obstacle à la propagation de

leurs idées et les eût enchaînés à la lettre de l'écriture sainte. Ces novateurs, loin de vouloir revenir à une tradition qui était la condamnation de leur doctrine, ne cherchaient dans la Bible que ce qui semblait la confirmer, et rejetaient précisément ce qui faisait la base de la réforme de Luther, le sens littéral de la parole divine. Aussi tombaient-ils dans les interprétations les plus arbitraires, se séparant par là graduellement du luthéranisme pour arriver à un radicalisme religieux, où ne tardèrent pas à se trouver confondues les hardiesses du plus pur rationalisme et les rêveries du mysticisme le plus dévergondé. Les paysans, les artisans réclamaient l'abolition de règlemens et de priviléges qui aggravaient leurs charges et leur misère au profit des prélats, des abbés, des moines, des nobles et des gros bourgeois. Ils confondaient dans une égale haine les ecclésiastiques et les seigneurs, parce que les uns et les autres jouissaient d'une foule de droits exercés au détriment du pauvre peuple, et la réforme de Luther ne fut accueillie par eux au début avec tant de faveur que parce qu'ils en attendaient leur émancipation. Les docteurs de la théologie indépendante, en poursuivant un tout autre idéal religieux et politique, n'acceptaient la réforme de Luther que parce qu'elle ouvrait la porte à des changemens plus profonds.

Le moine d'Eisleben, tout opposé qu'il fût aux projets de ces deux partis, eût désiré cependant s'en assurer l'alliance, car il sentait que chez l'un il y avait une grande verve d'opposition religieuse qui porterait de rudes coups à l'église romaine; chez l'autre, il trouvait de vigoureux soldats pour le cas où l'on en viendrait à une prise d'armes. Cette alliance n'était pas d'ailleurs incompatible avec ses propres principes, car sur certains points il s'entendait avec les deux camps qui s'étaient formés à côté du sien. Pénétré des préceptes de l'Évangile, il condamnait ce que l'autorité princière et seigneuriale avait de trop dur dans son exercice et les exactions dont elle se rendait coupable; il engageait au nom du Christ et de la charité les grands à se montrer plus humains envers leurs sujets, plus dignes par leurs actes des biens de ce monde dont ils avaient la grosse part. Voulant ramener la religion à une vie intérieure plus active, lui enlever ce formalisme où elle se desséchait, purifier le culte de pompes et d'observances qui lui semblaient toutes païennes, parce qu'elles occupaient plus les yeux qu'elles ne nourrissaient l'âme, il encourageait la méditation de la parole divine, que sa traduction de la Bible allait rendre accessible à tous, et poussait ainsi chacun à chercher par soi-même le sens de l'Écriture. Pour que l'alliance que Luther cherchait pût subsister, il fallait toutefois que les deux partis ne sortissent pas des bornes du bon sens

et d'une certaine modération, et là était justement la difficulté.

Avec le relâchement de l'esprit d'obéissance et de respect pour l'autorité, à la faveur duquel se propageait l'opposition contre le saint-siége, comment parvenir à imposer une règle, une direction ferme à des aspirations dont l'objet n'était point nettement défini, et qui se liaient au déchaînement des passions les plus égoïstes? Luther était-il assez fort pour tenir à la fois sous sa main les esprits enivrés de la liberté d'examen dont ils jouissaient et les masses populaires frémissantes? Le moine d'Eisleben exerçait assurément par ses écrits une influence considérable; mais ce n'était là qu'une force morale, et en temps de révolution il y a toujours un moment où cette force devient impuissante. Alors Luther courait risque d'être contraint d'user des moyens qu'il avait tant reprochés à l'église romaine, d'en être réduit à réclamer, pour réprimer les hardiesses de la pensée, l'appui du bras séculier, à demander l'emploi des armes contre des malheureux dont il eût fallu écouter les justes plaintes et guérir les souffrances. Or c'est précisément ce qui arriva. Luther essaya d'abord d'agir par sa seule parole, par sa seule dialectique. Il y réussit un moment : il ne parvint en réalité qu'à conjurer pour quelques mois la tempête; il ne rétablit pas l'entente entre les diverses écoles qui partageaient les novateurs, et ne put leur faire accepter sa propre opinion comme une transaction. Les classes ouvrières et rurales n'avaient point obtenu satisfaction dans leurs demandes; ceux qui précipitaient la réforme dans les voies d'un radicalisme mystique regardaient Luther comme une intelligence timide et étroite qui n'attaquait pas le mal dans sa racine. Aussi, dès que ces deux partis comprirent qu'il n'y avait rien à espérer des princes et du grand docteur de Wittenberg pour l'objet véritable de leurs aspirations, ils rompirent la trêve, et une guerre à outrance commença. Les radicaux en matière de réforme religieuse tendirent les bras aux paysans, qui les adoptèrent pour chefs et inspirateurs. L'alliance que Luther n'avait pu opérer se fit contre lui; mais, pour que l'on comprenne ce qui se passa alors, il faut se reporter un peu en arrière et remonter aux origines de la révolte qui allait éclater.

Dans une partie de l'Allemagne, il y avait déjà plus de trente ans que des séditions se renouvelaient à courts intervalles contre le clergé et les seigneurs. Les paysans s'étaient insurgés en divers districts. La guerre tendant à se faire de plus en plus avec des mercenaires qu'on levait dans les campagnes (lansquenets, *landsknechte*), ils en supportaient tout le faix. Aussi commençaient-ils à refuser de se laisser enrôler. Les dépenses nouvelles auxquelles l'empire dut faire face avaient amené l'accroissement des impôts,

qui retombaient en fin de compte presque toujours sur les artisans et les petits bourgeois. De là des plaintes violentes chez ceux-ci. Les paysans s'élevaient en outre contre le caractère vexatoire de certaines servitudes féodales, contre les dommages que leur causaient le droit de pêche et le droit de chasse réservés aux seigneurs, contre les mauvais traitemens qui leur étaient parfois infligés et l'arbitraire qui régnait dans la façon dont on leur rendait la justice. Ils en voulaient surtout aux prélats et aux moines, dont la richesse et la vie facile étaient pour eux un sujet d'envie. Ils réclamaient l'interdiction du cumul des bénéfices ecclésiastiques, la suppression des privilèges accordés aux monastères et aux maisons religieuses; ils repoussaient la confession, qui leur paraissait un moyen inventé par le clergé pour dominer le peuple, et prétendaient au droit de choisir eux-mêmes leurs pasteurs. A chaque nouveau soulèvement, on pouvait presque constater les progrès des idées révolutionnaires, qui atteignirent en certains cantons, même dès les premiers temps de ces troubles, aux dernières limites. Les révoltes furent d'abord toutes locales. Tel était le caractère de la sédition des paysans de l'abbaye de Kempten en 1491, de ceux de l'abbaye d'Ochsenhausen en Souabe dans l'année 1500. Le soulèvement qui éclata en 1476 chez les paysans et les bourgeois de l'évêché de Wurzbourg fut plus grave. Il eut pour chef un berger appelé Hans Behaïm, qui, en même temps qu'il prêchait la nécessité de faire pénitence, demandait l'abolition de tous les impôts fonciers, le renversement de toutes les autorités temporelles et spirituelles, et l'établissement du règne de l'égalité. Il n'avait point réuni autour de lui moins de 40,000 insurgés; mais on eut facilement raison d'eux, et *le pieux jeune homme*, comme ses adhérens appelaient Behaïm, trouva la mort en combattant. Son corps fut livré aux flammes. Les *Käsebröder*, qui en 1492 provoquèrent en Néerlande une révolte du même genre, et dont les contemporains évaluent le chiffre à 40,000, avaient pris pour enseigne un pain et un fromage; de là le sobriquet qui leur fut donné. Le duc Albert de Saxe, alors gouverneur des Pays-Bas, marcha contre eux à la tête d'une armée et les tailla en pièces. L'année suivante, il se produisit parmi les paysans de l'Alsace une grande agitation; une conspiration s'ourdit, mais elle n'aboutit point. Toutefois le calme ne se rétablit pas; les esprits continuèrent à fermenter dans les provinces qui bordent le Rhin, et au commencement du XVI[e] siècle des complots se tramèrent dans l'évêché de Spire. Déjà en 1502 il y avait eu des menées très actives; mais ce fut seulement en 1505 que le mouvement insurrectionnel atteignit de grandes proportions. Bruchsal, une des villes de cette principauté ecclésiastique, fut le

foyer de la conjuration. Environ 7,000 hommes et 400 femmes prirent les armes. Leur étendard portait un de ces souliers à quartier élevé et s'attachant sur la jambe au moyen de lanières, qui était la chaussure alors usitée par les vilains, tandis que les chevaliers et les nobles avaient adopté la botte. De là le nom de *Bundschuh*, c'est-à-dire *le soulier*, qui fut donné à ce soulèvement de campagnards. Le *Bundschuh* offrait le caractère d'une véritable affiliation secrète; il eut son organisation intérieure, ses signes de ralliement et ses mots de passe, son programme et ses plans de réforme sociale, qui rappelaient les prétentions de Hans Behaïm : jouissance commune des droits de chasse, de pêche, de forêt et de pâturage, suppression de tous les couvens et de tous les établissemens ecclésiastiques, abolition de toute autorité.

Avant que leurs projets eussent pu recevoir un commencement d'exécution, les conjurés furent dénoncés aux magistrats. On arrêta les principaux meneurs, qui furent sévèrement punis, et l'ordre sembla rétabli; mais en des pays voisins l'agitation continuait. Il y eut des troubles à Erfurt en 1509, à Constance en 1511, à Schweinfurt, dans l'évêché de Wurzbourg en 1513. L'un des chefs du Bundschuh dans l'évêché de Spire, Josse Fritz, avait réussi à s'échapper et s'était réfugié dans le Brisgau, sa patrie. L'autorité le perdit de vue, et l'on oublia si complétement son passé qu'il parvint à obtenir une petite magistrature à Lehen, village voisin de Fribourg en Brisgau. Fritz, qui n'était pas désabusé de ses projets révolutionnaires, profita de sa situation pour ressusciter l'association du Bundschuh. Il fit une propagande active dans les campagnes, et parvint à grouper autour de lui un certain nombre de mécontens, qui s'assemblèrent un jour de l'année 1513 près de Lehen, dans la plaine appelée *Hartmatte*, et arrêtèrent un programme. Les articles en étaient pour la plupart assez modérés; on y avait simplement renouvelé les demandes d'abolition des impôts, redevances et servitudes qui pesaient fort lourdement et exclusivement sur le pauvre peuple; on y réclamait la constitution d'une justice plus équitable. Toutefois on voyait çà et là percer dans certains passages des tendances plus radicales. L'un des articles déclarait que les paysans n'entendaient reconnaître d'autre autorité après Dieu que notre saint-père le pape et sa très gracieuse majesté l'empereur. On s'y inscrivait contre toute espèce de guerre entre états chrétiens, et l'on mettait en avant un projet de paix perpétuelle fondée sur l'alliance des peuples. Quant à ceux qui avaient le goût des armes, ils étaient libres, disait le programme, d'aller combattre contre les Turcs et les infidèles. Les membres de la réunion s'engagèrent par serment à défendre au péril de leur vie

et de leurs biens l'union proclamée dans la Hartmatte; la peine de mort fut prononcée contre celui qui manquerait à sa foi.

Josse Fritz et ses adhérens décidèrent qu'on demanderait à l'empereur de se mettre à la tête de la ligue. En cas de refus, on devait se tourner du côté des Suisses, que l'on supposait disposés à seconder l'entreprise. C'était en effet le voisinage de la libre Helvétie qui avait contribué à développer dans le Brisgau les idées d'émancipation et de révolte qui se faisaient alors jour. Des émissaires passaient souvent des terres de l'empire dans les cantons suisses, où les agitateurs allemands trouvaient un refuge contre les poursuites auxquelles ils étaient exposés. L'indépendance de ces cantons faisait envie aux paysans de la Souabe et de l'Alsace, et s'offrait comme modèle à leur imitation. Le mouvement du Bundschuh du Brisgau gagna les évêchés du Bas-Rhin et y réveilla les germes de rébellion imparfaitement étouffés. Des ligues insurrectionnelles se formèrent dans les villages du margraviat de Bade et de l'Alsace (*Dorfschaften*). Des troubles éclatèrent à Spire, à Worms, à Cologne. L'oppression que faisait peser sur ses sujets le fameux duc Ulrich de Wurtemberg provoqua dans la Souabe en 1514 une sorte de jacquerie, qui s'étendit les années suivantes dans l'évêché d'Augsbourg et prit les proportions d'un soulèvement général de la population rurale contre les seigneurs. L'agitation gagna la Carinthie; il fallut faire marcher des troupes contre les paysans, qui furent dispersés au nombre de 2,000. En 1517, la révolte se communiquait à la Marche Vindique, où les gens des campagnes, exaspérés par l'établissement de nouveaux impôts, saccagèrent les châteaux, en massacrèrent les seigneurs et les habitans, dévastèrent les couvens, et ne furent arrêtés que par la petite armée de Siegmund de Dietrichstein, qui leur fit cruellement expier ces excès. Dans le Wurtemberg, les paysans s'étaient organisés en une association qui fut connue sous le sobriquet de *Pauvre Conrad* (*Der arme Kunz*), du nom d'un paysan de Schorndorf qui avait été le fondateur d'une *gilde* ou corporation d'où l'association prit naissance. La *gilde* du Pauvre Conrad consista d'abord en une société de gais compagnons qui se réunissaient dans les tavernes pour deviser et plaisanter *inter pocula* sur les nouvelles du jour. Les mesures vexatoires imposées par le duc Ulrich, qui avait frappé le vin de nouveaux droits et altéré les poids et les mesures, devinrent naturellement l'objet des gausseries de ces joyeux compères. Tout en buvant, on s'entendit pour résister aux abus de l'autorité ducale, et les réunions prirent peu à peu un caractère politique. Elles devinrent de véritables *meetings*. Du Wurtemberg, l'agitation s'étendit en Alsace, où les paysans se montraient hostiles au clergé et

réclamaient une amélioration de leur sort. En général, le Bundschuh et les associations qui s'y rattachaient s'en prenaient plus à la domination ecclésiastique qu'à celle des seigneurs, contre lesquels on était cependant mal disposé; mais cette hostilité n'impliquait pas un esprit d'impiété. Des idées religieuses s'alliaient souvent chez les séditieux à leurs projets de révolte : à Spire, ceux qui voulaient être admis dans la ligue devaient réciter chaque jour à genoux cinq *Pater* et cinq *Ave;* à Lehen en Brisgau, Josse Fritz et ses adhérens invoquaient Dieu comme le protecteur de leur entreprise.

Ces tentatives d'insurrection échouèrent devant l'énergique répression qu'on déploya contre elles, et les tribunaux sévirent sans pitié en plusieurs lieux du Brisgau et du margraviat de Bade; mais, si l'on avait réprimé, on n'avait pas cherché à porter remède aux maux auxquels étaient dues en partie ces soulèvemens populaires. Dans l'état où se trouvait l'Allemagne, il n'était pas besoin de bien puissantes excitations pour amener une conflagration; les premières protestations de Luther contre Rome suffirent à ranimer une révolte mal assoupie et, pour le peuple, des espérances d'émancipation qui n'avaient point eu le temps de se dissiper complétement.

Bon nombre de partisans de la réforme proclamée par l'augustin de Wittenberg se recrutèrent parmi ces hommes enthousiastes dont je parlais tout à l'heure, qui cherchaient la religion plus dans les rêves de leur imagination exaltée ou mystique que dans une étude approfondie et critique des livres saints. La sympathie qu'ils manifestèrent d'abord pour Luther tenait à l'aversion qu'ils avaient, comme lui, pour les pratiques de l'église romaine et le despotisme théologique du saint-siége. Une fois la rupture consommée avec l'orthodoxie, la tendance de leur esprit les poussa dans une direction tout autre que celle qu'avait prise le grand maître de ce qui devint le protestantisme. Au premier rang de ces novateurs, qui laissaient loin derrière eux Luther, se place Andréas Bodenstein, dit Carlstadt, du nom de sa ville natale. Formé comme lui à l'université de Wittenberg, il fut tout d'abord son émule, et se montra l'un des plus vigoureux contradicteurs de Jean Eck, qui défendait avec force l'autorité de l'église. « Carlstadt, écrit le célèbre historien Léopold Ranke, était une de ces natures d'esprit qu'on observe fréquemment en Allemagne, qui, toutes portées qu'elles soient à approfondir les questions, ne craignent pas de rejeter résolûment ce qui a été unanimement reconnu comme vrai avant eux, ou de soutenir ce que l'on a jusqu'alors universellement rejeté, sans cependant sentir le besoin de mettre dans leurs idées une clarté qui en assure la démonstration. » Plus impétueux que le moine d'Eisle-

ben, Carlstadt l'avait devancé dans son appel à la décision d'un concile. Il faisait bon marché de la tradition et n'entendait accepter pour guide que l'Écriture, tout en émettant des doutes sur l'origine mosaïque de l'ensemble du Pentateuque et sur l'authenticité absolue des Évangiles. On comprend donc qu'il ne reculât pas devant une transformation religieuse où presque rien ne subsisterait des idées et des rites de l'église. Son éloquence, où l'inspiration remplaçait la logique, lui attira de nombreux admirateurs. C'était le moment où différentes villes commençaient à remplacer leurs curés par des apôtres des nouvelles doctrines évangéliques. Carlstadt fut appelé en qualité de prédicateur par un bourg de la Thuringe, Orlamünde, où le parti luthérien était devenu le plus fort. Il y attaqua sans ménagement la messe et le culte des images, et abolit toute l'ancienne liturgie, toutes les formes qui font l'essence du culte catholique, et que Luther conservait encore. Dans son admiration sans réserve pour l'Ancien-Testament, il s'efforça de remettre en vigueur diverses prescriptions de la loi de Moïse; il alla jusqu'à autoriser la polygamie. Ne respectant pas plus l'autorité temporelle que l'autorité spirituelle, il professa hautement le droit à l'insurrection; lorsque le gouvernement ne s'acquittait pas de son devoir, le peuple, disait-il, avait le droit de le renverser. Loin d'opérer la réforme de l'église chrétienne, c'était en préparer la destruction en ébranlant les bases d'une société dont elle faisait le principal lien.

Quelques autres fauteurs de l'insurrection religieuse s'engagèrent dans les mêmes voies et prêchèrent ouvertement le retour aux idées de l'ancienne alliance. A Eisenach, Jean Strauss condamnait, comme contraire à la loi de Dieu, le prêt à intérêt, demandait le rétablissement de l'année sabbatique des Juifs, et déclarait infectées de paganisme les lois de l'empire. A Zwickau, en Saxe, un simple drapier, Nicolas Storch, égaré par les rêveries du millénarisme, s'imagina que Dieu lui avait révélé qu'il serait placé à la tête du royaume des élus, dont l'avénement était proche, car le monde, assurait-il, allait être soumis à un effroyable bouleversement. Storch s'était fait une doctrine où les idées de Luther s'associaient à des spéculations mystiques; il enseignait la nécessité de rebaptiser les chrétiens, ce sacrement n'ayant à ses yeux de vertu qu'autant qu'il était administré aux personnes d'âge à en comprendre les effets. De là le nom d'anabaptistes donné à Storch et à ses adhérens. La secte grossit rapidement. Le drapier enthousiaste avait fait de nombreux prosélytes chez les artisans de sa condition; mais il rencontra dans le conseil et le clergé de Zwickau une vive résistance, et dut finalement quitter la ville. Se regardant comme un nouveau Christ, il s'était attaché 12 apôtres et 72 disciples. Tandis

que les uns se rendaient en Bohême, il conduisit les autres à Wittenberg. Il y trouva une population depuis longtemps agitée par les écrits de Luther, surexcitée par les discours de Carlstadt. Il se mit en rapport avec ce dernier, qu'il convertit à ses idées. La secte des rebaptiseurs trouva dans la majeure partie des habitans l'accueil le plus favorable, et Storch et Carlstadt étaient devenus en quelques semaines les arbitres du mouvement religieux à Wittenberg. On fit table rase de tout l'ancien culte; on proscrivit jusqu'à l'enseignement de la théologie, jusqu'à la science, que l'on déclarait chose inutile et contraire à la fin de l'homme. Carlstadt, ce docteur qui avait contribué à l'éclat de l'université, ne rougit pas d'avancer qu'on n'avait plus besoin d'un pareil établissement, et il renvoya ses auditeurs aux champs ou à l'atelier, afin, disait-il, d'obéir à Dieu, qui a condamné l'homme à gagner son pain à la sueur de son front. Le recteur de l'école primaire George Mohr fermait de son côté la classe, et enjoignait aux parens de venir chercher leurs enfans, parce qu'il était inutile d'apprendre. Selon les anabaptistes, la révélation dont Storch s'était fait l'interprète suffisait à tout, et la populace applaudissait à un régime d'égalité qui rabaissait à son niveau les supériorités dont elle était jalouse. Les bourgeois sensés se voyaient impuissans pour arrêter ce délire, et les professeurs de l'université, menacés ou intimidés, restaient muets; Mélanchthon n'osait lui-même élever la voix. L'électeur de Saxe ne sévissait pas; il y avait d'ailleurs chez lui une grande indulgence pour les novateurs, aux théories desquels il se laissait facilement prendre. C'était un de ces amis du peuple un peu niais qui ne veulent pas voir le mal et suspecter les intentions des agitateurs pour ne point déranger les rêves généreux qu'ils caressent. Luther fut averti par Mélanchthon de ce qui se passait, et en frémit. Bravant le danger auquel l'exposait la condamnation portée contre lui à la diète de Worms, il quitta en toute hâte la retraite du château de Wartbourg, où il se dérobait à ses ennemis, et accourut dans Wittenberg. Il ne fallut rien moins que sa voix puissante pour réfuter les doctrines qui s'étaient emparées des esprits et calmer cette fureur de réforme. Une réaction s'opéra dans la ville contre Carlstadt et ses adhérens. Storch fut obligé d'abandonner Wittenberg et de promener ailleurs son apostolat.

Luther avait frappé si rudement sur les sectaires, il avait si bien montré dans son langage brutal, mais saisissant, tout le danger de ces doctrines de perdition, ou, pour emprunter ses expressions, il avait si bien mis en garde l'électeur, l'université, le peuple, contre les artifices et les illusions de Satan, que l'anabaptisme aurait peut-être succombé du coup, si le fondateur de la secte n'eût rencontré

un disciple plus capable que lui de poursuivre l'œuvre commencée, plus fait par sa parole et sa résolution pour dominer les masses populaires. C'était Thomas Münzer.

Caractère entreprenant et ambitieux, mélange d'hypocrisie et de mysticisme, ce nouveau promoteur de l'anabaptisme s'était signalé de bonne heure par un esprit turbulent et inquiet. N'étant encore que simple étudiant à Halle, il avait ourdi une conspiration contre l'archevêque Ernest de Magdebourg, prince qui jouissait pourtant d'une grande popularité. La méditation assidue de l'Écriture sainte avait conduit Münzer à des idées analogues à celles dont Storch s'était infatué. Son but était l'établissement d'une théocratie qui devait assurer le règne de la justice et le bonheur des classes jusqu'alors déshéritées. Aussi s'adressait-il de préférence aux pauvres, aux ouvriers, aux paysans. Il prêcha d'abord avec succès à Stolberg dans le Harz, sa ville natale; il passa ensuite dans le Brunswick, puis se rendit à Zwickau, où il trouva Storch, qui l'adopta comme son vicaire. Ils se partagèrent dès lors l'apostolat, et, tandis que le fondateur de l'anabaptisme partait pour Wittenberg, Münzer gagnait Prague. Les idées des hussites et des taborites y conservaient d'assez nombreux partisans. Münzer comptait donc trouver à Prague les esprits disposés à bien accueillir ses opinions, mais il vint se heurter contre les entraves que l'autorité mit à sa prédication, et, dans l'impossibilité d'y constituer une société telle qu'il la rêvait, il abandonna le pays. Les habitans d'Altstädt le demandèrent pour pasteur à la fin de l'année 1522. Assuré de trouver en Thuringe une liberté qui lui faisait défaut ailleurs, Münzer se hâta de se rendre dans cette petite ville, où ses sermons exaltèrent les têtes, et où pendant deux années il réglait à sa guise tout ce qui tenait au culte et au gouvernement de la commune. Il se donna, comme Storch, pour inspiré. En même temps qu'il prêchait la réforme des mœurs, qu'il s'élevait avec force contre le meurtre, qui se déguisait alors sous la forme des combats singuliers, contre l'adultère et le blasphème, qu'il enseignait le châtiment de la chair, qu'il prescrivait de ne se vêtir que de vêtemens misérables et sordides, de prendre une mine triste et un air de deuil en signe de pénitence, il annonçait la suppression des dîmes, des cens, des redevances, l'abolition complète des servitudes réelles et personnelles, et poussait au renversement de l'autorité. Il se mit à la tête d'une association qui devait agir dans ce dessein, et qui s'intitulait *les pieux et les saints*. Continuant la campagne iconoclaste qu'avait ouverte Carlstadt, il conduisit aux environs d'Altstädt plusieurs expéditions contre les crucifix et les images. Enfin il répandait contre Luther, qu'il ne détestait pas moins que les catholiques, les libelles

les plus dégoûtans et les plus injurieux. La propagande anabaptiste eut ainsi un centre, et elle pervertit une foule de gens simples et ignorans. Luther, personnellement attaqué, prêcha la croisade contre ce qu'il appelait justement l'*esprit de révolte;* mais sa position était fausse, car les sectaires ne manquaient pas de lui rappeler que le premier il avait fait appel au droit d'examen. Ils le traitaient d'hypocrite, de valet des princes, et opposaient ses principes à l'attitude qu'il prenait vis-à-vis des réclamations du peuple, dont Münzer se proclamait le défenseur.

L'alliance était donc conclue entre les radicaux en matière de réforme religieuse et les paysans, car les premiers avaient adopté une partie du programme des seconds. Luther ne pouvait plus songer à s'unir à des hommes qui ruinaient sa doctrine et qui repoussaient toute autorité; aussi sépara-t-il de plus en plus sa cause de la leur. En mars 1522, il déclarait, dans l'écrit que l'électeur de Saxe présenta en son nom à la diète de Nuremberg, qu'il respectait l'autorité impériale, et cette même année il faisait imprimer son *Véritable avertissement à tous les chrétiens pour les mettre en garde contre la rébellion et la révolte,* où il s'efforçait de retenir les novateurs et les mécontens. Quand le mal eut fait des progrès alarmans, il appela sur les rebelles toutes les sévérités des magistrats; les paysans lui apparaissaient alors comme une classe qu'il fallait tenir en bride, à laquelle il était dangereux de laisser prendre des libertés. « Si les paysans deviennent les maîtres, s'écriait-il, le diable deviendra abbé. » Loin de condamner les corvées, il en voulait le maintien, car il déclarait à Henri de Einsiedel que l'homme du peuple devait supporter des fardeaux, sinon il deviendrait trop mutin. Enfin, quand l'insurrection eut éclaté, il se montra sans pitié pour les rebelles. « On ne doit aux paysans, écrivit-il alors, ni indulgence ni pitié. Rien pour eux que la colère de Dieu et des hommes. Il faut les traiter comme des chiens enragés... Tuez, frappez, assommez! » Mélanchthon, malgré sa douceur, tenait le même langage, et qualifiait les anabaptistes de *secte diabolique qu'il fallait extirper*. Et cependant ce peuple sur lequel le grand réformateur appelait la vengeance divine et humaine, c'était celui qui avait épousé sa révolte contre l'église, contre l'autorité; c'est dans ses écrits qu'il avait trouvé les encouragemens à la résistance. Franz de Sickingen et les autres chevaliers qui prirent les armes contre l'empire en alléguant l'oppression des petits états étaient les amis et les complices de Luther. Les gens des campagnes n'avaient fait qu'imiter leur exemple. Voilà ce que répétaient les hommes plus prudens et plus impartiaux en entendant ces discours si différens de ceux qui étaient d'abord sortis de la bouche du bouillant moine

d'Eisleben. Encore un pas, et Luther devenait un persécuteur presque aussi ardent qu'aurait pu l'être un inquisiteur. Les paysans, qui n'avaient guère applaudi à la réforme que dans l'espoir d'obtenir une condition meilleure, ne trouvaient plus en Luther le sauveur qu'ils s'étaient figuré, et Érasme, que le spectacle de l'anarchie avait ramené au principe d'autorité, lui écrivait : « Tu méconnais les insurgés, mais ils te reconnaissent, » et il ajoutait d'un ton sarcastique : « Je ne pense pas assez mal de toi pour supposer que tout cela n'était qu'une machination de ta part; mais depuis longtemps, lorsque tu commenças à prendre le rôle d'un adversaire de l'église, j'avais prévu, à la violence de ta plume, que les choses en viendraient au point où elles sont en ce moment! »

Cependant l'appel que le docteur de Wittenberg faisait à l'autorité contre les ultra-réformateurs et les anabaptistes fut entendu. D'ailleurs les prédications de Münzer portaient le trouble dans toute la contrée. Ce nouveau prophète fut mandé à Weimar pour rendre compte de sa conduite. Il s'enfuit d'Altstädt et alla s'établir à Nuremberg, où il monta une imprimerie, grâce à laquelle il inonda l'Allemagne de ses libelles et de ses diatribes contre Luther. Carlstadt de son côté avait reçu de l'électeur l'ordre de quitter Orlamünde.

A raison de son caractère démagogique, l'anabaptisme trouva facilement accès dans les pays où l'agitation populaire demeurait la plus profonde et la plus tenace. Il recruta d'assez nombreux prosélytes dans la Souabe, surtout dans les districts qui confinent à la Suisse, et où régnait un grand esprit d'insubordination dû en partie à l'influence qu'exerçait sur les paysans le spectacle de l'indépendance des cantons helvétiques. Dans la région occidentale de l'empire, les apôtres de la réforme inclinaient d'ailleurs à des idées bien plus hétérodoxes que celles de Luther, et prêchaient un radicalisme théologique qui prédisposait la population à se rallier à des projets de rénovation sociale. Un professeur d'Ingolstadt, Hubmaier, qui était venu se fixer à Waldshut, y enseignait la nécessité de rebaptiser ceux qui avaient reçu le baptême dans leur enfance, — ce que Hofmeister ne tarda pas à soutenir dans Schaffhouse. La Suisse était également travaillée par les doctrines radicales, qui s'y développèrent à la faveur de la réforme de Zwingli. Celui-ci, qui opérait à Zurich, sans presque attirer l'attention de Rome, une révolution religieuse bien plus hardie que celle dont Luther devenait le chef, avait banni du culte ce qui était de nature à lui donner un caractère mystique et surnaturel. Protégé par la constitution démocratique de son pays, il avait fait au clergé une guerre bien autrement acharnée que son émule de Wittenberg, en ameutant contre les curés et les

moines les passions populaires. L'appui que Luther avait rencontré chez l'électeur de Saxe, Zwingli le trouva dans le conseil de la ville. En Suisse plus qu'ailleurs, l'hostilité contre l'église se confondait avec la lutte contre le régime féodal et les abus des priviléges, car les paysans des grands cantons n'étaient pas affranchis à beaucoup près, ceux des petits cantons seuls étaient émancipés. Aussi le protestantisme, dont cet affranchissement fut un des principaux véhicules, ne fit-il point de prosélytes chez ces derniers, qui demeurèrent attachés à la foi de leurs pères, tandis que la réforme de Zwingli prévalut dans la majorité des autres parties de la Suisse allemande, où les gens des campagnes aspiraient à la liberté que les villes avaient déjà presque toutes conquise.

Zurich était alors pour la Suisse ce que fut, au moment de la rupture de Luther avec l'église, Wittenberg pour l'Allemagne. Les prêtres et les moines des contrées voisines qui s'étaient déclarés pour les idées nouvelles et avaient adhéré au mouvement de la réforme vinrent chercher dans la ville suisse un asile contre la persécution, un champ libre pour la propagation de leurs doctrines. Ils y apportèrent de nouveaux germes de révolution religieuse, et y entretinrent l'esprit de révolte contre la tradition. Ils poussèrent les gens des campagnes et les artisans à revendiquer les droits qu'on leur déniait, à refuser le paiement des taxes et des dîmes, l'acquittement des corvées et des redevances féodales, à réclamer la confiscation des biens ecclésiastiques et la liberté d'exercer les métiers. Simon Stumpf, qui avait été forcé de s'exiler de Bâle, vint prêcher sur les bords de la Limmat l'abolition des dîmes et de l'intérêt de l'argent, comme choses contraires à la loi divine. Hans Brödli, originaire du pays des Grisons, quitta sa patrie pour exercer à sa guise le saint ministère à Zurich; il y attaqua l'existence des biens du clergé, contestant au corps sacerdotal le droit de posséder, et, pour se conformer à ses propres principes, refusant de rien recevoir comme ministre de Dieu, vivant, comme il le disait, à l'exemple de saint Paul, du travail de ses mains. Hätzer, venu de Thurgovie, excita par sa propagande iconoclaste le fanatisme populaire contre tout ce qui présentait le caractère d'image et avait été jusqu'alors l'objet de la dévotion publique.

Ces prédications portèrent leurs fruits. Zwingli, après avoir triomphé des catholiques et fait accepter par le sénat la confession de foi qu'il avait rédigée, ne tarda pas à se trouver en lutte avec un parti plus radical qui rejetait toute espèce de dogmes et ne reconnaissait d'autre guide que la Bible; chacun interprétant ce livre à sa façon, l'anarchie menaçait d'envahir le camp des réformés. Les zwingliens devenaient ainsi en fait une nouvelle catégorie d'or-

thodoxes que ne ménageaient pas les biblistes ou indépendans, décidés à pousser la réforme jusqu'à ses dernières conséquences. Ces radicaux s'adressaient de préférence aux classes pauvres, et avaient gagné leurs sympathies en demandant le partage des biens du clergé, la suppression des dîmes, des corvées et des redevances. Zwingli se voyait donc, ainsi que se vit Luther, dépassé. Comme lui, il se rejeta en arrière : afin de résister au torrent, il fit appel aux conservateurs; il défendit résolûment la propriété et les dîmes, et, devenu par l'adoption de sa confession de foi l'arbitre religieux de Zurich, il appliqua le principe qu'il avait combattu quand les catholiques exerçaient le pouvoir, celui de l'autorité en matière de dogmes. Disposant du sénat à son gré, il fit voter par cette assemblée les articles de foi, procédant à l'égard du culte comme on le faisait pour les lois purement civiles et les mesures d'administration ou de police. Son précédent radicalisme s'était singulièrement modéré. Il avait incliné tout d'abord à la doctrine de la rebaptisation; il la repoussait maintenant; il s'attachait à conserver dans la liturgie nombre d'observances traditionnelles qu'il semblait auparavant disposé à rejeter. Les biblistes lui opposèrent ses propres paroles. N'avait-il pas dit que la volonté de l'état ne pouvait prévaloir sur l'Évangile? Et maintenant il prétendait imposer le suffrage de la majorité à ceux qui étaient forts des prescriptions contenues dans le livre divin.

A la tête de l'opposition contre le grand réformateur zurichois s'était placé un jeune homme qui avait d'abord été l'un de ses plus chauds partisans. C'était Conrad Grebel, une de ces individualités dont les révolutions abondent, un de ces déclassés ambitieux qui prennent leurs convoitises pour des convictions et n'aspirent à bouleverser l'état que parce qu'ils y voient le moyen d'arriver au pouvoir. Issu d'une bonne famille de Zurich, Grebel avait étudié avec succès les belles-lettres à Vienne et à Paris, et se destinait à l'enseignement; mais, d'un caractère indocile et passionné, il s'était brouillé avec les siens, contre la volonté desquels il avait contracté un mariage où il ne consulta que son cœur. Il tomba dans la gêne, et, espérant s'y créer une position, il revint à Zurich, où il chercha l'occasion d'appeler sur lui l'attention. Le mouvement religieux la lui fournit. Il mit son savoir littéraire au service des doctrines nouvelles et seconda avec ardeur les projets de Zwingli, qui fondait sur lui les plus belles espérances et lui emprunta fréquemment son érudition classique. Toutefois Grebel n'avait rien de la modération et de la douceur de Mélanchthon, s'il en avait quelque peu la science, et, au lieu de se faire le prudent conseiller du Luther suisse, il préféra en devenir l'adversaire et jouer le rôle d'un second Carlstadt.

La rupture entre les biblistes et les zwingliens était déjà complète vers la fin de l'année 1523. Tel avait été le résultat de la conférence publique instituée sur la question de la sainte cène. Grebel s'était prononcé en faveur de l'interprétation la plus rationaliste; il fut appuyé par Stumpf et plusieurs des étrangers établis depuis peu à Zurich. Zwingli et ses adhérens l'emportèrent, et le sénat reconnut définitivement pour religion de l'état le christianisme réformé selon les vues de son grand docteur. Les biblistes protestèrent; ils résolurent de se séparer de l'église proclamée nationale. Le schisme passa d'abord assez inaperçu, car les dissidens étaient clair-semés. Dans leurs assemblées, on discutait des points de doctrine, on y arrêtait les moyens d'assurer à la petite église plus d'action, car les biblistes continuaient leur propagande dans le peuple. Leur idéal était de revenir à la société chrétienne primitive; ils se proposaient en conséquence pour modèles les premières communautés de fidèles telles qu'elles nous apparaissent dans le Nouveau-Testament. Tout ce qui avait été ajouté depuis à la religion n'était aux yeux de ces sectaires que superstitions et qu'erreurs. De là entre eux et les anabaptistes allemands une extrême affinité. Les uns et les autres voulaient l'abolition des servitudes, des dîmes, des redevances, de l'intérêt de l'argent, des bénéfices et de la propriété ecclésiastiques. Les uns et les autres substituaient à l'autorité impérieuse de la loi civile et politique les préceptes de l'Évangile. Les biblistes condamnaient la guerre, l'emploi des châtimens corporels, et n'admettaient d'autre pénalité que l'expulsion de la communauté. Quant au culte, ils rejetaient toute cérémonie, tout rite, toute manifestation extérieure; ils se bornaient à prier, à lire la Bible en commun et à s'édifier mutuellement par de pieux entretiens.

Repoussés par la bourgeoisie zurichoise, les biblistes cherchèrent à l'extérieur un appui. Ils se tournèrent tout naturellement vers les apôtres de la réforme en Allemagne, dont les idées se rapprochaient des leurs, tels que Carlstadt, Strauss, Münzer, et adoptèrent définitivement la doctrine de la rebaptisation. Les anabaptistes de leur côté, en quête de prosélytes, leur tendirent la main. Carlstadt, après avoir quitté Orlamünde, s'était rendu en Suisse pour voir Zwingli, espérant qu'il s'entendrait mieux avec lui qu'il ne l'avait fait avec Luther. Il visita la petite communauté bibliste, dont il avait déjà reçu des lettres et à laquelle il avait adressé des paroles d'encouragement. Münzer, vers la même époque (octobre 1524), quitta Nuremberg et parcourut la Souabe méridionale en allant à Waldshut conférer avec Hubmaier. Les biblistes zurichois l'invitèrent à venir parmi eux, et il assista à quelques-unes de leurs réunions.

Tandis que les apôtres de l'anabaptisme et du radicalisme reli-

gieux travaillaient à répandre leurs idées et se mettaient en relation avec les hommes qui pouvaient leur servir d'auxiliaires, toute la contrée comprise entre le lac de Constance, le haut Danube et le Rhin était en proie à une extrême fermentation. La réforme avait réveillé chez les paysans l'esprit de révolte dont les symptômes dataient de plus d'un demi-siècle. Dans le Wurtemberg, les représentans de l'autorité autrichienne étaient devenus l'objet de l'animadversion populaire. A Memmingen, on refusait de payer la dîme; ailleurs, les anciens griefs des gens de la campagne contre leurs seigneurs étaient reproduits avec persistance. Presque partout, la population des bourgeois et des paysans réclamait la destitution de leurs curés et demandait des apôtres de la réforme pour leur prêcher l'Évangile. Münzer, en parcourant plusieurs districts où se manifestait l'agitation, y encouragea la résistance et en profita pour inculquer aux plus fanatiques la doctrine qu'il avait prêchée à Altstädt. Il se présentait comme l'avocat des opprimés, et, prédisant aux misérables le prochain avénement d'un ordre de choses conforme à la justice, ou, pour prendre ses expressions, « l'apparition d'une nouvelle aurore et le commencement de la Jérusalem céleste, » il trouvait facilement le chemin de la persuasion. Plus encore que les docteurs du luthéranisme, l'apôtre de l'anabaptisme avait le don de les convaincre, car le peuple croit facilement ce qu'il désire. Münzer n'était pas d'ailleurs le premier qui prêchât parmi eux une alliance de toutes les classes pauvres et souffrantes, contre les riches. Il avait eu tout récemment une sorte de précurseur à Waldshut dans un certain Hans Müller, de Bulgenbach, qui avait parcouru les campagnes suivi d'une troupe portant un étendard tricolore, noir, rouge et blanc, et annonçant la fraternité de tous les paysans, et leur émancipation. Quand Münzer eut achevé sa propagande, il retourna en Thuringe pour y raffermir dans la foi ceux de ses coreligionnaires qu'il y avait laissés, et pour y organiser une grande ligue destinée, disait-il, à combattre la tyrannie, mais dont le but était plutôt l'établissement du gouvernement théocratique, au sommet duquel il voulait être placé. Le plan était de déclarer une guerre d'extermination aux nobles, de ne laisser debout aucun château, de contraindre les seigneurs à congédier les chevaliers et les hommes d'armes qu'ils avaient à leur solde et dans leur domesticité, tout au moins de ne leur permettre que d'en conserver un petit nombre dont les paysans n'auraient rien à redouter.

II.

La prédication des anabaptistes hâta vraisemblablement l'explosion; dès le commencement de l'année 1525, la révolte éclatait dans

une grande partie de l'Allemagne occidentale et méridionale. Le 1er janvier de cette année, les sujets de l'abbé de Kempten s'unirent aux bourgeois de la ville et se portèrent en armes au monastère. Tout fut pillé, et l'on commit d'incroyables désordres. L'abbé se vit obligé d'en passer par les conditions que lui imposaient les émeutiers. L'insurrection se propagea rapidement des bords du lac de Constance jusqu'au Rhin et au Weser. Tantôt c'était un soulèvement en masse des gens de la campagne, tantôt les bourgeois et les corporations d'artisans des villes soumises à des seigneurs ecclésiastiques tentaient par la sédition d'arracher une sorte de constitution qui dépouillât ces seigneurs d'une partie de leurs droits ou dépossédât le clergé de toutes ses prérogatives et de toute son autorité. Dans le Hégau et le Kletgau, une mauvaise récolte avait encore accru la misère des campagnards, qui s'armaient pour ne plus payer l'impôt. Au mois de février, les paysans de l'Allgau s'insurgèrent, sous la conduite d'un nommé Dietrich Hurlewagen, contre l'évêque d'Augsbourg, leur seigneur, et appelèrent à la révolte toutes les villages des bords du lac de Constance. Les tavernes étaient remplies de gens qui parlaient hautement contre les abus de la puissance ecclésiastique et seigneuriale. Des conciliabules se tenaient en plein air ou dans les hôtelleries. Les plus hardis forçaient les timides à marcher avec eux. Des bandes armées (*Haufen*) se montrèrent en différens lieux; leur nombre alla en grossissant, et l'on y rencontrait de ces lansquenets que l'empereur et la ligue de Souabe avaient jadis enrôlés, et qui, revenus dans leurs foyers après le licenciement, enseignaient aux révoltés à manier le mousquet et à combattre d'une manière régulière. Plusieurs des hommes qui avaient pris part aux précédentes révoltes furent choisis pour chefs. C'étaient eux surtout qui s'étaient chargés de préparer l'insurrection et de réunir les munitions et les armes. Depuis deux années, l'association du Bundschuh se reformait dans le Hégau. Les meneurs, pour échapper aux poursuites de l'autorité, s'étaient transportés sur le territoire suisse en vue d'y organiser à l'abri de la liberté helvétique la ligue redoutable. On y arbora le vieil étendard, mais on ajouta au soulier symbolique, qui fut peint de couleur d'or, l'image d'un soleil dans tout l'éclat de ses rayons et près de laquelle étaient inscrits ces mots : *Que celui qui veut être libre suive la clarté de ce soleil* (1).

Vers le Bas-Rhin et en Westphalie, le mouvement eut bien plus le caractère d'une insurrection communale que celui d'une jacquerie, mais d'ordinaire les bourgeois et les artisans des villes firent cause commune avec les habitans des campagnes. Dans l'évêché

(1) Wer frei will sein,
Der folge diesem Sonnenschein.

de Minden, il régnait chez le peuple un tel esprit de révolte et d'insubordination contre le clergé et la noblesse, les actes de violence étaient si fréquens, que dès les premiers jours de 1525 les états du diocèse conclurent avec l'évêque une convention destinée à se garantir mutuellement l'exercice de leurs droits et la défense de leurs propriétés. Dans cette partie de l'Allemagne, des troupes de gens sans aveu parcouraient les campagnes, menaçant ceux qu'ils rencontraient, s'introduisant dans les monastères et les maisons religieuses et exigeant qu'on leur donnât à boire et à manger. On les avait surnommés les mangeurs de soupe (*Suppenesser*). Ils s'étaient surtout montrés dans l'évêché de Münster, et ils s'unirent à Cologne aux corporations d'artisans dans l'émeute qui éclata contre les couvens au printemps de 1525. Les ouvriers de cette ville se plaignaient surtout de la concurrence que leur faisaient les moines par certaines industries auxquelles ils se livraient. Ceux-ci fabriquaient en effet de la toile et du drap, qu'ils pouvaient vendre à plus bas prix, n'ayant point à payer les impôts qui frappaient la classe ouvrière. Certaines maisons ecclésiastiques se livraient aussi à la vente du vin en détail, dont elles retiraient de gros bénéfices, nouveau grief du peuple contre le clergé. Les premières réclamations n'ayant point eu d'effet, les artisans se portèrent au lieu où délibérait le sénat, l'intimidèrent par leurs cris et leurs menaces, et lui dictèrent des conditions. Cette assemblée s'entendit avec le clergé, qui céda par peur; les couvens livrèrent leurs métiers à tisser, les maisons ecclésiastiques fermèrent leurs débits de vin. Les bourgeois, qui prenaient part dans Cologne à l'administration de la ville et qui, souvent en lutte avec le clergé pour des questions d'intérêt local, étaient animés à son égard de sentimens peu fraternels, exigèrent qu'il renonçât à quelques-uns des privilèges dont l'exercice blessait le plus la population. A Münster, on n'eut pas si bon marché de l'émeute, qui prit les proportions d'une véritable révolution. Les *gildes* ou corporations d'artisans y manifestèrent cet esprit de révolte et ces tendances radicales qui devaient plus tard prêter à l'anabaptisme un si puissant appui. On pilla les couvens, on enleva de force les outils et les métiers qui servaient à l'industrie des maisons religieuses. A Francfort-sur-le-Mein, à Mayence, à Worms, à Spire, avaient éclaté des émeutes où la bourgeoisie et le peuple triomphèrent de l'autorité ecclésiastique et contraignirent le clergé d'accepter des *articles* qui consacraient sa dépossession. Ces articles étaient devenus comme une charte populaire que prenaient pour programme les corporations des villes, qui, imbues des idées de la réforme, stipulaient pour les artisans certaines franchises et limitaient les privilèges des prélats, des prêtres et des moines. Les émeutiers de Münster adoptèrent les articles

en question; ils exigèrent une participation pour les bourgeois à l'administration de l'évêché, voulant de plus qu'il fût défendu au clergé de faire concurrence par certaines industries aux gildes, réclamant enfin une foule de mesures qui dépouillaient l'église et tendaient à substituer la réforme à la religion catholique. C'est ainsi que leur programme portait que défense serait faite à l'évêque et au chapitre de lancer des excommunications. Les tribunaux ecclésiastiques devaient être abolis, la fondation de nouveaux couvens serait interdite, le nombre des religieux limité pour chaque monastère, l'administration des biens des maisons religieuses remise à des commissions laïques où les maîtres artisans seraient représentés, et qui, réservant le produit des biens aux pauvres, ne laisseraient aux moines et aux nonnes que le strict nécessaire. Chacun devait avoir la faculté de reprendre les immeubles qu'il avait aliénés aux maisons religieuses, sauf à en restituer le prix. Le chapitre de Münster souscrivit par peur à quelques-uns de ces articles, mais avec l'intention de ne rien tenir. A Osnabrück, les désordres furent plus graves encore. L'évêque prit la fuite, et le conseil de la ville se trouva désarmé en face des corporations et de la populace, qui imposèrent leurs conditions.

A la fin de mars, le mouvement insurrectionnel avait pris un caractère singulièrement menaçant dans la Souabe et les contrées rhénanes. Hans Müller, de Bulgenbach, en était un des chefs les plus actifs. Vêtu d'un manteau rouge et coiffé d'un bonnet de la même couleur, il parcourait les villages, faisant appel à la révolte et suivi d'une nouvelle arche d'alliance, chariot entouré de feuillage et de banderoles sur lequel était placé l'étendard tricolore. Il colportait les *douze articles,* manifeste qu'avait adopté le peuple de cette partie de l'Allemagne, en faisait jurer l'exécution à ceux qu'il avait endoctrinés, organisant entre les diverses communes révoltées une ligue offensive et défensive qui devait, disait-il, imposer les *douze articles* par les moyens de la persuasion et sans tirer l'épée. Malgré ces assurances pacifiques, les actes de violence se multipliaient; tout annonçait non une protestation, mais une lutte.

La situation de l'empire était alors des plus périlleuses. On craignait de ne point avoir des forces suffisantes à opposer à un soulèvement si général. La ligue de Souabe, qui avait déjà tant fait pour rétablir l'ordre matériel et mettre fin aux guerres privées, maîtresse de cette révolte de hobereaux des bords du Rhin et de la Franconie qu'on appela *la guerre des nobles,* avait congédié une bonne partie de ses troupes. Les armées impériales étaient retenues en Italie. De plus, le duc Ulrich de Wurtemberg, ce prince qui s'était montré si dur envers le pauvre peuple, songeait alors à faire alliance avec lui, afin de reconquérir les états dont l'empereur

et la ligue l'avaient dépouillé; il levait des mercenaires en Suisse, et, s'étant jeté par calcul du côté des réformés, il voyait maintenant venir à lui ceux qui naguère l'avaient expulsé. Les insurgés ne tardèrent pas à se grouper en trois corps principaux : le premier occupa l'Allgau, le second le bord du lac de Constance; le troisième s'établit près de Leipheim, sur le Danube. Bien des princes et des seigneurs, en présence du grand nombre des révoltés, n'étaient pas éloignés de négocier. Ennemis du clergé et redoutant tout ce qui pouvait fortifier la puissance impériale, ils voyaient sans déplaisir les excès auxquels les paysans se livraient contre les prêtres et les couvens; ils faisaient des vœux secrets pour qu'Ulrich rentrât dans ses états, dont la confiscation était venue accroître les domaines de la maison d'Autriche. Peut-être, si les insurgés eussent montré plus de modération, leur eût-on alors abandonné quelques concessions, heureux d'acheter la paix à ce prix; mais les paysans ne voulaient rien retrancher de leurs prétentions, dont plusieurs étaient absolument inacceptables. La lutte dut donc se poursuivre. La ligue de Souabe réunit en toute hâte des soldats. Heureusement pour elle, les Suisses que le duc de Wurtemberg avait enrôlés refusèrent de marcher à l'instigation de leur gouvernement, qui craignait de se compromettre avec l'empire. Les insurgés étaient mal armés, mal commandés; il ne régnait parmi eux aucune discipline. Attaqués près de Leipheim, le 4 avril 1525, les paysans furent complétement défaits, et le 14 suivant un autre corps de rebelles était taillé en pièces au sud d'Ulm, à Wurzach, après avoir opposé une vive résistance. L'honneur de cette victoire revint à George Truchsess de Waldburg, à qui la ligue de Souabe avait remis le commandement de sa petite armée. C'était un catholique fervent et un défenseur résolu des droits de l'empire; il s'était déjà signalé en combattant la jacquerie qu'on appelait le *Pauvre Conrad*, et dans la guerre contre les nobles de la Franconie. Atteint lui-même dans ses propriétés par l'insurrection, il nourrissait contre les paysans un profond ressentiment; aussi fut-il implacable pour les vaincus. Les chefs des rebelles tombés entre ses mains furent pendus. Les villes de Leipheim et de Günzburg, qui avaient prêté appui à la révolte, furent pillées par les troupes de la ligue.

Si c'était dans la Franconie et la Souabe que le gros des forces insurrectionnelles s'était réuni, les paysans des autres provinces n'étaient pas pour cela moins menaçans. Ceux de l'Odenwald avaient envahi les districts du Neckar et du Mein. La révolte s'étendit ensuite de la Franconie dans le Palatinat, les provinces du Bas-Rhin, la Hesse, l'Alsace; elle gagnait la Bavière et l'Autriche; il y eut même des rassemblemens tumultueux en diverses localités de la

Suisse. Partout se formaient ce qu'on appelait *les bandes blanches, les bandes claires* (*helle, leichte Haufen*), parce que ceux qui les composaient avaient adopté pour signe distinctif une croix blanche, tandis que les soldats de la ligue de Souabe portaient la croix rouge. Le soulier symbolique reparut aussi; il était associé comme emblème par les insurgés au soc de charrue, au fléau à battre le blé et à la fourche à trois dents. Les bourgeois et les artisans des différentes villes se joignirent à la révolte. Il était venu de Nuremberg et d'Ulm des encouragemens et des secours pour les rebelles. Les villes qui étaient gouvernées par des princes ecclésiastiques, Salzbourg, Wurzbourg, Mayence, Mergentheim, Fulda, se montraient les plus ardentes, et dans différentes cités de la Westphalie et des bords du Rhin éclataient ou se perpétuaient les troubles dont il a été question plus haut. On ne pouvait, avec le peu de troupes disponibles, songer à poursuivre les premiers avantages remportés sur les paysans. Truchsess jugea donc prudent de conclure un armistice avec ceux qu'il venait de vaincre; il fut signé le 22 avril.

Plus l'insurrection gagnait de terrain, plus elle s'éloignait du luthéranisme proprement dit pour faire alliance avec les partisans de la réforme avancée, dont les docteurs entretenaient par leurs discours l'agitation populaire. A Rothenbourg sur la Tauber, où la messe avait été abolie, les prêtres s'étaient vus chassés brutalement de l'autel : un crucifix avait été mutilé; Drischel prêchait dans l'église métropolitaine contre l'empereur, les princes, les seigneurs, et proclamait une liberté qui n'était qu'une effroyable licence. Quelques prédicans se mirent ouvertement à la tête des paysans. De ce nombre étaient Schappler, ancien curé de Memmingen, Jean Eberlin, George Wicel. C'est au premier qu'on a même attribué la rédaction des *douze articles*, manifeste des paysans de la haute Souabe, qui fut certainement l'œuvre d'un des apôtres de la réforme. Toutefois les écrits que les prédicateurs *évangéliques* répandaient dans le peuple tendaient généralement à retenir les insurgés dans les bornes des réclamations raisonnables. Il y en eut pourtant qui firent des appels non déguisés à la guerre civile, et qui déclaraient *que la croyance chrétienne ne reconnaît aucune autorité humaine*. Si Carlstadt et Jacques Strauss, tout en soutenant les paysans, désapprouvèrent leurs excès, s'ils s'efforcèrent d'y mettre un terme, d'autres, qui se rapprochaient davantage des opinions de Münzer ou en avaient embrassé franchement la doctrine, poussaient à une lutte sauvage. Aussi le caractère que prit en diverses parties de l'Allemagne l'insurrection finit-il par offrir un triste contraste avec la modération apparente des *douze articles*.

Le pillage et la dévastation des couvens et des châteaux, par

lesquels avait débuté la révolte, continuèrent sur une vaste échelle. On saccagea une foule de maisons; on se rua sur les religieux, sur les nobles, qui s'étaient attiré davantage le ressentiment populaire; on n'épargna ni les femmes, ni les enfans, ni les gens de service. Il n'était question que de meurtres, de viols et d'incendies, crimes commis le plus souvent sans préméditation, sans conscience de ce qu'on faisait, car, lorsque les paysans pénétraient dans une abbaye, une collégiale ou un manoir, leur première visite était pour la cave, où ils se gorgeaient du vin qu'ils y puisaient à pleins pots. A cette époque, les celliers des moines et des chanoines, aussi bien que ceux des seigneurs, étaient abondamment pourvus. Il y avait là d'énormes tonneaux, de ces foudres à larges panses dont le célèbre tonneau du château d'Heidelberg nous a conservé un curieux spécimen et où des armées entières eussent trouvé de quoi s'abreuver. Les paysans, la tête échauffée, se jetaient comme des bêtes féroces sur tout ce qui tombait sous leurs mains. A Eberbach, près des bords du Rhin, la populace resta quatre semaines à vider les riches caves du couvent. A Ochsenfurth, les mutins s'emparèrent de 500 foudres de vin que les chanoines de Wurzbourg avaient entassés pour leur usage, et s'en donnèrent à cœur joie. Aussi l'ivrognerie faisait-elle dans les rangs des révoltés de funestes progrès. Lors d'une réunion qui se tint à Wurzbourg et où les chefs devaient agiter de graves résolutions, il fut impossible de délibérer parce que tous les assistans étaient ivres. Une fois attablés pour boire le vin, les paysans n'écoutaient plus les ordres de leurs capitaines, qui, n'étant plus obéis et ayant souvent eux-mêmes pris leur part de l'orgie, ne savaient comment diriger les opérations. En divers endroits, les insurgés dressèrent des potences pour y attacher leurs seigneurs, ou, comme ils disaient, *pour châtier le mal*. La scélératesse fut portée si loin qu'on vit des infortunés mis à la broche et rôtis comme de la volaille; on poussa le raffinement de cruauté jusqu'à obliger les épouses des victimes à tourner ces hideux rôtis. Ce fut surtout dans l'Odenwald, à Heilbronn, que se commirent de telles atrocités, et les femmes rivalisèrent de barbarie avec les hommes.

Un certain nombre de gens mal famés, perdus de dettes, appartenant à la bourgeoisie et même à la noblesse, d'ambitieux de bas étage, vinrent se joindre aux paysans; supérieurs à eux par l'intelligence et l'instruction, ils leur fournirent des chefs, plus capables que les prédicans et les illuminés, qui ne savaient guère qu'exalter le fanatisme. L'un de ces chefs fut le fameux Jacklin Rohrbach, de Böckingen, près d'Heilbronn, impliqué dans une affaire d'escroquerie et l'un des complices du meurtre du bailli de

sa ville natale. Doué d'une force herculéenne et ne reculant devant aucun forfait, il devint la terreur du pays. Un autre, d'une valeur militaire fort supérieure, nommé George Metzler, était un ancien tavernier des environs de Mayence, que le jeu et la débauche avaient ruiné. Une des bandes qu'on appelait *noires*, et qui était formée des gens du Schüpferthal, le choisit pour son capitaine. Il acquit dans la contrée une grande influence et fit soulever les bourgeois et les paysans du comté de Hohenlohe. Plus tard, il prit dans la Franconie et les contrées rhénanes le commandement général des insurgés. Tandis que Metzler devenait le grand homme de guerre des paysans, un autre chef de bandes, Wendel Hippler, fut leur grand négociateur. C'était un ancien employé de la chancellerie du comté de Hohenlohe. L'ambition l'avait jeté dans le parti des rebelles; mais d'un esprit fin et délié, il comprit bien vite que leur cause serait perdue, s'ils persévéraient dans leurs désordres. Il s'attacha donc à faire accepter aux autres chefs un programme qui pût servir de base à une transaction avec l'empereur et les princes. Son plan était d'opérer une étroite alliance entre les paysans, les bourgeois mécontens et la petite noblesse, non moins hostile que ceux-ci aux tendances absolutistes du gouvernement impérial, qui ne se servait de la ligue de Souabe que comme d'un instrument.

Les fauteurs des différens soulèvemens locaux avaient d'abord institué, pour mieux concerter leurs projets, une sorte de comité directeur, qui prit le nom de *conseil des paysans* (*Bauernrath*) et qui siégea en diverses villes de l'Allemagne occidentale. Plus tard, les députés des cités qui s'étaient jointes à l'insurrection, Heilbronn, Memmingen, Dünkenspiel, Wimpfen, Rothenbourg, s'y rendirent. Au lieu de servir de modérateur à l'insurrection, ce conseil, tout rempli d'hommes violens, poussa dans le principe à une guerre à outrance sans s'assurer des moyens d'y faire face. Les résolutions les plus sanguinaires y furent souvent approuvées. On en peut juger par le trait suivant. Lorsque les insurgés, qui étaient maîtres d'une partie du Wurtemberg, se furent emparés de la petite ville de Weinsberg, après avoir repoussé les troupes que l'Autriche envoyait contre eux, le comte Louis de Helfenstein, qui commandait ces dernières, tomba entre leurs mains. Sur l'ordre du conseil, le malheureux gentilhomme fut condamné à subir le sort d'une bête fauve et à être chassé à l'épieu comme un cerf ou un sanglier. Il fut percé de mille coups, et celui qui conduisait les bourreaux était l'un des anciens valets du comte, naguère attaché à son service en qualité de fifre (*Pfeifer*). Le monstre célébra dans une hideuse mascarade la mort de son ancien maître, en jouant à sa mémoire un air comico-funèbre. La comtesse, fille naturelle de l'empereur

Maximilien, vit arracher de ses bras son jeune fils, qui eut en sa présence la tête écrasée par les forcenés, que les larmes de la malheureuse mère n'avaient pu toucher. Elle dut supporter les plus indignes traitemens et fut conduite à Heilbronn avec quelques femmes de sa suite dans un tombereau plein de fumier. Une mégère qui excitait la bande des cannibales plongea son couteau dans les entrailles du comte étendu sans vie à ses pieds, et graissa sa chaussure avec le sang et la matière qu'elle en retira. Cependant Wendel Hippler parvint à faire adopter par le conseil des paysans des plans plus sensés et des déterminations moins furieuses; il lui persuada de choisir pour général des forces insurrectionnelles un homme de guerre expérimenté, et lui désigna le fameux Götz de Berlichingen, le chevalier à la main de fer, que le drame de Goethe a immortalisé.

Le château de ce seigneur se trouvait au cœur du pays insurgé; Götz était un de ces hobereaux obstinément attachés au droit de guerre privée, au *Faustrecht* (droit du poing), qui entendaient rester maîtres d'exercer à leur profit le brigandage et de vexer à plaisir le vilain. Un jour, les bourgeois de Heilbronn, qu'il avait voulu molester, s'emparèrent de sa personne, l'enfermèrent dans un donjon, qui a gardé en mémoire de cet événement le nom de *tour du larron* (*Diebsthurm*), et lui firent payer une rançon de 2,000 florins. Götz traitait ses sujets avec une extrême dureté. Ce n'était donc rien moins qu'un homme populaire et un champion de la justice et de l'égalité; mais il s'était fait un nom par la vigoureuse résistance qu'il avait opposée à la ligue de Souabe, en soutenant le duc Ulrich. Batailleur d'une audace et d'une énergie peu communes, il était très propre à diriger une révolte. Les insurgés lui envoyèrent demander de se mettre à leur tête. Il hésita quelque temps, car il avait si peu pensé à embrasser leur cause, qu'il était en pourparlers avec l'électeur palatin Louis pour réprimer de concert avec lui la sédition. Il céda enfin, mais fit ses conditions; et, comme il ne tolérait pas chez autrui ce qu'il se permettait lui-même, il exigea que les paysans se soumissent à une discipline militaire et s'abstinssent de tout acte de destruction et de pillage. On promit, mais on ne tint pas. Götz, dégoûté, abandonna son commandement et se retira pour quelque temps dans son manoir, dont il ne sortit que sur les instances de Wendel Hippler. C'est alors que Metzler prit la direction de l'armée rebelle. Grâce à sa persévérance et à sa fermeté, un peu d'ordre et d'obéissance régna dans les corps placés sous ses ordres. Des proclamations fort sévères enjoignirent le respect des propriétés privées, l'observation des lois existantes, l'acquittement des dettes régulièrement contractées. Götz

voulut bien alors reprendre son commandement. En certains districts, les rebelles se soumirent à une organisation régulière, qui les rendit vraiment formidables. Dans l'évêché de Spire, où la population rurale et bourgeoise était depuis plusieurs années animée d'un esprit persistant de révolte, où les conspirations étaient devenues presque endémiques, deux chefs, Frédéric Wurm et Hans de Halle, qui avaient établi leur quartier-général à Bruchsal, tandis que l'évêque prenait la fuite, distribuèrent leurs hommes par régimens, dont les officiers furent élus. D'autres chefs faisaient des levées pour ainsi dire régulières. Stuttgart, qui résistait, fut contraint de fournir un nombre déterminé de soldats.

Le rapprochement de la petite noblesse et des paysans grossit notablement les forces insurrectionnelles. D'importans seigneurs, tels que les comtes de Wertheim et de Rheineck, s'étaient joints aux paysans et leur avaient amené du monde. La petite noblesse espérait profiter de la révolte pour mettre la main sur les propriétés ecclésiastiques. Les vassaux des princes de l'ordre spirituel voulaient devenir possesseurs indépendans des terres qu'ils ne tenaient qu'en arrière-fiefs. Quelques nobles embrassèrent franchement le parti populaire, et l'on vit les deux comtes de Löwenstein affecter de prendre les manières et le costume des paysans, dans les rangs desquels ils vinrent combattre. Toutefois le plus grand nombre de ces seigneurs paraît avoir agi plus par peur que par entraînement. Ils voulaient sauver leurs biens exposés au pillage; ils adhéraient aux *douze articles* pour qu'il ne leur arrivât pas pis.

Les révoltés trouvèrent ainsi des chefs habitués au métier de la guerre, des armes et des approvisionnemens qui avaient été tirés des châteaux, et, comme on ne leur opposa d'abord que des forces insuffisantes, dans l'évêché de Spire, dans le Palatinat, à Saverne en Alsace, dans le margraviat de Bade, ils eurent le dessus. On n'était pas d'ailleurs bien sûr des troupes que l'empereur et la ligue de Souabe faisaient marcher contre eux. Les lansquenets, presque tous levés dans les campagnes, témoignaient beaucoup de tiédeur à combattre ceux qu'ils regardaient comme leurs frères.

On a déjà vu que les bourgeois de certaines villes faisaient cause commune avec les paysans. En Souabe et dans le Palatinat, des faits de cette nature se multipliaient. Quand les insurgés surprirent la ville de Weinsberg et arrêtèrent les principaux gentilshommes des environs, les bourgeois, loin de repousser l'agression, déchargèrent en l'air leurs mousquets. A Bruchsal, la majeure partie des habitans, auxquels l'évêque de Spire avait fait prendre les armes pour sa défense, se débanda et alla se réunir aux mutins. Les seigneurs ecclésiastiques pouvaient moins que d'autres compter sur la fidélité

de leurs sujets. A Bamberg, les bourgeois commirent, avec les paysans des domaines de l'évêque, mille excès. Treize châteaux furent incendiés; le prélat en fut réduit à souscrire à toutes les conditions qu'on lui imposa, notamment à laisser prêcher dans son diocèse la doctrine évangélique. Il y avait à Wurzbourg un évêque plus impopulaire encore; il s'appelait Conrad de Thüngen. C'était un homme dur et peu charitable. Sachant trop les sentimens qu'il inspirait aux campagnards et aux bourgeois, il se hâta, aux premiers symptômes de l'insurrection, d'appeler autour de lui sa noblesse, qui comprenait quatre-vingt-dix familles de comtes et de seigneurs. Il voulait tenir un *landtag* où l'on discuterait les moyens de défense; mais il était trop tard pour délibérer, les bourgeois de Wurzbourg avaient déjà fait contre l'évêque un véritable *pronunciamento*. Le prélat n'eut d'autre ressource que de se retirer dans son château de Liebfrauenberg, voisin de la ville. Il y fit transporter son trésor et ses archives. Tout son haut clergé vint l'y rejoindre avec sa noblesse, et l'on jura de se défendre jusqu'à la dernière extrémité; mais la garnison, qui savait la haine des Wurzbourgeois pour Conrad et pensait que sa présence provoquerait une attaque de leur part, engagea l'évêque à fuir. Il écouta le conseil et gagna Heidelberg, où il se rendit près du comte palatin, qu'entourait déjà une foule de princes, de prélats et de seigneurs que la peur des insurgés avait fait émigrer de leurs domaines.

C'était le moment où Metzler et Wendel Hippler avaient ramené dans l'armée rebelle plus de discipline et d'ordre. Une fois maîtres d'eux-mêmes, les bourgeois de Wurzbourg ouvrirent les portes aux paysans et se réunirent à eux; ils décidèrent qu'on attaquerait de concert le château de Liebfrauenberg. La direction de l'armée rebelle fut remise au conseil des paysans, où, à côté de Wendel Hippler, de Götz de Berlichingen et de Metzler, siégeaient différens chefs des bandes de la Franconie, et deux capitaines expérimentés, Jacob Köhl et Florian Geyer. Ce dernier, de race noble, était venu soutenir les insurgés à la tête d'un corps de 8,000 hommes. Ainsi composé, le conseil des paysans, qui tenait ses réunions dans la salle capitulaire de la cathédrale de Wurzbourg, s'efforça de centraliser enfin la direction des opérations militaires. On commença par sommer la garnison du château de se rendre. Celle-ci demanda le temps d'envoyer prendre les instructions de l'évêque. Plusieurs dans le conseil opinaient pour qu'on laissât la garnison épiscopale sortir librement du château, si elle consentait à jurer les *douze articles;* mais ceux des bourgeois de Wurzbourg qui avaient voix dans le conseil furent d'un avis différent, car ils voulaient avant tout anéantir la puissance du prélat. Ils l'emportèrent, et,

les paysans se trouvant au nombre de 20 à 30,000, le succès ne paraissait pas douteux. Les prédicans échauffaient d'ailleurs le zèle dans des discours dont l'effet ne fut que faiblement combattu par la lettre amicale et conciliante qu'adressa aux insurgés l'électeur palatin. Les exaltés du parti rebelle prétendaient que la lettre n'était qu'une ruse de leurs ennemis pour gagner du temps et permettre à de nouvelles troupes de venir délivrer la garnison. Le château fut donc attaqué; on donna l'assaut, qui deux fois fut repoussé avec une telle perte du côté des assaillans, qu'ils furent contraints de demander une suspension d'armes afin d'enterrer leurs morts. Les chefs ne purent pousser leurs hommes à une troisième tentative qu'en leur promettant le pillage du trésor épiscopal et de toutes les richesses que le clergé et la noblesse avaient mises en sûreté à Liebfrauenberg. Cet assaut ne fut pas plus heureux que les précédens. Götz de Berlichingen ouvrit alors l'avis d'envoyer à la garnison des parlementaires pour proposer des conditions de capitulation. On l'accusa d'être d'intelligence avec l'ennemi. L'artillerie des assiégeans était insuffisante pour répondre au feu violent de la place. On fit venir un fondeur de Wurzbourg avec mission de fabriquer de nouveaux canons; mais celui-ci ne s'était pas plus tôt mis à l'œuvre que parurent les troupes réunies de l'électeur palatin et de la ligue de Souabe.

Pendant le siége du château, le conseil des paysans siégeant à Wurzbourg s'était constitué en une sorte de convention. Il décida que des commissaires seraient envoyés aux différentes armées insurgées de la Souabe, du Rhin et de l'Alsace pour diriger les opérations, lui en rendre compte et hâter l'œuvre de la délivrance. Afin de faciliter l'action combinée des forces insurrectionnelles, le même conseil institua une conférence générale des paysans, qui se tint à Heilbronn et où fut député Wendel Hippler. C'est celui-ci qui fit adopter à Wurzbourg toute une série de résolutions destinées à la fois à servir de règlement à ces conférences, à maintenir l'étroite union des diverses populations révoltées et à fournir les bases de la constitution et des réformes qu'on demandait à l'empire. Ce programme, qui nous a été conservé et qui comprend de nombreux articles, dénote chez son auteur un remarquable esprit d'organisation et un sens pratique qui manquait à la plupart des membres du même conseil. Les changemens réclamés par Wendel Hippler étaient sans doute assez radicaux, mais ils n'impliquaient pas la destruction du régime politique de l'Allemagne, encore moins un bouleversement de la société. Il y eut même dans le conseil des paysans des propositions plus conciliantes à certains égards; toutes tendaient pourtant à l'abolition des droits souverains de la noblesse et du

clergé, et à l'allégement des charges qui pesaient sur la petite bourgeoisie et les gens des campagnes.

L'échec éprouvé par les insurgés devant le château de Liebfrauenberg arrêta le cours de leurs succès; c'est à ce moment que Truchsess fit subir aux paysans leurs premières défaites, et qu'en Thuringe les anabaptistes étaient vaincus dans le combat dont je parlerai bientôt.

Si des hommes tels que Wendel Hippler et Götz de Berlichingen avaient gardé seuls la direction des forces insurrectionnelles, les événemens eussent eu selon toute apparence une autre issue. Afin de mettre un terme à une guerre qui menaçait d'être longue et meurtrière, les princes, l'empereur lui-même, auraient fait des concessions et accordé aux populations révoltées ce qu'il y avait de plus légitime dans leurs demandes; mais, tandis qu'en Souabe, dans les provinces rhénanes et la Franconie, les insurgés se montraient alors disposés à suivre les conseils de la prudence et s'en tenaient aux idées du luthéranisme, dans la Hesse et la Thuringe l'insurrection avait à sa tête les représentans des doctrines les plus subversives et les plus exagérées. La prédication de Münzer y avait tourné les têtes. Le plus grand nombre des rebelles ne voulaient point entendre parler de transaction, souscrire à aucun *article* où seraient reconnus l'empereur et les anciens droits de souveraineté. Des bandes indisciplinées poursuivaient là l'œuvre de destruction, qui ne s'était pas au reste arrêtée dans la Souabe et dans les provinces rhénanes (1), et s'acharnaient contre les châteaux, les couvens et les églises. Plusieurs villes, Hersfeld, Fulda, Erfurt, étaient aux mains des insurgés, qui dictaient leurs conditions sans s'entendre avec le conseil-général de l'insurrection. A Hildburghausen, à Meiningen et dans quelques autres localités, il s'était formé des corps-francs qui se déclaraient prêts à tout faire pour assurer le triomphe du nouvel ordre de choses. Münzer se trouvait à Mühlhausen, ville libre impériale, où il avait été choisi par les habitans pour ministre de l'Évangile malgré l'opposition des principaux bourgeois. Soutenu par une populace qu'il avait fanatisée, il exerçait dans la ville une dictature plus absolue encore que celle qu'il s'était jadis arrogée à Altstädt. Il avait fait déposer les membres des états pour les remplacer par ses créatures; il avait fait voter l'expulsion des magistrats et des moines, et, installé dans la maison des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, il dictait de là ses ordres, donnés par lui comme des inspirations divines. Ses discours étaient empreints de la plus farouche exaltation. Il y continua, avec plus de fureur que

(1) Dans le seul duché de Wurtemberg, on avait saccagé et pillé six monastères.

jamais, ses attaques contre Luther, dont le grand crime était à ses yeux de soutenir qu'on ne devait recourir qu'à la persuasion pour défendre la vérité évangélique. Münzer voulait au contraire qu'on terrassât les infidèles, — et il qualifiait ainsi tous les adversaires de ses idées, — avec l'épée de Gédéon. « Avant que la moisson soit mûre, s'écriait-il, on doit arracher l'ivraie, » et il déclarait qu'on ne devait pas plus faire miséricorde aux ennemis de Dieu que Josué ne l'avait fait aux Chananéens.

Mühlhausen était depuis une année le centre d'une propagande active dont les effets se firent rapidement sentir. Les mendians, les gens sans aveu, y affluaient de tous côtés pour s'enrôler sous l'étendard de l'anabaptisme, car Münzer annonçait que les grands allaient être abaissés et les petits appelés au royaume des élus, royaume tout terrestre, bien entendu, où, suivant le nouveau prophète, les pauvres devaient être nourris par les riches, où les biens seraient mis en commun, afin d'être répartis suivant les besoins de chacun, et de revenir à la société chrétienne primitive. Pour mettre à exécution ces promesses, Münzer commença par distribuer à ses prosélytes les biens des couvens confisqués; il menaça de mort tous ceux qui tenteraient de résister à l'établissement de ce nouveau système. Un article de sa constitution portait que tout prince, tout comte, tout seigneur, qui refuserait de se soumettre serait exécuté par l'épée ou par la corde. Il donna lui-même l'exemple en faisant décapiter, avec cette cruauté que Mélanchthon qualifie de sauvage (*scythica crudelitas*), le comte Ernest de Mansfeld après la prise du château de Heldungen.

L'abominable dictateur de Mühlhausen s'était adjoint comme lieutenant un prémontré défroqué, qui se donnait aussi pour avoir des visions, et qui ne tarda pas à dépasser son maître en exagérations et en violences. Pfeiffer, tel était son nom, prêchait la guerre et le massacre, et échauffait par ses déclamations furibondes le zèle de la multitude. C'est à son instigation que se forma un chœur de jeunes garçons et de jeunes filles chargé d'aller chanter aux fils de Judas, comme s'appelaient les sectaires, les ordres de Jéhovah, toujours altéré, affirmaient ces sanguinaires apôtres, de nouvelles exécutions. « Demain vous sortirez, et le Seigneur sera avec vous, » disait incessamment cette troupe de fanatiques adolescens. Le moine apostat s'en fit un corps de séides, et, fort de leur dévoûment, il songeait à disputer à Münzer l'autorité suprême. La bande de Pfeiffer devint la terreur du pays. Dans le seul canton d'Eichsfeld, elle dévasta vingt-cinq monastères et plusieurs châteaux; elle revint chargée de butin de cette expédition, qui fut le prélude de beaucoup d'autres. L'appât du pillage grossissait l'armée anabap-

tiste; à Eisenach et à Nordhausen, à Erfurt, à Sangerhausen, dans les comtés de Stolberg et de Mansfeld, les bourgeois se mirent de la partie. On saccageait maisons religieuses et manoirs seigneuriaux, on n'épargnait même pas les bibliothèques et les archives. Au couvent de Walkenried, les paysans donnèrent les manuscrits pour litière à leurs chevaux. A Reinhardsbrunn, on détruisit la bibliothèque et les archives des anciens landgraves. A Frankenhausen, Münzer, à la tête d'une troupe de furieux, envahit le couvent, le château et l'hôtel de ville, déchira tous les livres, tous les papiers qui lui tombèrent sous la main; des habitans ayant osé blâmer de tels actes de vandalisme, leurs maisons furent livrées au pillage. Les comtes de Mansfeld se mirent enfin en mesure de faire cesser un tel désordre. Ils convoquèrent leurs vassaux, et s'avancèrent vers OEsthausen, tandis que les sectaires, exaltés par leurs faciles succès, s'apprêtaient à résister. Le couvent des franciscains de Mühlhausen avait été transformé en arsenal, on y fondait des canons et des projectiles. Pour encourager ses partisans, Münzer ne se faisait pas faute d'annoncer de prétendues défaites de l'armée des princes et de la ligue, l'arrivée de secours envoyés aux anabaptistes par les paysans des diverses parties de l'Allemagne. Pfeiffer exposait au peuple les songes prophétiques par lesquels Dieu lui promettait la victoire. Dans leur orgueil, les nouveaux prophètes défiaient insolemment l'ennemi qui allait les combattre. Déjà le 12 mai, Münzer avait adressé aux comtes Albert et Ernest de Mansfeld deux lettres empreintes de l'orgueil le plus insensé, et où l'injure descendait aux expressions les plus ignobles et les plus ordurières. Il y traitait ces seigneurs et Luther comme des infâmes et des scélérats, ne parlait que de destructions et de vengeance, citant le prophète Ézéchiel pour prouver que Dieu appelle tous les oiseaux du ciel à venir dévorer la chair des princes et les bêtes brutes à boire leur sang. Il s'y donnait comme un second Moïse qui allait frapper les nouveaux pharaons. Ces forfanteries furieuses n'empêchèrent pas OEsthausen de tomber au pouvoir des troupes des comtes de Mansfeld; les insurgés qui occupaient la ville prirent la fuite après y avoir mis le feu, et gagnèrent Frankenhausen.

Tout était en combustion dans la Thuringe et la Hesse. Les paysans étaient excités au plus haut degré, et, comptant sur leurs forces, ne voulaient pas plus écouter leurs seigneurs que la diète de Nuremberg, qui avait pourtant engagé ceux-ci à user de modération et d'indulgence envers les sujets égarés; mais cette assemblée leur disait de déposer les armes, de là leur colère. « La diète a plus besoin de nous que nous n'avons besoin d'elle! s'écriaient-ils. Nous ne voulons plus des nobles, il n'y aura de paix en Alle-

magne que quand il n'y restera plus que des chaumières! » Münzer redoublait d'activité; il appelait à lui les mineurs du comté de Mansfeld, auxquels il écrivait de ne pas se laisser gagner par la pitié quand même Ésaü recourrait à de bonnes paroles. « Que votre épée, leur disait-il, soit toujours chaude de sang. » Il cherchait à s'entendre, pour continuer la guerre, avec les paysans des bords du Rhin, surtout avec ceux de la Souabe méridionale. Le landgrave Philippe de Hesse suivit l'exemple des comtes de Mansfeld. Il assembla tous ses vassaux et ses sujets fidèles en état de porter les armes, leur fit jurer solennellement obéissance, et marcha résolûment contre la ville d'Hersfeld à la tête d'un corps de cavalerie. Les rebelles lâchèrent pied presque à la première attaque, et se dispersèrent. Hersfeld ouvrit ses portes au prince. Fulda se rendit ensuite après une courte défense, et en quelques jours la révolte était comprimée dans toute la Hesse. Le landgrave alors se porta au secours de ses voisins, les princes Jean et George de Saxe, le prince Henri de Brunsvick, le comte Albert de Mansfeld; le comte Ernest avait été égorgé. Leurs états étaient menacés par les corps d'anabaptistes qui se concentraient à Frankenhausen et à Mühlhausen. Là étaient accourus la populace de Schwarzbourg et des bourgades environnantes, les sectaires de la Misnie et des divers cantons de la Thuringe. Münzer, présent au milieu d'eux, soutenait leur enthousiasme un peu défaillant à la nouvelle de l'approche des troupes. Les princes sommèrent les insurgés de mettre bas les armes et de livrer leurs chefs. Près de se voir abandonner, Münzer annonça une prochaine intervention céleste. Il persuada les uns, il retint par la crainte du châtiment les autres.

L'armée anabaptiste, forte d'environ 8,000 hommes, s'était postée sur une hauteur voisine de Frankenhausen, à laquelle on a imposé, en souvenir du combat dont elle fut le théâtre, le nom de *Schlachtberg* (*la montagne du combat*). L'armée des princes l'entoura; c'était le 15 mai 1525. Elle était appuyée par une forte artillerie; le landgrave la commandait. On renouvela aux insurgés la sommation de se rendre, et on leur promit le pardon, s'ils livraient leurs chefs. Les rebelles hésitaient. Münzer, par son éloquence, les détourna de toute pensée de capitulation. Il les assura que Dieu combattait avec eux, qu'un prodige allait bientôt l'attester, qu'ils n'avaient rien à redouter des boulets ennemis : par l'effet d'un miracle, il les arrêterait au passage et les enfouirait dans sa manche. Un arc-en-ciel qui parut alors fut pris par les paysans pour le signe prédit et raffermit leur confiance. Cependant leur position était mal choisie; le prophète avait plus étudié la Bible que l'art militaire. Les paysans étaient mal armés, les canons mal fondus; les charges manquaient

pour les canons; nul dans le camp anabaptiste ne savait convenablement manœuvrer une pièce et la pointer. Münzer n'avait imaginé d'autre moyen pour retrancher sa petite armée que celui auquel recoururent les insurgés plusieurs fois pendant cette guerre, et dont avaient fait fréquemment usage en Bohême les taborites pendant la guerre des hussites : c'était d'élever ce qu'on appelait un *wagenburg*, autrement dit un rempart formé à l'aide des chariots sur lesquels étaient placés les bagages et qu'on fixait les uns aux autres par des chaînes ou par des cordes. Si les anabaptistes manœuvraient mal, en revanche ils chantaient beaucoup et célébraient dans leurs hymnes plus de victoires qu'ils n'en remportaient. Abusés par les mensongères prédictions de Münzer, ils attendirent l'ennemi de pied ferme en chantant à tue-tête : *Venez, Esprit-Saint!* Philippe de Hesse n'eut pas grands efforts à faire pour forcer les lignes des insurgés. Les boulets allèrent toute part ailleurs que dans la manche de Münzer et firent d'effroyables ravages. Les barricades furent enfoncées, et les paysans qui demeuraient encore immobiles se virent en un clin d'œil poussés la lance dans les reins; ils prirent la fuite. La cavalerie les poursuivit; plus de 5,000 restèrent sur le carreau. L'armée des princes pénétra dans Frankenhausen, où eut lieu un affreux carnage. 300 des prisonniers jugés les plus coupables furent exécutés. Nicolas Storch lui-même, qui était venu rejoindre son ancien disciple, tomba aux mains du vainqueur. Jacques Strauss fut aussi, assure-t-on, du nombre des prisonniers, et dut plus tard à l'intervention de Luther son élargissement. Tandis qu'on saccageait la ville, on découvrit, caché dans la chambre basse d'une maison, Münzer, qui, placé dans un lit, feignait d'être un des locataires gravement malade. Il s'était enfui du champ de bataille dès qu'il avait vu la défaite inévitable. Ses subterfuges pour dissimuler son identité furent inutiles. Les papiers qu'il avait près de lui dans un petit sac le trahirent. On l'amena dans le camp de Mühlhausen, et on instruisit son procès en quelques heures. Soumis à la torture, il montra une fermeté qui allait jusqu'à l'insolence, et ne fit pas de difficultés de reconnaître la stupidité de ceux qu'il avait abusés. Les bourgeois de Mühlhausen, qui se rendirent, en furent quittes pour une amende collective de 120,000 écus. Pfeiffer, dont la troupe avait été enveloppée dans Mühlhausen, où elle s'était établie, parvint à gagner Eisenach, mais on le rattrapa, et il fut condamné au supplice, ainsi que 24 des principaux anabaptistes. Les poursuites les plus rigoureuses furent alors dirigées contre les sectaires dans toute la Thuringe, la Misnie et les districts voisins. A Langensalza, 40 personnes furent mises à mort, 12 à Sangerhausen, 8 à Leipzig. Le landgrave se montra plus humain que le duc George de Saxe en ordonnant plus d'emprisonnemens que d'exécutions.

La défaite des anabaptistes porta en Saxe un coup de mort à l'insurrection des paysans. Dès les premiers jours de juin, l'électeur Jean força un corps de 8,000 insurgés, qui de la Franconie s'étaient portés à Meiningen et n'avaient pas moins de 17 pièces d'artillerie, de mettre bas les armes. Hildburghausen fit également sa soumission. George Truchsess, qui après la convention conclue avec les insurgés s'était porté dans le Wurtemberg, avait fait éprouver aux paysans, près de Böblingen, un grave revers. Le principal bourreau de l'infortuné comte de Helfenstein, ce monstre qui avait accompagné des sons criards de son fifre la chasse féroce de Weinsberg, tomba entre les mains des soldats de la ligue de Souabe. Le châtiment qu'on lui infligea fut aussi barbare que le crime qu'on lui reprochait : on le brûla à petit feu. Les *bandes claires* du Neckar et de la Franconie furent ensuite dispersées. En Alsace, où la révolte des paysans avait pris de redoutables proportions et où les rustauds, comme on les appelait, s'étaient rendus coupables des mêmes excès et des mêmes violences, quoiqu'ils suivissent plutôt les *douze articles* que les doctrines de Münzer, le duc Antoine de Lorraine déploya non moins d'énergie que les princes allemands. La révolte avait été d'abord facilement pacifiée dans le Sundgau et la haute Alsace; mais les rustauds s'étaient réunis en grand nombre dans la moyenne Alsace. Ils avaient mis à leur tête un bourgeois de Molsheim nommé Érasme Gerbert, et tenu une assemblée générale près de cette ville, dans la Haardt, vaste plaine qui s'étend au pied des Vosges. Les historiens ont accusé Antoine de cruauté; mais le savant archiviste du département de la Meurthe, M. Henri Lepage (1), a lavé le prince lorrain de ce reproche et prouvé par des documens authentiques que, si le duc réprima des désordres attestés par tous les contemporains, il n'ordonna pas, à beaucoup près, autant d'exécutions qu'on l'avait avancé. Il résulte des mêmes pièces qu'en Lorraine et en Alsace, comme dans les principales parties de l'Allemagne où éclata la guerre des paysans, le fanatisme religieux, bien plus que les vexations exercées sur les gens de campagne par leurs seigneurs, poussa ceux-ci à la révolte. L'insurrection des rustauds, qui de l'Alsace avait gagné la Lorraine, ne semble pas au reste avoir entretenu d'intelligence avec le mouvement anabaptiste.

La jonction de l'armée des princes avec celle de la ligue de Souabe, qui avait soumis le Wurtemberg, acheva d'écraser la rébellion. Le 28 mai, l'électeur palatin et celui de Trèves, qui avaient enlevé la ville de Bruchsal aux paysans, étaient venus se réunir à Truchsess. Ils se portèrent tous trois de concert vers la Franconie

(1) *Documens inédits sur la guerre des rustauds*, Nancy 1861.

pour débloquer le château de Liebfrauenberg. Après avoir battu la bande de l'Odenwald, qui tentait, quoique fort inférieure en nombre, de lui barrer le passage, l'armée coalisée arriva le 7 juin devant Wurzbourg, qui dût se rendre à merci, payer une énorme contribution de guerre et rétablir dans ses murs l'exercice exclusif du culte catholique. Jacob Köhl et Florian Geyer furent exécutés sans forme de procès avec soixante des habitans les plus compromis. On n'apporta pas moins de rigueur à punir dans tout le territoire de l'évêché ceux qui avaient pris part à la révolte. Le margrave Casimir de Brandebourg soumit le reste de la Franconie. Bamberg, Schweinfurt, Rothembourg, ouvrirent leurs portes au vainqueur sans tenter de résistance. En même temps, les villes fortes du Neckar étaient contraintes de capituler. Le conseil des paysans, qui se tenait alors à Heilbronn, dut se disperser. Le corps de George Metzler, où se trouvaient Wandel Hippler et Götz de Berlichingen, arriva trop tard pour arrêter la marche triomphante de Truchsess. Le chevalier à la main de fer abandonna le 28 mai la cause qu'il avait servie un peu malgré lui. Quelques bandes dans cette partie de l'Allemagne essayèrent encore de prolonger la résistance. Retranchée dans un château qui dominait Ingolstadt, la *bande noire* (*schwarze Haufen*), qui ne comptait plus que 250 hommes fit une défense héroïque; ils périrent jusqu'au dernier. Leur courage ne pouvait sauver une cause irrévocablement perdue.

Il restait à terrasser l'insurrection dans la région du Rhin proprement dite, où elle était encore maîtresse, où les paysans s'étaient récemment livrés à de sanglantes saturnales. Le bailli et quatorze personnes avaient été égorgés au château de Dermstein. Dans celui de Westerburg, la comtesse avait subi les plus indignes traitemens, et les rebelles l'avaient ensuite obligée à cuire leur repas. L'armée de l'électeur palatin et de l'archevêque de Trèves, ayant évacué la Franconie, s'avança dans le Palatinat. Le corps de paysans qu'elle rencontra près de Pfeddersheim, à l'ouest de Worms, fut taillé en pièces. On ne fit merci à aucun prisonnier, et dans cette tuerie le belliqueux prélat se signala par son sanguinaire acharnement. La soumission de tous les cantons environnans fut la conséquence de cette défaite. Les gens du Rheingau livrèrent leurs armes et payèrent une contribution de guerre. Mayence, Worms, Spire, Francfort ouvrirent leurs portes, durent se soumettre à des conditions analogues et renoncer aux libertés qu'elles avaient récemment arrachées. Trèves s'estima heureux de n'avoir point pris part au mouvement.

La résistance fut plus opiniâtre dans la région du Haut-Rhin, car c'était là le vrai berceau de la révolte. La haine des prêtres et des nobles y était portée jusqu'au fanatisme. Dans les rangs des pay-

sans se trouvaient une foule de transfuges de l'armée de la ligue, qui, sachant qu'on ne leur ferait pas merci, poussaient à une résistance désespérée. Truchsess dut, pour vaincre ces derniers défenseurs de la rébellion, faire un vigoureux effort, surtout près de Kempten, où deux anciens capitaines des troupes impériales, Walter Bach et Gaspar Schnaiter, commandaient les insurgés. Il fallut incendier les villages qui leur servaient de refuge pour les réduire à mettre bas les armes. La puissante artillerie de l'armée de la ligue eut partout raison de la bravoure obstinée des paysans, que Truchsess ne ménageait guère. Pour mieux inspirer l'épouvante, ce capitaine tolérait tous les excès de la soldatesque. Le conseil de la ligue de Souabe, alors réuni à Ulm, s'émut des actes de barbarie commis par son armée; il le pria de ne point mettre le pays à feu et à sang; mais le brutal Truchsess se souciait peu de telles injonctions. « Messieurs du conseil, dit-il pour toute réponse, veulent m'en remontrer en fait de guerre; qu'ils viennent alors se battre ici, et j'irai dans leur lit prendre leur place. » Bientôt un renfort amené par George de Frundsberg permit aux troupes de la ligue d'en finir plus vite avec la révolte. Ce guerrier intrépide, qui avait été le héros de Pavie, et s'était fait un nom si glorieux sur tant de champs de bataille, prit le commandement en chef à la place de Truchsess, et sous sa direction la guerre épargna aux campagnards quelques-unes de ses horreurs. Il était toutefois difficile d'empêcher les seigneurs de se venger sur les révoltés abattus des tribulations et des misères que ceux-ci leur avaient causées. Quelques-uns se signalèrent par des traits d'une abominable cruauté. Le margrave Casimir de Brandebourg fit arracher les yeux et couper les doigts à des prisonniers. Les principaux meneurs de la révolte furent mis à la torture; on punit aussi sans miséricorde les prédicans dont les sermons exaltés avaient déterminé en bien des lieux la rébellion, et plus d'un ministre évangélique qui s'était borné à prêcher les principes de Luther périt alors victime du ressentiment de quelque prélat ou de quelque ecclésiastique orthodoxe. Des tribunaux inquisitoriaux furent institués pour rechercher les coupables; les échafauds se dressèrent. Carlstadt échappa, grâce à l'intervention magnanime de Luther. Götz de Berlichingen en fut quitte pour un internement de deux années dans son château. D'autres seigneurs, tels que le comte de Wertheim, ne furent pas inquiétés pour la part qu'ils avaient prise à la révolte, soit qu'on jugeât qu'ils n'avaient fait que céder à l'intimidation, soit plutôt qu'on redoutât la puissance qu'ils gardaient dans leurs propres domaines. Au bout d'une année entière de répression et de recherches des gens compromis, une amnistie fut rendue le 23 septembre 1526, qui mit fin aux rigueurs et aux violences exercées par l'autorité.

Après une telle défaite, aucun soulèvement ne paraissait plus à redouter du côté des paysans. On ne se préoccupa guère d'alléger leur condition et de tenir compte de leurs griefs. Dans les pays où la rébellion avait été la plus décidée et la plus tenace, si l'on en excepte toutefois le Palatinat, il semble même que la situation des gens de la campagne se soit à divers égards empirée aussi par le fait des dévastations commises par les soldats de la ligue et des princes. Ce qui est hors de doute, c'est que les dîmes, les corvées, les redevances, les péages, les tailles et les servitudes continuèrent comme par le passé. Non-seulement les paysans furent partout désarmés, mais ils perdirent en une foule de lieux le droit de réunion, dont ils étaient en possession depuis des siècles. La liberté religieuse qu'ils réclamaient leur fût refusée. Les seigneurs ecclésiastiques reprirent avec leurs domaines la jouissance de tous leurs droits. Bien préférable fut à coup sûr le sort des diverses populations qui, tout en réclamant une diminution des charges dont elles étaient accablées, ne participèrent point à l'insurrection, ou tout au moins s'abstinrent des violences commises ailleurs. A Sulz, le comte fit un accord avec ses sujets, en réglant à l'amiable les réclamations de ceux-ci. Dans le Brisgau, l'archiduc Ferdinand enjoignit aux autorités de faire droit aux plaintes des habitans. Les états de la Haute-Autriche s'opposèrent à ce qu'aucune contribution de guerre fût imposée aux paysans qui avaient émis les mêmes vœux que les rebelles. Dans le Tyrol, les gens des campagnes obtinrent davantage. Un code nouveau fut rédigé qui abrogeait la petite dîme et diverses prestations introduites abusivement, accordait une certaine part à la jouissance de la pêche et de la chasse, et supprimait les redevances qui ne reposaient pas sur des titres anciens et réguliers. L'archiduc Ferdinand fit aussi quelques concessions en matière religieuse : les villes et les tribunaux eurent le droit de présenter des candidats aux fonctions ecclésiastiques, et l'on promit, comme le réclamait l'un des *douze articles*, que les pasteurs prêcheraient le pur Évangile. Les sujets de l'archevêque de Salzbourg, qui s'étaient pourtant mutinés contre le gouvernement despotique et intolérant de ce prélat, et avaient résisté aux troupes que l'archiduc lui prêta pour triompher de la révolte, obtinrent finalement des conditions tolérables.

III.

Quoiqu'elle ait été de fort courte durée, la guerre des paysans laissa en Allemagne des traces profondes; elle amena bien des souffrances, amoncela bien des ruines et versa des flots de sang. Elle

vint s'ajouter aux maux qu'avait déjà causés la guerre des nobles, elle ouvrit l'ère des guerres religieuses, qui devait en apporter de plus grands encore; elle contribua par son issue à fortifier la puissance des princes de l'empire et à raffermir l'aristocratie, quelque peu ébranlée par les tendances démocratiques qui se mêlaient à la réforme.

En s'abandonnant à la démagogie et se livrant aux chefs anabaptistes, les paysans compromirent leur cause et hâtèrent leur défaite. Le coup qui frappait à la fois le parti de la réforme radicale et la secte de Storch, son expression la plus exagérée, ne les écrasa pourtant pas complétement, mais il les mit pour longtemps dans l'impossibilité de se relever. L'union des princes qui combattaient l'omnipotence impériale et des luthériens, consommée par l'adoption de la confession d'Augsbourg et par la conclusion de la ligue de Schmalkalde, empêcha les débris dispersés de l'anabaptisme de rallumer de sitôt la révolte. Les paysans reprenaient sans doute avec tristesse le joug qu'ils avaient voulu secouer, mais ils étaient trop découragés et trop affaiblis pour penser à une revanche. Dix ans s'écoulèrent sans que le radicalisme religieux tentât un nouvel effort. L'étroite alliance des princes protestans contre l'empire et les états catholiques de l'Allemagne fit non-seulement leur force dans la lutte qu'ils soutinrent pour la défense de la réforme, elle arrêta de plus le développement de l'action révolutionnaire que celle-ci avait suscitée. Au lieu de suivre chacun un programme politique et religieux conforme à ses vues personnelles, à ses sympathies particulières, à ses intérêts égoïstes, les princes protestans travaillèrent en commun à faire triompher un ordre de choses qui, sans rompre brusquement avec le passé, introduisait les changemens le plus vivement réclamés par la majorité de la nation allemande. Certes cette union ne s'accomplit pas sans efforts et sans tiraillemens. Lors de la conclusion de la ligue de Schmalkalde, certains états regardaient à s'engager dans une voie de réforme religieuse qui paraissait s'écarter du culte traditionnel; il y en avait d'autres qui montraient une extrême répugnance à s'allier avec les villes de la haute Allemagne où s'était implantée la doctrine de Zwingli; mais l'intelligence de leurs intérêts communs fit taire ces divers scrupules. On vit des princes catholiques adhérer à la ligue pour mieux combattre les projets de l'empereur, surtout ceux de son frère Ferdinand, qui, en se faisant élire roi des Romains, prenait de fait la couronne impériale sur laquelle les prétentions de la maison d'Autriche allaient se confondre avec les droits de l'empire. La prudence que montrèrent les chefs du parti réformé consolida leurs conquêtes. En engageant l'électeur de Saxe à souscrire aux condi-

tions de paix de l'empereur, conditions qui resserraient pourtant davantage le cercle déjà si étroit dans lequel pouvait se mouvoir l'indépendance religieuse, puisqu'elles liaient les mains à ses coreligionnaires jusqu'au prochain concile et excluaient les zwingliens du bénéfice de cette trêve, Luther fit preuve d'un esprit politique qui lui avait d'abord manqué. C'est que l'expérience avait mûri le grand docteur de Wittenberg; il sut résister aux protestans plus ardens qui, comme le landgrave Philippe de Hesse, refusaient de si dures conditions. Il imposa silence aux récriminations des prédicateurs les plus exaltés. La paix signée à Nuremberg en 1532, par laquelle Charles-Quint reconnut en réalité l'église réformée, fit succéder dans les provinces protestantes un régime légal à l'état de révolte. Tout temporaire qu'ait été cet arrangement, il jeta les fondemens d'un droit public dont l'introduction ramena dans les esprits des notions de justice et de légalité qui tendaient à s'effacer, des habitudes d'obéissance et de discipline que la révolte religieuse avait fait disparaître. L'Allemagne, menacée par les Turcs, put alors opposer à ces barbares le puissant faisceau de ses forces, et en attendant le concile général, que le pape différait toujours, le provisoire se consolida. Les populations s'habituèrent au nouveau culte, l'ardeur de controverse théologique se calma si bien que, quelques années après, on réussit à opérer entre les luthériens et les sacramentaires un rapprochement qui avait d'abord paru impossible.

Les choses se seraient-elles ainsi passées, si les partisans d'une réforme radicale avaient eu le dessus, si les sectaires, qui voulaient ruiner de fond en comble l'édifice que des siècles avaient élevé, fussent demeurés vainqueurs? Assurément non. Les radicaux n'eussent amené dans l'ordre spirituel qu'une désorganisation dont n'aurait pas tardé à se ressentir l'ordre moral. Leur triomphe ne pouvait produire dans l'ordre politique qu'une catastrophe à la suite de laquelle la population épouvantée se fût rejetée tout entière dans les bras de l'église romaine. Si l'insurrection des paysans eut pour effet de retarder de près de deux siècles leur émancipation dans les provinces de l'Allemagne où elle avait éclaté avec le plus de violence, combien cette émancipation n'eût-elle pas été reculée par la prolongation d'une licence religieuse et d'une anarchie sociale qui faisaient les affaires des partisans de l'intolérance et des défenseurs de l'orthodoxie la plus étroite? Il serait advenu ce qui s'est produit partout; les excès de la liberté auraient enfanté un despotisme d'autant plus fort que le désordre qui l'avait appelé eût été plus effroyable.

C'est parce que, dans les états de l'Allemagne qui embrassèrent

le protestantisme, les conquêtes de la liberté de conscience s'opérèrent graduellement qu'elles ont résisté aux dangers qui les environnaient. Dans la guerre de trente ans, les réformés allemands n'eussent pas rencontré l'appui d'un Gustave-Adolphe et d'un Richelieu, si au lieu de représenter une société religieuse régulière, fidèle sur les points les plus essentiels à l'ancienne tradition chrétienne, respectant les principes de la société politique telle qu'elle était alors constituée, ils n'eussent offert qu'un assemblage incohérent de fanatiques et de niveleurs. Loin de se sentir assez forts pour recourir à l'étranger sans crainte de perdre leur nationalité et leur autonomie, ils eussent trouvé non des alliés, mais des maîtres, et le traité de Westphalie, au lieu de consacrer définitivement les conquêtes de la réforme en Allemagne, n'aurait été que le démembrement de l'empire au profit de la France, du Danemark et de la Suède.

En restant dans les bornes d'une simple réforme religieuse, les états protestans échappèrent au péril qu'ils s'étaient eux-mêmes en partie créé. Ils unirent étroitement la cause de la doctrine évangélique à celle de l'indépendance territoriale. Les apôtres du mouvement religieux, ramené à une épuration ou, si l'on veut, à une simplification du culte, à un schisme avec Rome, eurent ainsi des protecteurs naturels dans les princes et les villes, intéressés à soutenir le principe de l'indépendance territoriale, qui les mettait à l'abri d'une complète sujétion à l'empereur. Dans la ligue contre l'édit de Worms, édit qui menaçait d'étouffer à sa naissance le mouvement de la réforme, les princes allemands défendaient surtout leur droit de souveraineté, car la question politique qui se débattait en cette circonstance, c'était de savoir si chaque prince avait dans ses domaines le droit de régler ce qui touchait aux rapports de l'église et de l'état. En protestant contre le vote de la diète qui, conformément à la décision impériale de Spire, revenait sur la résolution antérieure où était implicitement reconnue la liberté pour chaque prince de condamner ou d'admettre la doctrine de Luther, ils ne firent que consacrer plus solennellement un droit qui leur avait été temporairement laissé. Ce droit, que l'empereur voulait leur dénier, ils en obtinrent l'exercice provisoire, et la garantie qu'ils avaient arrachée par les armes devint définitive. Ainsi fut enfin assurée, jusqu'à la nouvelle lutte qui devait éclater un siècle plus tard, l'existence de la religion évangélique. Le luthéranisme, entré désormais dans l'ordre politique et régulier, amena des changemens qu'on avait tout d'abord vainement réclamés, et par le développement naturel des idées issues de cette révolution religieuse commença pour les paysans et les classes pauvres un état meilleur.

Si la réforme ne fut pas arrêtée dès son premier essor, elle le doit donc à la conduite de ses chefs et de ses plus intelligens adhérens. Le luthéranisme réussit à se faire accepter de ses adversaires, sinon comme une transformation bienfaisante dans l'ordre religieux, du moins comme un fait acquis, et cela, répétons-le, parce qu'il rompit avec le radicalisme théologique, avec l'anabaptisme, avec la démagogie, qui l'eussent précipité dans l'abîme où avaient péri tant d'autres hérésies, qui lui auraient aliéné la faveur des princes allemands, que leur opposition contre le pape et l'empereur disposa dès l'origine à lui prêter secours.

La théocratie des anabaptistes et l'anarchie doctrinale des radicaux en matière de réforme religieuse ont donc été au XVI[e] siéle un des plus grands périls que l'Allemagne ait traversés; elles faillirent causer la dissolution soudaine de la société sans apporter aucun des élémens propres à la reconstituer; elles suscitèrent la révolte contre les principes fondamentaux du christianisme tel qu'il était compris à cette époque; elles armèrent le vilain contre le noble, le sujet contre son seigneur, le pauvre contre le propriétaire, la raison individuelle contre l'autorité dogmatique incarnée dans l'église ou reposant sur la tradition de l'enseignement théologique. Elles laissèrent la libre carrière aux théories les plus imprudentes et aux rêveries les plus folles; elles relâchèrent les liens qui assurent l'ordre, la paix et la félicité des états, et, aux maux déjà si nombreux qu'avaient produits les déchiremens intérieurs de l'Allemagne, la lutte des grands, celle de la papauté et de l'empire, elles en ajoutèrent de plus menaçans encore, ceux qu'engendrent la guerre des classes sociales et l'anéantissement des croyances les plus étroitement unies à la moralité publique.

Cependant le péril, s'il était surmonté, n'était pas définitivement écarté. Les germes de l'insurrection religieuse et sociale, victorieusement réprimée en 1525, subsistèrent longtemps, et environ dix années après ils donnèrent naissance à une sédition nouvelle, où reparurent tous les élémens de désordre et toute l'anarchie des idées qui avaient marqué la guerre des paysans. Heureusement cette seconde révolte trouva pour la combattre une Allemagne moins divisée, une société plus raffermie dans sa foi et dans ses principes. Nous voulons parler de la guerre des anabaptistes de Münster, qui éclata en 1534 et 1535, et dont nous retracerons les principales phases.

ALFRED MAURY.

NÉGOCIATIONS AVEC L'ALLEMAGNE

LE TRAITÉ DE VERSAILLES.

Le traité conclu à Versailles le 29 juin 1872 continue la série des actes diplomatiques qui n'ont point cessé d'occuper, depuis la signature des préliminaires de paix, les gouvernemens de France et d'Allemagne. Il a pour objet de régler le paiement des 3 milliards qui sont encore dus par la France sur l'indemnité de guerre, ainsi que les conditions et les délais successifs pour l'évacuation du territoire. L'acquittement intégral de notre dette et la libération définitive de notre sol sont les deux questions capitales devant lesquelles pâlissent toutes les autres, et qui pèsent d'un poids bien lourd sur notre crédit et sur notre dignité. Déjà, par les conventions signées à Berlin le 12 octobre 1871, le gouvernement a obtenu la libération anticipée de six départemens en échange de concessions douanières accordées aux produits de l'Alsace-Lorraine. Le traité du 29 juin 1872 a été inspiré par la même pensée en même temps que par l'appréciation prudente de nos ressources financières. Nous avons à négocier sans relâche pour hâter l'heure à laquelle toute parcelle de terre française pourra devenir libre; en face d'une dette énorme, nous devons faire en sorte que l'exécution de nos engagemens ne porte pas une atteinte trop profonde aux élémens de prospérité qui nous restent. Il est pénible d'étudier les documens diplomatiques qui ravivent à chaque ligne le souvenir de nos désastres. Il ne faut point cependant reculer devant cette tâche ingrate. La nation est intéressée à savoir avec quelle difficulté sont obtenues les concessions qui demeureront toujours en-deçà de ses

désirs, et à quels efforts, à quels sacrifices elle doit se résigner pour rentrer complétement en possession d'elle-même. Il paraît donc utile d'examiner à ces divers points de vue les négociations qui viennent d'aboutir au traité de Versailles.

I.

Pour apprécier les dispositions du traité du 29 juin 1872, relatives au paiement de l'indemnité et à l'occupation du territoire français par l'armée allemande, il est nécessaire de rappeler les termes des conventions antérieures.

D'après les préliminaires de paix signés à Versailles au lendemain de l'armistice, 1 milliard de l'indemnité était payable dans le courant de l'année 1871, et les 4 milliards de surplus dans le délai de trois ans; l'évacuation devait s'effectuer graduellement, de telle sorte qu'après le paiement de 2 milliards les six départemens de l'est et le territoire de Belfort fussent seuls occupés, à titre de gage, par une garnison allemande de 50,000 hommes soldés et entretenus aux frais du trésor français.

Le traité de Francfort, conclu le 10 mai 1871, alors que la commune était encore maîtresse de Paris, aggrava ces dispositions. Il stipula que la France aurait à payer dans le courant de l'année non plus seulement 1 milliard, mais 1 milliard 1/2, et que la somme de 500 millions, complétant 2 milliards, serait payée au 1er mai 1872. A cette époque et après ce paiement effectué, l'occupation devait être restreinte aux six départemens de l'est et au territoire de Belfort en garantie des 3 milliards restant à solder.

L'emprunt de 2 milliards, souscrit au mois de juin 1871, permit à la France de remplir ses engagemens par le paiement de 1 milliard 500 millions stipulés par le traité de Francfort et de pourvoir à l'acquittement ultérieur des 500 millions qui complétaient les 2 milliards. Ce fut alors que le gouvernement français engagea les négociations qui aboutirent aux traités de Berlin, signés le 12 octobre 1871, traités aux termes desquels fut obtenue immédiatement, en échange de garanties reconnues suffisantes et de concessions douanières en faveur de l'Alsace-Lorraine, l'évacuation anticipée de six départemens qui, d'après les conventions antérieures, auraient dû être occupés jusqu'au 1er mai 1872.

Voici donc quelle était, à cette dernière date, la situation : la France avait payé 2 milliards; six de ses départemens et Belfort étaient encore occupés, et devaient continuer à l'être jusqu'au 1er mars 1874, date fixée pour le paiement des 3 milliards formant

le solde de l'indemnité. Le gouvernement français avait la faculté de faire des versemens partiels en prévenant le cabinet de Berlin trois mois à l'avance; mais ces versemens n'avaient pour effet que de diminuer la somme des intérêts stipulés à 5 pour 100, ils n'exerçaient aucune influence sur l'étendue de l'occupation, laquelle pouvait, selon le traité, comprendre jusqu'en 1874 les territoires indiqués, quel que fût le montant des avances que nous aurions successivement acquittées sur les 3 milliards.

Cette situation présentait de graves inconvéniens. D'une part, le paiement à date fixe d'une somme aussi énorme que 3 milliards était absolument impossible, et les deux gouvernemens devaient prévoir qu'à la veille de l'échéance ils seraient obligés de prendre de nouveaux arrangemens; d'autre part, si la France s'était trouvée en mesure d'effectuer des paiemens anticipés, elle n'aurait eu aucun avantage à diminuer graduellement sa dette, du moment qu'elle n'obtenait pas la libération proportionnelle de son territoire; il lui aurait même été moins onéreux de continuer à payer jusqu'en 1874 l'intérêt de 5 pour 100 sur les 3 milliards dus à l'Allemagne, les capitaux des emprunts lui coûtant 6 pour 100. Les deux parties contractantes avaient donc un égal profit à réviser les clauses financières du traité de Francfort. Il importait à l'Allemagne de faciliter le paiement de sa créance et surtout les versemens anticipés, qui pouvaient lui être utiles tant pour le remboursement de sa dette intérieure que pour la confection de ses budgets; il convenait à la France de diviser par périodes l'acquittement des 3 milliards et de stipuler que chaque paiement serait en quelque sorte productif d'une part de libération territoriale. En conséquence l'intérêt des deux pays et l'équité s'accordaient pour conseiller à Berlin comme à Versailles la reprise des négociations.

Enfin, dans les préliminaires de paix du 26 février 1871, il avait été dit que pour les 3 derniers milliards l'Allemagne serait disposée à substituer à la garantie territoriale, consistant dans l'occupation partielle du territoire français, une garantie financière. Le traité de Francfort n'avait point reproduit cette clause, qui cependant ne pouvait être considérée comme supprimée, puisque les conventions de Berlin du 12 octobre l'avaient appliquée partiellement en admettant une garantie financière pour le paiement du quatrième demi-milliard et en stipulant l'évacuation immédiate de six départemens. Le principe de la substitution était donc intact, et il était avantageux pour la France de l'invoquer de nouveau sans que l'Allemagne eût le moindre intérêt à le repousser.

Après avoir exposé les précédens et les motifs des négociations, nous résumons les clauses du traité de Versailles. L'échéance unique

du 1er mars 1874 pour le paiement intégral des 3 milliards est remplacée par quatre échéances, dont la première est presque immédiate, et les trois autres sont fixées au 1er février 1873, au 1er mars 1874 et au 1er mars 1875. Les deux termes les plus rapprochés sont l'un et l'autre de 500 millions; les deux termes les plus éloignés sont chacun d'un milliard. La France conserve la faculté de se libérer soit en totalité, soit partiellement, avant les échéances, en prévenant l'Allemagne non plus trois mois, mais seulement un mois à l'avance, et pourvu que les versemens partiels ne soient pas inférieurs à 100 millions. Quant à l'évacuation des six départemens et de l'arrondissement de Belfort, elle doit s'accomplir graduellement, au fur et à mesure du versement de trois termes de l'indemnité. Après le paiement des 500 millions qui sont presque immédiatement exigibles, les troupes allemandes quitteront les départemens de la Marne et de la Haute-Marne; après le paiement du second milliard, à l'échéance du 1er mars 1874, elles se retireront des Ardennes et des Vosges; enfin, quand le troisième milliard aura été soldé, c'est-à-dire au plus tard le 1er mars 1875, elles abandonneront définitivement le territoire français. Toutefois il dépend de la France d'abréger ces délais en payant avant les échéances les sommes successivement exigibles, et il est de plus expressément stipulé qu'après l'acquittement du deuxième milliard la France pourra se concerter avec l'Allemagne, pour obtenir l'évacuation complète en offrant des garanties financières jugées acceptables, ainsi que cela s'est pratiqué lors de la conclusion des traités de Berlin du 12 octobre 1871. Quant au chiffre de l'armée allemande d'occupation, il demeure fixé à 50,000 hommes, nonobstant la diminution du territoire occupé. Telles sont les dispositions du traité de Versailles qui a réglé, en termes précis et pratiques, tant pour le paiement de l'indemnité que pour l'évacuation du territoire, les moyens d'exécuter le traité de Francfort.

En soumettant à l'assemblée nationale le traité du 29 juin, M. le ministre des affaires étrangères a signalé les dispositions principales qui viennent d'être résumées. De même le rapport présenté au nom de la commission parlementaire par M. le duc de Broglie a mis en relief les modifications apportées aux conventions antérieures. L'assemblée a voté sans discussion, dans sa séance du 6 juillet, la convention signée à Versailles, et aujourd'hui ratifiée. Il n'y avait pas en effet matière à débat; il fallait adopter ou repousser dans son entier l'acte diplomatique, et les objections qui auraient été tentées de se produire auraient été dépourvues de sanction.

Ces objections, muettes devant l'assemblée, se sont cependant exprimées dans la presse avec une vivacité bien naturelle. Le pa-

triotisme n'abdique jamais; il est respectable, même lorsqu'il s'égare, et toujours disposé à ne voir dans les actes que ce qui le blesse ou seulement l'effleure. Comment ne pas ajouter que dans notre pays plus qu'en aucun autre, et dans ce moment plus que jamais, l'appréciation des faits politiques risque d'être faussée par l'esprit de parti? Les patriotes impatiens auraient voulu que la nouvelle convention leur annonçât la libération complète et immédiate du sol français, et ils ont éprouvé une déception lorsqu'ils ont cru voir qu'il ne s'agissait en apparence que d'un règlement de procédure. D'un autre côté, la critique s'est exercée contre les clauses qui semblaient impliquer une prolongation de l'occupation allemande, alors que certains défenseurs du gouvernement, dépassant le but, prétendaient recommander comme un triomphe diplomatique le résultat des négociations de Versailles. A notre sens, le traité du 29 juin a été ce qu'il devait et pouvait être. Le gouvernement, qui l'a présenté en termes modestes à l'examen de l'assemblée nationale, la commission, qui en a simplement proposé l'adoption, et l'assemblée, qui l'a voté sans phrases, se sont tenus dans la mesure qui convenait à nos intérêts et à notre dignité. Les objections n'en subsistent pas moins, et il est toujours opportun de les apprécier, car elles intéressent l'ensemble des négociations qui demeurent ouvertes entre la France et l'Allemagne, et, si l'on peut démontrer qu'elles sont mal fondées, les conventions ultérieures seront rendues plus faciles en même temps que le pays aura plus de confiance dans la conduite de nos affaires diplomatiques. Passons donc en revue ces objections.

Le premier sujet de critique, c'est la disposition qui semble retarder jusqu'en 1875 l'évacuation complète fixée par le traité de Francfort au 1er mars 1874, sous la condition du paiement intégral de l'indemnité de guerre. En second lieu, l'on se plaint que nos négociateurs n'aient pas obtenu la diminution de l'effectif de l'armée d'occupation et que les deux départemens de la Meuse et de la Meurthe avec Belfort soient condamnés à subir, pendant un délai qui peut se prolonger toute une année, le casernement de 50,000 Allemands.

La prolongation de durée pour l'occupation du territoire n'est qu'apparente. En réalité, si la France était en mesure de payer dès demain les 3 milliards qu'elle doit encore à l'Allemagne, elle pourrait, en prévenant un mois à l'avance, user de la faculté d'anticipation et libérer complétement son territoire. Ce droit, qui n'était point défini en termes suffisamment nets dans les préliminaires de paix ni dans le traité de Francfort, lui est reconnu expressément par le traité de Versailles, de telle sorte que la clause dont il est

ici question doit être considérée comme une disposition financière dont il nous sera loisible de profiter, et non comme une aggravation de l'occupation territoriale. D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que par le paiement de 500 millions seulement la France obtient la libération de la Marne et de la Haute-Marne, qui selon les premiers traités auraient pu demeurer sous le drapeau allemand jusqu'en 1874. Ainsi libération certaine de deux départemens vingt mois avant la date primitivement fixée et faculté de faire cesser, non-seulement à la date de 1874, mais encore à une date plus rapprochée, l'occupation du reste, voilà quelle est au fond la solution donnée par le traité de Versailles à la question territoriale. En d'autres termes, la durée de l'occupation est désormais subordonnée à nos moyens de paiement. De plus, les négociateurs ont eu soin de rappeler l'éventualité prévue par les préliminaires de paix pour le cas où l'Allemagne accepterait la substitution d'une garantie financière, ils ont même fixé la période à laquelle il est présumable que cette éventualité doit se réaliser, en attribuant à la France l'initiative de la proposition.

Il ne faut pas croire que, si l'on avait conservé dans le texte du traité l'ancienne date du 1er mars 1874 pour le paiement intégral des 3 milliards et par suite pour la libération complète du territoire, cette double opération aurait pu s'accomplir. L'évacuation graduelle n'étant pas alors stipulée, la France n'aurait eu aucun intérêt à payer par anticipation une partie quelconque de sa dette, et comment aurait-elle versé en un seul jour et à l'heure dite la somme de 3 milliards? Comment l'aurait-elle recueillie et conservée au moins pendant quelque temps en vue d'un paiement unique? L'Allemagne aurait eu le droit de ne se dessaisir du gage qu'après avoir encaissé la totalité de sa créance, et, par l'effet de ces retards inévitables, nos six départemens seraient demeurés sous l'occupation des troupes allemandes fort au-delà du 1er mars 1874. Le traité de Francfort, en assignant une seule date pour un paiement aussi énorme, ne pouvait être exécuté selon sa forme et teneur, et l'état de choses que tous nos vœux, tous nos efforts tendent à faire cesser au plus tôt se serait nécessairement prolongé.

Ce qui était impraticable sous le régime des anciennes conventions est devenu possible avec la convention nouvelle. Le créancier et le débiteur se sont rapprochés pour diviser les paiemens. D'après le règlement de compte qui vient d'être arrêté à Versailles, la dette est partagée en quatre termes, et, si la France s'engage à verser l'un des 3 milliards avant 1874, elle obtient en retour la faculté de ne verser le dernier milliard qu'un an après cette date, tout en se réservant la faculté d'anticipation avec ses conséquences. La

combinaison est avantageuse pour l'Allemagne, ainsi que nous le montrerons plus loin; elle n'est pas moins favorable pour la France, qui acquiert une plus grande liberté d'action dans ses mouvemens financiers, et se trouve en mesure de manier avec plus de sûreté l'arme de son crédit. En reportant à 1875 l'échéance du dernier terme, le traité de Versailles facilite, au profit des deux parties contractantes, le paiement de la dette, il assure notre libération territoriale, et, bien que cela paraisse contradictoire, il doit avoir pour résultat de la rendre plus prompte.

On se souvient de l'impression que produisit en France et en Europe le chiffre de la contribution de guerre imposée par le vainqueur. Bien que la douleur nationale fût tout entière à la perte de deux provinces et que la question d'argent ne dût paraître alors que secondaire, il était impossible de ne point éprouver les plus poignantes inquiétudes en songeant à cette rançon de 5 milliards, payable en trois années et garantie par une portion considérable du sol français. Les financiers qui avaient le mieux étudié nos ressources, notre puissance de travail et nos moyens de crédit, n'osaient se prononcer sur les conséquences de ce chiffre de 5 milliards exigibles à bref délai, et l'on se demandait en Europe si l'énormité de la somme n'était point, dans la pensée des négociateurs allemands, un expédient indirect pour augmenter la conquête territoriale et dépouiller le débiteur, après avoir dépossédé le vaincu. Ce fut partout, il est permis aujourd'hui de le dire, une véritable consternation financière. Bientôt cependant le patriotisme reprit confiance, et, lorsque le gouvernement adressa le premier appel aux capitaux, l'espoir revint. Le succès de l'emprunt de 2 milliards, souscrit au mois de juin 1871 dans des circonstances peu favorables, au lendemain d'une affreuse guerre civile, fut le signe le plus manifeste et le plus rassurant de la richesse de notre pays, de son crédit et de sa force, survivant à tant de désastres. Dès ce moment, on eut partout la certitude que la France ne succomberait pas sous le poids de sa rançon, qu'elle voudrait et qu'elle pourrait s'acquitter de ses obligations envers l'Allemagne, et que, pour se procurer le complément de l'indemnité, elle obtiendrait du crédit européen les fonds nécessaires. La démonstration est prochaine. Le nouvel emprunt qui va être émis attestera sans aucun doute la confiance que nous méritons encore d'inspirer.

Il s'agit, qu'on ne l'oublie pas, de 3 milliards, sans compter les intérêts et les frais. Si habitués que nous soyons depuis deux ans à entendre parler de milliards et malheureusement à en payer, le gouvernement français manquerait aux règles de la prudence, s'il ne se réservait non-seulement toutes les facilités pour la conclusion

de cet emprunt qui vient s'enter sur un récent appel de 2 milliards, mais encore tous les moyens de parer aux risques imprévus. Or, pour une pareille opération financière, le temps est d'un grand secours. De même qu'un particulier, l'état qui se trouve dans la fâcheuse situation de débiteur est intéressé à obtenir terme et délai, sauf à n'en pas faire usage. Il a ainsi plus de champ pour se mouvoir dans les combinaisons financières auxquelles il a recours, pour étudier et aménager ses impôts ou pour organiser ses emprunts. Le temps qui lui est accordé, il peut en faire profiter ses nouveaux prêteurs et traiter avec eux à des conditions plus avantageuses et plus sûres. Financièrement, ce sont là des principes élémentaires. Le point important à considérer, c'est le succès de l'emprunt, et celui-ci réussira d'autant mieux que les versemens seront moins étroitement resserrés dans un délai fatal, et que les prêteurs seront plus au large pour apporter successivement le montant divisé de leur souscription. Il s'agit, encore une fois, de plus de 3 milliards!

En conséquence les mesures qui tendent à faciliter l'opération de l'emprunt aboutissent à la libération du territoire. Que l'on souscrive d'abord les 3 milliards; puis viendront les combinaisons particulières à l'aide desquelles le gouvernement, faisant appel au concours des établissemens financiers, pourra rendre plus promptement disponibles les produits à réaliser sur les versemens des souscripteurs et se prévaloir, à l'égard de l'Allemagne, du droit d'anticipation de paiemens qu'il s'est réservé par le traité du 29 juin. Cette intention, qu'il était aisé de deviner, est annoncée de la façon la plus claire dans le projet de loi relatif à l'émission du prochain emprunt. Qu'importe l'éloignement de la date conventionnelle pour la fin de l'occupation, si nous stipulons la faculté de nous libérer plus tôt et d'avancer la date réelle qui pourra même être antérieure au 1er mars 1874? C'est ainsi qu'il faut apprécier celle des clauses du traité de Versailles qui a été le plus vivement critiquée. Pour peu que l'on réfléchisse et que l'on calcule, on reconnaîtra que les impatiences du patriotisme se sont égarées dans cette question de date. Il n'y a pas un financier qui ne déclare que les conditions nouvelles sont plus favorables au point de vue de notre crédit et dans l'intérêt de l'évacuation.

Quant aux regrets exprimés sur le maintien d'une armée de 50,000 hommes dans les deux départemens qui pourront encore être occupés après le paiement des deux premiers milliards, chacun s'y associe. Il paraît dur en effet et très inique d'affecter à la garde d'un gage restreint l'effectif militaire qui avait été jugé nécessaire pour occuper six départemens. Le gouvernement français a fortement insisté pour que le cabinet de Berlin ne maintînt pas cette

exigence; s'il n'a pas réussi à faire inscrire dans le traité le principe d'une réduction proportionnelle de l'armée d'occupation, aucun reproche ne saurait l'atteindre, la décision ne dépendant pas de lui seul et l'Allemagne ayant le droit de s'en tenir, à tort ou à raison, aux conventions antérieures. Quels sont les motifs pour lesquels le cabinet de Berlin a résisté si obstinément aux argumens équitables qui lui ont été opposés? S'il a voulu conserver sur le sol français, jusqu'à la dernière heure de l'occupation, une armée nombreuse, ou si du moins il n'a pas voulu s'engager formellement à la réduire, ce n'est point pour la vaine satisfaction de camper plus longtemps en France avec l'appareil de guerre, ni pour l'économie que lui procure l'entretien à nos frais de 50,000 hommes; de telles considérations seraient indignes d'un grand gouvernement. Il faut plutôt attribuer sa résolution aux inquiétudes qu'il éprouve ou qu'il affecte au sujet de notre politique intérieure, à la crainte de complications qui livreraient le pouvoir au parti révolutionnaire. L'occupation à outrance et en force répond aux cris de guerre à outrance que l'on entend parfois encore retentir de ce côté des frontières. Au lieu d'une simple garnison, qui serait même inutile, cela nous vaut le poids d'une armée. La ferme attitude du gouvernement et des partis sensés devrait enlever à l'Allemagne les motifs ou les prétextes dont elle abuse pour aggraver sans nécessité la situation que les événemens nous ont faite. Il est de l'intérêt des deux pays de hâter le moment où, d'après les prévisions des traités et selon les paroles échangées, l'occupation matérielle de notre territoire sera remplacée par des garanties financières. En attendant, il appartient au gouvernement et à l'assemblée nationale de prendre les mesures nécessaires, afin que la présence des troupes étrangères soit rendue le moins onéreuse pour les départemens qui sont condamnés à la subir.

Dans cet examen du traité du 29 juin et des critiques auxquelles cet acte a donné lieu, nous n'avons jusqu'ici tenu compte que de l'intérêt français; il n'est pas moins nécessaire de rechercher quel a été dans ces négociations l'intérêt de l'Allemagne et d'étudier par quels moyens la France peut espérer avant le terme fixé sa libération complète, en achevant l'œuvre diplomatique commencée par les conventions de Berlin et de Versailles.

II.

Lorsque la France négocie avec l'Allemagne sur les questions territoriales et financières qui ont été une première fois réglées par les préliminaires de paix du 26 février 1871, puis par le traité

de Francfort, la partie n'est pas égale. Nous sommes liés par les actes qui ont été signés, nous n'avons pas à solliciter la révision des clauses fondamentales, ce qui serait peu digne et fort inutile; enfin, puisque la force joue un grand rôle dans les affaires de ce monde; il faut bien reconnaître que nous ne sommes pas en ce moment les plus forts. Ce qu'il nous est permis de tenter et possible d'obtenir, c'est l'examen des dispositions qui se rattachent au mode d'exécution des traités, et l'habileté consiste à découvrir les points sur lesquels l'intérêt de l'Allemagne s'accorde avec celui de la France. Il ne faut jamais perdre de vue cette situation, quand on apprécie l'œuvre si pénible et si ingrate de nos négociateurs. Ne demandons pas au gouvernement français de remporter des succès diplomatiques sur le cabinet de Berlin; il suffit qu'il soit attentif et empressé à proposer en temps opportun les mesures qui ont pour objet de rendre moins onéreux le paiement de l'indemnité de guerre et de libérer tout ou partie du sol occupé. On doit, à cet égard, tenir compte des sentimens et des intérêts de l'Allemagne.

Les sentimens de l'Allemagne envers la France sont demeurés très hostiles. C'est de l'animosité doublée de défiance. La nation allemande devrait cependant ne pas nous savoir mauvais gré de nos fautes qui, à Sadowa et à Sedan, l'ont faite si grande! Non, elle ne s'endort pas dans son prodigieux triomphe, elle entend poursuivre jusqu'au bout les avantages que lui a donnés la fortune des armes, et, les yeux tournés vers l'avenir, elle estime que nous ne serons jamais assez vaincus. Ces sentimens subsistent particulièrement dans les provinces de l'ancienne Prusse et dans les pays de l'Allemagne du nord; ils s'expriment fréquemment à la tribune des assemblées, chaque jour dans la presse, et le langage d'une partie de la presse française n'est pas de nature à les calmer. On se souvient d'un incident mentionné par M. Jules Favre dans son récit de l'entrevue de Ferrières. M. de Bismarck avait sur sa table une collection de journaux parisiens et de caricatures à l'adresse de la Prusse. Il déplia ces feuilles de politique dite *illustrée;* il en prit texte pour déclarer que les propositions pacifiques apportées par son interlocuteur étaient inconciliables avec ces excès de plume et de crayon, et que l'entente serait par là rendue bien difficile. Vainement M. Jules Favre lui fit-il observer qu'il n'y avait pas à se préoccuper de pareilles choses, que les articles violens et les caricatures étaient sans portée, et que la politique ne devait pas s'en émouvoir. — C'est une grande erreur, répondit M. de Bismarck. On laisse ainsi l'esprit public se pervertir, et nous n'arriverons à rien de bon, si nous ne prenons pas un système plus sérieux. — Il est possible que, dans cette circonstance, M. de Bismarck, peu désireux de conclure la paix,

se soit avisé d'ériger une caricature en argument diplomatique et de retrancher ses refus derrière un article de journal. Quoi qu'il en soit, les Allemands instruits, et ils sont en grand nombre, savent le français, ils lisent nos journaux, et l'on comprend que cette lecture les tienne en défiance. La presse prussienne, badoise, bavaroise ne se montre pas plus conciliante à notre sujet. Si les armes sont au repos, la plume et le crayon continuent la guerre. Les caricatures n'observent pas la trêve, et de part et d'autre les injures et les fanfaronnades vont leur train. Il n'y a là ni bon goût, ni dignité, ni profit. C'est une difficulté de plus pour les diplomates qui, traitant au nom des deux nations, sont obligés de lutter contre le courant des ressentimens réciproques, alimentés par une presse qui n'a trop souvent de politique que le nom.

Lorsque M. de Bismarck soumit à l'approbation du parlement de Berlin la convention du 12 octobre 1871, qui stipulait l'évacuation anticipée de six départemens, il eut à se défendre contre de vives attaques; on l'accusa d'avoir fait sans utilité une concession à la France. Il fallut qu'il se justifiât de n'avoir point méconnu les sentimens ni sacrifié les intérêts de l'Allemagne! Ce fut à cette occasion qu'il traça le programme de la politique à observer dans les rapports avec la France. — Il convient, disait-il, de ne point nuire à la France au-delà de ce qu'exige l'intérêt de l'Allemagne; il importe même de lui venir en aide dans les circonstances et dans la mesure où l'Allemagne peut y trouver son bénéfice. — La France n'a donc rien à demander ni à attendre en dehors de l'intérêt allemand, qui est, nous ne le savons que trop, bien habilement défendu.

Or l'intérêt allemand conseillait de ne point maintenir à une seule échéance le paiement des 3 milliards, à supposer même que ce paiement intégral eût été possible. Retirer de la circulation européenne une telle masse de numéraire et d'effets de commerce pour les y relancer brusquement, le même jour, par l'intermédiaire d'une seule caisse, c'eût été s'exposer sûrement à une crise monétaire et financière, qui eût frappé à la fois tous les marchés, y compris le marché allemand. Que l'on se rappelle la perturbation causée, dans le courant de l'année dernière, par l'acquittement des premiers termes de l'indemnité. Il n'y a pas un homme d'affaires qui, après cette épreuve, n'ait été convaincu que les deux gouvernemens arriveraient à une entente pour répartir sur une plus longue période et entre plusieurs échéances le versement du surplus. On supposait même que le cabinet de Berlin accepterait en paiement une quantité considérable de rente française, ainsi que cela s'est fait en 1818, dans une situation tristement analogue.

Le moment n'est peut-être pas encore venu pour aborder cette dernière combinaison. Il suffit de montrer que l'Allemagne avait le plus grand intérêt à s'épargner comme à nous la crise qui eût infailliblement pesé sur toutes les transactions, si l'on s'en était tenu à l'exécution littérale du traité de Francfort. Ainsi s'expliquent et se justifient, même aux yeux des compatriotes de M. de Bismarck, les changemens qui ont été introduits dans les stipulations primitives, en ce qui concerne les échéances.

Ce point établi, l'Allemagne avait un autre intérêt; c'était de toucher avant 1874 une partie au moins des 3 milliards. On a dit en France que le budget de l'empire germanique était grevé de lourds engagemens, que les dépenses générales excédaient les recettes, et que notre gouvernement aurait pu demander et obtenir des concessions plus larges en échange des anticipations de paiement. Cette allégation est inexacte. Un état qui possède une créance aussi forte sur le trésor français, et qui en reçoit l'intérêt à 5 pour 100, n'est pas dans la gêne. Le ministre des finances à Berlin ne mérite pas que l'on s'apitoie sur ses embarras; il lui serait très facile de battre monnaie avec le traité de Francfort et de tirer sur nous. Il aurait pu déjà émettre directement un emprunt; mais à quoi bon recourir à cette opération toujours délicate, puisqu'il avait à sa disposition le crédit de la France, qui devait se montrer très désireuse de racheter, par le paiement immédiat ou prochain du tiers de sa dette, le tiers du territoire occupé? Ici encore la combinaison profitait à l'intérêt allemand, et elle pouvait figurer parmi les articles de négociations. Le cabinet de Berlin devait être disposé à l'adopter.

Un mémoire présenté récemment au *Reichstag* fait connaître le montant des frais de guerre pour la Prusse et l'ancienne confédération du nord, les moyens employés pour recueillir les fonds nécessaires au début et dans le courant de la campagne, le total des indemnités en argent payées ou dues par la France, et enfin la destination de ces sommes. Ce travail rend exactement compte de la situation financière de l'Allemagne. Il contient, sous forme de chiffres, plus d'un enseignement politique, qui se recommande à l'attention de l'Europe, et en particulier aux méditations de la France. Bien qu'il nous soit assurément très pénible de voir à quel degré nous avons enrichi l'Allemagne, et de suivre en quelque sorte notre fortune aux mains d'autrui, il faut nous y résigner. La politique est aujourd'hui dans les budgets.

Au début de la guerre, une loi du 21 juillet 1870 donna au gouvernement de la confédération du nord la faculté de lever par voie d'emprunt et par l'émission de bons du trésor une somme de 450 millions de francs. L'emprunt ouvert les 3 et 4 août, au cours

de 88 en 5 pour 100, ne fut pas entièrement souscrit; il ne produisit que 225 millions de francs, auxquels s'ajoutèrent 165 millions en bons du trésor. Ainsi ce premier appel au crédit ne fournit à l'Allemagne que 390 millions sur les 450 qu'elle demandait. Par une seconde loi, en date du 29 novembre 1870, alors que la victoire paraissait décidée en faveur de l'Allemagne, le gouvernement fut autorisé à se procurer une somme de 375 millions de francs par une nouvelle émission de bons du trésor. Une troisième loi, votée le 26 avril 1871, ouvrit un crédit supplémentaire de 450 millions, mais elle ne fut point exécutée; dès ce moment la France commençait à payer sa rançon. En résumé, les sommes versées au budget de la guerre en dehors des ressources ordinaires et provenant soit de l'emprunt, soit de l'émission des bons du trésor, se sont élevées à 765 millions de francs. D'un autre côté, les frais extraordinaires de guerre, depuis le commencement des hostilités jusqu'à la fin de 1871, ont présenté un total de 1 milliard 420 millions. L'excédant des dépenses sur les recettes de ce budget spécial a donc été de 655 millions, déficit qui était comblé successivement par les indemnités de la France et qui n'a donné lieu à aucun embarras financier.

Les profits pécuniaires que l'Allemagne a retirés de la campagne comprennent l'indemnité de 5 milliards, les intérêts de cette somme jusqu'au 3 mars 1872, soit 150 millions, la contribution de 200 millions imposée à la ville de Paris, et 55 millions en contributions de guerre levées dans les départemens; c'est un total de 5 milliards 405 millions. Comme on a vu plus haut que le montant des dépenses extraordinaires portées au compte de la guerre a été de 1 milliard 420 millions, il s'ensuit que l'Allemagne a réalisé un bénéfice net de près de 4 milliards, sur lesquels les 3 milliards qui font l'objet de la récente convention lui sont encore dus. Il faut y ajouter la somme des intérêts que nous aurons à payer jusqu'à notre complète libération.

Ces ressources ne seront pas gaspillées, elles ont déjà toutes reçu leur destination. Indépendamment de la somme de 325 millions consacrée au rachat d'une partie de nos chemins de fer de l'Est, un capital considérable a été employé ou est réservé pour de grands travaux de défense militaire ou d'utilité générale. On a commencé dans les territoires annexés de l'Alsace-Lorraine à faire des dépenses qui doivent s'élever à plus de 150 millions; l'Allemagne va donner largement à nos malheureux compatriotes des routes, des canaux, des clochers, des hôpitaux et surtout des forteresses bien armées. On amortira une partie des anciens emprunts; enfin, après ces prélèvemens, il restera une somme, encore indéterminée, mais consi-

dérable, à partager entre les divers états. Voilà comment seront dépensés nos milliards. Ils rendront l'Allemagne plus forte et plus riche qu'elle ne l'a jamais été, ils feront d'elle la puissance la plus redoutable du continent. Ce raisonnement, qui est des plus clairs, s'adresse tout à la fois à la France et à l'Europe.

Pour en revenir, après cette digression aussi triste qu'instructive, au traité du 29 juin, l'anticipation de nos paiemens n'était pas indispensable au trésor allemand, qui pouvait se procurer très aisément des ressources; mais elle lui est commode, parce qu'il a déjà consommé plus de 1 milliard à imputer sur la somme qui, tous frais de guerre payés, formera son bénéfice, et que le paiement prochain de 2 demi-milliards lui permettra d'exécuter ses plans de travaux sans avoir besoin de chercher d'autres combinaisons financières. Dès lors le cabinet de Berlin ne pouvait hésiter à nous payer ce service par l'évacuation partielle stipulée au traité, en attendant que de nouvelles avances, ou l'offre de suffisantes garanties, ou encore les incidens imprévus de la politique, l'engagent, au nom de l'intérêt allemand, à rappeler toute son armée.

Lorsque furent signées les conventions du 12 octobre 1871, nous avons exposé les argumens qui conseillent à l'Allemagne de ne point prolonger jusqu'au terme fixé l'occupation du territoire français (1). Cet état de choses est tout à fait anormal : il maintient l'inquiétude dans les esprits et le trouble dans les relations; il n'est point seulement douloureux pour la France, — l'Allemagne et l'Europe en souffrent. L'ordre européen, qui importe à toutes les nations, demeure à la merci du moindre incident qui peut se produire entre Français et Allemands sur le sol occupé. Les cabinets de Versailles et de Berlin ont fréquemment à correspondre au sujet de conflits entre les autorités, de querelles entre les individus, de griefs réciproques, que cette cohabitation forcée rend inévitables, et dont l'examen exige une chancellerie spéciale. Enfin les troupes allemandes qui tiennent garnison en France désirent rentrer au plus tôt dans leur patrie. Tous les motifs se réunissent pour hâter l'heure à laquelle, selon la règle internationale, chacun restera libre et maître dans ses frontières. C'est l'intérêt, ce doit être le vœu de l'Allemagne, qui ne saurait plus avoir aujourd'hui d'autre pensée que la garantie de sa créance, garantie politique dont la solidité dépend de l'attitude de notre gouvernement et de la conduite des partis, garantie financière qui repose sur l'exécution si fidèle jusqu'ici de nos premiers engagemens et sur l'émission du prochain emprunt.

Peu de mots suffiront au sujet de la garantie politique. Lors même

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1871, *les Traités de Berlin*.

que l'Allemagne aurait quelque inquiétude sur notre situation intérieure et que le caractère provisoire de notre gouvernement lui inspirerait une certaine défiance, elle doit voir que sa créance n'a jamais été mise en question, qu'elle est reconnue par tous les partis, et que sous aucun régime elle ne serait en péril. Que lui faut-il de plus? Avec les forces dont elle dispose, quel besoin a-t-elle d'occuper quelques morceaux de terre pour défendre un droit que personne ne conteste? Au surplus, est-ce que malgré les progrès du radicalisme, progrès qui s'expliquent à la suite de tels bouleversemens et de tels désastres, mais qui seront arrêtés sûrement par une politique résolue, la majorité de la nation, l'immense majorité n'éprouve pas la plus manifeste répugnance contre les retours révolutionnaires? Enfin, puisqu'il s'agit avant tout d'une question d'argent, l'Allemagne ne doit-elle point placer en première ligne la garantie financière que lui assurera pour une créance à moitié payée la souscription d'un emprunt de 3 milliards? Quand la France aura engagé ses dernières épargnes et livré par avance les profits de plusieurs années de travail, quand tous les banquiers de l'Europe, y compris les banquiers allemands, nous auront apporté les capitaux qu'ils détiennent, il semble que le cabinet de Berlin n'aura plus à se préoccuper du sort de sa créance; tout sentiment de défiance politique devra disparaître devant cette universelle démonstration de confiance financière.

La proposition d'emprunt a suivi presque immédiatement le traité du 29 juin. Le traité était nécessaire pour que le gouvernement pût combiner les termes des versemens et rendre plus certaine la réussite de cette opération vraiment colossale. Le succès ne paraît pas douteux, et, il est aujourd'hui permis de le dire, la France mérite que le crédit réponde à son appel. Depuis plus d'un an, elle a augmenté de 500 millions la somme de ses impôts, elle supporte d'énormes charges, et elle n'a point plié sous le faix. Faut-il encore 100, 200 millions? elle les donnera. L'Europe écoute ces discussions ardentes où l'on fouille les profondeurs du domaine imposable pour en retirer ce qui peut avoir été oublié et délaissé par la fiscalité des temps prospères; elle assiste à ces efforts de patriotes et d'honnêtes gens qui veulent aller jusqu'au bout de leur ingrate exploration, battant tous les buissons qui recèlent la moindre parcelle de richesse, s'arrêtant à toutes les sources de profits, et puisant dans toutes les bourses. Jamais on n'a vu un pays faire aussi complétement l'inventaire de sa fortune pour livrer son bilan à l'âpre main de l'impôt et aux regards soupçonneux du crédit.

Les débats financiers qui se sont engagés au sein de l'assemblée nationale présentent un double intérêt: ils montrent d'abord, par la

multiplicité et par la variété des propositions d'impôts, à quel point chacun est résigné aux plus durs sacrifices, afin de hâter la levée de l'hypothèque mise sur notre sol; ils attestent ensuite que le système de contribution, tel qu'il a été réorganisé par la première assemblée constituante et perfectionné d'après les mêmes principes par les gouvernemens qui ont suivi, repose sur des principes solides qu'il serait imprudent d'ébranler. Tous les impôts nouveaux qui ont été proposés sont très défectueux : on les aurait votés cependant, car ce n'était pas le moment de se montrer bien difficile; mais, à l'exception de l'impôt sur le revenu, qui est appliqué dans d'autres pays, et que des considérations politiques ont fait ajourner, la plupart des innovations ont été jugées impraticables. On s'est donc borné le plus souvent à augmenter les impôts existans ou à rétablir des taxes qui avaient été précédemment supprimées.

Parmi les taxes dont le rétablissement est demandé, figurent les droits de douane appliqués aux matières qu'emploie l'industrie manufacturière. Tout a été dit sur cette proposition, qui n'a point encore subi l'épreuve d'un vote définitif, et qui rencontrera de vives résistances. Il serait donc inutile de revenir sur cette question, si elle ne se rattachait pas d'une façon très directe à nos relations avec l'Allemagne. Le traité de Francfort a stipulé, en matière de navigation et de commerce, le régime réciproque de la nation la plus favorisée. Tant que les traités de commerce que la France a conclus avec les principaux pays d'Europe demeureront exécutoires, l'Allemagne en conservera le bénéfice. Puis, voici quelle serait sa situation : pendant que nous nous serions isolés par le relèvement des barrières de douanes, et que nous frapperions de droits non-seulement les matières premières, mais encore, par une conséquence logique, les marchandises fabriquées, elle ouvrirait plus largement ses frontières au commerce de l'Angleterre, de la Belgique, de la Suisse, de l'Italie, de l'Autriche, de la Russie, et les produits allemands prendraient sur une partie des marchés étrangers la place des nôtres, de telle sorte qu'après avoir fait la grandeur politique, militaire et financière de l'empire d'Allemagne, nous contribuerions par une nouvelle faute au développement de sa puissance industrielle et commerciale. En 1855, les marchandises échangées entre la France et le Zollverein représentaient une valeur de 174 millions; par l'effet des changemens de tarifs consentis de part et d'autre, le chiffre s'est élevé pour 1869 à 483 millions. Cette progression serait infailliblement enrayée, si l'on exhaussait les taxes. La politique de M. de Bismarck ne manquerait pas de profiter des conditions défavorables que l'impôt sur les matières premières créerait à notre industrie, de l'impression fâcheuse que

la modification de notre loi commerciale produirait sur les gouvernemens et sur les peuples, du ralentissement forcé qui s'ensuivrait dans nos opérations d'échanges. En outre a-t-on songé à l'influence que l'aggravation du tarif pourrait exercer sur nos rapports avec l'Alsace-Lorraine, rapports que la France est si intéressée à conserver et à protéger? Nous convient-il donc de repousser tout à fait l'industrie alsacienne vers le marché allemand? Il y a certainement bien d'autres motifs qui conseillent de ne point taxer les élémens du travail, alors que la France a plus que jamais besoin de travailler, de ne pas altérer le régime libéral inauguré par les traités de 1860, traités qui nous ont été incontestablement avantageux, et de laisser le tarif en dehors des combinaisons fiscales auxquelles les circonstances nous obligent à recourir. A ces motifs généraux, tirés de la doctrine et de l'expérience, s'ajoutent les considérations particulières qui viennent d'être indiquées.

Quoi qu'il en soit, le nouveau budget de la France offre toute sécurité aux souscripteurs de l'emprunt et à l'Allemagne. Le succès de l'emprunt va décider de notre libération. Il nous permettra d'invoquer utilement les dispositions du traité du 29 juin qui stipulent les paiemens anticipés, l'évacuation plus prompte et la substitution des garanties financières aux garanties territoriales. Que le drapeau étranger cesse de flotter sur le sol national, c'est le désir passionné de la France, c'est l'intérêt de l'Allemagne. Cet intérêt, nous l'avons exposé simplement et froidement, comme il convient dans une question qui se débat entre créancier et débiteur, car pour l'Allemagne il n'y a vraiment pas d'autre question. Encore un peu de temps, moins de temps qu'il n'en a fallu à la suite des désastres de 1815, et les efforts incessans de M. le président de la république recevront leur récompense. Cinq mois après le traité de Francfort, les conventions de Berlin nous ont rendu six départemens; le traité de Versailles libère immédiatement la Marne et la Haute-Marne. Quelles que soient les difficultés ou plutôt les malentendus de la politique intérieure, M. Thiers ne saurait perdre un seul instant de vue la mission de délivrance qui sera son titre incontesté à la gratitude du pays et aux hommages de l'histoire. A peine une convention est-elle signée, qu'une autre se prépare. Le traité de Versailles et l'emprunt sont les préliminaires des négociations définitives qui nous rendront des frontières en affranchissant la patrie qui nous reste.

C. Lavollée.

LES LOIS

SUR

LE TRAVAIL DES ENFANS

DANS LES MANUFACTURES

Depuis soixante-dix ans en Angleterre, en France depuis trente ans, l'état réglemente par des lois le travail des enfans employés dans l'industrie. Ni les objections de principe ni les difficultés d'application n'ont prévalu contre l'opinion, qui a constamment soutenu la justice de l'intervention législative et réclamé des mesures efficaces de protection à l'égard des jeunes travailleurs. L'état en effet a le double devoir de sauvegarder l'intérêt social et de secourir des mineurs incapables de défendre leur santé ou leur existence menacées. La société doit veiller sur le sort des générations nouvelles. Comment laisserait-elle moissonner avant le temps ou affaiblir par des fatigues excessives ceux qui doivent faire sa force et sa richesse? Comment ne se garantirait-elle pas contre l'égoïsme ou l'aveuglement des intérêts particuliers, qui volontiers couperaient le jeune arbre pour en cueillir le fruit?

Qu'on ne dise pas que les inquiétudes sur ce point sont exagérées. Les statistiques du recrutement militaire nous apprennent que, sur 325,000 jeunes gens qui dans l'une des dernières années se présentaient à la conscription, on comptait 109,000 réformés pour défaut de taille, rachitisme, infirmités ou faiblesse de constitution. Quelle est, dans ce contingent du vice et de la maladie, la part des campagnes et celle des centres d'industrie? Contre 10,000 conscrits aptes au service dans dix départemens agricoles, la proportion des réformés est de 4,029; contre le même nombre de conscrits valides dans dix départemens industriels, on trouve 9,930 réformés. Dans la Marne, la Seine-Inférieure, l'Eure, contrées

essentiellement manufacturières, cette proportion s'est élevée jusqu'à 14,451 réformés contre 10,000 jugés bons pour le service.

De tels faits touchent de trop près à l'avenir politique et social du pays pour que l'état puisse s'en désintéresser; mais comment régler l'ingérence administrative? La question soulève bien des problèmes délicats : il faut ménager à la fois l'autorité paternelle, l'intérêt des familles, la liberté de l'industrie, les nécessités de la concurrence. Doit-on établir une mesure uniforme pour toutes les parties du pays et toutes les branches de la production sans tenir compte ni des différences des climats, ni des mœurs des populations, ni des conditions variables des diverses professions? Comment rendre la surveillance efficace à moins d'exercer une véritable inquisition chez les patrons? N'est-ce pas aggraver le mal que de diminuer les ressources des familles pauvres auxquelles le faible salaire de leurs enfans est indispensable pour subsister? Ne faut-il pas au contraire calculer de plus haut et de plus loin? En développant par l'éducation l'intelligence et les forces des jeunes travailleurs, en faisant naître chez eux des sentimens et des habitudes morales, on augmente leur puissance productive; les sacrifices momentanés faits pour l'instruction ne seront-ils pas amplement compensés par un rendement définitif plus considérable? L'expérience a prouvé que, même pour les ouvriers adultes, la quantité des produits n'est pas toujours proportionnelle au nombre d'heures passées à l'atelier; dans certaines limites, en abrégeant la journée de travail, on a parfois augmenté la somme et surtout amélioré la qualité de l'ouvrage. Quel progrès dans ce sens n'obtiendrait-on pas en procurant aux enfans une instruction propre à stimuler toutes les bonnes dispositions de la nature humaine! Une machine n'agit que proportionnellement à la quantité de force vive qu'on enferme dans ses flancs; l'enfant fait mieux : il multiplie l'impulsion qui lui est transmise. La séve qu'il puise dans l'éducation peut d'une faible et inutile créature former un être puissant, bien équilibré, sain de corps et d'intelligence. Comment dès lors l'état ne veillerait-il pas sur le développement et la santé des jeunes ouvriers qui peuplent les fabriques de nos villes et de nos campagnes, où se recrutent l'armée et les phalanges du suffrage universel?

I.

L'envahissement des ateliers par les femmes et les enfans est un fait assez récent : il date de l'immense multiplication des machines à vapeur, qui permit de remplacer presque partout la force physique humaine par des outils mus mécaniquement qu'un bras faible

peut conduire. Durant le moyen âge et jusqu'au XVII[e] siècle, le nombre des enfans employés aux travaux manuels était peu considérable. L'industrie se recrutait lentement; limitée à une production restreinte, elle était divisée en petits ateliers qui se composaient chacun d'un maître, de deux ou trois compagnons et d'autant d'apprentis. Le nombre de ceux-ci était rigoureusement déterminé par les statuts des corporations; dans beaucoup de métiers, on n'en autorisait que deux, parfois trois. Les règlemens fixaient aussi un temps obligatoire d'apprentissage, presque toujours fort long, variant de trois ou quatre à huit, dix et même douze années. Habituellement l'apprenti payait en entrant une certaine somme. Bref, tout était calculé pour mettre les corporations à l'abri de la concurrence. Les portes du corps de métier étaient soigneusement gardées, et, comme nul ne pouvait s'établir librement en dehors de la forteresse, ni travailler sans avoir passé par les épreuves réglementaires, les rangs de l'armée industrielle étaient rarement renouvelés.

Au XVII[e] siècle, les manufactures, en se développant sous l'influence de Colbert, commencèrent à employer un certain nombre d'enfans. Les fabriques, directement fondées ou encouragées par l'état, formèrent beaucoup d'apprentis. Le célèbre ministre faisait venir des artisans habiles de tous les pays, et en les subventionnant leur imposait l'obligation de prendre avec eux de jeunes travailleurs pour leur enseigner les secrets du métier. Lorsque Colbert facilita par divers privilèges l'établissement de la manufacture de tapisserie de Beauvais, il demanda en retour au concessionnaire d'entretenir cinquante apprentis (1). Les maîtres verriers qu'on amena de Venise pour fonder une manufacture de glaces durent accepter une charge analogue. A Aubusson, des franchises toutes spéciales furent accordées à ceux qui y auraient fait trois années d'apprentissage et quatre ans de compagnonnage. Un grand nombre de jeunes filles s'attachèrent à la fabrication de la dentelle fine : à Bourges seulement, plus de 900 ouvrières vinrent en quelques années apprendre les procédés nouveaux; des campagnes entières s'adonnaient à ce genre de travail. Diverses fabriques s'efforçaient de recruter un nombreux personnel; les patrons publiaient des avis demandant comme ouvriers « les hommes, les femmes et les enfans au-dessus de dix ans. » Le gouvernement de Louis XIV encouragea les familles dans cette voie; Colbert exempta de la taille celles qui auraient trois enfans employés aux manufactures.

L'introduction des enfans dans les fabriques ne se généralisa

(1) Levasseur, *Histoire des classes ouvrières avant 1789,* t. II, livre 6.

pourtant que sous la restauration et la monarchie de juillet. Jusqu'à cette époque, le plus grand nombre travaillaient dans les campagnes, au logis de leurs parens ou dans de petits ateliers. Là leurs labeurs étaient rudes. Les ouvriers occupés chez eux, en famille, étaient astreints par la misère à des conditions au moins aussi dures que celles des fabriques; mais le fractionnement de l'industrie empêchait que les maux de la classe ouvrière fussent alors aussi visibles qu'ils le sont aujourd'hui par suite de la concentration des ateliers. Lorsque dans les trente premières années de ce siècle les grandes usines prirent leur prodigieux essor, le spectacle des conditions nouvelles de l'industrie parut à la fois admirable et effrayant. La production faisait des pas de géant, mais elle semblait dans sa marche engloutir des générations entières, qui, au lieu de profiter du progrès, en devenaient les victimes. Auprès de ces engins infatigables, qui pouvaient nuit et jour poursuivre leur éternel labeur, on voyait avec pitié enchaînés des milliers d'enfans et de femmes dépérissant d'un travail excessif, esclaves de ces maîtres aux muscles de fer qui ne connaissaient ni lassitude ni repos. Fallait-il abandonner à eux-mêmes ces êtres faibles et les laisser sans secours succomber dans l'ardente mêlée de la concurrence? Pour les ouvriers adultes, la plupart des bons esprits n'hésitaient pas : la liberté semblait meilleure, malgré ses périls, que des entraves légales; c'était aux mœurs, à la volonté individuelle, de corriger les abus. Pour les femmes et surtout pour les enfans, la question était plus grave. On objectait bien la nécessité de respecter l'autorité paternelle et la liberté de l'industrie, mais l'on sentait aussi que l'une et l'autre devaient avoir des bornes. Le devoir des parens était avant tout de veiller sur la santé de leurs enfans; quant à l'intérêt industriel, il ne pouvait dominer l'intérêt social au point que celui-ci fût complétement sacrifié.

Fait remarquable : c'est dans le pays de la liberté économique par excellence que ces vérités furent d'abord comprises et qu'on tenta pour la première fois de mettre un frein à l'emploi exagéré des enfans. Depuis soixante-dix ans, la patrie d'Adam Smith viole ouvertement sur ce point le principe du *laisser-faire,* qu'elle applique avec constance en tant d'autres matières. Une longue suite de *bills* votés malgré d'opiniâtres résistances prouve qu'en somme la majorité a compris qu'on doit distinguer dans les travailleurs de l'industrie moderne deux grandes classes : les êtres majeurs et les mineurs, — qu'il faut abandonner les premiers aux luttes de la concurrence, à toutes les chances de la bonne ou de la mauvaise fortune, en leur laissant les plus grandes facilités d'attaque ou de défense par la liberté individuelle et l'association,—qu'on doit assurer aux seconds, c'est-à-dire aux enfans et aux femmes, certaines ga-

ranties légales contre l'oppression. Le premier pas dans la voie de la réglementation date du commencement de ce siècle. Dès 1796, les docteurs Athin et Perceval avaient jeté le cri d'alarme et dénoncé au pays l'étendue et la gravité du mal qui naissait du progrès des grandes manufactures. En 1802, sir Robert Peel, père du futur ministre, membre du parlement et chef d'une filature de coton, proposa une loi qui fut adoptée et qui avait pour but « de garantir et défendre la santé et la moralité des apprentis des deux sexes. » Le bill interdisait aux enfans le travail de nuit, limitait leur journée à douze heures, et confiait aux juges de paix la mission de veiller à l'exécution de ces règlemens. Cette loi fut inefficace; elle laissait aux fabricans de nombreuses échappatoires. En visant nominativement les apprentis, elle n'atteignait pas les industriels très nombreux qui employaient des enfans sans contrat d'apprentissage; en outre la plupart des manufacturiers étaient eux-mêmes juges de paix : les infractions demeuraient impunies. En 1815, sur une nouvelle proposition de sir Robert Peel, le parlement ordonna une enquête qui dura quatre ans. Des faits graves furent signalés. Une brochure du temps, émanée de deux députés de Manchester, contient des révélations saisissantes : les enfans sont employés quatorze heures par jour, de six heures du matin à huit heures du soir, hiver comme été; on leur fait parcourir, dans l'étroit espace où ils se meuvent autour de la machine, plus de 20 milles journellement. La chaleur dans les ateliers est insupportable. L'atmosphère qu'on y respire est délétère et engendre de nombreuses maladies : sur 269 enfans examinés par un honorable docteur, 116 sont malingres, toussent, ont la poitrine atteinte. Dans leurs conclusions, les deux députés demandent que la loi limite à treize heures (y compris deux heures pour les repas) la journée des enfans au-dessous de seize ans, et que le samedi la journée soit seulement de huit heures et demie. Wilberforce réclama en vain qu'il fût établi une distinction entre les jeunes enfans et les adolescens, et qu'on adoptât pour les premiers une journée plus courte. La loi de 1818 fixa le maximum à douze heures par jour pour tous les jeunes ouvriers au-dessous de seize ans. Ce principe resta en vigueur jusqu'en 1833, et les auteurs mêmes des premières réclamations de 1802, entre autres sir Robert Peel, furent des plus acharnés à défendre la journée de douze heures. La seule concession obtenue en 1825 fut la limitation à neuf heures de la journée du samedi.

C'est le bill de 1833 qui en principe régit encore la matière chez nos voisins, bien que de nombreuses dispositions législatives soient venues le compléter. Ce fut lord Ashley, plus tard comte de Shaftesbury, qui proposa la loi et, appuyé par des pétitions portant plus

de 60,000 signatures, la fit passer. Ce bill établit une démarcation entre les enfans et les adolescens, limite de neuf à treize ans la journée de travail à huit heures, et de treize à dix-huit ans à onze heures et demie. Les femmes sont comprises dans ces prescriptions. L'instruction scolaire est déclarée obligatoire pour les enfans au-dessous de quatorze ans, et la présence à l'école doit être attestée par un certificat hebdomadaire que les fabricans sont tenus d'exiger. La loi de 1844, proposée par sir James Graham, réalise un nouveau progrès. Les enfans au-dessous de treize ans ne doivent plus travailler que six heures et demie par jour, soit le matin, soit dans l'après-midi : trois heures d'école sont obligatoires. Les enfans de moins de huit ans ne peuvent pas être employés. C'est cette loi qui a inauguré le régime de la demi-journée pour les enfans, du *half-time* ou demi-temps, constamment appliqué depuis en Angleterre.

Ces prescriptions sévères seraient probablement restées à l'état de lettre morte sans une innovation qui est le trait saillant des deux bills de 1833 et 1844 : la création d'inspecteurs salariés par le gouvernement et chargés de faire exécuter les règlemens légaux. Depuis, cette institution a toujours été perfectionnée et complétée. Obligés dans les premiers temps de restreindre leur surveillance aux grands ateliers, les inspecteurs ont vu d'année en année s'étendre le domaine qui leur était ouvert. Peu à peu l'industrie presque entière s'est trouvée soumise au régime légal. Les petits établissemens qui avaient échappé aux bills successifs de 1844, 1850, 1853, 1860, ont été récemment visés sous le nom de *workshops* par un bill de 1867, qui en attribue la surveillance aux autorités locales; mais celles-ci n'obtinrent pas des résultats aussi satisfaisans que les inspecteurs du gouvernement. Aussi l'opinion publique réclamait-elle vivement qu'on fît rentrer les *workshops* dans le régime commun. Cette modification a été réalisée l'année dernière, et il n'est plus désormais dans tout le pays un seul atelier qui ne soit régulièrement astreint à l'inspection. Aujourd'hui les inspecteurs se divisent en inspecteurs-généraux au nombre de 2 et en 40 sous-inspecteurs, qui sont sous les ordres des premiers. Ces agens ont le droit d'entrer dans toute manufacture et dans toute école fréquentée par des enfans travaillant aux manufactures, de s'y faire accompagner par un médecin et un officier de paix, d'interroger toute personne qu'ils y trouvent, et de punir d'une amende de 75 francs à 250 francs quiconque met obstacle à leur mission d'enquête. Deux fois par an, ils adressent un rapport au gouvernement, qui le communique au parlement.

L'institution des inspecteurs est certainement la clé de voûte de tout le système anglais. Les fabricans se sont soumis difficilement à

la loi tant que chacun des concurrens n'était point obligé de l'exécuter ponctuellement; maintenant la règle étant la même pour tous, on ne trouve plus de récalcitrans. « Ce qui fait que la loi s'applique, disait un fabricant à un fonctionnaire français chargé d'une enquête sur le système anglais, c'est monsieur, — et il montrait le sous-inspecteur du district; — sans lui, rien ne marcherait (1). » Les Anglais ont si bien compris l'utilité de l'inspection, qu'ils lui consacrent actuellement un budget annuel de plus de 700,000 francs. En ce moment, on parle d'ajouter de nouvelles clauses protectrices à la loi et d'augmenter le nombre des inspecteurs.

En Prusse également, plusieurs lois successives ont eu pour objet de réglementer le travail des enfans dans les fabriques. La première remonte à 1837; on en fit une nouvelle en 1853. Récemment, le code industriel de la confédération du nord de l'Allemagne a définitivement réglé la matière (1869). La nouvelle législation va encore plus loin que celle de l'Angleterre; elle établit que les enfans au-dessous de douze ans ne peuvent pas être occupés régulièrement dans les fabriques. Jusqu'à quatorze ans, ils travaillent au maximum six heures par jour; ils doivent assister à l'école au moins pendant trois heures. De quatorze à seize ans, la journée ne peut pas dépasser dix heures. Les heures de travail doivent être comprises entre cinq heures et demie du matin et huit heures et demie du soir. Un repos d'une demi-heure dans la matinée et d'une heure dans l'après-midi est obligatoire, et pendant ce temps les enfans doivent faire de l'exercice en plein air. La police est partout chargée de veiller à l'exécution de la loi.

Les autres principaux pays de l'Europe ont adopté des dispositions diverses; mais dans tous la loi protége et réglemente le travail des enfans. Il en est ainsi en Autriche, dans les petits états de l'Allemagne, en Suède, en Suisse, où l'âge d'admission est dans certaines industries reculé jusqu'à treize et même à quatorze ans. Après de longues discussions et une vaste enquête parlementaire, le gouvernement belge prépare un nouveau projet de loi très complet, d'après lequel le travail des enfans serait réglementé depuis dix jusqu'à dix-huit ans.

II.

Revenons à la France. En 1837, lorsque le gouvernement et les chambres commencèrent à s'occuper de la condition des enfans

(1) Voyez les *Bulletins de la Société de protection des apprentis* et aussi Jules Simon, *l'Ouvrier de huit ans*, ch. III.

employés dans les manufactures, le nombre des jeunes ouvriers était déjà considérable. A cette époque, la seule industrie cotonnière sur 900,000 ouvriers employait de 100,000 à 150,000 enfans entre sept et quatorze ans. Villermé cite l'exemple d'une filature en Normandie qui sur 100 ouvriers n'en avait que 22 âgés de plus de seize ans.

C'est dans une des villes manufacturières qui occupaient le plus d'enfans que l'attention publique fut pour la première fois appelée par les fabricans eux-mêmes sur les déplorables effets qu'ont pour le jeune âge les fatigues excessives de l'industrie. Dès 1827, M. Jean-Jacques Bourcart signalait le mal à la Société industrielle de Mulhouse et demandait, d'accord avec d'autres fabricans, une loi qui limiterait la journée de travail des enfans. Ce premier appel trouva bien vite de l'écho en Alsace. Pendant près de dix ans, des rapports, des pétitions, furent rédigés dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin et adressés soit aux chambres, soit à l'académie. Ces réclamations persistantes émurent l'opinion publique. En 1837, le gouvernement commença une étude approfondie du sujet : il adressa un questionnaire aux chambres de commerce, aux chambres consultatives, aux conseils de prud'hommes. Il résulta de l'enquête que les enfans restaient en général de treize à quatorze heures et demie à l'atelier, une heure et demie étant consacrée aux repas : on les prenait depuis six ou sept ans dans certains départemens comme le Nord, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, la Seine-Inférieure; l'âge de huit ou neuf ans était cependant la limite minimum la plus fréquente. Ces enfans travaillaient souvent dans des conditions déplorables. On signalait des fabriques éloignées des centres de population : les enfans devaient, mal nourris, mal vêtus, parcourir dès cinq heures du matin la longue distance qui les séparait de l'atelier, faire ainsi en hiver, dans la boue et la neige, deux lieues le matin et autant le soir. On dénonçait le mélange imprudent des jeunes gens des deux sexes, les exemples fâcheux donnés par les ouvriers adultes, l'impossibilité complète de l'instruction pour de malheureux êtres ainsi épuisés de corps et d'esprit. Des pétitionnaires révélaient que les mauvais traitemens et les coups étaient encore chose fréquente et même habituelle dans certaines localités. On prétendait que le nerf de bœuf figurait en maint atelier de Normandie sur le métier parmi les instrumens de travail. Villermé peignait les enfans des filatures « pâles, énervés, lents dans leurs mouvemens, offrant un caractère de misère, de souffrance et d'abattement qui contraste avec le teint fleuri, l'embonpoint, la pétulance, qu'on remarque chez les enfans du même âge dans les cantons agricoles. »

Sur la gravité du mal, l'accord était à peu près unanime; mais cette unanimité cessait dès qu'il était question du remède. Les uns voulaient une loi générale, les autres des règlemens administratifs variant suivant les localités. Les projets de loi proposés par le gouvernement portaient la trace de ces hésitations de l'opinion. On trouverait dans les longs débats de cette époque l'analyse des nombreuses et graves difficultés qu'il s'agissait de résoudre; les rapports de MM. Renouard et Charles Dupin, entre autres, en contiennent l'exposé fidèle. Les questions relatives à l'intervention de l'état dans l'organisme industriel sont toujours fort délicates. Dans le cas présent, le problème se complique de considérations spéciales : la minorité de l'enfant et le respect de l'autorité paternelle. « Nous vous enfermons dans un dilemme, disaient les adversaires de la loi. Ou bien l'enfant qui travaille et gagne un salaire doit être, comme l'ouvrier adulte, maître absolu de son travail, et nul n'a le droit de l'entraver dans l'exercice de son industrie; si vous lui imposez des limites, il n'y a aucune raison pour que vous ne réglementiez pas également le travail des adultes (et une certaine partie de la chambre ne reculait pas devant cette extrémité). Ou bien vous considérez l'enfant comme un mineur, et alors sa tutelle appartient non à l'état, mais à son père. Respectez les droits de la famille. » On répondait que le fait de gagner un salaire ne changeait pas la condition de l'enfant : le petit ouvrier des fabriques est, comme les autres enfans, un mineur soumis à l'autorité paternelle; mais celle-ci doit être contenue en certaines limites. Dans les états modernes, la puissance du père de famille n'est pas supérieure à la loi; elle est définie par elle. Nos codes accordent à l'enfant de sérieuses garanties contre les mauvais traitemens, la brutalité, l'insuffisance des alimens; bien plus, le législateur lui assure la conservation intacte d'une partie de la fortune du père, sans que ce dernier ait le droit d'en user à son gré. Dès lors pourquoi la loi n'interviendrait-elle pas quand le chef de famille voudrait contraindre l'enfant à des travaux excessifs qui altèrent sa santé, empêchent son instruction, arrêtent pour jamais son développement moral et physique? Ne serait-ce pas revenir aux plus dures théories des Romains sur l'omnipotence paternelle? « Nous proclamons le droit des pères, disait le rapporteur, M. Charles Dupin, mais le droit prétendu de vendre sans contrôle et sans frein la force, la santé, la vie de leurs enfans, nous voulons que la loi l'interdise, le flétrisse et le châtie dans la personne des pères indignes de ce saint nom. »

Le principe fut admis, mais avec toute sorte de ménagemens pour l'autorité paternelle. La loi par scrupule ne réalisa pas la dernière partie du vœu du rapporteur : elle ne voulut point frapper

d'une pénalité le père qui violerait l'une des dispositions législatives. L'enfant était-il admis trop jeune, reçu sans un certificat d'école, négligeait-il ensuite jusqu'à douze ans de compléter son instruction, le père n'était en aucune façon responsable, le patron seul était mis en cause, poursuivi et passible d'amende. Ce fut encore par respect pour l'autorité du chef de famille qu'on borna l'action de la loi aux ateliers occupant plus de vingt ouvriers. Les premiers projets avaient proposé la surveillance générale des lieux où seraient employés de jeunes enfans; on craignit encore une fois, en visitant les petits ateliers, de porter atteinte à l'inviolabilité du foyer domestique. On rencontrerait souvent un père travaillant au logis avec ses fils, et les obligeant à des journées trop longues, ou même à passer les nuits. Il faudrait le réprimander devant la famille, diminuer par là le respect filial. Pour se mettre en garde contre des fraudes, on devrait faire des recherches minutieuses, pénétrer dans toutes les parties du logement domestique. La loi recula devant la gravité de pareilles mesures, et borna sa surveillance aux véritables fabriques.

D'ailleurs à cette époque les préoccupations générales s'attachaient surtout à la grande industrie. Le développement gigantesque des machines et la révolution qui en résultait dans la condition du personnel des manufactures frappaient tous les esprits. On ne voyait pas sans anxiété les populations quitter la vie saine des champs pour la dangereuse atmosphère des fabriques. Des tableaux douloureux étaient constamment mis sous les yeux du public. On décrivait non-seulement les abus qui se produisaient dans notre pays, mais on rappelait ceux que, depuis le commencement du siècle, les nécessités d'une ardente concurrence avaient fait naître en Angleterre, et on prédisait à la France le plus sombre avenir, si elle se laissait entraîner sur les traces de sa voisine. Ajoutons qu'il y a quarante ans l'organisation des manufactures au point de vue de la salubrité était bien plus défectueuse qu'aujourd'hui. « La science et l'industrie, dit M. Jules Simon (1), ont rivalisé de zèle pour assainir les fabriques;... métiers, procédés, salles de travail, escaliers, dégagemens de toute sorte, tout est changé et amélioré dans une proportion surprenante : ce qui était étroit, sordide, horrible, est devenu vaste, aéré, régulier et d'une propreté pour ainsi dire brillante, car les fabricans ne sont pas moins fiers de la beauté de leurs établissemens que de celle de leurs produits. » A cette image flatteuse des fabriques d'aujourd'hui, le même auteur oppose la description des ateliers « sombres, encombrés de matières

(1) *L'Ouvrier de huit ans*, ch. III.

puantes, infectés de miasmes » qu'on visitait naguère. La vue des femmes et des enfans, entassés pendant de longues heures dans ces salles mal aménagées, excitait la compassion et la détournait des ateliers de la petite industrie. Là les souffrances étaient au moins aussi réelles, mais moins apparentes, et, il faut le dire aussi, les abus moins faciles à atteindre.

Le législateur, en 1841, limita sa tâche à la surveillance « des fabriques à moteur mécanique et des ateliers employant plus de vingt personnes. » Si ces restrictions eussent rendu la réforme plus efficace en diminuant le champ de l'expérience, il ne faudrait pas les reprocher aux auteurs de la loi; malheureusement, même sur ce terrain restreint, les dispositions législatives ne furent pas exécutées. La loi du 22 mars 1841, encore en vigueur, ne permet l'admission des enfans qu'à huit ans : de huit à douze ans, il ne peut leur être imposé chaque jour plus de huit heures de travail effectif, divisées par un repos. De douze à seize ans, la journée maximum est de douze heures. Le travail de nuit est interdit pour les enfans au-dessous de treize ans et aussi pour ceux de treize à seize ans, sauf dans certains établissemens où il sera autorisé par des mesures spéciales; le travail du dimanche est également prohibé pour les deux catégories. Les dispositions relatives à l'enseignement scolaire sont remarquables pour l'époque. « Nul enfant âgé de moins de douze ans ne pourra être admis qu'autant que ses parens ou tuteur justifieront qu'il fréquente actuellement une des écoles publiques ou privées existant dans la localité... Les enfants âgés de plus de douze ans seront dispensés de suivre une école lorsqu'un certificat donné par le maire attestera qu'ils ont reçu l'instruction élémentaire. » Malgré leur insuffisance et leurs lacunes, ces diverses prescriptions auraient pu produire de bons effets; malheureusement la loi n'avait pas de sanction. Il fut bien stipulé qu'en cas de contravention les délinquans seraient traduits devant le tribunal de police correctionnelle et au besoin frappés d'une amende; mais qui se chargerait d'y tenir la main?

Le gouvernement s'était réservé d'une façon générale le droit de pourvoir par des règlemens d'administration publique aux mesures nécessaires à l'application de la loi; l'article 10 notamment prévoyait la nomination d'inspecteurs spéciaux chargés de visiter les établissemens industriels. Dans le fait, cette disposition demeura stérile. L'inspection fut confiée à des commissions libres nommées par les préfets, non salariées, qui se trouvèrent ou incompétentes ou hostiles à la nouvelle réglementation, et qui restèrent sans action. D'ailleurs ces commissions manquaient de moyens de contrôle : certains patrons les trompaient aisément soit sur l'âge des enfans,

soit sur la durée du travail. Partout la loi fut éludée. Elle offrait aux industriels de nombreux motifs de réclamation. D'abord la distinction entre les ateliers de plus de vingt ouvriers et les autres était injuste; c'était précisément dans les petits ateliers que se commettaient le plus d'abus. Une autre faute grave était la limite de huit heures imposée aux enfans. Dans la plupart des fabriques, ceux-ci servent d'aides aux ouvriers adultes; ces derniers ne peuvent se passer des jeunes travailleurs qui sont à leur côté, qui préparent l'ouvrage ou font marcher les machines. Comment dès lors accorder la journée de huit heures des enfans avec celle de dix ou douze heures des ouvriers adultes? En Angleterre, la question a été soulevée et tranchée par l'adoption de la demi-journée de travail. Les enfans sont divisés en deux escouades, l'une qui travaille le matin, et l'autre l'après-midi; de cette manière, il n'y a point d'interruption. Le reproche de la mauvaise division de la journée fut un des plus graves dirigés contre la loi de 1841, et il n'était pas sans fondement. Aussi la loi fut-elle ouvertement violée : on s'habituait à la considérer comme une tentative philanthropique manquée; bientôt même on alla plus loin. Les industriels qui s'étaient sentis menacés, non contens d'enfreindre les règlemens, en demandèrent la suppression. Des influences puissantes déterminèrent en 1847 le gouvernement à présenter un nouveau projet qui modifiait profondément la loi de 1841. L'âge d'admission était à la vérité porté de huit à dix ans; mais à partir de dix ans tous les enfans devaient travailler douze heures. Les manufacturiers semblaient faire un sacrifice en acceptant qu'on leur enlevât les enfans de huit ou neuf ans; en compensation, ils demandaient que la journée des jeunes travailleurs de douze ans fût égale à celle des adultes. Dans le fait, le sacrifice était plus apparent que réel; le nombre des enfans de huit à dix ans employés dans les manufactures est relativement faible (6,000 environ dans les dernières années); au contraire le retour à la journée de douze heures pour les enfans au-dessus de douze ans était l'annulation complète des mesures protectrices. Plus d'école, plus d'instruction possible à partir de dix ans, — la vie entière des adolescens absorbée par les travaux débilitans de la fabrique, — la prolongation indéfinie des maux auxquels la loi de 1841 avait tenté de remédier, telles étaient les conséquences auxquelles aboutissait le nouveau projet. Il fut énergiquement combattu par le rapporteur, M. Charles Dupin, dont l'avis finit par prévaloir. Après de longues discussions, le projet primitif était remplacé par un plan de réglementation protectrice plus efficace : la loi devait s'étendre aux ateliers occupant non plus vingt, mais dix ouvriers. L'âge d'admission restait fixé à huit

ans, la journée de travail était de huit heures pour les enfans de huit à douze ans; ceux de douze à treize ans ne seraient pas employés plus de soixante-neuf heures par semaine. La journée des femmes de devait pas dépasser douze heures par jour. Enfin la commission adoptait, — et c'était là une réforme capitale, — le principe de l'inspection salariée comme en Angleterre. Le gouvernement avait accepté ce projet, et la loi allait être votée au mois de février 1848, lorsque la révolution emporta la monarchie de juillet. Le décret du 2 mars et la loi du 9 septembre 1848, qui réglementaient la durée de la journée de travail des ouvriers en général, n'établirent aucune disposition spéciale pour les enfans. Sous l'empire, il fut plusieurs fois question de reprendre le projet de 1847. Une enquête fut commencée au conseil d'état; le conseil général des manufactures émit un avis favorable au projet élaboré par le gouvernement de Lou s-Philippe. Le seul résultat fut un décret du 7 décembre 1868, qui confiait aux ingénieurs des mines l'inspection des usines et le soin de faire exécuter la loi sur le travail des enfans. Par malheur, le personnel désigné pour ces fonctions ne pouvait pas les remplir utilement; ce décret demeura lettre morte.

Aujourd'hui la loi de 1841 reste en vigueur, mais tout le monde reconnaît qu'elle n'est pas exécutée. Les renseignemens et dépositions recueillis sous l'empire jettent une pleine lumière sur les tristes conditions où se trouvent trop fréquemment les enfans employés dans certaines fabriques. Les rapports des instituteurs primaires citent des faits saisissans : ici des enfans de neuf ans travaillent au rouet douze heures par jour; là on les emploie à un ouvrage au-dessus de leurs forces ou nuisible à leur santé. « On en fait des êtres étiolés et souffrans pour le reste de leur existence... Ils n'ont de la vie que le souffle, et restent contrefaits à la suite d'un travail trop pénible... Les ivrognes, les libertins, les paresseux, envoient leurs enfans aux fabriques pour travailler moins eux-mêmes et boire davantage (1). » Un fonctionnaire de l'université, qui s'est pendant dix ans occupé de l'inspection du travail des enfans, écrit en 1867 : « Dans l'espace de quatre ans, j'ai dressé une trentaine de procès-verbaux pour des faits scandaleux ou d'une cruauté inouie. Le préfet a constamment arrêté les poursuites de peur de compromettre ses bonnes relations avec les grands manufacturiers de son département. Dans l'arrondissement de S..., j'ai trouvé des enfans de quatre à huit ans occupés à planter des allumettes chimiques dans les trous d'une planche destinée à les rece-

(1) *Bulletin de la Société de protection des apprentis*, février 1872.

voir pour faciliter l'opération du soufrage : ces enfans travaillaient treize et quatorze heures par jour; ils avaient l'aspect de véritables cadavres... » Évidemment de tels faits sont l'exception, mais c'est déjà trop qu'ils puissent exister. Cette violation de la loi par un certain nombre d'industriels a encore pour effet de paralyser les bonnes intentions de ceux qui voudraient la respecter. La concurrence les empêche de limiter le travail des enfans qu'ils emploient. On voit se produire ce qui est arrivé en Angleterre avant l'établissement d'une législation uniforme. Aujourd'hui, d'après les dernières statistiques (1), sur soixante et un départemens qui possèdent des manufactures occupant des enfans, il y en a environ la moitié où la loi de 1841 reste sans effet.

Cette situation émeut depuis longtemps l'opinion publique. Les préoccupations qu'elle fait naître se sont déjà manifestées à l'assemblée nationale. Suivant le bon exemple du père de Robert Peel et des manufacturiers de l'Alsace, c'est un industriel important qui cette fois encore a donné le signal. M. A. Joubert, député, est l'auteur d'un projet de loi qui vient d'être l'objet d'un long rapport émané d'une commission spéciale, laquelle à son tour propose à la chambre une législation complète. Ces divers documens sont dignes d'une sérieuse étude. Voici en quelques mots les conclusions de la commission.

Le projet propose d'abord d'étendre le domaine d'application de la loi. Au lieu de se borner aux ateliers occupant plus de 20 ouvriers, elle réglementera le travail de tous les enfans employés « hors de la famille, sous les ordres d'un patron, » dans les manufactures, ateliers et chantiers, quels qu'ils soient. C'est là une réforme réclamée depuis longtemps. Les petits ateliers doivent être au moins autant que les grands soumis à une surveillance rigoureuse. Dans les vastes usines, le contrôle est facile, l'aménagement de la fabrique est en général favorable à la santé des ouvriers; il y a de l'air, de l'espace, de la lumière. Le patron est le plus souvent un homme éclairé qui traite avec une certaine humanité ceux qui travaillent sous sa direction. Au contraire, dans les petits ateliers, les abus sont faciles. Les dispositions matérielles sont parfois déplorables; l'espace est étroitement mesuré, la chaleur accablante, le froid excessif. Pas de règle de travail comme dans les fabriques; quand l'ouvrage presse, on passe les nuits. L'enfant est obligé de faire comme son patron, et de s'imposer des fatigues extrêmes. Dans les momens de chômage, l'ouvrier s'absente, il reste une par-

(1) *Bulletin de la Société de protection des apprentis*, février 1872, discours de M. Charles Robert.

tie de la journée au cabaret ou en promenade; l'enfant demeure abandonné à lui-même ou suit le mauvais exemple du maître. Les traitemens brutaux, les procédés grossiers, sont plus fréquens là que dans les usines. Les peuples voisins l'ont bien reconnu, ils n'ont pas établi d'exception pour les petits ateliers. Pourquoi conserverions-nous une distinction inexplicable et fâcheuse?

L'âge d'admission est dans le projet reculé de huit à dix ans. Dans les enquêtes faites sous l'empire, dit le rapport, la grande majorité des conseils-généraux s'est prononcée en faveur de cette limite. Les chambres de commerce ont émis un avis analogue; un certain nombre ont même demandé qu'on exclût les enfans jusqu'à onze ou douze ans. C'est à douze ans que la limite est fixée en Allemagne, en Suisse, aux États-Unis. En se contentant de dix ans, le législateur ne peut donc pas être accusé d'exagération. L'enfant au-dessous de cet âge est encore bien jeune, ses forces physiques et intellectuelles sont à peine développées : l'excès de fatigue, le travail monotone de l'atelier peuvent arrêter sa croissance; les deux années de liberté que la loi nouvelle lui accorderait de plus que celle de 1841 ne seraient assurément pas de trop. Aurait-il été possible de reculer la limite jusqu'à douze ans comme chez nos voisins? Nous n'oserions l'affirmer. L'industrie a besoin de grands ménagemens; la priver tout à coup d'une notable partie de son contingent de jeunes travailleurs serait assurément une mesure grave. L'intérêt des familles exige aussi que les transitions ne soient pas trop brusques. Pour notre part, nous ne doutons pas que dans un avenir peu éloigné le vœu général réclame impérieusement l'élévation du minimum d'âge d'admission. Pour le moment, la commission a peut-être été bien inspirée en réalisant une réforme modérée qui est un progrès sérieux et qui, sans les compromettre par une hâte intempestive, prépare des améliorations plus considérables.

Une innovation à laquelle on applaudira en général est la limitation de la journée de travail pour les enfans au-dessous de treize ans à six heures. La commission se place ainsi dans les conditions réalisées en Angleterre. On verrait disparaître la mauvaise division du temps établie par le législateur en 1841. On réclamait depuis longtemps l'application du système anglais du *half-time*, demi-temps. Le rapport dit que sur ce point l'accord des industriels consultés a été unanime.

Jusqu'ici, la commission se montre plus large en fait de protection que la loi de 1841 : élévation de l'âge d'admission, abréviation de la journée de travail, ce sont là deux mesures éminemment favorables à l'enfance. Nous touchons à un point où le nouveau pro-

jet semble plutôt rester en-deçà de la législation actuelle. La loi existante, on se le rappelle, divise les enfans en deux catégories, ceux de huit à douze ans, et les adolescens de douze à seize ans. La catégorie des adolescens est, comme la première, protégée par la loi. Ils doivent être affranchis de tout travail le dimanche; leur emploi aux travaux de nuit est soumis à de nombreuses restrictions, ils profitent des prescriptions législatives au point de vue des ateliers dangereux, de l'instruction primaire, etc. Le projet de loi ne conserve pas cette division en deux classes; il se contente d'élever l'âge de la première à treize ans, et supprime la seconde : à partir de treize ans, les adolescens seront considérés comme des ouvriers libres, et leur journée ne sera plus limitée par la loi. C'est là du moins ce que déclare le rapport.

Au premier abord, il semble que la commission introduise une grave réforme. Les Anglais, les Allemands, les Suisses ont également admis les deux périodes, celle de l'enfance et celle de l'adolescence; la seconde se prolonge en Angleterre jusqu'à dix-huit ans, en Allemagne jusqu'à seize. Le projet de loi élaboré par le Belgique étendrait la protection jusqu'à dix-huit ans. Il est vrai que ce sont peut-être là des limites trop reculées. Déterminer l'âge exact où la loi doit considérer le jeune ouvrier comme un homme fait et le laisser voler de ses propres ailes est évidemment une question délicate. Dans les pays où le travail des adultes est communément très prolongé, il devient nécessaire de limiter jusqu'à la croissance complète la journée des adolescens. C'est ainsi qu'en Allemagne et en Suisse, où les journées des ouvriers sont habituellement d'une durée excessive, le législateur a dû interdire aux jeunes gens plus de dix heures de travail quotidien. Chez nous la loi de 1848 et les mœurs ont réduit presque partout la journée à moins de douze heures; il n'est donc pas à craindre que les jeunes ouvriers soient astreints comme autrefois à rester pendant quatorze ou quinze heures dans les ateliers. Pourtant cette considération justifierait-elle suffisamment la suppression complète de la seconde catégorie? Un jeune homme de seize à dix-huit ans peut à la rigueur supporter une journée de dix ou douze heures et être traité comme un ouvrier ordinaire; mais un enfant de treize à quatorze ans doit-il être abandonné à lui-même, sans que la loi mesure le fardeau que ses faibles forces peuvent porter? Nous ne le pensons pas, et en fait la commission partage notre opinion. Tout en rayant de la loi la catégorie des adolescens, dans la réalité elle la conserve. Le travail de nuit est interdit jusqu'à l'âge de seize ans révolus pour les garçons, et sans limite d'âge pour les femmes et les filles. La même interdiction s'applique au travail des dimanches

et jours de fête. Si les enfans au-dessous de treize ans sont complétement bannis des travaux souterrains des mines et carrières, ceux de treize à seize ne pourront y être employés que dans des conditions spéciales déterminées par des décisions ministérielles. De plus il est dressé une liste assez longue d'ateliers dangereux ou malsains d'où les enfans âgés de moins de seize ans sont exclus.

Une autre disposition importante est celle qui concerne la fréquentation des écoles. « Nul enfant de moins de treize ans ne peut être employé par un patron qu'autant que ses parens ou tuteur justifient qu'il suit actuellement une école publique ou privée. » La fréquentation de l'école sera constatée au moyen d'une feuille de présence, dressée par l'instituteur et remise chaque semaine au patron. Ces prescriptions touchant l'assiduité obligatoire aux écoles ne s'arrêtent à treize ans que si l'enfant justifie par la production d'un certificat de l'instituteur ou de l'inspecteur de l'instruction primaire, visé par le maire, qu'il possède l'instruction primaire élémentaire. S'il ne peut pas faire cette preuve, l'enfant ne sera point admis, jusqu'à l'âge de quinze ans révolus, à travailler au-delà du demi-temps. Il ne rentrait pas dans le rôle de la commission de frapper d'une pénalité les parens qui enverraient leurs enfans aux fabriques sans leur avoir fait recevoir l'instruction élémentaire : elle déclare s'en remettre sur ce point aux décisions ultérieures de la loi de l'enseignement; mais elle n'hésite pas à condamner à l'amende les patrons qui prendraient des enfans dans ces conditions, ou qui, pour les enfans admis, n'exigeraient pas la preuve de la fréquentation de l'école.

La partie la plus nouvelle du projet est sans contredit celle qui organise d'une façon normale l'inspection. C'est là en effet le véritable point critique de la question : il ne suffit pas de faire sur le papier une loi excellente; il faut qu'elle soit obéie. Et pourtant que de ménagemens à garder vis-à-vis de l'industrie! Que de limites qu'on ne peut franchir sous peine d'être accusé d'inquisition despotique et de violation des libertés individuelles! C'est là ce qui a jusqu'ici paralysé nos législateurs. Ceux de 1841 ont mieux aimé laisser leur œuvre incomplète et inefficace que braver les reproches qui leur étaient adressés par des adversaires intéressés. Depuis, un meilleur raisonnement et l'exemple des pays voisins ont diminué les scrupules. Les véritables difficultés naissent moins de l'objection de principes que des obstacles qu'apportent à l'intervention administrative les résistances locales, les stratagèmes employés pour éluder la loi. Pourtant l'Angleterre fournit encore sur ce point un exemple encourageant. On sait combien peu dans ce pays on aime les entraves de la réglementation ou l'ingérence trop fré-

quente de l'état : on aurait pu croire que l'industrie ne se soumettrait jamais au joug d'une inspection minutieuse et sévère; eh bien! l'expérience a prouvé que les inspecteurs font partout appliquer la loi, que les fraudes sont devenues très rares.

« Posons la question en ces termes, dit le rapporteur (1) : Veut-on, oui ou non, une loi sérieuse, une loi exécutée? En cas d'affirmative sincère, on ne doit pas hésiter plus longtemps à constituer l'inspection rémunérée par l'état; si non, la loi nouvelle restera illusoire. » L'inspection gratuite serait stérile. Sous les régimes précédens, on a rencontré des hommes dévoués qui déployèrent un grand zèle dans cette mission délicate et pénible; mais les fabriques voisines des villes étaient seules soumises à un certain contrôle. On ne pouvait pas demander à des commissaires non rétribués de se déranger de leurs affaires pour aller visiter une usine écartée. D'ailleurs en cas de contravention, quelle commission gratuite voudrait assumer les désagrémens et la responsabilité des poursuites judiciaires? qui s'exposerait, sans y être contraint, aux luttes personnelles, aux difficultés de tout genre qui doivent naître d'une application rigoureuse de la loi? Attendre de pareilles commissions la continuité d'action, l'inflexibilité dans la répression des abus, l'unité de vue et de direction qui sont les conditions essentielles du succès, n'est-ce pas se bercer d'illusions?

On propose donc de diviser le territoire en quinze circonscriptions industrielles : dans chacune d'elles, un inspecteur divisionnaire sera nommé et rétribué par l'état. Les inspecteurs auront entrée dans tous les établissemens industriels : ils devront dresser procès-verbal des contraventions; leur dire fera foi jusqu'à preuve contraire. Cette organisation est, comme le déclare le rapport, une première tentative : elle n'est pas aussi complète que l'inspection anglaise, qui se compose de 40 inspecteurs, dont les droits sont plus étendus; cependant, même dans ces limites, la nouvelle institution serait un progrès sérieux. Au-dessus des inspecteurs divisionnaires, le projet place deux inspecteurs-généraux, également nommés par le gouvernement. Seront admissibles aux fonctions d'inspecteurs les ingénieurs civils ou de l'état, ou ceux qui justifieront avoir dirigé ou surveillé pendant cinq années des établissemens occupant 100 ouvriers au moins. La commission prévoit que les appointemens de ces fonctionnaires et les frais de tournées ne dépasseraient pas environ 160,000 francs. Le traitement des inspecteurs serait fixé à 6,000 francs.

A côté de l'inspection rétribuée, le projet voudrait maintenir deux

(1) M. Eugène Tallon.

genres de commissions gratuites : une commission supérieure unique nommée par le gouvernement et des commissions locales instituées par les conseils-généraux et formées par les préfets. La commission supérieure, composée de 7 membres, serait chargée de pourvoir à l'application générale de la loi, de donner son avis sur les nouveaux règlemens à faire, enfin d'arrêter des listes de présentation sur lesquelles l'administration devrait choisir les inspecteurs-généraux ou divisionnaires. Les inspecteurs seraient tenus d'adresser des rapports annuels à cette commission. Quant aux commissions locales, le conseil-général de chaque département en déterminerait le nombre et la circonscription; chaque arrondissement devrait en posséder au moins une : les membres de cette commission seraient nommés par le préfet, qui devrait y faire entrer autant que possible un ingénieur, un médecin, un inspecteur de l'instruction primaire. Les fonctions de ces commissions seraient de contrôler le service de l'inspecteur, et, pour cet objet, de visiter de temps à autre les établissemens industriels de la circonscription; des rapports seraient remis au conseil-général et à la commission supérieure. Les auteurs du projet de loi pensent que l'influence morale des membres de ces commissions ne serait pas inutile pour faire pénétrer dans l'esprit des populations le sentiment de l'importance de la loi. Il y a là toutefois un danger que nous devons signaler. On sait quelle part il faut faire dans les petits centres aux recommandations, aux relations du monde, aux protections administratives. Tel manufacturier haut placé saura gagner les bonnes grâces du préfet ou de la commission; celle-ci interviendra auprès de l'inspecteur pour qu'il ne se montre pas trop rigoureux. Les attaches administratives que le projet donne aux commissaires ne sont pas de bien bonnes conditions d'indépendance. Le préfet conservera trop d'influence sur le comité qu'il aura lui-même nommé. Peut-être eût-il mieux valu laisser aux conseils-généraux le soin de désigner eux-mêmes les membres des commissions.

Une intervention beaucoup plus utile encore que celle de ces délégations officielles serait celle de sociétés particulières, comme il en existe déjà un bon nombre dans les centres manufacturiers, qui s'occupent de toutes les questions intéressant la condition des personnes employées dans l'industrie, notamment des femmes et des enfans. La Société industrielle de Mulhouse, celle d'Amiens, la Société de protection des apprentis de Paris, bien d'autres encore ont déjà rendu de grands services sur ce terrain. Les chambres syndicales de patrons et celles des ouvriers, qui depuis quelques années reprennent une vitalité remarquable, pourraient aussi jouer là un rôle utile. Elles possèdent des moyens de contrôle

et d'intervention qui sont parfois refusés aux agens de l'administration. Entre confrères ou concurrens, les fraudes ne se dissimulent pas aisément. Avant d'en appeler à la loi, les chambres donneraient aux délinquans d'efficaces avertissemens. Les pénalités que la commission propose d'appliquer aux contraventions seraient d'utiles sanctions de ce premier blâme. D'après le projet, les patrons pris en faute devraient être traduits devant le juge de paix, et passibles d'amendes variant de 25 à 200 francs; en cas de récidive, ils seraient renvoyés au tribunal de police correctionnelle, qui pourrait prononcer des amendes ne dépassant pas 500 francs, et ordonner l'affiche du jugement ou l'insertion dans des journaux de la localité.

Il faut enfin mentionner une importante disposition relative aux apprentis. La condition de ceux-ci est régie par la loi spéciale du 4 mars 1851; or cette loi est sur plusieurs points en désaccord avec celle de 1841. Tandis que cette dernière fixe à huit ans l'âge d'admission, et à huit heures la journée des enfans de huit à douze ans, la loi de 1851 n'établit pas d'âge minimum, et prescrit seulement que les apprentis au-dessous de quatorze ans ne pourront travailler plus de dix heures par jour. En ce qui concerne l'instruction, mêmes divergences. La loi de 1841 exige la fréquentation de l'école par les enfans des manufactures; celle de 1851 se contente d'édicter en termes vagues que, si l'apprenti de moins de seize ans n'a pas terminé son éducation scolaire, le patron doit lui laisser deux heures de liberté par jour pour ses études. Le nouveau projet supprime ces contradictions en étendant aux apprentis l'application de la loi protectrice du travail des enfans. Les règles relatives à l'âge d'admission, au travail de nuit, aux ouvrages dangereux, au repos du dimanche et des jours fériés, à l'obligation scolaire, seraient les mêmes pour tous.

III.

Dans l'ordre de faits qui nous occupe, la loi ne saurait réaliser que la moitié du bien : elle peut garantir les enfans contre des fatigues excessives, les mettre dans des conditions matérielles favorables à leur développement physique et intellectuel; mais c'est à la bonne volonté des patrons, aidée par celle des familles, qu'il appartient de compléter l'œuvre du législateur. Si les parens ou les patrons ne veillent pas sur les enfans, les heures que ceux-ci passeront hors de la fabrique seront mal employées. Il aurait encore mieux valu les tenir à l'atelier que de les laisser errer sans surveillance dans les champs ou les places publiques. C'est là une des

objections qu'on a le plus souvent adressées aux partisans de la limitation de la journée de travail. Les patrons pourront avec quelques efforts faire disparaître en grande partie ce danger. Il leur est facile d'encourager l'assiduité des enfans aux écoles, soit en récompensant ceux qui ont montré le plus d'ardeur, soit par des réprimandes et une certaine sévérité vis-à-vis des délinquans. S'il n'y a pas d'école voisine des fabriques, les industriels pourront à peu de frais en fonder dans l'atelier ou à la porte même de l'usine. De nombreuses institutions de ce genre fonctionnent déjà avec succès. La liste serait longue des établissemens où, comme aux chantiers de La Ciotat, au Creusot, à Anzin, dans les filatures de l'Alsace, des écoles sont ouvertes à certaines heures aux enfans et aux apprentis. Ce sont là d'excellentes créations. Le chef d'industrie s'intéresse tout naturellement aux progrès des jeunes écoliers; au besoin il se fait professeur ou examinateur lui-même. L'enfant sent naître un nouveau lien entre le patron et lui; l'instruction qu'il y reçoit le rattache plus étroitement à l'établissement où il travaille. Il y est élevé dans certaines traditions qu'il n'oubliera jamais complétement : au milieu des épreuves et parfois des corruptions de la vie, il conservera une bonne impression de la salle d'étude où son esprit s'est ouvert aux lueurs de la science élémentaire, où en sortant de l'atelier il a trouvé des livres, des cartes, un maître d'école patient et bienveillant. L'enfant est naturellement curieux et porté à s'instruire; mais trop souvent aujourd'hui il arrive à la classe fatigué par un travail manuel prolongé ou par des distances excessives. Les cours du soir ont ce désavantage, que les auditeurs n'y viennent qu'après une journée de labeur et peuvent à peine se tenir éveillés. L'application du *demi-temps* éviterait cet inconvénient; les enfans, libres pendant toute la matinée ou l'après-midi, auraient l'esprit dispos et profiteraient doublement de l'enseignement scolaire.

On a dit qu'il sera impossible d'avoir dans des écoles de ce genre des cours complets avec un professeur compétent dans chaque branche. Il est évident que les écoles communales pourront être mieux organisées; mais pour porter de bons fruits, l'instruction n'a pas besoin d'être encyclopédique. Lorsqu'ils entreront dans les manufactures à l'âge de dix ans, les enfans sauront déjà lire, écrire, et posséderont les élémens du calcul. La tâche de l'instituteur consistera donc d'abord à développer ces premières notions. Pour le complément de l'éducation, c'est moins l'amplitude des connaissances qu'une bonne méthode qui importe chez le professeur. L'essentiel est d'ouvrir les esprits, d'attirer les intelligences vers l'étude. Combien d'anciens écoliers qui au bout de dix ans ont le cœur et l'esprit aussi fermés que s'ils n'étaient jamais entrés dans une

classe! La cause principale, n'est-ce pas le mauvais système pédagogique pratiqué trop souvent? On s'est contenté de faire répéter machinalement des mots, des noms, des règles, des théories que l'enfant n'a jamais bien compris, qu'il sait par cœur pendant quelques jours ou quelques mois et qui s'effacent ensuite sans laisser de traces. Dans l'enseignement ainsi conduit, il n'y a point en quelque sorte de prise pour l'écolier : rien qui soit en rapport immédiat avec son milieu, ses habitudes, le monde où il passe sa vie. Ces images flottantes qu'on lui présente, ces vagues notions d'histoire, de géographie générales, même de dogme ou de morale religieuse, ne se fixent pas dans son esprit. On l'a transporté trop vite en dehors de la réalité : il n'est pas capable de suivre bien loin son guide; s'il garde quelques souvenirs de ce voyage ténébreux, c'est une suite confuse d'idées mal cousues qui plus tard troubleront son bon sens et le rendront aisément accessible aux sophismes. La base même d'une telle instruction est mauvaise. Il faudrait apprendre aux enfans à raisonner d'abord sur ce qu'ils voient, sur ce qu'ils font chaque jour; de là on déduirait des observations plus générales. Partie d'un objet vulgaire, la curiosité de l'enfant serait poussée de question en question. La science serait rattachée par des liens directs ou indirects à la vie réelle. Eh bien! pour un pareil enseignement n'est-ce pas une excellente condition que l'association de l'école avec l'industrie?

On a souvent dit du collége qu'il présentait l'image résumée du monde; le mot est plus vrai de l'usine. A côté des mauvais élémens d'instruction, elle en offre beaucoup de bons. L'organisme industriel repose sur quelques grands principes que le spectacle de la production met chaque jour en relief. Nécessité du travail et des économies, lutte acharnée contre la concurrence, la victoire restant à l'habile emploi des capitaux et de l'intelligence, — les vieux procédés, les idées fausses, les théories creuses, impitoyablement sacrifiés au progrès rationnel, — la discipline, l'esprit d'ordre, la persévérance, conditions indispensables du succès; voilà ce qui constitue l'enseignement moral de l'industrie. Au point de vue de l'étude matérielle, les machines, les substances employées, les transformations mécaniques ou chimiques, les relations des divers agens de la production, l'économie entière de la fabrique, fournissent d'excellens sujets d'observation. Il n'est pas une des opérations industrielles ou commerciales, un des outils, un des matériaux, qui ne puissent devenir le point de départ d'analyses élémentaires par lesquelles on introduira peu à peu l'enfant dans la science. Donner à l'instruction un caractère positif et ne pas l'enfermer pourtant dans un cercle trop étroit, montrer le côté réel et pratique des no-

tions scientifiques, tout en conservant à l'étude l'élévation et la généralité, tel est le problème que poursuivent ceux qui veulent fonder en France l'enseignement professionnel. Combien le rapprochement des écoles et de la grande industrie ne faciliterait-il pas la réalisation de ces idées?

Tout en aidant à l'expansion de l'enseignement scolaire, les industriels pourraient sans grande dépense contribuer au développement physique des enfans par les exercices du corps, par la gymnastique. C'est là un élément de l'éducation qui est trop négligé en France, et qui est pourtant bien nécessaire. On a vu qu'en Allemagne la loi stipule formellement que pendant le temps de repos obligatoire les enfans des fabriques doivent prendre de l'exercice en plein air. L'activité corporelle bien réglée est spécialement utile pour ces jeunes êtres qui dès l'âge de dix ou douze ans ont vécu enfermés dans des ateliers, astreints à une occupation uniforme qui rompt l'équilibre de leur constitution, dévie les membres, amène ici des affaiblissemens, là des développemens exagérés. Que d'enfans, sortant des manufactures, sont rachitiques, déformés, étiolés à l'âge de vingt ans! Quelques heures d'exercice gymnastique chaque semaine leur auraient conservé la santé et la force. Là encore, la bonne volonté des patrons peut beaucoup : qu'ils établissent eux-mêmes des gymnases, excitent l'émulation par de petites récompenses; avec très peu d'efforts, on obtiendra d'importans résultats. Les écoles de chant, les cours de dessin seraient également d'excellentes institutions non-seulement pour les enfans, mais pour les jeunes gens et même pour certains adultes. Là où l'initiative individuelle isolée ne suffirait pas, des groupes d'industriels pourraient s'entendre pour une fondation commune. Les œuvres de l'enseignement sont-elles donc moins sacrées que celles de la charité, et ne méritent-elles pas d'être soutenues avec la même ferveur? Dans les centres manufacturiers, l'instruction, surtout l'instruction professionnelle, pourrait facilement être organisée par les syndicats soit de patrons, soit d'ouvriers. Dans les programmes de ces associations, la question de l'enseignement figure presque toujours au premier rang. On parle d'organiser l'apprentissage, d'instituer des cours spécialement adaptés aux besoins de chaque profession. Les fabricans d'Alsace ont sur ce point comme sur tant d'autres donné d'excellens exemples : les écoles techniques de Mulhouse, de Guebwiller, de Wesserling, sont des types remarquables; elles ont été imitées dans d'autres régions, à Lyon, où l'école de la Martinière a produit de si bons résultats, dans le Calvados, à La Ciotat, à Amiens, à l'usine de Graffenstadt, à Baccarat, à Saint-Gobain, etc. Quelques chambres syndicales d'ouvriers ont commencé à marcher dans la

même voie. Plusieurs groupes professionnels de Paris, notamment les tailleurs et les tapissiers, ont déjà ouvert des cours de dessin spéciaux pour leur industrie.

Le développement des associations ouvrières amènera nécessairement de grands progrès dans l'organisation de l'enseignement professionnel. Depuis longtemps c'est une plainte générale que l'apprentissage disparaît, que les ouvriers habiles manquent, que l'extrême division du travail et le défaut d'instruction technique rendent chaque jour les véritables artisans plus rares. Les classes laborieuses sentent aussi vivement que les patrons la gravité de ce fait; leurs inquiétudes à ce sujet sont résumées dans les rapports des délégués ouvriers aux diverses expositions. Partout aussi on cherche le remède, et l'on comprend que l'impulsion de l'état ou même celle des municipalités serait insuffisante sans le concours de l'initiative privée agissant par l'association. Celle-ci pourrait être dans un prochain avenir un puissant instrument de progrès. Le danger des associations serait l'absence de programmes nets, la recherche d'utopies irréalisables qui conduisent aux déceptions, et de là aux violences. Nous avons déjà, dans de précédentes études, indiqué aux unions professionnelles un terrain d'action bien défini où elles pourraient, à l'exemple des sociétés anglaises, rendre de grands services par la solution amiable des conflits qui naissent entre le capital et le travail (1). Le domaine que nous explorons aujourd'hui offre de nouvelles ressources à leur activité. Intervenir au nom des intérêts de la profession elle-même dans la protection des enfans employés par l'industrie, — chercher les combinaisons qui, en conciliant les nécessités de la production avec celles de l'éducation, pourraient former à la fois de bons ouvriers et d'honnêtes citoyens, — développer par l'enseignement l'habileté, la moralité, l'intelligence des jeunes ouvriers, et procurer ainsi aux classes laborieuses comme aux capitaux de notables augmentations de revenu, — prouver par la pratique qu'il existe un lien étroit entre la bonne économie du travail et les qualités des travailleurs, n'est-ce pas là un programme assez vaste pour réunir les nombreux amis du progrès, assez positif pour les retenir sur le terrain des saines discussions? Qui ne sent qu'il s'agit là d'un intérêt de premier ordre, dominant les questions transitoires de la politique et les luttes des partis, qu'en touchant à l'éducation on touche en réalité aux assises de la nation, que former des hommes est l'unique moyen de refaire la grandeur des états?

EUGÈNE D'EICHTHAL.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1871 et du 1er mars 1872.

L'ANNÉE TERRIBLE

DE M. VICTOR HUGO.

Au milieu du bruit qui s'est fait autour du nouveau recueil de M. Hugo, et qui ne répondait que trop aux désirs du poète, la critique a dû attendre un moment plus favorable. Faire la part des bonnes pages, recueillir un butin devenu rare, celui des beaux vers, à quoi bon? Les hommes de parti qui veulent tout admirer dans celui qu'ils encensent, qu'ils enivrent, n'en donnaient pas le loisir; ils prenaient tout et ne laissaient pas approcher de l'autel les seuls hommages qui comptent réellement. D'ailleurs il ne convenait pas à des esprits libres ni de paraître se confondre dans la foule des amis bruyans qui embouchent la trompette dithyrambique, ni d'oublier les droits de la morale et du patriotisme, souvent blessés par l'écrivain dans les entraînemens de sa colère et encore plus de son imagination. Désormais la polémique a fait son œuvre; le public a pu juger en connaissance de cause les écarts de l'auteur. Ce n'est pas tout; nous jouissons d'une paix relative, à laquelle M. Victor Hugo pouvait grandement contribuer, ce qu'il n'a pas fait, mais dont il jouit comme nous. Ce Paris qu'il adore se remet lentement, mais visiblement, de la fièvre morale contractée durant le siége. Il en est probablement de même du poète, car son livre est loin d'être exempt de la contagion que nous avons connue autour de nous. Jusqu'à un certain point, *l'Année terrible* porte son excuse avec elle; ajoutons-y un deuil cruel, plus d'une circonstance douloureuse : nous ne faisons pas du reste à M. Hugo l'injure de croire que des mésaventures politiques puissent atteindre jusqu'à un cœur rassasié d'une gloire plus enviable. Dans ces circonstances, il semble que rien ne doive plus nous empêcher de consacrer à cette œuvre une étude purement littéraire.

Cette étude a été faite au moins en apparence par les étrangers, et il ne laisse pas d'être curieux et instructif pour nous de savoir ce qu'ils ont dit de *l'Année terrible*. Les Anglais ont loué l'ouvrage à peu près sans restriction; il en est même qui l'ont considéré comme une véritable épopée divisée en douze chants, dont chacun porte le nom d'un mois de l'année. Voilà donc un poème français qui est mis au premier rang par l'admiration britannique, de prime abord et avant que l'opinion se soit prononcée dans le pays de l'auteur. Nous ne croyons pas que la gloire de celui-ci puisse gagner beaucoup à un tel suffrage, et de justes louanges accordées par un tribunal compétent, tempérées même par des réserves nécessaires, la serviraient mieux. Il convient de se méfier des louanges de l'étranger; l'approbation de la marchande d'herbes d'Athènes aurait plus flatté Théophraste que celle des beaux esprits de Lesbos.

Il y a d'ailleurs deux circonstances qui ôtent à ces éloges une bonne partie de leur valeur. Les Anglais vantent l'esprit de conciliation qu'ils croient apercevoir dans *l'Année terrible*. Ils sont dupes, comme l'auteur tout le premier, de cette balance qu'il s'imagine tenir entre le gouvernement de la république et la commune, comme s'il pouvait y avoir une balance entre l'état et des rebelles, entre la nation indignée et des insurgés pillards et sanguinaires. Laissons le côté politique et social de la question. Le critique, bien qu'il soit citoyen et en cette qualité obligé de protester contre cette aberration fâcheuse, se contente de voir là un jeu malheureux de l'esprit, une antithèse entre Paris et Versailles, l'intention tout au moins puérile d'opposer l'Arc de Triomphe, effleuré en passant par le canon de nos généraux, à la démolition de la colonne Vendôme, exécutée de sang-froid par nos tyrans de deux mois. C'est une faute de goût et de sens très grave dans un écrivain trop amoureux de l'effet; mais quel nom donner à cette confusion inouie, quand elle se retrouve dans des écrits composés à loisir, de l'autre côté de la mer, loin de toutes les sources naturelles de la prévention? S'il peut être doux, comme dit le poète latin, d'assister du rivage au spectacle du navire battu des vents, quelle légèreté n'y a-t-il pas à instruire le procès de l'équipage, tandis qu'il fait de terribles efforts pour se sauver? Nous n'apprendrons point sans doute à M. Victor Hugo qu'en Angleterre on a loué sa prétendue impartialité entre les révoltés coupables de meurtres, d'incendies, et les soldats frappant au nom de la loi; il regrettera pourtant que le démon de l'antithèse lui ait dicté des vers qui se tournent aisément en calomnies.

Quel est ensuite le blâme à peu près unique exprimé par les sages Anglais sur *l'Année terrible?* Celui d'accabler d'invectives l'Allemagne et ses princes, d'entretenir l'idée d'une revanche, de

nourrir l'espoir d'un avenir contraire à ce présent que la destinée nous a fait. Sans doute M. Victor Hugo a tort de jeter l'étincelle de la vengeance dans des cœurs faciles à enflammer. Bon nombre de ses amis ont compris maintenant qu'il y a plus de courage, en un temps comme celui-ci, à modérer qu'à réveiller la haine nationale. Il faut savoir attendre quand on a tant souffert pour n'avoir pas attendu; il faut que la république apprenne à connaître l'utilité, la nécessité des alliances, et qu'elle s'applique à les rendre possibles. Cependant on admet qu'un poète dans une ville assiégée, au milieu d'une nation ordinairement victorieuse et aujourd'hui vaincue, ne se résigne pas d'avance aux conditions d'une fortune encore douteuse. On peut lui pardonner quelques plaisanteries risquées sur le casque pointu d'un monarque vainqueur, ou quelque comparaison entre ce souverain et un reître ayant trop bu : ce n'est pas cela qui mettra le feu aux quatre coins de l'Europe. On peut excuser aussi les illusions d'un patriotisme trop confiant dans la puissance des mots et alignant des hémistiches enflammés en guise de soldats qu'il précipite sur les masses profondes des bataillons ennemis. Le siècle des Tyrtées n'est pas près de revenir, s'il a jamais existé. M. de Bismarck ne paraît pas s'être beaucoup ému des menaces de *l'Année terrible*; la critique anglaise s'en inquiète plus qu'il ne convient. Ses sévérités, à notre avis, ne sont pas moins intéressées que ses louanges : celles-ci s'appliquent à ce qui trahit nos plaies douloureuses; celles-là ont pour origine un prudent égoïsme dont nous n'avons pas le droit de nous plaindre. Les unes et les autres donnent, je pense, à réfléchir à M. Victor Hugo.

Les Allemands montrent encore plus d'indulgence que les Anglais. Ils se rient sans doute en secret de la guerre furieuse que le poète leur fait dans la première partie de son livre, et les excitations qu'elle contient leur inspirent un médiocre souci. Ils disent avec une patience habile, sinon méritoire, que ces invectives et ces espérances sont des fautes naturelles, pardonnables dans un poète qui aime son pays, qu'elles accusent la vivacité du premier mouvement. Ils font de *l'Année terrible* un éloge plus excessif, s'il est possible, que les Anglais. « C'est une acquisition précieuse pour la littérature française; il y a des morceaux qu'il faut mettre à côté des plus belles poésies de l'auteur, qui sous le rapport de la forme, de l'élévation, de la puissance, comptent parmi les œuvres les plus illustres et les plus parfaites de la muse de son pays. » Que dire de plus? ils croient que les hommes qui ont donné la majorité à M. Vautrain sur M. Victor Hugo sont incapables de comprendre et indignes d'admirer la beauté de ce livre. Il faut donc renoncer à rivaliser d'enthousiasme avec la critique germanique.

Il faut reconnaître toutefois que les Allemands n'ont pas complimenté l'auteur de *l'Année terrible* pour ses complaisances ou ses faiblesses envers le parti de l'insurrection : ils n'ont pas affecté, que nous sachions, les sentimens d'humanité qui souffrent cruellement, à vrai dire, dans toutes les guerres civiles; ils n'ont pas imité en ce point les Anglais, peuple qui ne s'est pas montré si humain quand il s'agissait de lui-même, dans l'Inde par exemple. Cependant l'encens germanique ne nous paraît pas moins intéressé, peut-être même est-il inspiré de calculs moins avouables. Ainsi pourquoi des journaux qui ne sont pas démocrates, à propos de *l'Année terrible*, relèvent-ils dans M. Hugo la personnalité politique? Pourquoi renouveler le saint-empire en Allemagne et soutenir dans notre pays un candidat du radicalisme? Pourquoi dire que « le peuple pourrait se tourner vers les républicains conservateurs et leur reprocher de ne pas confier leurs affaires à un homme dont ils admirent le génie? » La réponse de ces derniers ne serait pas malaisée; ils répliqueraient avec un ami du poète, avec Béranger, qui ne s'en cachait pas dans sa correspondance : « Il ne sera jamais un véritable homme politique. » Que veulent-ils donc, ces critiques allemands? Est-ce qu'ils se ménagent partout, même dans des articles littéraires, des prétextes pour rentrer dans nos départemens évacués? Nous avons quelque droit d'être défians, et nous voudrions que M. Hugo le fût aussi. Quand il écrit un livre, qu'il prenne garde de fournir une arme contre son pays!

Son œuvre nouvelle ne pouvait être appréciée avec autorité hors de nos frontières; on voit même qu'elle ne l'a pas été sans arrière-pensée. Est-ce trop présumer de nos forces que d'entreprendre ce qui n'a pas été fait? Dans tous les temps, sur toutes les œuvres les plus difficiles à juger, une voix au moins a dit la vérité; cherchez bien, vous la trouverez. Notre ambition serait d'être cette voix qui aura parlé de *l'Année terrible* sans passion, qui se sera demandé tout simplement ce que vaut l'ouvrage. Examinant l'auteur comme poète, elle pourrait, sans s'exposer au soupçon, lui reprocher d'être sorti souvent de son véritable rôle, et lui demander s'il n'est pas grand temps de faire de sa vie deux parts, l'une qui serait à son parti, l'autre qui appartiendrait à la France entière.

Ce qui nous plaît dans ce recueil, c'est d'abord ce qu'il y a de patriotique et de français, surtout dans la première moitié. Nul n'a rendu avec cette énergique vérité l'angoisse qui nous saisit tous, hommes de toutes les opinions, à la nouvelle de l'affreux désastre, du naufrage de l'armée et de la France. Souvenez-vous de ce grand gémissement de Paris quand il apprit un soir que tous nos soldats, toutes nos armes, toutes nos forces suprêmes et ramassées à la hâte,

étaient prises dans un immense filet, tombées dans un abîme. Quelles colères qui cherchaient leur objet, remontant des soldats aux généraux, au chef suprême, et qui n'eurent pas besoin de vingt-quatre heures pour se fixer et se concentrer sur un seul homme! Quelles malédictions jetées sur celui qui avait résolu la guerre, et partant de milliers de bouches qui avaient pourtant crié : *A Berlin!* Paris était fou de douleur après avoir été fou d'orgueil. Ces malédictions, ces colères, ce gémissement de Paris, qui sortaient du cœur même de la France, aucun de ceux qui en furent témoins ne les oubliera : ils éclatent ici dans leur tragique puissance; l'avenir les entendra longtemps retentir dans la première et admirable pièce de ce recueil. Voilà bien le cri de la patrie! Il a été si déchirant et si profond que toutes nos anciennes défaites sont oubliées, que toutes nos douleurs patriotiques ne datent plus que de là; celles qui ont précédé sont désormais comme si elles n'étaient pas.

> Azincourt est riant. Désormais Ramillies,
> Trafalgar, plaisent presque à nos mélancolies;
> Poitiers n'est plus le deuil, Blenheim n'est plus l'affront,
> Crécy n'est plus le champ où l'on baisse le front,
> Le noir Rosbach nous fait l'effet d'une victoire.
> France, voici le lieu hideux de ton histoire,
> Sedan.....

Arrêtons ici; le vers suivant nous contraint de nous souvenir que depuis *les Châtimens*, et surtout depuis *les Contemplations*, l'auteur a un système sur le mélange du grossier et du sublime. Il rira de notre pruderie, et nous lui dirons, nous, qu'il sera cause avant peu que le genre prétendu noble aura un retour de faveur dans ce pays fort démocratique, mais fort dédaigneux. La poésie est comme la musique : tout air a sa clé, et tout ce qui n'est pas dans le ton fait discordance et fausse note.

Petite chicane après tout dans ce beau morceau d'épopée sillonné par des traits de Dante et de Juvénal. Ce qui suit est un tableau de Salvator Rosa avec sa verve furieuse et ses chaudes couleurs victorieuses des siècles. On lit et relit avec un triste plaisir la description de la bataille; elle est ardente comme le furent les deux armées qui se prirent corps à corps.

> Deux vivantes forêts, faites de têtes d'hommes,
> De bras, de pieds, de voix, de glaives, de fureur,
> Marchent l'une sur l'autre et se mêlent.

Elle rend justice à ceux qui succombèrent, les uns dans la mort, les autres dans la défaite, n'ayant plus de poudre pour tirer, plus d'armes pour se jeter sur l'ennemi...

Pas un qui lâchât pied, car l'heure était suprême...
On sentait le devoir, l'honneur, le dévoûment,
Et la patrie au fond de l'âpre acharnement.

On connaît la superbe page où nos victoires, nos conquérans, nos guerriers, couronnés par l'histoire, rendent leur épée sur le champ de bataille de Sedan. L'énumération y est longue, c'est que la liste de nos gloires est longue aussi. Tout est digne d'admiration dans cette peinture, excepté un mot, encore un de ceux qui plaisent au poète depuis *les Châtimens*. Au reste il a tellement concentré dans cette pièce tout ce qu'il avait de haine et d'indignation, qu'elle a l'air d'un coup de grâce, et qu'il n'y revient pas.

De la même veine simplement patriotique ont jailli plusieurs morceaux tels que la pièce intitulée *A la France*, éloquente et pathétique dans sa brièveté. Nous entrons ici dans le domaine des illusions fatales, des espérances déçues qui ont obsédé cinq mois la pensée de Paris assiégé. Quel habitant de cette ville exaltée dans sa prison ne s'est imaginé, au moins durant quelques semaines, que les puissances allaient venir au secours de cette capitale de la civilisation? Qui ne s'est pas indigné de la froideur qu'elles nous témoignaient, que dis-je? des reproches qui ont plu de toutes parts sur cette France blessée, souffrant sa passion, clouée au gibet? Qui n'a dit avec le poète :

Hélas! qu'as-tu donc fait aux nations? Tu vins
Vers celles qui pleuraient, avec ces mots divins :
Joie et paix! — Tu criais : — Espérance, allégresse!
Sois puissante, Amérique, et toi, sois libre, ô Grèce!
L'Italie était grande; elle doit l'être encor :
Je le veux! — Tu donnas à celle-ci ton or,
A celle-là ton sang, à toutes la lumière.

Folie, infatuation! nous le voulons bien. Les peuples ne connaissent pas la gratitude, et puis où prenions-nous ce droit de donner à celui-ci la liberté, à celui-là la puissance? N'y avait-il pas bien de l'orgueil à se faire les redresseurs des torts, à nous chercher des missions supérieures? Pourtant cette démence héroïque a été générale, et, lorsque notre or a été dissipé, lorsque notre sang coulait par toutes les veines du pays, nous nous sommes souvenus de l'or et du sang que nous aurions dû garder pour la France. Nous aussi, nous avons, comme le poète, réclamé une dette qui n'était pas reconnue : pour avoir été non pas bienfaisans, mais prodigues et dissipateurs, nous avons vu notre patrie reniée.

Tous les rêves de l'écrivain pourtant ne sont pas les nôtres : nous ne sommes plus avec lui quand il s'agite avec ces milliers de citadins qui se croyaient soldats. Le poète pouvait désirer des sor-

ties moins rares, mieux concertées, bien que les événemens qui ont suivi aient dû convaincre les plus aveugles de l'inanité des forces sur lesquelles ils comptaient, et d'ailleurs la critique littéraire n'a pas à se prononcer entre la prudence hésitante et la témérité furieuse, entre le général Trochu et M. Gambetta. Cependant le bon sens et la vérité doivent être le support de toute poésie, et nous comprenons difficilement qu'une intelligence comme celle de M. Hugo en fût encore en 1870 à regarder la *levée en masse* comme le salut de la France. Tout ce qui lit et qui pense savait dans notre pays à quoi s'en tenir sur cette légende. Nous comprenons moins encore, si ce n'est un oubli, que l'auteur ait laissé ce mot malencontreux, ridicule, menteur, subsister dans sa pièce qui commence par ces mots : « je ne sais si je vais sembler étrange... » Aussi bien ce morceau ne compte-t-il pas au nombre de ceux qui font de l'auteur le poète de la patrie en ses malheurs, mais de ceux qui le rangent dans un parti dont il lui plaît d'être l'esclave. Que signifient en effet ces sarcasmes sur le cierge à sainte Geneviève, sur les neuvaines? Nous ne voyons pas qu'au temps du siége Paris se soit « attardé aux chapelles, » qu'il ait beaucoup « chanté au lutrin, » ni qu'il ait laissé « l'épée pour le rosaire. » Tout le monde sait qu'il y a là une querelle personnelle où nous n'avons nulle envie d'intervenir : ce ne sont pas nos affaires; l'auteur s'arrête ici à côté de l'intérêt vraiment français et patriotique. Il y a de belles erreurs qui sont la gloire d'un temps : celle-ci n'en est pas une. Nous aimons encore mieux les illusions qui lui font çà et là prophétiser la victoire; si nous ne les avions pas partagées dans une certaine mesure, d'où nous serait venu le courage d'espérer contre toute espérance?

Le mérite que l'avenir contestera le moins, ce semble, au recueil nouveau, c'est le caractère humain et populaire d'un bon nombre de pièces. Il ne s'agit pas ici des plaidoyers en faveur des insurgés vaincus; nous n'entendons point sacrifier au poète nos braves et fidèles soldats qui méritaient plus de respect, eux qui étaient appelés à châtier le crime et qui n'en avaient pas commis. *L'Année terrible,* si l'on en écarte les dissensions civiles, est notre histoire à tous. L'auteur est l'emblème du Parisien de bonne foi, qui a pris son parti du siége, de la maigre pitance et des nuits passées au rempart. Il ne suffit pas de se souvenir de ces choses, et l'on est heureux d'en retrouver l'impression vivante et palpitante sous une telle plume. Ce livre est la fidèle expression de cette période formidable et poignante, et il puise là son intérêt, son unité : il demeurera, dans ses meilleures parties, comme le témoin poétique de la grande crise nationale. Le mot de *revanche* a été appliqué à *l'Année terrible;* oui, si l'auteur avait été partout un poète et nulle part un

homme de parti, ce serait là un beau commencement de revanche. De ces revanches-là, nul ne peut prendre ombrage : il dépend de nous qu'elles soient complètes, et nulle puissance au monde ne peut empêcher qu'elles préparent l'avenir.

Les meilleures parties, les pièces qui rafraîchissent le sang et rendent le courage aux vrais amis de la poésie, sont, après celle de *Sedan*, *une Bombe aux Feuillantines*, trois pages dans *la Loi de formation du progrès*, titre pesant et opaque d'ailleurs, *Petite Jeanne*, *l'Enfant malade*; ajoutons la *Lettre par ballon* pour son originalité, plusieurs autres encore. Là il n'est pas nécessaire de penser comme M. Hugo, l'homme de parti, pour admirer le poète : il n'en faut pas davantage pour être assuré que ces morceaux iront rejoindre leurs brillans aînés dans les beaux recueils signés de son nom, lorsque ce nom signifiait toujours poésie, jamais haine ou colère. Quel retour inattendu vers l'âge d'or du poète dans *une Bombe aux Feuillantines!*

Un jardin verdissait où passe cette rue.
L'obus achève, hélas! ce qu'a fait le pavé.
Ici les passereaux pillaient le sénevé,
Et les petits oiseaux se cherchaient des querelles;
Les lueurs de ces bois étaient surnaturelles!
Que d'arbres! quel air pur dans ces rameaux tremblans!
On fut la tête blonde, on a des cheveux blancs;
On fut une espérance, et l'on est un fantôme.
Oh! comme on était jeune à l'ombre du vieux dôme!
Maintenant on est vieux comme lui. Le voilà :
Ce passant rêve; ici son âme s'envola
Chantante, et c'est ici qu'à ses vagues prunelles
Apparurent des fleurs qui semblaient éternelles.

A cinquante-sept ans de distance, ce qui fut un séjour de paix et d'innocence bénie est foudroyé par l'ennemi. Paris, des nuits entières, attendait alors les obus prussiens dans un silence étouffé que rompaient seulement les craquemens atroces. Beaucoup de gens eurent leurs chères victimes : tôt ou tard elles seront oubliées; mais ce que la poésie a touché dure éternellement. On ne lira plus bien des pages de ce livre où il est parlé de droits, de progrès, de l'univers, de l'infini; on se rappellera ce lieu perdu dans l'enceinte immense de la cité, et ce que l'auteur en a dit à deux reprises, quand il était dans tout l'éclat de son talent, et quand il jouissait encore de sa robuste vieillesse. En dépit de tout ce qu'il pourrait faire, en dépit des torrens de vers philosophiques et politiques dont il pourrait accabler ce simple retour sur le passé, on laissera de côté les plaidoyers, les théories, les diatribes, et l'on rapprochera l'admirable pièce des *Rayons et des Ombres* de cette

autre, une jeune sœur, enfant survenue après trente et un ans d'intervalle. Les poètes ne savent pas assez où est leur véritable gloire : ils sont bien humbles ou ils placent bien mal leur orgueil.

Ici la vie était de la lumière; ici
Marchait, sous le feuillage en avril épaissi,
Sa mère, qu'il tenait par un pan de sa robe.
Souvenirs! comme tout brusquement se dérobe!
L'aube ouvrant sa corolle à ses regards a lui
Dans ce ciel où flamboie en ce moment sur lui
L'épanouissement effroyable des bombes.
O l'ineffable aurore où volaient des colombes!
Cet homme que voici lugubre était joyeux.
Mille éblouissemens émerveillaient ses yeux.
Printemps! en ce jardin abondaient les pervenches,
Les roses, et des tas de pâquerettes blanches
Qui toutes semblaient rire au soleil se chauffant,
Et lui-même était fleur, puisqu'il était enfant.

Qu'on relise le petit poème de 1839, qu'on se replace dans le cadre où l'auteur de *l'Année terrible* mit le tableau de son enfance pure et bien digne d'envie. Quand il écrivit ces pages, il était poète, et voilà tout; il avait choisi la meilleure part, et il la définissait indépendance et désintéressement. Laissait-il échapper quelqueso des inspirées par les événemens contemporains, il eût voulu les appeler simplement historiques, tant il avait de répugnance pour la politique, « ce bruit de charrettes embarrassées, » comme il disait dans son suprême dédain. « Cette tête au front pur, ce sourire naïf » dont il parle,

Cette bouche où jamais n'a passé le mensonge,

tout cela annonçait l'écrivain à la vie sereine, dont le vers ne deviendrait jamais une arme. Les arbres du jardin des Feuillantines, en murmurant à sa mère : « Laisse-nous cet enfant, » promettaient d'en faire un poète, et ils ont tenu parole; ils répétaient à l'enfant cette leçon « d'être bon, d'être vrai, » chose difficile dans les luttes des partis, de se réfugier dans la nature contre les atteintes « du monde où l'esprit se corrompt. » — « Aimez les champs! » redisait-il lui-même à la petite génération qui croissait autour de lui, et du bruit des villes, où l'on voit « le choc des passions humaines, » il l'envoyait « aux vallons, aux fontaines, où l'on entend parler Dieu. »

Il paraît bien en effet qu'on ne l'entend point ou qu'on l'entend mal dans les combats de la politique; nous ne voulons en juger que par ce livre de *l'Année terrible*. Dieu est traité avec plus ou moins de respect, suivant qu'il paraît favorable aux amis de l'auteur ou à

ses adversaires, suivant qu'il est de la droite ou de l'extrême gauche. Il y a deux pièces qui forment chacune le couronnement des deux parties de l'œuvre : *la Loi de formation du progrès* et celle qui commence par ces mots : « terre et cieux, si le mal régnait... » Dans la première, l'âme du poète souffrant des maux que tout le monde supporte, mais soumise aux décrets d'en haut, qui ont voulu que la France fût vaincue, peint d'une image le progrès, le seul qui soit accordé à la terre, un escalier tournant que les hommes gravissent, et qui les fait passer tour à tour dans l'ombre et dans la lumière. Dans la seconde, le mal est le passé, c'est-à-dire tout ce qui ne plaît pas à ses amis, tout ce qui ne plaît plus au poète. Si le mal ainsi défini devait triompher, Dieu serait « le scélérat divin, » il faudrait le mettre « au pilori de l'univers. » Et voici qui nous attriste au moins autant que ces folies. Rappelant sans le vouloir je ne sais quel insensé qui menaçait dans un club d'escalader le ciel, le rappelant tout ensemble par la valeur de la pensée et de la parole, il écrit ces vers :

J'irais, *je le verrais,* et je le saisirais
Dans les cieux, comme on prend un loup dans les forêts,
Et terrible, indigné, calme, *extraordinaire,*
Je le dénoncerais à son propre tonnerre.

Il serait plus raisonnable de nier Dieu que de l'affirmer de cette façon et dans des vers dont la qualité est déjà un commencement de châtiment céleste. Nous conseillons au lecteur de faire comme nous, de feuilleter ce livre et d'en appeler, de M. Hugo le politique jetant feu et flamme, à M. Hugo le poète, vrai, naturel et humain.

Les deux perles de ce recueil sont les deux morceaux *A petite Jeanne* et *A l'enfant malade*. Lorsqu'on réfléchit à tant de circonstances significatives : les étrangers seuls s'unissant dans un concert de louanges, la voix publique tirant de la foule de ces poésies deux ou trois pièces qui sont belles par elles-mêmes, sans le secours de l'estampille politique; quand on songe à tout cela, on cherche quel avertissement a pu manquer à M. Hugo, et s'il ne voit pas clairement que le poète fait fausse route en se mettant à la suite de l'homme politique. Ici nous retrouvons entièrement l'auteur de tant d'œuvres consacrées aux joies de la famille, le poète lyrique français que rêvaient ceux que notre vieille lyre classique laissait froids et mécontens. Le premier de ces petits chefs-d'œuvre est d'un souffle plus élevé; mais le second est d'une grâce plus pénétrante, ciselé d'une main plus sûre, et il a sur l'autre l'avantage considérable de la strophe, forme suprême de la poésie, celle qui trahit d'ordinaire une main sur laquelle ont passé les nombreuses années.

On a lu partout ces charmans vers, et nous ne citons les derniers que pour en rappeler la douce musique :

Si je ne vous vois pas comme une belle femme
Marcher, vous bien porter,
Rire, et si vous semblez être une petite âme
Qui ne veut pas rester.....

Je croirai qu'en ce monde, où le suaire au lange
Parfois peut confiner,
Vous venez pour partir, et que vous êtes l'ange
Chargé de m'emmener.

Ce que nous avons recueilli jusqu'ici de pages de ce livre se trouve dans la première moitié; c'est par là que l'auteur a été le poète de nos malheurs et de nos consolations. Il a mené le deuil de notre gloire et a soutenu notre espérance tant qu'il n'a pas séparé sa cause de celle de la France entière. Il pouvait attacher son nom au souvenir des épreuves de sa patrie : il ne l'a pas voulu. Il a fait un choix entre les partis qui déchirent notre malheureux pays, non-seulement comme citoyen, mais comme poète. Aussitôt sa situation est changée. Il avait dit, en rentrant parmi nous, qu'il ne voulait « aucune part au pouvoir, part entière au danger. » C'était le début le plus heureux, le plus digne de lui; il prouvait ainsi que dans son exil, dans ses refus persévérans, « il avait la foi et jamais de pensée que pour la France. » Il venait demander en des vers touchans sa part des misères, et, sa mère étant captive, il voulait porter « son anneau de la chaîne. » Généreux mouvement où se confondaient le républicain convaincu et le poète détaché de tout intérêt autre que celui du pays! Durant cinq mois, il est resté fidèle à ce programme d'un écrivain patriote placé au-dessus des disputes de faction ou de secte. Des douleurs personnelles, une perte affreuse, devaient encore resserrer les liens qui l'unissaient au cœur de la patrie. Il avait dit :

Pour prix de mon exil, tu m'accorderas, France,
Un tombeau.

Et c'était le tombeau de son fils qui allait s'ouvrir! Comment se fait-il que cette année si triste sans doute, mais si honorable pour lui, allait se terminer d'une manière inattendue, et consommer presque la séparation entre le pays et le poète?

M. Victor Hugo s'est persuadé qu'il pouvait maintenir l'équilibre entre Paris et Versailles durant le combat, entre la justice et l'humanité après la victoire. Des philosophes, des saints, ont parlé avec autorité dans les guerres civiles; mais ces guerres civiles n'avaient pas mis aux mains le pouvoir légitime avec des rebelles,

et ces philosophes, ces saints, n'étaient d'aucun parti. Flavien fléchissait la colère de Théodose contre Antioche; il ne traitait pas l'empereur et la révolte sur le même pied. Un citoyen à ses risques et périls se jette dans la mêlée des opinions; le poète en fera-t-il autant? M. Hugo a confondu deux rôles distincts. Voilà ce qui enlève à la seconde moitié du livre, avec la sympathie du public, le grand caractère de la première moitié. Ce n'est plus la voix de la patrie qui parle : elle aurait tenu un langage plus triste; elle aurait respecté ses magistrats et ceux qui agissaient en leur nom.

Est-ce à dire que cette seconde moitié est à rejeter tout entière? Il s'en faut certes; seulement le vrai, le bon est enchevêtré dans l'injuste et le passionné. Non, le beau ne peut se détacher entièrement de la vérité; pour le malheur de l'humanité, la pensée peut s'altérer et déchoir sans perdre tous les rayons de sa primitive splendeur. Quand il en est ainsi, l'artiste emporte avec lui bien des souvenirs de son talent : il n'emporte pas la justice et la vérité comme un bagage du génie; ces nobles choses, pour qui sait les comprendre, ne changent point de place. Le vrai et le juste tendent à un même sommet que le beau; c'est là-haut que les idées éternelles se rejoignent, là-haut qu'est la pure et véritable gloire. S'il plaît à l'artiste de s'en écarter, il descend déjà la pente. On nous permettra d'essayer comme un triage dans cette seconde partie de *l'Année terrible;* afin que l'expérience que nous tentons pour le public soit autant que possible décisive, nous la ferons sur la pièce la plus hardie, d'autres diraient la plus violente : *A ceux qu'on foule aux pieds.*

Si M. Victor Hugo avait voulu être en même temps le citoyen républicain qu'il est et le poète patriote et impartial que nous rêvons, il n'aurait pas d'abord revendiqué pour lui seul le mérite d'avoir des entrailles, il n'aurait pas dit :

Celui qui n'a jamais fait le mal, et qui pleure...

Qui peut écrire ce mot, faisant partie de cette humanité faible et de ce siècle plein d'obscurité?

Quel est celui
Qui s'écrira : « Je suis l'astre, et j'ai toujours lui;
Je n'ai jamais failli, jamais péché; j'ignore
Les coups du tentateur à ma vitre sonore;
Je suis sans faute. » — Est-il un juste audacieux
Qui s'ose affirmer pur devant l'azur des cieux?

C'est ce qu'on peut lire dans ce même volume. En quoi l'auteur est-il plus impeccable au mois de juin qu'au mois de février? Surtout le poète que nous cherchons n'aurait pas prononcé le mot d'*opprimés* devant une victoire nécessaire de la nation, devant la loi qui n'a pas

voulu trancher sans jugement le procès de trente mille prévenus; il n'aurait pas fait entendre cette parole malheureuse de la fin : « nous, les combattans du peuple; » on ne se dit point combattant, on ne lève point un drapeau, lorsqu'on veut désarmer la guerre civile.

Voilà le langage qu'il aurait fallu ne pas tenir pour descendre dans l'arène sanglante avec l'olivier de la paix, pour y porter des paroles écoutées. Et alors quoi de plus beau que l'intervention d'un poète au milieu des déchiremens de la patrie? Ne craignons pas de l'avouer, il n'y a pas de sacrifices plus effroyables que ceux qui terminent les luttes de citoyens d'une même patrie. Nos ancêtres du XVIe siècle, qui ont connu les guerres civiles, savaient bien, et ils nous l'ont dit, que plus l'amour et le lien du sang unissent les hommes, plus les inimitiés sont implacables. A défaut du magistrat et du prêtre, qui n'ont plus d'empire, que l'homme inspiré exerce le sien, et rappelle dans la cité la paix, la justice, la clémence! Il n'a pas ouvert son âme à la colère, ni disputé les suffrages du peuple en des comices bruyans, ni enroué son harmonieuse voix parmi les cris de la place publique. Il sort doux et calme du sanctuaire de la muse. Qu'il soit le refuge et l'intercession des vaincus, que les malheureux trouvent en lui un dernier ami, un appui efficace! quoi de plus naturel? On ne lui marchandera ni l'attention ni le respect; comme dans une famille où parle une voix sévère et autorisée, on ne se demandera pas jusqu'à quel point tel reproche est mérité ou telle excuse légitime. Ce poète-là pourra dire :

Vous ne les avez pas guidés, pris par la main,
Et renseignés sur l'ombre et sur le vrai chemin,
Vous les avez laissés en proie au labyrinthe.
Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte;
C'est qu'ils n'ont pas senti votre fraternité.
Ils errent; l'instinct bon se nourrit de clarté;
Ils n'ont rien dont leur âme obscure se repaisse...

Que ne peut-on faire entendre aux hommes quand leur cœur est touché? La justice a lu tous les dossiers, entendu tous les témoins, elle s'est entourée de toutes les garanties; nous savons, à n'en pas douter, que tous ces malheureux dont la patrie se sépare sont coupables, que leur crime est avéré, et pourtant combien ces vers seraient touchans, si M. Victor Hugo était aussi impartial qu'il se croit sûr de l'être!

O pitié! quand je pense à ceux qui vont partir!
Ne disons pas : Je fus proscrit, je fus martyr.
Ne parlons pas de nous devant ces deuils terribles;
De toutes les douleurs ils traversent les cribles;
Ils sont vannés au vent qui les emporte, et vont
Dans on ne sait quelle ombre au fond du ciel profond.

Où? Qui le sait? Leurs bras vers nous en vain se dressent.
Oh! ces pontons sur qui j'ai pleuré reparaissent,
Avec leurs entre-ponts où l'on expire, ayant
Sur soi l'énormité du navire fuyant!
On ne peut se lever debout; le plancher tremble;
On mange avec les doigts au baquet tous ensemble,
On boit l'un après l'autre au bidon, on a chaud,
On a froid, l'ouragan tourmente le cachot,
L'eau gronde, et l'on ne voit, parmi ces bruits funèbres,
Qu'un canon allongeant son cou dans les ténèbres.
Je retombe en ce deuil qui jadis m'étouffait.
Personne n'est méchant, et que de mal on fait!

L'auteur fait ici une concession qui a lieu de surprendre : tant de vers irrités où le dernier est perdu et noyé ne lui permettent pas de dire sans inconséquence que « personne n'est méchant. » Un poète impartial n'excuserait pas la justice pour couvrir le crime. Il n'est que trop vrai, l'auteur de *l'Année terrible* entend jouer deux personnages différens, il veut être à la fois neutre et belligérant. Il prend parti dans la querelle, et il réclame des privilèges. C'est la situation d'un homme qui demanderait un sauf-conduit dans une guerre et qui s'en servirait pour l'intérêt de la cause qu'il favorise. Quelle peut être la conséquence de cette attitude, si ce n'est qu'il lui est impossible de réaliser le bien qu'il se propose? Ses cliens trouvent en lui un allié dont les autres se défient, ses adversaires un avocat de la cause contraire; ses vers deviennent une déclamation de circonstance, son livre un champ de bataille où se prolonge la lutte.

Nous en pourrions dire autant de la pièce des *Fusillés*. Certes il est navrant de songer qu'en plein mois de mai, sous le ciel bleu, aux rayons d'un soleil qui semble distribuer la vie à tous, il y ait eu tant de gens à mourir. Quand la nature semble tout donner, en une saison où il faut si peu de chose à l'homme pour subsister, pour être heureux, quand l'enfant devrait jouer, la jeune fille cueillir des roses, le vieillard puiser dans l'air du printemps une nouvelle vigueur, il est affreux que des enfans, des jeunes filles, des vieillards, reçoivent le coup fatal. Ils vont même au-devant de leur supplice, et meurent sans regret pour ces douceurs de la vie, pour cette patrie qui les pleure. L'image de ces morts indifférentes sans terreur, sans repentir, — car ils avaient trempé dans le grand crime de l'incendie, l'auteur ne le dit pas, — la peinture de « cette facilité sinistre de mourir » n'est pas sans beauté. C'est une lumière imprévue sur nos plaies morales. Ces malheureux pervertis, ces damnés, ne connaissaient pas le désespoir, s'étant fait des joies contre la nature humaine : Dieu avait disparu de leurs cœurs; Satan y était resté. Cependant il ne faut pas voir en eux des âmes fières

devant le trépas : l'écrivain dépasse la mesure, ce qui lui arrive souvent; il s'enivre tantôt d'une pensée, tantôt d'une image. Cette expression de *penseur ivre*, qui est de lui et qui lui plaît, est un aveu. Un vrai penseur, c'est-à-dire maître de lui-même, n'aurait pas oublié que cette indifférence était après tout l'exception, que dans ces jours de cruelle mémoire il n'y a pas eu, pour ainsi dire, de lieu de combat qui n'ait vu ses supplians et, pour la consolation de l'humanité, ses victoires innombrables de la clémence. Il aurait vu surtout, s'il avait été présent, que ces deux mois d'abominables violences avaient répandu dans cette ville un endurcissement inoui, endurcissement de chacun sur sa vie, hélas ! et sur la vie d'autrui. La nature humaine ne résiste pas longtemps au règne du mal. Les mauvais se jouaient de l'existence des victimes de leur tyrannie; les bons dans les derniers jours, jusqu'aux femmes et aux jeunes filles innocentes, voyaient sans pitié les cadavres de leurs tyrans amoncelés sur les trottoirs des rues.

A ces deux derniers morceaux, les plus remarquables à tous égards de la seconde moitié, nous joindrons celui qui commence par ces mots : « ô Charles, je te sens près de moi... » C'est le pendant de *A la petite malade*, car les événemens semblent s'être entendus pour établir une symétrie entre les deux parties de l'année et du livre. Une grâce plus triste règne dans cette pièce, également lyrique, moulée sur un mètre identique, non moins éloignée du prosaïsme, écueil ordinaire où viennent échouer les talens appauvris. Un second trait commun rapproche ces deux petites compositions, la simplicité : rien ne réussit mieux à M. Victor Hugo que de renoncer à l'effort et de détendre son style. Hercule, c'est-à-dire la force, excelle à donner l'idée de la grâce quand il joue avec un enfant; nous ne voudrions effacer de ces strophes que les redites habituelles sur l'*ombre* : il a rencontré ici une plus juste mesure dans l'expression de ses amertumes politiques. On dirait que la vue de ses petits-enfans lui rend la sérénité de la pensée. Il dit en songeant à sa mort :

Je saurai le secret de l'exil, du linceul
Jeté sur votre enfance,
Et pourquoi la justice et la douceur d'un seul
Semble à tous une offense.

Je comprendrai pourquoi, tandis que vous chantiez
Dans mes branches funèbres,
Moi qui pour tous les maux veux toutes les pitiés,
J'avais tant de ténèbres.

Je saurai pourquoi l'ombre implacable est sur moi,
Pourquoi tant d'hécatombes,
Pourquoi l'hiver sans fin m'enveloppe, et pourquoi
Je m'accrois sur des tombes;

Pourquoi tant de combats, de larmes, de regrets,
Et tant de tristes choses;
Et pourquoi Dieu voulut que je fusse un cyprès
Quand vous étiez des roses.

Il faut regretter que *l'Année terrible* ne se termine pas sur ces images doucement attristées. En effet, il ne dépend pas de nous que ces mois funestes ne laissent chacun le souvenir d'un désastre; mais nous avons bu le calice jusqu'à la lie, — pourquoi jeter d'avance sur l'avenir le deuil de nos afflictions? L'avenir, ce sont ces têtes blondes qui réjouissent encore le cœur de l'homme accablé par les douleurs plus que par les années. La France ne finit pas avec nous: ses blessures se fermeront; tous peuvent quelque chose pour les cicatriser, tous le doivent pour elle, pour les enfans qui la reverront heureuse et riante, et se souviendront que nous y avons contribué par le courage et l'esprit de sacrifice.

Le poète qui aurait écrit *l'Année terrible* telle que nous l'aurions voulue, c'est-à-dire sans acception de parti, n'est pas un homme idéal : nous le connaissons tous, il est l'auteur de tant d'œuvres admirables qui vont des *Orientales* au volume des *Rayons et des Ombres.* Dans cette période, il avait une idée plus sévère, plus jalouse de la poésie, et savait le peu que vaut un titre, une faveur de la multitude, une parcelle du pouvoir chèrement achetée. Alors il ne flattait personne, pas même un peuple. En revanche, il était entouré de sympathies : il avait pour ami tout ce qui aimait la gloire du pays. Aujourd'hui même, il aura beau faire, il n'empêchera pas que la France, plus soigneuse de la renommée du poète que lui-même, le cherche toujours dans ces années fécondes et pures; il ne fera pas que la postérité ne le replace dans cette époque de calme où il était indépendant. Là est son midi dans la carrière qu'il a fournie, là est l'unité de son talent malgré les efforts qu'il a faits pour déconcerter l'histoire. Il avait ressaisi son libre génie, et ne l'avait pas encore attelé à ce char que tirent en tout sens les ambitieux. M. Victor Hugo se trouvait à égale distance des deux excès où le tempérament de son talent l'a fait tomber. On lui a reproché d'être radical après avoir été royaliste et vendéen, on a vanté les *Odes et ballades* au détriment des recueils qui ont succédé. Nous avons toujours tenu cette façon de juger pour un lieu-commun : les uns réservent ainsi la plus belle palme pour le chantre du droit divin, les autres pour le novateur circonspect et modéré; par ce procédé, on le réclame pour la monarchie ou on l'attire à l'école classique. A notre avis, l'écrivain n'est lui-même qu'à partir de 1826, dans la dernière partie de ce recueil, et il demeure ce que la nature selon toute apparence lui avait ordonné d'être, un homme étranger à nos disputes, sans être indifférent à nos épreuves, jusqu'au moment où

la politique le saisit et rompt l'équilibre de son talent. Dans cet entraînement, qui ne fut pas le premier, ne l'oublions pas, il a été emporté aussi loin qu'il l'avait été en sens contraire.

On trouvera peut-être que le sentiment des proportions manque à ce rapprochement entre les deux extrémités de cette carrière : avant d'en concevoir quelque surprise, que l'on regarde de près aux trois premiers livres des *Odes et ballades*. Nous ne parlerons pas des pièces inspirées par des événemens présens ou passés : celles-là sont ce que l'on pouvait prévoir, plus oratoires que poétiques; la déclamation devait nécessairement y avoir sa part. Il faut lire en particulier celles que l'auteur tirait de son propre fonds et qui n'avaient rien d'officiel, *le Poète dans les révolutions, Vision, le Repas libre, la Liberté, au Colonel Gustaffson*. On y trouvera les mêmes plaintes de l'écrivain qui croit voir pour lui se préparer le martyre, le siècle qui s'écroule et va rejoindre le siècle écroulé parce que tout le monde ne se groupe pas autour du même drapeau que l'auteur, les rois goûtant leur dernier festin au moment où ils vont être jetés aux tigres, la liberté française traitée de servitude impie et placée au-dessous de l'esclavage turc. Loin de nous la pensée de mettre le présent de M. Victor Hugo en opposition avec son passé! Nous prétendons au contraire qu'ils se ressemblent fort : même exagération, même vivacité passionnée. La pièce la plus curieuse est celle qu'à l'âge de vingt-trois ans il adressait au colonel Gustaffson; elle est peu lue et surtout difficile à comprendre pour la génération actuelle. Voilà un roi sans royaume, « Gustave fils des Gustaves, » descendu de son trône, mais contraint et forcé; sa couronne l'a quitté à cause de ses folies, de ses trahisons, comme un insensé à qui sa famille a donné des tuteurs; après dix-sept ans de règne, il faut lui substituer un oncle qui avait protégé en qualité de régent sa jeune royauté quand il était mineur; ni la nation, ni les rois, ni la sainte-alliance, ne réclament pour lui au milieu de toutes les restaurations dont l'Europe était témoin. Cependant cet homme, devenu citoyen de Bâle et hôte de la paisible ville de Saint-Gall, publie des mémoires où l'on trouve plus de mysticisme que de faits nouveaux et surtout de bon sens. L'auteur des *Odes et ballades* en fait aussitôt un roi de génie, une grande âme, un prophète dont le monde « écoute les oracles à genoux. » D'où vient cet enthousiasme, si ce n'est de l'image du droit divin qu'il croit apercevoir dans ce monarque retiré du monde? Avons-nous tort de mettre dans la même balance les entraînemens d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, de chercher le vrai poète à l'époque où il était en pleine possession de lui-même?

C'était une belle destinée que celle de M. Victor Hugo quand il exerçait le même empire sur tous les esprits dans son pays, sur

toutes les conditions dans la société, quand il s'avançait vers la postérité entouré des témoignages unanimes de son temps! Au lieu de faire naître des motifs de discorde ou de semer des haines, il offrait une occasion de rapprochement dans les plus nobles joies de l'intelligence; il faisait trêve aux misérables disputes, et convoquait les hommes au banquet de la poésie. Aujourd'hui plus que jamais, les âmes auraient besoin de se désaltérer à quelque source rafraîchissante pour y puiser non l'oubli, mais la foi dans le devoir et la force de le remplir. Et qui possède le secret de la faire jaillir, si ce n'est lui? Pour être celui que l'heure présente appelle, il n'a qu'à se souvenir de ce qu'il a été. Il n'y a plus entre lui et la France un pouvoir ennemi, une dictature qui le persécute. Eh bien! à l'époque même où cela existait, il s'est rappelé qu'il était surtout poète. Dans *les Contemplations* et dans *la Légende des siècles*, il nous a rendu souvent les inspirations calmes et sereines de sa meilleure époque : pourquoi refuserait-il de renouer encore son présent à son passé? Ce ne sont pas sans doute les ombrages du gouvernement d'alors qui faisaient sa paix et sa mansuétude; ce n'est pas à la crainte d'un procès que nous devions ces beaux vers.

Peut-être ce retour vers l'époque paisible de sa carrière coûterait-il beaucoup à la passion qui le pousse : il veut être sans doute le poète de la république. C'est encore un noble rôle à jouer, mais à la condition qu'il ne perde pas de vue les grands intérêts de cette France nouvelle qu'il s'agit de fonder. La république vit de justice; pour la bien servir, il faut être équitable et ne pas craindre par exemple, comme l'auteur de *l'Année terrible*, de rappeler le meurtre des otages ou le coup de main du 31 octobre. La république ne vit pas de mensonges; elle n'a que faire de la flatterie : à quoi bon répéter à satiété que Paris, jusque dans ses folies, est l'admiration du monde, qu'il porte dans ses flancs l'avenir du genre humain? Que le poète exerce une influence heureuse sur ce peuple dont il ambitionne la confiance; qu'il lui fasse aimer l'ordre sous le régime de la liberté! Le pire moyen de fonder celui-ci est d'employer le talent aux accusations déclamatoires, aux calomnies, de voir des monstres partout et de se croire appelé à en purger la terre. Puisque M. Victor Hugo aime à parler encore de sa clémence et de sa douceur, qu'il commence par s'apaiser et qu'il apaise ceux qu'il irrite souvent à plaisir, comme s'il n'avait pas le sentiment de sa responsabilité. Le secret pour réussir dans cette œuvre de pacification est de ne pas mêler deux personnages dans le même moment et dans le même livre, de ne traiter ni la poésie comme affaire de parti, ni la politique comme sujet de développemens poétiques, d'effets de style, de métaphores et d'antithèses.

LOUIS ÉTIENNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1872.

Va-t-on revenir enfin au calme de l'esprit, au sang-froid dans les délibérations publiques, à cette tranquille résolution qu'il faut pour se remettre simplement et fructueusement aux affaires du pays? L'atmosphère politique au contraire va-t-elle rester indéfiniment chargée de tous ces orages de mauvaise humeur et de vague irritation qui passent dans l'air depuis quelque temps sans pouvoir éclater, sans se dissiper? Est-ce qu'on n'a pas assez de toutes ces émotions factices et de ces maux de nerfs dont on se fait une cruelle et dangereuse habitude? Ce n'est pourtant pas trop le moment de jouer avec le feu, de réveiller toutes les animosités des partis, de s'exciter à des combats inutiles, au risque de compromettre la France elle-même dans un de ces conflits où l'on s'engage par impatience, sans savoir comment on en sortira. Si encore, dans ces agitations dont on se fait un jeu, il y avait une pensée claire et saisissable, si en présence de toutes les difficultés d'une situation douloureuse on se sentait la résolution et le pouvoir de trancher en quelque sorte dans le vif, de prendre une initiative hardie, de dissiper d'un seul coup ces contradictions, ces incohérences qui sont la suite de révolutions accumulées, ce serait tout simple, quoique ce ne fût pas sans péril, d'accepter les chances d'une crise qu'on se flatterait de conduire et de dominer; mais non, on ne peut rien, on le sent, on ne s'agite pas moins, et en définitive quel est le résultat le plus clair?

Il n'y a point d'autre résultat en vérité que de remettre sans cesse tout en doute et en suspens. On a l'air de déclarer la guerre à un gouvernement qu'on a créé et qu'on ne peut pas remplacer. On croit préparer des combinaisons nouvelles qui seront la suprême sauvegarde dans le péril, et on ne fait que jeter dans une situation déjà bien assez laborieuse un dissolvant de plus, en multipliant les malaises, les tiraillemens et les froissemens. On joue à la fronde. Bientôt les imaginations se mettent de la partie, et on en vient à se nourrir de toutes ces fables qui ne sont après tout que la bizarre expression d'une incertitude mala-

dive, que la crédulité propage, dont la malveillance perfide se fait une arme. Elles font leur chemin, ces fables, bien mieux que si elles étaient des vérités. Elles arrivent de Versailles, elles passent par Paris pour recevoir la dernière façon, elles vont en province, elles font le tour du monde jusqu'à ce qu'elles disparaissent dans le ridicule, non cependant sans avoir créé quelques irritations de plus et sans laisser derrière elles l'impression malsaine de tous les faux bruits. Depuis quelques jours, il faut l'avouer, on s'est montré particulièrement ingénieux dans cette politique de fantaisie et de commérage naturellement combinée de façon à répondre à une certaine disposition des esprits. — N'avez-vous point entendu parler de la grande conspiration monarchique qui a surtout existé dans l'imagination des journaux radicaux? Pour cette fois, il n'y avait point à en douter, tout était arrangé. On épiait M. Thiers pour le saisir au passage. Le maréchal Mac-Mahon avait donné sa parole et répondait de l'armée. L'illustre et digne soldat de Reischofen avait promis son épée au coup d'état monarchique ourdi dans les conciliabules secrets de la droite, il allait être le Monk de la nouvelle restauration. — Vous n'y êtes pas, disait un autre nouvelliste, il ne s'agit pas du maréchal Mac-Mahon; il s'agit d'un triumvirat qui servira de transition. Quels seront les triumvirs? C'est encore un mystère, on le saura bientôt; dans tous les cas, le président de la république n'a qu'à se bien tenir. — Insigne mensonge! répondait un troisième personnage tout aussi bien informé, ce n'est pas la droite qui conspire, c'est M. Thiers qui prépare de son côté un coup d'état. Il conspire avec la gauche, il va même jusqu'à tendre la main aux radicaux; il médite la dissolution de l'assemblée. — Et voilà de quelles billevesées saugrenues on a nourri l'imagination publique pendant quelques jours, en ayant l'air de provoquer les personnes qu'on mettait en cause à s'expliquer sur de si étranges histoires!

Bien entendu, les explications étaient parfaitement inutiles par cette raison fort simple, qu'on ne dément pas des fables de cette nature. Le maréchal Mac-Mahon, sans affectation aucune, a saisi la première occasion d'attester par sa présence chez M. le président de la république la correction de son attitude. La droite peut avoir ses idées de prédilection ou ses griefs, elle peut même compter quelques indiscrets dans ses rangs, sans songer aux conspirations secrètes, et quant à M. Thiers, on peut dire que, si le silence est une nécessité de toute bonne conspiration, il joue étrangement son rôle; il parle plus que jamais, il n'est occupé qu'à persuader ses contradicteurs par toutes les ressources d'une prodigieuse et infatigable éloquence, — ce qui est une perte de temps, on en conviendra, pour un homme qui médite des coups de force. Toutes ces histoires sont assez ridicules sans doute; mais voilà à quoi l'on s'expose par ce système d'agitations irréfléchies et de démonstrations vaines. On crée une sorte d'état artificiel où règnent les faux bruits, où l'excitation morale devient une maladie universelle. Qu'est-ce que la politique ains

faite? Ce n'est plus même une lutte sérieuse gardant son caractère de dignité et de puissance, c'est une mêlée fiévreuse et confuse où l'on perd son temps à s'irriter et à se défier de tout, où l'esprit de parti, profitant de la circonstance, s'embusque derrière toutes les questions, toujours prêt à faire irruption et à dénaturer le plus simple débat.

On le voit bien par tout ce qui se passe depuis quelque temps à l'assemblée. Les députés ne s'en doutent peut-être pas, cela produit à une certaine distance l'effet le plus étrange : on sent que toutes les passions sont sur le qui-vive et n'attendent que le moment d'éclater. Au moindre prétexte, les animosités se font jour et les paroles amères courent dans l'air. Les incidens s'enveniment sans raison et sans profit; les affaires les plus graves sont souvent compromises ou se traînent péniblement et confusément, parce qu'on discute et on vote sous l'influence obsédante et inavouée d'une arrière-pensée de parti. Le fait est qu'on marche dans une certaine obscurité en s'interpellant parfois assez vivement et sans trop savoir où l'on va. Pendant ce temps, que peut penser l'Europe, qu'on dit toujours occupée à nous regarder? L'Europe ou plutôt l'Allemagne, dans la personne de M. d'Arnim, était, il y a peu de jours, à la tribune diplomatique de l'assemblée, assistant à une de ces scènes parlementaires où l'esprit de parti se déploie dans tout le luxe de ses inconvenantes fureurs, et M. de Bismarck n'a pu certainement qu'être satisfait en recevant le bulletin qu'a dû lui envoyer son ambassadeur. Puisqu'on est si persuadé que l'Europe nous regarde, on devrait bien s'en souvenir toujours et ne pas renouveler ces spectacles de violences sans dignité dans les momens les plus douloureux. Que dit à son tour le pays? Le pays ne laisse point visiblement d'être quelque peu étonné et déconcerté en présence d'agitations et de passions qu'il ne comprend pas toujours, qu'il désavoue en quelque sorte par son attitude, par ce goût de paix et de repos intérieur qui est un des symptômes les plus sensibles, les plus caractéristiques, du moment. Le pays est certes fort résigné et soumis; il ne se plaint pas trop des sacrifices qu'on lui impose et dont il est le premier à sentir la cruelle nécessité; il n'a aucun sentiment d'hostilité, pas plus contre l'assemblée que contre le gouvernement. Le pays, quant à lui, n'a point de parti-pris, et pour sûr il ne conspire pas, il suivra la direction qu'on lui donnera; mais il a bien le droit de savoir ce qu'on lui veut, de désirer qu'on s'occupe de ses affaires au lieu d'ajouter aux difficultés qui l'accablent; il a bien le droit de rappeler ceux qui le représentent au sentiment d'une situation où les compétitions de pouvoir et les luttes d'amour-propre ne sont guère de circonstance, de leur demander de suspendre leurs querelles, d'ajourner leurs espérances, de respecter son malheur, de ne point offrir au monde le spectacle de divisions aussi humiliantes que stériles. Le pays se dit et a le droit de se dire qu'à suivre le système qu'on suit, à soulever à tout propos des problèmes absolument insolubles pour le moment, on ne fait

qu'aigrir les passions et se jeter aveuglément dans une voie sans issue, tandis que, si l'on s'attachait à s'affermir sur le terrain qu'on a conquis, à régulariser sans parti-pris l'action parlementaire, à traiter pour elles-mêmes les grandes questions de reconstitution nationale, on travaillerait plus utilement à préparer l'avenir.

Sans doute, nous ne le méconnaissons pas, il est très important pour le pays de savoir ce que pensent la droite et le centre droit, quelles combinaisons ils tiennent en réserve, comment ils entendent remplacer un gouvernement qui a représenté jusqu'ici la France dans les heures les plus périlleuses, et qui a eu du moins la fortune de tenir tête aux plus formidables orages. Le pays ne peut que s'intéresser aux solutions méditées par des hommes d'esprit, devenus tout à coup quelque peu aventureux sans le vouloir; mais, à dire vrai, il est peut-être plus intéressant pour lui de savoir comment il délivrera son territoire encore occupé par l'étranger, par quel prodige de crédit il pourra se procurer la colossale rançon qui lui est imposée, quels sacrifices il doit faire pour élever son budget à la hauteur des charges dont il a reçu le pesant héritage. Ceci est un peu plus important que de batailler sur des nuances et des subtilités, et la pire des tactiques serait d'aborder de telles questions avec un esprit aigri par les préjugés de parti, avec une bonne volonté attiédie par des ressentimens mal déguisés. Qu'on discute sur le pacte de Bordeaux, sur la république provisoire ou définitive, sur une élection au caractère équivoque, sur les procédés de gouvernement employés par M. Thiers, soit, on pourra s'en occuper quand il en sera temps; pour aujourd'hui, tout cela pâlit quelque peu, il faut en convenir, devant ces deux faits tout récens qui résument notre politique, et qui sont singulièrement propres à tempérer les impatiences, en ravivant dans les âmes l'inexorable sentiment des choses, en nous remettant en face de cette réalité terrible avec laquelle nous n'en avons pas fini. L'autre jour, M. le ministre des affaires étrangères a porté à l'assemblée le traité nouveau qu'on vient de signer avec l'Allemagne, et qui règle les conditions pratiques de la libération de la France en proportionnant l'évacuation graduelle du territoire aux paiemens échelonnés de l'indemnité de guerre dont nous restons encore comptables vis-à-vis de la Prusse. Peu de jours après, M. le ministre des finances venait à son tour soumettre à l'assemblée un projet d'emprunt de 3 milliards 500 millions pour assurer au gouvernement les moyens d'exécuter la convention libératrice. Ces deux faits, assurément fort expressifs par eux-mêmes et commentés avec autant de simplicité que de droiture par les deux ministres, résument tout et disent tout. Ils marquent une étape nouvelle dans cette voie où la fatalité de la guerre nous a laissés, il y a plus d'un an, et où nous avons à reconquérir pas à pas nos provinces laissées en gage. Dans tous les cas, ils devraient suffire à rappeler que, lorsqu'on a une œuvre semblable à

conduire jusqu'au bout, ce n'est pas le moment de se créer des émotions de fantaisie et d'agiter des questions d'influence ou de pouvoir, que dans une telle situation, plus on affaiblit le gouvernement chargé de représenter le pays, plus on risque de donner des prétextes à un négociateur impérieux, déjà trop disposé à profiter de toutes les circonstances. La France est toujours la France, dira-t-on; c'est avec elle qu'on traite, ce n'est point avec un gouvernement qui n'est que le représentant passager de l'autorité nationale. C'est un moyen commode de se faire illusion : on crée des difficultés à une négociation par toute sorte de conflits intérieurs, et on se réserve le droit de critiquer le négociateur pour n'avoir pas fait mieux. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a signé la convention, l'assemblée l'a ratifiée, et sur ce point du moins la diplomatie a dit son dernier mot.

En quoi consiste-t-il donc, ce traité, qui fixe les rapports de la France et de l'Allemagne jusqu'à la libération définitive de nos provinces occupées? Il est ce qu'il peut être, et il n'est malheureusement rien de plus. L'évacuation progressive du territoire suit le paiement gradué des diverses fractions de l'indemnité. Ainsi, deux mois après la ratification du traité et le versement du premier demi-milliard une fois effectué, les Allemands quitteront deux départemens : la Marne et la Haute-Marne. Après le paiement du second milliard, ils quitteront les Ardennes et les Vosges. Les départemens de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle et Belfort, resteront occupés jusqu'à la fin, et la dernière échéance est reportée du 2 mars 1874 au 2 mars 1875. En apparence, c'est une année de plus d'occupation; seulement, dans cette série de combinaisons échelonnant les paiemens successifs du moment présent au 2 mars 1875, le gouvernement français garde le droit de se libérer par anticipation au moyen de versemens partiels de 100 millions, et, quand il n'aura plus que 1 milliard à payer, il pourra faire accepter des garanties financières en échange des garanties territoriales. Cette condition était déjà dans le traité de Francfort; elle est maintenue plus que jamais dans le traité de Versailles, et, en nous permettant d'anticiper les paiemens, elle nous laisse l'espérance de hâter la libération de nos provinces. De toute façon, les départemens successivement évacués resteront neutralisés au point de vue militaire, la France ne pourra élever aucune fortification sur ces territoires, et les Allemands, de leur côté, n'auront point le droit de se fortifier dans les positions où ils resteront campés, à Belfort notamment. Ce qu'il y a de plus sensible, et ce qui a visiblement coûté le plus à nos négociateurs, c'est que l'armée allemande ne sera point diminuée; elle restera jusqu'au bout composée de 50,000 hommes, de sorte que l'occupation, en se retirant, retombera de tout son poids sur les derniers fragmens de terre française retenus en dépôt. Que faire à cela? L'Allemagne, dit M. le ministre des affaires étrangères, l'Allemagne s'est refusée à un arrangement qui aurait réduit son armée.

Allons au fond des choses. Le gouvernement a fait ce qu'il a pu, et il ne se flatte point lui-même assurément d'avoir fait ce qu'il aurait voulu. Il n'y avait point à s'applaudir et à complimenter nos négociateurs sur un succès qui sourit peu sans doute à leur orgueil patriotique. Il n'y avait qu'à enregistrer simplement et tristement. C'est ce qu'a fait M. le duc de Broglie avec une mesure de langage visiblement calculée dans le rapport par lequel il a proposé à l'assemblée la ratification. Peut-être y aurait-il eu un mot de plus à dire pour maintenir l'autorité du gouvernement dans une œuvre qui a bien des phases à traverser encore avant d'arriver à son terme. Telle qu'elle est, la dernière convention signée avec l'Allemagne a eu un malheur : elle a éveillé trop d'illusions avant d'être connue. Puisqu'il s'agissait de la libération de la France, on s'est presque figuré qu'on allait en finir, qu'on touchait au moment où les départemens occupés cesseraient de subir la poignante humiliation d'une garnison étrangère. On n'a pas songé que nous n'étions pas précisément en position de faire prévaloir tous nos désirs, qu'il y avait des résistances à vaincre, qu'il était peu vraisemblable que l'Allemagne renonçât d'un seul coup à des garanties qu'elle a maintenues jusqu'ici avec une jalouse âpreté. On croyait ce qu'on souhaitait, voilà tout. Il en est résulté cette sorte de déception qui a éclaté presque naïvement dès le premier jour, et dont l'esprit de parti s'est peut-être emparé comme d'une arme de plus contre le gouvernement. Était-ce la peine, a-t-on dit, d'aller négocier une convention nouvelle qui ne change rien, qui n'atténue aucune dureté, qui n'allége le fardeau pour les uns que pour le laisser retomber plus pesamment sur les autres, et qui prolonge d'une année l'occupation étrangère Mieux valait encore s'en tenir au traité qui existait et l'exécuter résolûment, mieux valait ne rien dire que de paraître solliciter comme une faveur ce qui ressemble à une aggravation de nos charges.

C'était évidemment l'impression la plus irréfléchie. De toute façon, le gouvernement était obligé de négocier avec l'Allemagne. Le traité de Francfort, précisant et complétant les préliminaires de Versailles, avait fixé les conditions générales de la paix, la durée de l'occupation, l'échéance extrême pour l'acquittement de l'indemnité; mais il fallait bien en venir toujours à la réalisation pratique de ces conditions. On ne pouvait pas attendre le 2 mars 1874; 3 milliards ne se trouvent pas ainsi, on ne les compte pas subitement, instantanément, à jour fixe, et, quel que soit le crédit d'une nation, il faut du temps pour payer. On ne remue pas de telles masses de capitaux sans risquer de produire de véritables commotions dans tous les marchés, sans s'exposer à provoquer des crises monétaires qui réagissent et pèsent sur tous les intérêts. C'était donc une nécessité impérieuse de préparer d'avance cette colossale opération, dont le dernier mot est la libération du territoire français, et puisqu'il fallait tout préparer d'avance le mieux était encore de combi-

ner ce travail préliminaire de façon à en tirer quelque avantage, si on le pouvait. Au fond, c'est là tout le traité. Aurait-il été possible d'obtenir dès ce moment une évacuation plus complète au moyen de garanties financières offertes par de puissans syndicats européens et acceptées par l'Allemagne? On a paru le croire un instant. En réalité, il est peu probable que ces garanties eussent balancé aux yeux du cabinet de Berlin l'intérêt politique et militaire qu'il attache à l'occupation. Dans tous les cas, c'est une ressource qui reste pour le dernier milliard quand on en sera là.

Sans doute la convention qui a été signée à Versailles le 29 juin et qui a été ratifiée par l'assemblée quatre jours après, cette convention ne fait pas que la paix qui nous a été infligée soit moins dure; elle ne ferait plutôt que nous rappeler cet immense et ineffaçable deuil. Telle qu'elle apparaît, elle résout le problème d'une réalisation prévue des plus exorbitantes conditions que la force victorieuse ait jamais imposées, et dans ses détails elle offre les seuls adoucissemens, les seuls avantages qu'on pût attendre. Elle assure à la France les moyens d'organiser, d'anticiper sa libération par des paiemens fractionnés et d'arriver ainsi à l'évacuation de deux départemens dans quelques semaines, de deux autres départemens avant le printemps de 1873. Elle fixe les étapes de la retraite des armées étrangères, et même, qu'on le remarque bien, cette prolongation possible de l'occupation pendant une année, jusqu'au 2 mars 1875, cette prolongation, qui a paru surprendre au premier abord, n'est point une obligation; c'est une sorte de précaution contre l'imprévu, une facilité de plus dont le gouvernement n'a point l'intention de se servir, mais qui lui laisserait une certaine latitude, si des circonstances inattendues venaient à entraver notre complet et rapide acquittement. Nous ne voulons pas grossir ces avantages, ils sont mêlés de trop d'amertumes qu'il n'était au pouvoir de personne de nous épargner, et quant à la pénible nécessité de laisser le fardeau tout entier de l'armée allemande peser sur les derniers départemens qui resteront occupés, le gouvernement s'est engagé à prendre des mesures pour établir les troupes étrangères de la façon la moins gênante pour les populations. Somme toute, avouons-le, si on écarte les illusions, si on reste dans la modeste et rigoureuse réalité où nous sommes obligés de vivre, ce qui était possible par une négociation a été fait, et ce qui est à faire aujourd'hui, c'est cet emprunt qui complète l'œuvre diplomatique, qui doit mettre à la disposition du gouvernement les ressources nécessaires pour conduire la France à ce jour désiré où elle retrouvera de nouveau sa liberté tout entière, où elle verra le dernier soldat étranger quitter son territoire.

M. de Rémusat le dit avec une prévoyante et patriotique raison : « notre libération territoriale n'est plus qu'une question de finance; tout dépend de la puissance de notre crédit, du bon ordre de nos finances,

enfin de notre sagesse. » Ce que M. de Rémusat dit comme ministre, M. le duc de Broglie le dit à son tour comme rapporteur de la commission parlementaire. Oui, en effet, tout est là. C'est une question de crédit et de sagesse. M. le ministre des finances s'est chargé de mettre pour ainsi dire en chiffres cette redoutable question en présentant le projet d'emprunt. L'assemblée ne s'est point encore prononcée, elle attend le rapport de sa commission. Entre l'assemblée et le gouvernement du reste, il ne peut y avoir sur ce point aucune divergence. La nécessité n'est point douteuse, l'opportunité est tout aussi évidente; on est à peu près d'accord sur les conditions, et, si le vote n'est point encore connu, il est facile à prévoir; il sera sans doute unanime, à moins qu'il ne se trouve encore trois ou quatre protestans comme pour le traité avec l'Allemagne, et, avant qu'un mois soit passé, le dernier mot de l'emprunt sera dit. Ainsi la France se trouve encore une fois engagée dans une des plus hardies et des plus formidables opérations de crédit, et on peut bien convenir sans forfanterie qu'elle supporte le poids de ces épreuves avec une certaine fermeté, avec le sentiment de ce qu'elle se doit à elle-même. L'an dernier, elle a dû emprunter 2 milliards pour commencer le paiement de sa rançon; cette année, c'est plus de 3 milliards qu'elle doit demander au crédit pour compléter sa libération, et ce n'est là encore qu'une partie de ce qu'elle a payé depuis quinze mois ou de ce qu'elle doit payer, puisqu'elle a été ou elle reste obligée de suffire à bien d'autres charges léguées par la guerre.

Cette dévorante liquidation, elle l'a courageusement acceptée, elle la poursuit, et, qu'on le remarque bien, au milieu de cette crise permanente qu'elle traverse, elle n'a point cessé de faire bonne contenance. Elle a pourvu à tout, elle a maintenu la régularité de ses services publics; elle n'a pas craint même de s'imposer des dépenses nouvelles pour fortifier son organisation militaire, et elle a inscrit 200 millions d'amortissement dans son budget. Malgré toutes ces profusions presque ruineuses, sa dette n'a point trop fléchi sur les marchés du monde, les billets de la Banque de France n'ont subi aucune dépréciation, et ils résisteront encore certainement à un accroissement nouveau du chiffre de l'émission. S'il y a eu un moment l'an dernier quelque embarras dans la circulation monétaire par suite des énormes paiemens qui ont été faits, ces difficultés ont été surmontées avec une facilité relative. L'industrie et le commerce, malgré d'incontestables souffrances, ne se sont point découragés, le travail ne s'est point interrompu. Convenons-en, puisque les étrangers eux-mêmes l'ont souvent remarqué avec un certain étonnement, tous ces faits sont un signe éclatant de la vitalité de la France, de la puissance de ses ressources, qui ne sont point sans doute inépuisables comme on le disait autrefois, mais qui, sagement administrées, permettront de conduire jusqu'au bout sans défaillance la liquidation de nos désastres. Et maintenant, dans ces conditions, quel

sera le résultat du nouvel emprunt qui va s'ouvrir? On peut assurément espérer que ce résultat sera digne de la confiance qu'inspire, que mérite notre pays, puisque déjà de toutes les places de l'Europe, du sein de l'Allemagne elle-même, les capitaux offrent leur bonne volonté et leur concours. Les Français soutiendront la France de leurs souscriptions, les capitaux étrangers feront une bonne affaire, et l'instrument direct de notre libération nationale sera désormais conquis. L'état sera définitivement en mesure de remplir tous ses engagemens en demandant aux autres de remplir toutes leurs obligations.

Oui, sans doute, la France a le droit de compter sur le succès pour son emprunt, si colossal qu'il paraisse; elle offre d'immenses ressources, elle peut réparer ses ruines et suffire à tout, à la reconstitution de sa puissance matérielle comme à la réorganisation de ses forces militaires, comme au développement de tous ses intérêts; mais il faut bien avoir sans cesse devant l'esprit que ce n'est point l'affaire d'un jour, que c'est là une œuvre de patience, de fermeté prévoyante, d'opiniâtreté laborieuse. Le crédit de la France, « ce crédit si solidement établi et qui sort avec tant d'éclat de l'épreuve présente, » selon le mot de M. le duc de Broglie, ce crédit ne se soutiendra pas tout seul, par une confiance complaisante ou par un artifice d'imagination. Il a besoin pour vivre et s'affermir de deux conditions, l'une financière, l'autre politique. La condition financière, c'est un budget fortement équilibré, constitué de façon à ne pas même laisser un doute, non-seulement sur la bonne volonté de la France, mais sur l'efficacité de ses ressources. Il y a un an, on croyait avoir libéralement doté le budget et l'avoir mis au niveau des charges permanentes créées par la guerre avec 500 millions d'impôts nouveaux, et on s'était exécuté. Aujourd'hui il faut, dit-on, 700 millions, en d'autres termes 200 millions de plus. Ici, à la vérité, il s'est élevé une controverse préliminaire des plus vives entre le gouvernement et un certain nombre de financiers de l'assemblée. Les financiers de la chambre prétendent que 120 millions suffisent, le gouvernement de son côté, ou, pour mieux dire, M. le président de la république soutient résolûment que 200 millions sont nécessaires, et il énumère tout ce qui explique ce surcroît de charge, la différence entre l'intérêt payé jusqu'ici à la Prusse pour l'indemnité de guerre et l'intérêt de l'emprunt qu'on va contracter, l'augmentation des dépenses militaires par suite de la loi sur l'armée, bien d'autres choses encore. De toute manière, que le chiffre soit de 120 millions ou de 200 millions, il faut toujours le voter, et personne ne s'y refuse sérieusement. Seulement quels sont les impôts nouveaux auxquels on doit avoir recours? Ah! c'est ici le point délicat et épineux. C'est une question qui est agitée depuis plus de quinze jours dans l'assemblée avec une passion singulière, au milieu de péripéties toujours nouvelles qui font de cette discussion un véritable drame

et quelquefois un imbroglio plein de surprises. Toutes les arrière-pensées se donnent rendez-vous dans ce débat, tous les projets se heurtent, les systèmes se culbutent les uns les autres, et on finit par tomber dans une confusion qui serait comique, s'il ne s'agissait pas de choses si sérieuses.

Cette question n'est point née d'hier malheureusement; elle a une origine qui pèse sur elle et qui n'en rend pas la solution des plus faciles. Elle est apparue au 19 janvier de cette année, le jour où un dissentiment si vif éclatait entre M. Thiers et l'assemblée au sujet de l'impôt sur les matières premières, que M. le président de la république défendait de toute l'énergie de sa conviction, que la majorité de la chambre refusait de voter. L'impôt sur les matières premières n'était point, il est vrai, absolument et irrévocablement repoussé, on le mettait en réserve comme une ressource extrême dont on pourrait se servir, si on ne trouvait pas mieux, et il était entendu qu'on devait immédiatement se mettre à la recherche d'une contribution d'une autre nature, moins onéreuse pour le travail national, pour l'industrie, plus compatible avec les principes de liberté commerciale. On a cherché en effet; entre le gouvernement et la commission parlementaire, il y a eu des négociations qui ne pouvaient conduire à un résultat bien décisif, puisque le gouvernement se bornait le plus souvent à défendre son impôt de prédilection, en critiquant le plus spirituellement du monde tout ce qu'on lui présentait. On a fini cependant par trouver; on a mis en avant des impôts sur les revenus, sur les valeurs mobilières, sur les créances hypothécaires; on a proposé un impôt sur les transactions, sur le chiffre des affaires ou des ventes, que le rapporteur de la commission, M. Desseilligny, a soutenu jusqu'au bout avec un remarquable talent. On a proposé bien d'autres choses, une contribution sur les produits fabriqués, une augmentation sur les patentes. Seulement toutes ces propositions, qui n'avaient point une valeur égale, se sont produites avec une certaine incohérence; elles ont eu de plus un malheur, elles ont rencontré à la lumière de la discussion publique, comme dans le demi-jour des commissions parlementaires, l'opposition la plus vive du gouvernement, de M. le président de la république, qui s'est porté à ce nouveau combat avec l'ardeur la plus entraînante, avec la plus prodigieuse fécondité de parole. Il en est résulté que l'hésitation s'est mise partout, on n'a plus su à quoi s'en tenir et où l'on allait à travers ce tourbillon de discours, d'assertions contraires.

Qu'est-il arrivé? L'impôt sur le chiffre des affaires a commencé par rester sur le carreau; des taxes proposées sur les revenus, on n'a pris que quelques parties; de l'amendement qui proposait des centimes additionnels sur les patentes, sur les portes et fenêtres, sur la contribution mobilière, on n'a voté que le premier article en repoussant le reste. C'est une confusion complète, et en fin de compte, comme avec ce qu'on a

voté on est encore loin du chiffre auquel il faut atteindre, on se retrouve plus que jamais en présence de l'impôt sur les matières premières. Le gouvernement est tout près d'en être venu où il voulait. Il triomphe, si l'on veut; mais il se trouve par le fait que la difficulté est beaucoup moins résolue qu'elle ne paraît l'être. Cet impôt sur les matières premières, auquel on revient par de si étranges détours, que produirait-il en effet tel qu'il se présente aujourd'hui? M. le président de la république est convaincu qu'il doit produire 60 millions d'abord, puis près de 100 millions; la commission des tarifs, qui, elle aussi, a étudié la question, croit qu'il ne peut pas donner pour le moment plus de 5 ou 6 millions. Où est la vérité? Le doute est au moins permis, et c'est pour un résultat aussi problématique qu'on frapperait d'un impôt onéreux les premiers élémens du travail national, qu'on s'exposerait à jeter le trouble dans les relations commerciales de la France avec les autres pays! M. le président de la république est profondément convaincu qu'il est dans la vérité financière, économique; c'est sa conviction qui, avec son esprit, fait le charme de son éloquence, et nous convenons sans peine que dans cette discussion même, où il a déployé des dons si merveilleux de savoir et d'habileté, il a jeté le désarroi parmi ses adversaires. Réussira-t-il jusqu'au bout? enlèvera-t-il définitivement son impôt préféré après avoir détruit presque toutes les propositions de ses contradicteurs? Nous ne le savons encore. Quoi qu'il arrive, il est bien certain que cette discussion ne finira pas sans avoir donné au budget toutes les ressources nouvelles dont il a besoin, et sous ce rapport la situation financière est du moins assurée de façon à offrir un suffisant appui à l'emprunt qui se prépare.

A vrai dire, la question la plus essentielle n'est pas là, et si le crédit de la France dépend en partie de l'équilibre de son budget, du bon ordre de ses finances, il dépend plus encore de notre sagesse, selon le mot si souvent répété, de notre esprit politique, de la fermeté de notre jugement. C'est là le point grave où il faut toujours revenir. Un ministre habile disait autrefois : « Faites-moi de la bonne politique, je vous ferai de bonnes finances. » Il n'est malheureusement pas certain qu'on soit occupé aujourd'hui à faire de la bonne politique, et tous les incidens qui se succèdent ne font que rendre plus sensibles les incohérences croissantes d'une situation d'où on ne saura plus bientôt comment sortir. De jour en jour, cette situation, au lieu de s'apaiser, s'aigrit et se complique. Sans doute, il y a pour le moment une force supérieure des choses, une considération douloureuse, irrésistible, qui maintient tout, qui empêchera bien des éclats dangereux; le fait n'existe pas moins, et il serait bien inutile de se faire illusion. C'est un peu, quoi qu'on en dise, le triste résultat de cette manifestation fort inopportune tentée récemment par la droite et le centre droit. La vérité est que depuis ce moment on vit dans un malaise perpétuel. La discussion la plus

simple ne peut s'engager sans que les éclairs jaillissent de toutes parts, et hier encore, pour un mot qui n'avait pourtant rien d'extraordinaire, pour avoir parlé de la république conservatrice, M. Thiers s'est vu assailli d'interpellations et d'apostrophes, comme si depuis un an il n'était occupé qu'à livrer la France à l'invasion et à la révolution. On l'a poussé, il a répondu, et, si la situation ne s'est point simplifiée, elle s'est peut-être éclaircie jusqu'à un certain point, en ce sens que M. le président de la république n'a plus caché son intention de travailler à consolider ce qui existe, autant qu'il le pourra, en sauvegardant, bien entendu, tous les intérêts conservateurs de la France.

Il faut pourtant bien savoir ce qu'on poursuit. La droite devrait voir que depuis un an elle n'est point heureuse avec les manifestes et les démonstrations. Toutes les fois qu'elle est sortie de son rôle primitif de patriotisme et de modération pour faire une tentative de parti, elle n'a réussi qu'à rendre plus impossible ou plus difficile la réalisation de ses vœux et de ses espérances. Elle se plaint qu'on s'émancipe du pacte de Bordeaux, et elle ne voit pas que, par ses impatiences et ses agitations, c'est elle qui fait pour la république plus que ne peuvent faire les républicains eux-mêmes. Il y a quelques jours encore, elle va en procession chez M. Thiers, et elle s'attire un nouveau mécompte dont elle s'irrite à tort, puisque, si elle avait réfléchi, elle eût évité une démarche qui ne pouvait conduire à rien. Maintenant où veut-on en venir avec cette guerre mal déguisée contre M. le président de la république? Est-ce que M. Thiers a manifesté l'intention de disposer de la forme future du gouvernement de la France? Est-ce qu'on peut lui reprocher de rester simplement dans les conditions où le pouvoir lui a été remis? A-t-il accompli un acte qui enchaîne la volonté du pays? Non sans doute, il gouverne comme il peut depuis un an, et il faut bien avouer que ce n'était pas facile. Il prépare la libération de la France, il maintient l'ordre, il trouve encore le temps de passer trois heures dans une commission et de parler pendant deux heures à l'assemblée. Il va trop souvent à la chambre, il tient trop à certaines idées, c'est possible; mais après tout ce n'est pas un crime, et quand on voit un homme prodiguant sa vieillesse, le premier au travail, le dernier au repos, on devrait y regarder à deux fois avant de soulever des questions qui peuvent affaiblir son autorité; on devrait songer que la première nécessité est d'achever avec lui une œuvre commencée avec lui. Qu'on soutienne les opinions conservatrices, rien de mieux assurément; mais il faudrait se souvenir toujours qu'on est conservateur. Quand le gouvernement défend les prérogatives du pouvoir, il ne faudrait pas les lui disputer pour garder le droit de nommer le conseil d'état dans un intérêt de parti, et, quand on a revendiqué ce droit, il ne faudrait pas présenter des listes de candidats comme celle qu'on vient de proposer. Il faudrait enfin s'abstenir de toutes ces agitations, de toutes ces contradictions, et lais-

ser la France retrouver paisiblement son équilibre dans son indépendance nationale bientôt reconquise, et dans sa liberté sauvegardée.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE FOND DES MERS.

Lithologie du fond des mers, par M. Ch. Delesse, professeur à l'École des mines et à l'École normale.

L'étude du fond des mers en général et le long des côtes en particulier offre un double intérêt : un intérêt scientifique et un intérêt pratique. L'intérêt pratique est évident. La connaissance du fond de la mer importe au navigateur, car la sûreté de l'ancrage en dépend. Sur un fond de roche, l'ancre ne mord pas : sur un fond de sable, elle ne tient pas; elle s'enfonce au contraire dans un fond vaseux, et la fixité du navire est assurée. *Le Pilote français* et les différens portulans contiennent à cet égard tous les renseignemens nécessaires; mais les travaux qui se font dans les ports ou sur les côtes nécessitent des notions plus précises et plus détaillées. Profondeur des eaux, hauteur des marées, direction et force des courans et des vents régnans, déplacement des matériaux meubles, tels que les sables et les limons charriés par les courans constans ou intermittens, apports des fleuves et des cours d'eau qui se jettent dans la mer, nature géologique du sol sous-marin caché sous les dépôts meubles, tous ces élémens doivent être appréciés par l'ingénieur chargé de la construction, de l'entretien ou de l'amélioration d'un port, d'une embouchure de fleuve, d'un canal ou d'un étang communiquant avec la mer.

Jadis l'intérêt pratique de la géologie sous-marine se bornait aux besoins que nous venons d'énumérer. Dès que le navigateur s'éloignait des côtes, la connaissance des profondeurs de la mer lui devenait indifférente : peu lui importait combien de centaines de mètres d'eau séparaient la quille de son navire du fond de la mer qu'il allait parcourir. La télégraphie électrique a nécessité des explorations embrassant les mers dans toute leur étendue. A la connaissance des profondeurs, il a fallu joindre celle de la nature du fond, si importante pour la sécurité des câbles immergés. Des sondages multipliés ont fait reconnaître des vallées profondes, des plateaux étendus, des montagnes dont les sommets n'atteignent pas la surface des eaux. Une véritable orographie sous-marine, comparable à l'orographie terrestre, a été dévoilée par les sondages multipliés, préliminaires obligés de la pose du câble qui devait mettre en communication des continens séparés par de vastes étendues de mer. L'exploration du littoral n'était plus suffisante; la géogra-

phie sous-marine est devenue le complément de la géographie terrestre.

Si la connaissance du fond des mers est importante au point de vue pratique, combien ne l'est-elle pas davantage sous le rapport scientifique! J'ai honte, en vérité, de reproduire encore cette distinction surannée, reste de la scolastique du moyen âge et maintenue seulement par la routine obstinée des esprits arriérés sur la route du progrès. Il n'est point de connaissance inutile, et l'application la plus inattendue est souvent le corollaire d'une recherche purement théorique. Étudions donc scientifiquement avec M. Delesse, sans aucune préoccupation pratique, le fond des mers qui baignent notre littoral.

Les matériaux meubles qui reposent au fond des mers ont une double origine. Les uns sont le résultat de la destruction des roches qui bordent les côtes, destruction qui s'opère sous l'influence des agens atmosphériques et de la force destructive des vagues et des marées. C'est ainsi que les falaises crayeuses de la Normandie et des côtes d'Angleterre se démolissent incessamment et s'écroulent dans la mer; on a exactement mesuré le recul année par année. Les côtes composées de roches dures, telles que les granites du Finistère et du Cotentin, semblent braver le courroux des vagues, et l'action dissolvante de l'eau de mer, aussi bien que celle de la pluie et des gaz de l'atmosphère. Cependant les érosions qui les sillonnent et la nature même du sable du fond de la mer montrent que ces roches se détruisent aussi, mais avec plus de lenteur que les autres : elles ne sont pas absolument réfractaires aux actions multiples dont nous avons parlé.

L'examen du sable de nos côtes prouve ensuite que les grains dont il se compose ne proviennent pas tous des rochers baignés par la mer. Dans le sable d'une côte calcaire, le géologue reconnaît, à l'aide du microscope et de l'analyse chimique, des parcelles de roches étrangères au littoral : du quartz et du mica le long des côtes calcaires, du carbonate de chaux, de la dolomie, sur des côtes granitiques. Ici apparaît le rôle immense des eaux courantes qui se versent dans la mer, des ruisseaux et des petites rivières amenant les débris de terrains situés à une petite distance, des fleuves qui prennent leur source dans l'intérieur des continens, charriant jusqu'aux bords de l'Océan et de la Méditerranée les détritus des roches qui forment les sommets culminans des Alpes et des Pyrénées. On retrouve sans peine dans le sable et les galets des côtes de la Méditerranée, depuis les embouchures du Rhône jusqu'à celle du Lez en face de Montpellier, les variolites arrachées par la Durance aux sommets du Mont-Genèvre, les débris des roches basaltiques du Vivarais et du quartz hyalin, élément de toutes les roches cristallines des Alpes et des Cévennes. Sur cette côte, bordée uniquement de roches calcaires, le sable contient de 90 à 95 pour 100 de silice. Ainsi les dépôts littoraux nous offrent en abrégé la collection de toutes les roches dures des montagnes où les cours d'eau qui aboutissent à la côte ont pris leur origine.

Tous ces dépôts, quelle que soit la nature des roches du littoral ou de celles que les affluens ont entraînées vers la mer, contiennent toujours une proportion notable de calcaire ou carbonate de chaux. Cela vient de ce que tous renferment des débris de coquilles marines dont le carbonate de chaux est le principe constituant. Ces coquilles ne sont pas distribuées uniformément le long de nos côtes. Abondans sur les plages ou les côtes peu élevées, les animaux qui sécrètent ces coquilles sont rares au pied des falaises, des roches abruptes et sur les fonds de galets. Sur les plages sablonneuses, ils sont tantôt rares, comme le long des landes de Gascogne et des côtes de la Belgique, tantôt abondans, comme dans le golfe d'Antibes, les côtes du Calvados et la baie de la Seine; ils le sont surtout lorsque la côte est découpée et présente des anses nombreuses abritées des vagues et des vents du large. La configuration physique joue sous ce point de vue un plus grand rôle que la composition chimique; ainsi les mollusques testacés sont également nombreux sur les côtes calcaires de la Méditerranée ou de la Saintonge, qui leur fournissent le carbonate de chaux dont leur coquille se compose, et au pied des rochers granitiques de la Bretagne, de Belle-Ile-en-Mer et des îlots du Finistère, où le feldspath remplace le carbonate de chaux. Ces considérations conduisent naturellement l'auteur à traiter de la distribution des bancs d'huîtres le long des côtes de France et des parcs artificiels établis par les soins de M. Coste pour multiplier ces mollusques si précieux pour la gastronomie. L'emplacement des huîtrières est figuré sur la carte n° 6 de l'atlas.

Pour mettre en rapport la constitution des terrains émergés avec les dégâts sous-marins, M. Delesse a dressé une belle carte représentant la France divisée en quatre grands bassins hydrographiques : celui du Rhône, correspondant à la Méditerranée, ceux de la Gironde et de la Loire à l'Océan atlantique, celui de la Seine à la Manche, celui de l'Escaut à la Mer du Nord. Sur le littoral, des teintes variées indiquent la nature des dépôts sous-marins composés de roches pierreuses diverses, de calcaires tendres et crayeux, d'argile, de vase, de sables, de gravier ou de galets. Les vases pures et les vases sableuses dominent sur les côtes de la Méditerranée, depuis Nice jusqu'à Perpignan. Les dépôts de roches pierreuses entourent les deux presqu'îles du Finistère et du Cotentin, traversent la Manche et rejoignent les côtes de Cornwall et de Dorset, en Angleterre; les galets forment une mince bordure d'Étretat à Dieppe, et des dépôts variés occupent le fond du Pas-de-Calais et le vaste plateau sous-marin, qui s'étend de Quimper à Saint-Jean-de-Luz. M. Delesse a fait le même travail pour toutes les mers de l'Europe; une grande carte en représente les dépôts littoraux jusqu'à une distance considérable des côtes, et on ne peut se figurer aisément les immenses recherches qu'elle a nécessitées, soit pour la délimitation des bassins hydrographiques du continent européen, soit pour la détermination, à

l'aide des cartes marines et des portulans, de la nature du fond de tous ces bassins, depuis la Caspienne et le lac d'Aral jusqu'à l'Océan-Glacial. De pareilles cartes valent de nombreux volumes et représentent aux yeux ce que des mots seraient impuissans à décrire. M. Delesse a fait le même travail pour l'Amérique du Nord, dont l'hydrographie est parfaitement connue, grâce aux nombreux relevés opérés sous la direction de M. Bache et publiés par la *Smithsonian Institution*.

Les cours d'eau qui débouchent dans la mer étant les agens principaux de la formation des dépôts littoraux, il est clair que ces cours d'eau entraîneront d'autant plus de matériaux que leur niveau est plus élevé, leur courant plus fort et plus continu. Or les rivières sont entretenues par la pluie et la fonte des neiges. Le régime hyétométrique d'un pays a donc la plus grande influence sur la nature et l'abondance des matériaux qui en composent les dépôts littoraux. C'est ce qui a conduit M. Delesse à construire une carte de France sur laquelle une teinte plus ou moins foncée indique la quantité plus ou moins grande de pluie qui tombe chaque année; en France cette quantité varie de 40 à 180 centimètres. Cette carte, comme les précédentes, représente une somme énorme de travail, le dépouillement d'un nombre considérable de séries météorologiques, dont les moyennes sont réunies dans un tableau numérique. Les Alpes, les Cévennes et les Pyrénées occidentales sont les régions où il tombe annuellement le plus d'eau, puis viennent le littoral méditerranéen, le plateau central de l'Auvergne, les deux presqu'îles du Cotentin et du Finistère, la Belgique, etc. La région la plus sèche est un carré compris entre Soissons, Troyes, Melun et Épernay. Cette abondance de pluie dans le bassin hydrographique du Rhône et de ses affluens, jointe à la fusion des neiges et des glaciers des Hautes-Alpes, qui suppléent à la sécheresse de l'été, nous expliquent pourquoi ce fleuve charrie jusqu'à la mer des masses énormes de limon : elles ont formé le Delta de la Camargue, qui dans sa progression séculaire empiète sans cesse sur le domaine de la Méditerranée.

Pour compléter son œuvre, M. Delesse n'a pas dû se borner à considérer l'époque actuelle, ni même cette période si courte depuis laquelle l'homme habite sur la terre. La mer qui environne nos côtes, le sol que nous foulons, datent d'hier. Il n'est pas démontré que la Méditerranée soit antérieure à l'apparition de l'homme. Les rapports si intimes de la faune et de la flore du midi de la France, de l'Italie et de l'Espagne, avec la faune et la flore de l'Algérie, démontrent des connexions qui ne remontent pas au-delà des époques les plus récentes. Il était donc intéressant au plus haut degré de reconstituer les mers anciennes qui ont recouvert et formé notre sol, car les terrains stratifiés sont les dépôts consolidés des mers anciennes, dépôts en tout semblables à ceux qui se superposent actuellement au fond des mers. Étudier ces dépôts, c'est chercher à comprendre comment se sont formées les couches stratifiées

de l'écorce terrestre. Reconnaître les limites de ces mers anciennes, les figurer sur une carte paléogéographique, n'était point une œuvre facile; M. Delesse l'a tentée, et, grâce aux travaux des géologues qui ont étudié le sol français depuis Brongniart, Cuvier et d'Omalius d'Halloy jusqu'à nos jours, il a pu dessiner cinq cartes où ces mers sont délimitées avec une approximation suffisante.

Considérons d'abord l'époque la plus ancienne. Les roches granitiques seules sont émergées. La mer qui les entoure dépose dans son sein les premières couches stratifiées, appelées siluriennes. Ces dépôts sont des schistes et des grès formés aux dépens des roches granitiques. Les couches siluriennes étant presque partout en France recouvertes de dépôts plus récens, il est difficile de tracer exactement les contours de la plus ancienne des mers géologiques, la mer silurienne; cependant M. Delesse l'a essayé en se bornant à marquer les parties qui ont conservé des traces des dépôts de cet âge. La partie émergée de la France se bornait alors à une large bande partant de la pointe du Finistère et dirigée, en s'élargissant d'abord, vers le sud-est, dans le Poitou et le Limousin, puis vers le nord-ouest, où elle s'étendait de la Bavière rhénane jusqu'au département du Var. Quelques îlots granitiques surgissaient dans l'Aveyron, les Cévennes et les Pyrénées. Une seconde carte figure la mer triasique: elle est trop compliquée pour pouvoir être décrite; la vue seule peut donner une idée des contours sinueux de cette mer géologique. Celle qui lui succède, la mer liasique, marque une date importante : c'est le commencement de l'époque secondaire, celle des terrains jurassiques : des couches calcaires et crétacées, qui composent une grande partie de notre sol. Cette mer couvrait tout le nord et le sud-ouest de la France. Le rivage septentrional formait une ligne presque droite allant de Boulogne à Luxembourg. Les Vosges s'avançaient vers le sud comme une grande presqu'île, mais tout le pays situé entre Luxembourg et Poitiers d'un côté, Le Havre et Genève de l'autre, était sous l'eau. Deux grandes îles surgissaient dans la mer liasique : l'une comprenant les deux presqu'îles du Finistère et du Cotentin et une partie du Poitou, l'autre tout le plateau central de l'Auvergne, depuis La Châtre jusqu'à Alais. Un détroit, au milieu duquel est située la ville de Poitiers, séparait ces deux grandes îles. Au sud du plateau central les Cévennes constituaient une île plus petite séparée de la grande par un détroit sinueux qu'occupent actuellement les villes de Rodez, de Mende, de Milhac et de Saint-Affrique. Les Pyrénées et les montagnes du Var surgissaient des eaux et formaient également des îles de grandeur diverse.

Arrivons aux temps modernes de la géologie. Les terrains secondaires sont déposés, la France presque tout entière est émergée. Cependant un grand golfe communiquant avec la Mer du Nord, qui recouvre la partie septentrionale de la Belgique, s'étend de Dunkerque à Nemours et des Andelys à Épernay. Paris, Melun, Beauvais, Laon, Cambrai, Va-

lenciennes et Lille sont sous l'eau. C'est dans ce golfe que se déposent les terrains éocènes du bassin tertiaire de Paris, tandis que des terrains analogues se déposent dans celui de Londres. Les Landes de Gascogne forment un second golfe ainsi que la contrée dont Carcassonne occupe le centre. De grands lacs d'eau douce sont dispersés à la surface de la France, où ils ont formé des bassins circonscrits dont les fonds, aujourd'hui à sec, sont désignés sous le nom de terrains lacustres. Tels sont le bassin de Limagne en Auvergne, les environs d'Aix en Provence, etc.

Après le dépôt des terrains tertiaires, la France géologique est faite : tout son sol, les Landes exceptées, est émergé, mais d'énormes glaciers occupent les Pyrénées, les Alpes, les Vosges et le Jura; ils descendent dans les plaines voisines et y déposent de grandes moraines. Ces glaciers fondent, donnent lieu à des cours d'eau qui entraînent dans les vallées sous forme de cailloux roulés les débris arrachés aux montagnes : c'est l'époque pliocène. L'homme existe, il a traversé l'époque glaciaire et assiste à la période de réchauffement qui l'a suivie. Cependant le travail géologique de la nature n'est pas interrompu : le Rhône dépose ses alluvions dans un golfe dont Arles occupe le sommet, il le comble, et le Delta de la Camargue s'avance dans la mer. La plaine sous-pyrénéenne, les bords du Rhône depuis la Crau jusqu'à Lyon, ceux de la Saône de Lyon à Dijon, sont couverts de nappes de cailloux roulés provenant des Pyrénées et des Alpes.

Le lœss, véritable boue glaciaire, résultat de la trituration des roches alpines par le glacier du Rhin, couvre la plaine depuis Bâle jusqu'à Mayence. Il semble qu'une période de repos succède à une série de périodes actives, pendant lesquelles les couches du globe se sont superposées chronologiquement. Ce repos n'est que relatif; la nature ne se repose jamais. De nouvelles couches se forment au sein des mers actuelles; nos côtes se soulèvent, s'affaissent ou se détruisent lentement; les continens, nivelés par les glaciers et les eaux courantes, qui font descendre peu à peu les montagnes dans la plaine, seront de nouveau submergés, tandis que le fond de nos mers émergera peu à peu du sein des flots. L'homme futur habitera les parties du globe sillonnées aujourd'hui par les navires, et nos continens formeront le fond de nouvelles mers. La faune et la flore du globe terrestre se transformeront également; les êtres organisés passeront à l'état fossile, et seront les ancêtres de ceux qui leur succéderont. Si la loi du perfectionnement incessant des espèces, manifestée dans les millions d'années que la terre a vécu, se maintient indéfiniment, un être plus parfait que l'homme le remplacera. L'idée d'ange, vague pressentiment de l'avenir du genre humain, qui reparaît dans toutes les cosmogonies, se réalisera, non dans le ciel mythologique des religions, mais sur la terre même où elles sont nées, et où elles se transforment à leur tour comme le monde physique, dont elles reflètent les phénomènes.

CH. MARTINS.

Architecture antique de la Sicile. — Recueil des monumens de Ségeste et de Sélinonte,
1 vol. de texte in-quarto et un atlas in-folio. Donnaud, 1870-72.

Qui de nous ne se rappelle, s'il l'a seulement abordé une fois, le savant et bienveillant Hittorff? Plus que septuagénaire, il semblait n'avoir pas plus vieilli de corps que d'intelligence, de mémoire et d'ardeur. On eût dit d'un artiste au début d'une éclatante carrière, tant il avait de projets à exécuter, de nouveaux résultats à démontrer, toujours au niveau de son temps, sans se laisser attarder ni retenir en arrière. Cependant il était chargé d'années et de travaux, et ses brillans succès avaient commencé de très bonne heure. Comme il avait devancé l'âge ordinaire du labeur fécond, de même il aura dépassé par sa belle publication sur Ségeste et Sélinonte, accomplie grâce aux pieux soins de son fils, la limite marquée par la tombe. C'est bien lui, c'est bien son esprit et sa main que nous pouvons ici encore reconnaître, car cet ouvrage était presque achevé lorsqu'il mourut; son fils était le premier de ses élèves, initié à toutes ses idées, à toutes ses vues, et ce fils, quelque habile et savant architecte qu'il fût devenu lui-même, s'est effacé autant qu'il a pu derrière les traces du travail paternel.

M. Hittorff a terminé sa carrière d'artiste comme il l'avait commencée, en admirateur enthousiaste de l'architecture des anciens Grecs. Il décrit ici dans le plus grand détail tout ce qui reste de plusieurs temples antiques de deux villes siciliennes; mais il ne se contente pas de faire revivre chacun des fragmens par d'ingénieuses restitutions et par des comparaisons savantes avec les vases peints ou les médailles; il ne se contente pas non plus de restituer l'histoire et la topographie, double cadre où doivent prendre place les monumens restaurés. De l'étude de ces temples particuliers, il passe à l'étude du temple grec et de l'architecture grecque en général; de sorte que son livre prend de vastes proportions, et discute certaines questions intéressant tout l'art antique. Il était l'homme des problèmes nouveaux et d'abord contestés. Son nom reste attaché au souvenir de cette opinion tant discutée naguère, mais qui a fait son chemin et semble acceptée aujourd'hui, suivant laquelle les monumens grecs ne se passaient pas de la polychromie. On se rappelle sa lettre d'Agrigente au baron Gérard (1823), qui fut à ce sujet un vrai manifeste et souleva tant d'orages. Dans l'ouvrage sur Ségeste et Sélinonte, M. Hittorff, peu ennemi de la discussion, examine quelques-unes des questions de nature à servir de bases à l'histoire de l'art. Ces sortes d'examens sont toujours intéressans chez lui, pour deux raisons : d'abord parce que, ardent et vif d'esprit, il a toujours une opinion personnelle à défendre et ne s'y épargne pas, et puis parce que sa connaissance parfaite des langues allemande, anglaise, italienne, sa vaste lecture, ses nombreux voyages, ses explorations de toute sorte, lui fournissent en abondance les sujets de comparaison. Rencontre-t-il un point

de doctrine, une thèse, — et la pente de son esprit est de courir précisément là où il en peut trouver, — il commence par citer les opinions diverses, les différens systèmes des savans français ou étrangers qui se sont appliqués aux mêmes problèmes. Ainsi, dans le volume qui nous occupe, voulant rechercher si le temple grec a eu pour modèle la primitive maison ou cabane de bois, ou bien si l'origine de l'architecture grecque doit être considérée comme double suivant la double nature des matériaux qui s'offraient, il soutient, quant à lui, la première opinion, et il établit des analogies primordiales entre le temple antique et les cabanes en bois de la Lycie; toutefois ce n'est pas sans avoir exposé et groupé autour de son propre avis celui de Vitruve et des grands artistes de la renaissance, Brunelleschi, Alberti, Bramante, Giocondo, Peruzzi, San Gallo, Vignole, Serlio, Palladio, celui de Quatremère et de l'Allemand Hirt; ce n'est pas sans avoir fait connaître et combattu celui de M. Viollet-Le-Duc et des Allemands Hübsch, Klenze, Semper, qui lui sont opposés. On comprend comment cette manière largement érudite d'examiner les questions les étend et les féconde : les vues naissent les unes des autres, les aperçus se multiplient, la lumière générale se condense et devient foyer.

Après avoir traité des origines de l'architecture sacrée en Grèce, M. Hittorff a de curieux chapitres sur l'ordonnance et la construction des temples, sur l'usage primitif des portiques pour la réunion des citoyens, sur la séparation ultérieure des réunions religieuses et profanes. Le premier temple a été certainement l'ædicule; on y a bientôt adossé les promenoirs, qui deviendront les portiques : ils recevront les citoyens pendant les cérémonies religieuses, et serviront aussi à leurs ébattemens profanes tant que la naïveté des croyances le permettra. Plus tard, afin d'établir une démarcation entre les deux élémens profane et religieux, on ajoutera sur le devant des avant-porches ou *ptèromas* intérieurs. Le portique entourant les quatre côtés du temple servira aux réunions publiques; dans l'avant-porche, on viendra prier et sacrifier aux dieux. En même temps, la disposition intérieure du sanctuaire deviendra plus complexe, en vue d'une séparation toujours plus grande entre les services publics et religieux. Un peu plus tard encore, quand la religion, pour ne pas perdre de son influence, croira devoir s'entourer d'une pompe mystérieuse et se séparer des agitations profanes de la vie politique, quand les portiques seront insuffisans à recevoir les citoyens devenus plus nombreux, on en arrivera à rendre plus difficile l'accès des *ptèromas* en remplaçant sur trois côtés les marches par des socles, puis à rétrécir la largeur des portiques, et à bâtir, à distance, des édifices spécialement destinés aux réunions des citoyens, des basiliques, des forums, etc. Si les pontifes et les chefs politiques durent craindre à certains égards de voir la foule affluer trop nombreuse vers les acropoles et autour des temples qui contenaient soit les idoles, pal-

ladium de l'état, soit les richesses publiques, archives, trésor, etc., ils restèrent sans doute pendant longtemps désireux de la convier aux mêmes centres avec son cortége ordinaire de marchands et de pèlerins, étrangers ou indigènes. Il est évident que ce fut non pas dans la *cella*, mais sous les portiques que ce peuple était introduit. Il arriva encore, sans doute afin de conserver d'antiques usages, que l'on réserva au-devant du *pronaos* un grand espace pour y célébrer les sacrifices et les cérémonies du culte.

Nous avons cru devoir signaler ces vues de M. Hittorff parce qu'elles nous semblent nouvelles; il en faut suivre le développement dans son livre sur Ségeste et Sélinonte. C'est assurément une ingénieuse idée que de chercher à constituer, à l'aide des périodes architecturales qu'attestent les débris habilement observés, une sorte de chronologie relative non-seulement pour l'histoire de l'art, mais pour celle de la civilisation, des coutumes civiles, des idées religieuses et morales. C'est bien comprendre en particulier le grand rôle de l'architecture, celui des arts qui reflète le plus fidèlement peut-être la vie des nations. Aussi le livre de M. Hittorff est-il de ceux qui n'instruiront pas seulement les artistes, mais que consulteront avec grand profit les littérateurs et les historiens. Ce livre est d'ailleurs une étude raisonnée de la plus majestueuse période de l'ancienne Grèce. M. Hittorff a évidemment beaucoup pratiqué le bel ouvrage d'Otfried Müller sur les Doriens : c'est la sévère et grave époque dorienne que ses temples siciliens nous racontent. L'enfance de la Grèce était alors comme protégée par l'enveloppe hiératique; le dieu Apollon était son chef révéré. Il était le dieu de la pure et brillante lumière et aussi celui de l'ordre harmonieux. L'ordre suprême, intellectuel ou moral, politique ou civil, ce que la langue des Grecs rendait par ces mots sans cesse répétés chez Thucydide et Platon, ὁ κόσμος, τὸ εὔκοσμον, telle était la première et presque l'unique loi du dieu de Delphes contenant toutes les autres. Il prenait pour interprètes soit les poëtes, — et Homère ou bien Orphée allaient enseigner en son nom de peuple en peuple, — soit les législateurs, — et Lycurgue ou Solon, munis de ses réponses ou *rhètres*, se dirigeaient vers Sparte et Athènes, où ils dictaient ses lois. Les premières routes s'ouvrirent en Grèce pour les seuls besoins du culte de l'Apollon dorien : c'était vers Delphes qu'elles convergeaient pour y porter les offrandes. Encore aujourd'hui on peut observer, aux traces subsistantes des ornières sur certains débris de ces routes antiques, que l'écartement des roues était partout le même, la route n'étant faite d'abord que pour le char uniforme qui convoyait les présens sacrés. L'Apollon dorien a été chez les anciens Grecs le promoteur de tous les travaux publics, de toutes les grandes entreprises; comment ne retrouverait-on pas son influence dans les premiers développemens de l'architecture antique et dans la construction des temples? Les plus anciens architectes dont les noms aient été conservés et transmis

sont dits fils ou envoyés d'Apollon. Trophonius a construit le temple de Delphes, et en échange de ce service il a reçu du dieu le privilége de rendre des oracles. Il n'est pas étonnant non plus que la construction des temples ait pris pour règle la loi de l'harmonie dorienne, et que les dispositions architecturales en aient été ensuite modifiées suivant les exigences nouvelles du culte dorien. Ainsi en a-t-il été dans toute la Grèce primitive jusqu'à l'essor de la civilisation ionienne, mais particulièrement à Sparte, dans la Grande-Grèce et en Sicile, où aujourd'hui encore nous pouvons contempler, à Pæstum, à Ségeste, à Sélinonte, les ruines majestueuses d'un art qui fut d'une incomparable majesté.

Ce monde dorien a rencontré dans M. Hittorff un observateur consciencieux et charmé. C'est pour avoir su s'élever à cette source pure qu'il est devenu lui-même un architecte habile et célèbre. Des hauteurs de l'art hellénique, il lui a été facile de passer au domaine, intéressant encore, de l'art romain, aux splendeurs de la renaissance, aux transformations inévitables de l'art tout moderne. Archéologue et éclectique, il a conservé le vivant souvenir et l'active inspiration des principales beautés de chaque époque, dont il emprunte ingénieusement les divers reflets, soit que, dans son église de Saint-Vincent-de-Paul, il rappelle les rampes de la Trinité-des-Monts, la basilique byzantine de Montréal et même la frise du Parthénon, soit qu'il reproduise dans ses deux cirques, celui des Champs-Élysées et celui du boulevard, les dispositions des anciens amphithéâtres ou dans ses travaux de la place de la Concorde celles des hippodromes de la Grèce et de Rome.

Russland am 1ten januar 1871, von einem Russen (*la Russie au 1er janvier 1871*, par un Russe); Leipzig, Duncker et Humblot.

On a rarement écrit sur le développement social et économique de la Russie depuis l'émancipation des paysans un livre plus rempli de faits et de chiffres instructifs que la publication allemande dont nous venons de transcrire le titre. Assurément il y a des précautions à prendre relativement aux appréciations de l'auteur, excellent Russe sans doute et tout à fait incapable de manquer à ses devoirs d'orthodoxie politique, mais qui n'en laisse pas moins deviner bien facilement, surtout dans la dernière partie de sa substantielle publication, que c'est en réalité une plume allemande qui exprime ici, comme partout, des idées allemandes sans peut-être que celui qui la tient se rende bien compte à lui-même de cette sorte de contradiction perpétuelle entre sa loyauté de sujet et les instincts de son éducation. Peu importe au reste la main qui nous offre cet utile présent; l'essentiel pour nous, c'est que, grâce à cette étude, tout Français sachant un peu d'allemand peut jeter un coup d'œil d'ensemble sur ce vaste et lointain mystère qui s'appelle la Russie.

Le grand événement de ces dernières années pour l'empire russe,

événement qui occupera dans son histoire une place intermédiaire entre l'affranchissement des serfs et la proclamation, désormais imminente, du principe de l'égalité de toutes les classes sociales devant l'impôt, c'est la construction, relativement très rapide, d'un immense réseau de voies ferrées à la fois commerciales et stratégiques. L'engouement et surtout la spéculation, en matière de chemins de fer, ont même été tels à Saint-Pétersbourg que le gouvernement a cru devoir se fixer à lui-même un maximum de 2,000 verstes (kilomètres) de concessions nouvelles à octroyer par année. Les résultats acquis de ces grands travaux d'utilité publique, qui ont enfin ouvert des débouchés aux produits nationaux et fourni comme un véhicule à la richesse du sol, forment le premier plan du tableau tracé par l'écrivain russe ou allemand. On y trouvera des renseignemens fort intéressans sur les découvertes géologiques qui ont mis hors de doute l'existence d'un bassin houiller considérable formant cuvette au nord et au sud de Moscou, à partir des monts Valdaï. A l'heure qu'il est, l'Europe, l'Angleterre en particulier, n'ont plus à craindre l'épuisement plus ou moins prochain de ce précieux combustible, aliment nécessaire de leurs manufactures : le sous-sol moscovite les met pour de nouveaux siècles à l'abri de cette dangereuse perturbation sociale. Les chapitres peut-être les plus attachans pour l'historien et pour l'économiste, ce sont ceux qui traitent des serfs récemment émancipés et accablés du même coup de terres à cultiver et malheureusement aussi de contributions à payer. La situation actuelle de ces dix millions de prolétaires ruraux et chefs de famille, dont six millions avaient déjà, il y a un an, acheté, non pas individuellement, mais par association communale, environ 21 millions d'hectares à leurs anciens propriétaires, cette situation, dis-je, est la réfutation vivante de toutes les utopies du communisme. La propriété collective peut servir utilement de transition entre le servage et la liberté; mais prétendre y revenir quand on est arrivé à la propriété personnelle, c'est-à-dire à la pleine indépendance de l'individualité humaine, c'est véritablement avoir la nostalgie de l'état sauvage. Il faut rendre à l'auteur cette justice, qu'il a chrétiennement admis l'urgence d'une grande réforme dans le système des impôts russes, et qu'il a dû par conséquent contribuer pour son humble part à cette mémorable unanimité des états provinciaux (31 sur 33), qui viennent de demander au gouvernement de n'exempter à l'avenir aucune classe sociale du paiement de l'impôt, afin d'alléger d'autant la misère du paysan.

Sur l'instruction publique, l'écrivain, quoique bienveillant, nous semble être resté quelque peu superficiel. Pourrait-on supposer, par exemple, après l'avoir lu, qu'il existe en Russie des cours complets d'instruction primaire tels que le *Rodnoe Slovo* de M. Ychinskii? Nous aurions également le droit de nous étonner d'une bien singulière assertion émise à propos de la réorganisation militaire de la Russie et de l'introduction du

service militaire obligatoire, assertion qui se retrouve au reste inévitablement dans tous les journaux allemands dès qu'il est question d'appliquer ailleurs qu'en Prusse un mode de recrutement qui, presque à lui seul, a valu à ce dernier état sa force et surtout son opulence actuelle. Pourquoi ce système serait-il *a priori* inapplicable chez d'autres peuples?

Nous goûtons moins aussi la fin de ce curieux petit volume : on y sent trop clairement le parti-pris et les préjugés allemands d'un Russe des provinces de la Baltique. Depuis Kotzebue jusqu'à nos jours, l'élément germanique à Riga et sur toute cette côte n'a jamais représenté que la féodalité la plus arriérée et la plus obstinée à la défense, sinon à l'accroissement de ses priviléges. Le gouvernement russe, vis-à-vis de cette ligue de hobereaux ou de propriétaires fonciers, soutient, lui, lesintérêts de la démocratie naissante, dont il s'est fait spontanément le tuteur et le guide. Nous n'avons aucune raison pour nous intéresser à cette gentilhommerie qui n'accorde, elle, tout juste aux paysans que ce qu'il leur faut de pain pour continuer à vivre, mais qui n'a jamais, pas plus ici qu'en Poméranie ou dans la province de Prusse, pris l'initiative de mesures vraiment larges et généreuses en faveur de leur émancipation définitive. Le droit et le devoir de la Russie est de mettre, pendant qu'il en est temps encore, un terme ou du moins un obstacle aux empiétemens traditionnels de la race germanique, et de soustraire à son influence, quand même cette influence se couvrirait du masque de la religion évangélique, les populations d'origine finnoise qui semblent avoir occupé les premières le pays, et qui certes n'étaient point comprises dans l'empire carlovingien. Quoi qu'on en dise à Berlin, la supériorité de civilisation ne saurait créer ici aux banquiers ou aux hobereaux allemands un droit de conquête quelconque. L'auteur anonyme nous avoue lui-même qu'un nombre considérable de paysans indigènes s'enfuit dans les provinces limitrophes de la vieille Russie, afin d'échapper à la perpétuité de l'esclavage héréditaire et patriarcal qui les attend jusqu'à la fin des siècles sur les bords germanisés de la Baltique. Il emploie même toute une page à regretter l'abolition des peines corporelles, et fait le plus courageusement du monde l'apologie de ces sortes de peines, sous prétexte qu'elles suivent « l'acte sur les talons, » ce qui pourrait mener aussi à la suppression des tribunaux, ou « qu'elles coûtent moins cher que les autres à l'état, » ce qui n'est pas pour le moins très philanthropique. Décidément, en France, nous sommes encore fort éloignés de comprendre certains côtés de la civilisation allemande, et nous demanderons, jusqu'à nouvel ordre, à lui préférer sur quelques points la fameuse barbarie russe dont le nom seul fait sourire tous les docteurs et la plupart des hommes d'état de la Prusse.

A. LEGRELLE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

e-
er
a
r-

nt
es
nt
la
c-
te
ets
et
en-
ur
ici
de
on
ant
m-
son
re-
voir
ses
de
lle-
oue
ans
per-
à la
ême
t le
ous
ener
cher
nro-
de
nan-
fa-
s et